

DELIBERATIONS DE LA

SÉANCE PLÉNIÈRE

MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2022

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUNION

SÉANCE PLÉNIÈRE

MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2022

SOMMAIRE

N°	OBJET	Pages
SP-2022-RAP-078	RAPPORT SUR LA SITUATION DU DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR L'ANNÉE 2022	3
SP-2022-RAP-079	RAPPORT DE SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES	76
SP-2022-RAP-080	BUDGET PRIMITIF 2023	100
SP-2022-RAP-081	DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 POUR L'EXERCICE 2022	641
SP-2022-RAP-082	ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2023 AFFECTÉE AUX ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ESSMS)	820
SP-2022-RAP-083	ACTUALISATION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER.	823
SP-2022-RAP-084	DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES THÉÂTRES DÉPARTEMENTAUX 2016-2023 : PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'ANNÉE 2021 DU DÉLÉGATAIRE (ASSOCIATION THÉÂTRES DÉPARTEMENTAUX DE LA RÉUNION - TEAT REUNION)	866

SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



PRESENTS : (41)

Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR
Monsieur Jean-François PAYET**

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

SP-2022-DEC-078

**OBJET : Rapport sur la situation du
Département en matière de Développement
Durable pour l'année 2022**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 »

VU la décision n°129 relative au Plan Départemental de Transition Ecologique et Solidaire du 24 mars 2021

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission de Développement des Territoires et de la Transition Ecologique et Solidaire en date du 5 décembre 2022,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : L'assemblée Plénière prend acte du rapport annuel sur la situation en matière de Développement Durable du Département de la Réunion, pour l'année 2022.

*Certifié exécutoire compte tenu de la
réception en Préfecture le 22 décembre
2022 et de la publication sur le site du
Département le 22 décembre 2022.*

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

Développement Durable

Rapport de situation

> Année 2022

Sommaire

Table des matières

Sommaire	1
EDITO DU PRESIDENT	4
PARTIE 1 : L'ESSENTIEL	5
1. 2021 : arrêt sur image	6
2. Les indicateurs du baromètre	7
PARTIE 2 : BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES ET SERVICES MIS EN ŒUVRE PAR LA COLLECTIVITE AU REGARD DES FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE	9
1. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	10
1.1. Une quantification des émissions de gaz à effet de serre réalisée en 2022	12
1.2. Programme de valorisation énergétique des infrastructures hydrauliques départementales.....	13
1.3. Le début d'une démarche de sobriété énergétique engagée dans le cadre du Plan Negawatt	14
1.4. Des chantiers menés selon une approche bioclimatique.....	15
1.5. Un plan de mobilité durable adopté en juin 2022	16
2. PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES	17
2.1. Un plan 1 millions d'arbres pour inverser la tendance à l'érosion de la biodiversité.....	19
2.2. 30 années d'engagement du Département pour les espaces naturels sensibles et la biodiversité	20
2.3. L'accès à la ressource en eau et la protection des milieux aquatiques.....	23
2.4. Participation du Département à l'évènement « les jours de la nuit » pour dire stop à la pollution lumineuse.....	24

2.5.	Les Rendez-vous NatureS : Un événement 100% Département pour rendre la nature accessible à tous	25
2.6.	Fête de la Nature	26
3.	COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET GENERATIONS	27
3.1.	Lancement de la Caravane d'accès aux droits.....	29
3.2.	Le Département agit pour le bien vieillir.....	30
3.3.	Généralisation du dispositif Allocation de retour par l'activité des BRSA (R+) en faveur des publics les plus fragiles.....	31
3.4.	Un plan Départemental pour soutenir l'aide alimentaire du Territoire.....	32
3.5.	Poursuite du Pass Bien-être et dématérialisation du dispositif	33
3.6.	Pacte de Solidarité Territorial : 20% du volet investissement dédié à la Transition Ecologique et Solidaire	34
3.7.	Logement : une préoccupation essentielle pour vivre dans la dignité	35
3.8.	Madagascar et l'Union des Comores, pays prioritaires de l'action du Département en matière de coopération régionale	36
4.	AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE ET EPANOUISSEMENT DE TOUS LES REUNIONNAIS.....	37
4.1.	Organisation d'un challenge sportif Départemental des Collèges.....	39
4.2.	L'accompagnement du secteur culturel et artistique et l'accès pour tous à la culture favorisés dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté 40	
4.3.	L'accès pour tous aux sports favorisé dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté	41
4.4.	Un Challenge Départemental de Sensibilisation aux Economies d'Energie : des collégiens ambassadeurs de l'écologie	42
4.5.	La poursuite du concours d'embellissement des collèges	43
4.6.	Accueil de la Nuit européenne des Chercheurs dans les musées du Département	44
4.7.	Exposition « Titrain lontan : l'aventure ferroviaire de La Réunion » aux Archives départementales.....	45
5.	DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLE.....	46
5.1.	Des soutiens apportés aux producteurs de fruits et légumes dans le cadre de la mise en œuvre du Plan AgriPéi 2030	48
5.2.	Des soutiens spécifiques apportés aux filières vanilles, ananas et apicoles	49

5.3.	La Création d'unités de transformation de la production agricole locale.....	50
5.4.	La Création d'une banque de fourrage pour sécuriser l'alimentation des animaux.....	50
5.5.	La création de la marque « 100% La Réunion »	51
5.6.	La mise en œuvre du plan Bio	52
5.7.	Des actions pour promouvoir les productions locales !	53
5.8.	Des mesures prises pour lutter contre la mouche des fruits	54
5.9.	Plus de produits locaux dans les restaurants collectifs des collèges.....	55
5.10.	Un Challenge pour réduire le gaspillage alimentaire dans les collèges	56
5.11.	Un soutien aux projets d'économie circulaire pour une production et des consommations plus durables	57
PARTIE 3 : BILAN SUR LA PRISE EN COMPTE DES ELEMENTS DE METHODE DU DEVELOPPEMENT DURABLE		58
1.	Le dispositif d'évaluation partagée	59
2.	Une stratégie d'amélioration continue	59
3.	L'organisation du Pilotage	60
4.	La transversalité de l'approche	60
5.	La participation des acteurs locaux et des habitants	60
PARTIE 4 : BILAN DES ACTIONS CONDUITES EN INTERNE DANS LE CADRE D'UNE DEMARCHE D'ECO-EXEMPLARITE.....		63
ANNEXE les 17 Objectifs du Développement Durable		70

EDITO DU PRESIDENT

Face aux enjeux écologiques, en particulier au dérèglement climatique et à la perte de notre biodiversité, j'ai souhaité accélérer en 2021 nos mesures en faveur de la transition écologique en adoptant un Plan dédié à la Transition Ecologique et Solidaire.

Le présent rapport, basé sur les 17 objectifs de développement durable définis par les Nations Unies en 2015, fait état de la prise en compte du développement durable tant dans notre fonctionnement interne que dans la mise en œuvre de nos politiques publiques durant l'année 2022. Il donne un coup de projecteur sur les principales réalisations, parmi les plus emblématiques, portées par notre Collectivité départementale.

Nous avons cette année réalisé le bilan de nos émissions de gaz à effet de serre afin d'identifier les actions les plus impactantes à déployer en 2023. Cela s'inscrit dans la continuité de notre engagement à décarboner notre fonctionnement grâce à une multitude d'actions. Expérimentation du télétravail, rationalisation du parc auto, pratique des visioconférences, mise à disposition de vélos, scooters et véhicules électriques, formation des agents aux enjeux climatiques, installations de panneaux photovoltaïques et de microcentrales hydroélectriques, verdissement des politiques d'achat, adoption d'un plan de gestion des déchets et d'un plan de mobilité durable sont autant d'actions concrètes mises en œuvre.

C'est également pour faire face aux effets locaux du réchauffement global de la planète que le Département propose une trajectoire vertueuse, résiliente et agile. Agriculture, protection de la biodiversité et des ressources en eau, irrigation, gestion des milieux naturels, soutien à l'économie circulaire, accompagnement des personnes les plus vulnérables, lutte contre la pauvreté...sont autant de politiques publiques locales qui intègrent l'enjeu écologique.

Au-delà de la protection de la planète, la feuille de route de l'agenda 2030 de l'ONU a pour objectif de garantir la paix et la prospérité. Elle touche de nombreux domaines et concrétise de façon équilibrée les 3 dimensions du développement durable (dimensions sociale, économique et environnementale). Nous pouvons affirmer que la transition écologique et solidaire constitue aussi un fil conducteur de notre projet de mandature 2021-2028.

L'avenir de notre planète et de notre territoire passent résolument par l'engagement de chacune et chacun d'entre nous. La prise de conscience collective face au réchauffement climatique gagne du terrain. Je souhaite que le Département accompagne de toutes ses forces les initiatives qui promettent un avenir meilleur pour l'humanité.

PARTIE 1 : L'ESSENTIEL

1. 2021 : arrêt sur image

Janvier/Février	Juillet/Aout
Mars Bilan des 3 ans de mise en œuvre de la stratégie national de lutte contre la pauvreté	Septembre Comité de Suivi Partenarial du PDTE Salon de l'écologie Remise des prix « Challenge de sensibilisation aux Economies d'Energie » Nuit européenne des chercheurs dans les musées départementaux Lancement de l'exposition TiTrain Lontan Participation aux semaines européenne du Développement Durable Participation aux journées du Patrimoine Signature de la charte Run'Alm pour la valorisation des produits locaux dans la restauration collective
Avril Lancement du Plan 5000 licences Participation à l'opération Jours de la Nuit »	Octobre Organisation d'un premier marché de producteur Bio Participation aux Semaines Européennes du Développement Durable Organisation des Rendez-vous NatureS Lancement du Salon des seniors Organisation du Challenge Sportif des collégiens Lancement du 1 ^{er} Budget d'Initiative citoyenne Opération de sensibilisation sur la lutte contre la mouche des fruits
Mai Organisation des Journées de mobilité durable en interne Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du réseau routier départemental Organisation des fêtes de la nature	Novembre Création de la marque 100% La Réunion Lancement de la plateforme de la « Bourse aux matériaux » Participation à l'événement Ambition Planète « les jeunes d'engagent » Organisation du 1 ^{er} Festival de la Transition Ecologique
Juin Adoption d'un Plan de Mobilité Durable Adoption du Plan de gestion des déchets Atelier sobriété énergétique Lancement de la caravane d'accès au droit	Décembre

2. Les indicateurs du baromètre

Le tableau ci-dessous propose une série d'indicateurs organisée selon les finalités du PDTE. Ils permettront de suivre annuellement les avancées dans les secteurs de l'environnement, du social et de l'économie. Ces indicateurs sont évolutifs pour s'adapter notamment aux changements du territoire et de la réglementation.

Finalité	Thème	Indicateurs	Donnée la plus récente connue RDD 2021	Donnée la plus récente connue RDD 2022	Cibles
Eco-exemplarité	Energie et GES	Bilan Carbone	en cours d'évaluation	79 600 T CO2 par an (en 2019)	Neutralité Carbone en 2050
		Consommation électrique du patrimoine bâti en Gwh/an	21,6 Gwh en 2019	19,6 Gwh en 2021	
		Consommation électrique des équipements hydrauliques	en cours d'évaluation	24,22 Gwh en 2021	
		Dépenses électriques patrimoine bâti en M€/an	4,01 M€ en 2019	3,83 M€ en 2021	
		Dépenses électriques des équipements hydrauliques en M€/an	en cours d'évaluation	2,58 M€ en 2021	
		Production d'énergie électrique patrimoine bâti	7 Gwh en 2018	en cours d'évaluation	50 Gwh en 2023
		Production d'énergie électrique équipements hydrauliques		1,32 Mwh en 2021	
		Recettes « Production Electrique » par M€/an	0,6 M€/an	0,93 M€ en 2021 (réseau hydraulique)	
		CO2 évité	5 880 t en 2019	en cours d'évaluation	21 500 t en 2023
	Déchets	Volumes de déchets recyclés sites Source et Victoire		11,46 tonnes en 2022	
		Volumes de déchets recyclés autres sites	405 000 litres	1,05 millions de litres recyclés 2022	
		Volumes de déchets non recyclés sites Source et Victoire		14,14 tonnes en 2022	
		Volumes de déchets non recyclés autres sites	2 millions de litres en 2020	3,7 millions de litres en 2022	diminution de 50% en 2025
		Nombre de rames papier consommées/an	8581 en 2021	5429 (janv à nov 2022)	
		Poids de papier collecté en kg		0 560 kg (Sept à nov 2022)	
	Mobilité	Equipements informatiques donnés ou recyclés		environ 1000/an	
		Nombre de véhicules au parc auto	559 en 2021 dont 480 en gestion directe	528 en 2022 dont 471 en gestion directe	399
		Litres de carburants consommés par le parc auto	en cours d'évaluation	en cours d'évaluation	
		Tonnes de CO2 émises par le parc auto	480 t CO2 en 2020	en cours d'évaluation	269T CO2 en 2023
		Tonnes de CO2 émises par le parc auto rapporté par agent	92 kg CO2/agent en 2020	en cours d'évaluation	
		Nombre de véhicules électriques et/ou hydrides	6	10 voitures et 5 scooters électriques + 14 voitures hydrides	
		%age de véhicules électriques du parc auto	0,01%		
		Nombre de vélos	8	12	
		Nombre d'arbres solaires implantés	1	1	10
		Nombre de bornes électriques	0	2	
		Nombre d'agents bénéficiaire du forfait mobilité	0	0	500
		Nombre de jours télétravaillés		3435 du 1er mars au 9 novembre 2022 (expérimentation 200 agents) 7000 litres de carburants économisés	
		Nombre d'agents ayant participé au Challenge de la mobilité	18 516		500
	Achats	Nombre de marchés comprenant une clause environnementale	72 marchés en 2020	192 sur 213 au 03/11	
		%age des marchés comprenant une clause environnementale	36%	90% au 03/11	50% en 2026
		Nombre d'heures d'insertion	22789 en 2020	47 027h au 01/09	45 578 en 2026
		%age d'achats de mobiliers éco-labélisés	0,2	en cours d'évaluation	
	Formation C.Climatique	Nombre d'agents formés au Changement Climatique	60 en 2021	235 en 2022	2000 en 2022

Conversion des politiques publiques	Biodiversité	Nombre d'individus produits	40 000 en 2020	150 000 en 2022	=
		Nombre d'individus plantés	38 600 en 2020	100 000 en 2022	1 million en 2024
		Surfaces traitées contre les EEE	614 ha en 2020	600 ha en 2022	700 ha /an
		Volume déchets collectés / sentiers	500 t en 2020	en cours d'évaluation	=
		Nombre de sensibilisations réalisées (Fete + RDV Natures)	2 000	en cours d'évaluation	=
	Eau	Surfaces agricoles irriguées	16 000 ha en 2020	16 100 ha en 2022	17 600 en 2027
		Nombre exploitations raccordées	5150 en 2021	5100 en 2022	=
	Agriculture	Couverture locale du marché en produits frais	72%	pas de données plus récentes	80% de fruits et légumes frais en 2030
		Couverture locale du marché global (frais, transformé, con	42%	pas de données plus récentes	=
		Surface agricole sanctuarisée par un PAEN	0	1 (Petite-Ile)	création de 5 PAEN
		Surfaces agricoles en friche remises en culture	210 ha en 2021	301 ha en 2021 (données actualisées)	2000 ha
		Surface agricole	42 000 ha	38 770 ha (données RGA 2020)	maintien des 42 000 ha
		% de produits péi dans les assiettes des collégiens	40% en 2020	60% en valeur financière et 63% en volume (donnée 2021)	
		Nombre d'Ampéi créées	20 en 2020	24 à ce jour (mais certaines ne sont plus	=
		Volume de denrées gaspillées dans les collèges	à évaluer	670 tonnes/an	-20%
		Surface agricole bio	1475 ha en 2020	2097 ha en 2021	3000 ha en 2030
		Part de la surface cultivée en bio	3,5 % en 2020	5% en 2021	=
	Routes Départementales	nombre d'exploitation bio	345 en 2020	488 en 2021	750 exploitations en 2030
		Nombre de radiers submersibles supprimés	51 radiers supprimés depuis 2007 (9 en 2020) 7 en 2021	9	12 en 2022, 156 à terme
		Nb kms de pistes cyclables sur les RD	27 km	en cours de calcul par la DRD	=
	Insertion	Nombre de projets d'économie circulaire accompagnés	14 labellisés en 2021	en cours d'évaluation	20 projets / an
		Nombre de projets lauréats au Challenge des créateurs	7 par an	en cours d'évaluation	7 par an
Solidarité Ecologique	Ecologie économie	Nombre d'ateliers publics vulnérables	0		4 par an
		Nombre d'ateliers grand public	1-Salon de l'écologie	3-Salon de l'écologie;Ambition Planète; Festival TES	3 par an
	Sensibilisation à l'environnement dans les collèges	Nombre de collèges participant au Challenge energie	15 collèges par an	5 établissements ont été récompensés en octobre et tous poursuivent le challenge CUBE. S sur une durée de 4	15 collèges par an
		Nombre de collèges participant au Challenge No Gaspi	15 collèges par an	3 établissements récompensés en juin. Prochaine saison en 2023	15 collèges par an
		Nombre d'établissements sollicitant la dotation biodivers	25	en cours d'évaluation	=
	Partenariat	Convention avec les communes	24 (PST2)	24 (PST2)	24 communes (PST2)
		Convention avec les intercommunalités	2 (TCO + CINOR)	2 (TCO + CINOR)	5
		Nombre d'actions de coopération	à préciser	à préciser	2 en 2021

PARTIE 2 : BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES ET SERVICES MIS EN ŒUVRE PAR LA COLLECTIVITE AU REGARD DES FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE



1. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'année 2022 a été marquée en France par des sécheresses, incendies records et violents orages. Avec des températures supérieures de 2,3 degrés par rapport aux normales de saison, il a été le deuxième été le plus chaud enregistré en France métropolitaine après celui de 2003. Et c'est le monde entier qui aujourd'hui fait face à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et longs. Chili, Inde, Australie, États-Unis, France et même Russie sont autant de régions du monde qui souffrent de l'accélération de la sécheresse mondiale.

Le Département de la Réunion est aujourd'hui engagé dans sa transition bas carbone en mettant en œuvre une politique de réduction de son empreinte carbone et limitation de sa production de gaz à effet de serre.

Quels sont les principaux leviers d'actions ?

- L'adoption en mars 2021 du Plan de Transition Ecologique et Solidaire. Ce document constitue la feuille de route de la collectivité pour une réduction de son empreinte environnementale et l'essor d'un nouveau modèle de développement. Ce plan comporte 4 grandes finalités : l'éco-exemplarité, la conversion des politiques publiques, la solidarité, la réussite du plan.
- La mise en œuvre du Plan Négawatt (adopté en Nov 2019) comprenant 3 volets : sobriété- efficacité -production d'énergie pour une collectivité à énergie électrique positive en 2024
- Le Bilan Carbone de la collectivité (SPL Horizon) réalisé en 2022
- La production d'énergie renouvelable sur le patrimoine bâti et les infrastructures hydrauliques à travers notamment la réalisation de centrales photovoltaïques et de centrales hydroélectriques
- Réalisation du 2nd Challenge Départemental de Sensibilisation aux Économies d'Énergie avec mise en place de dispositifs de réduction de la consommation en énergie au sein de 15 collèges
- Accord cadre de partenariat entre le Département et EDF 2020-2023 structuré autour des thématiques : Assistance à la mise en œuvre d'un « schéma directeur énergie », Assistance à la mise en œuvre d'un programme
- de sensibilisation des personnels du Département et des collégiens aux économies d'énergie, Assistance à la valorisation des richesses naturelles et culturelles du Département
- Un verdissement du Parc auto grâce à l'acquisition de voitures, de vélos et scooters électriques et le développement de pratiques alternatives à la voiture solo
- Le 1^{er} Plan de mobilité durable interne de la collectivité
- L'expérimentation d'une pompe de refoulement d'eau sans électricité sur le réseau hydraulique départemental

Objectifs de Développement Durable Internationaux correspondants



Il est présenté ci-après les actions les plus représentatives menées en 2022

Quelques Chiffres Repères

23 centrales photovoltaïques sur les toitures des collèges produisant 7GWh/an

Objectif de production de 50 GWh d'électricité en 2024

19,6 GWh d'électricité consommés par le patrimoine bâti de la collectivité en 2021

60 % de la facture électrique attribuée aux collèges

1.1. Une quantification des émissions de gaz à effet de serre réalisée en 2022

En conformité avec la loi portant Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010, le Département a missionné en 2021 et 2022 la SPL Horizon pour l'élaboration de son Bilan Carbone. Ce diagnostic va désormais permettre un pilotage ajusté des actions prioritaires à mettre en œuvre en matière de transition et de sobriété énergétique, de mobilité des agents et des élus de la collectivité ainsi qu'en matière de gestion du Patrimoine. C'est un diagnostic essentiel pour le Plan Départemental de Transition Ecologique et Solidaire pour une meilleure efficacité du volet Eco-exemplarité.

Compte tenu du patrimoine et des compétences du Département en 2019, les émissions ont été évaluées à 79 600 t CO₂e pour 5 300 agents soit 15 tCO₂e par an/agent.

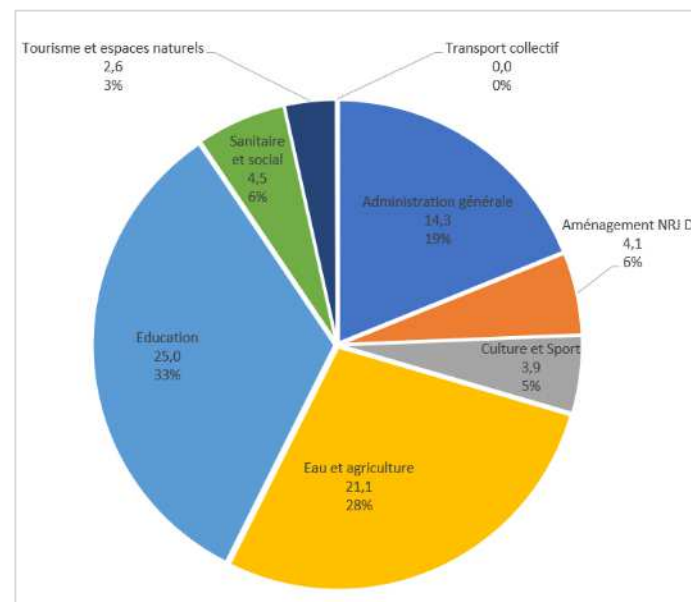
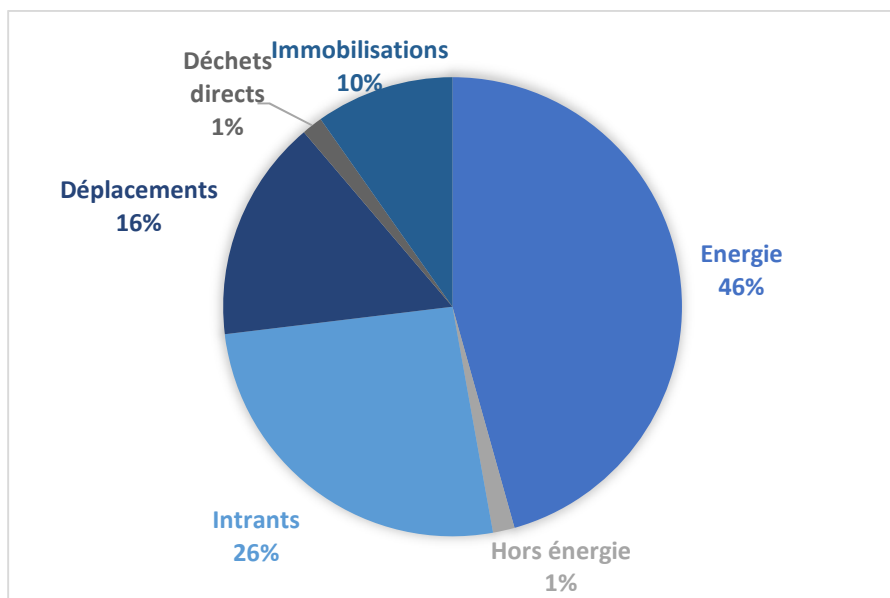


Figure 1 : Résultats du Bilan Carbone réalisé en 2022 (sur données 2019) par poste (à gauche) par compétence (à droite)

Energie = Electricité, Carburant ; Intrants = Achats et investissements ; Déplacements = Domicile-travail des employés, professionnels, des visiteurs ; Déchets directs = produits par les activités de la collectivité ; Immobilisations = Bâtiment, Matériel informatique, Hors énergie = Les données issues des climatiseurs, pour la prise en compte des fluides frigorigènes

1.2. Programme de valorisation énergétique des infrastructures hydrauliques départementales

Projet de Microcentrale Rivière des Galets®

Le projet de réalisation d'une microcentrale hydroélectrique en rive gauche de la Rivière des Galets sur la Commune de Saint-Paul consiste en l'installation d'une turbine Pelton (ou équivalent) d'une puissance de 500 kW pour une production électrique prévisionnelle de 2,7 GWh/an injectée sur le réseau public, avec revente de l'électricité produite à EDF, dans le cadre d'un contrat d'obligation d'achat.

Ce projet est dimensionné sur la base du volume maximal de rejet d'eau en rivière des Galets (9 Mm3/an) autorisé par l'Arrêté Préfectoral N°01-0791/SG/DAI/3 du 10 avril 2001, complétant l'Arrêté n°1717/SG/DICV/3 du 13 juillet 1999

Le démarrage des travaux est prévu au début d'année 2023.

Le Département de La Réunion met en œuvre, depuis maintenant plusieurs décennies, de grands aménagements hydrauliques structurants destinés à satisfaire les différents besoins en eau du territoire pour les différents usages (en particulier agricoles). Les investissements se sont exprimés principalement par la réalisation des grands périmètres irrigués dans le Sud et l'Ouest de l'île.

Cette situation est susceptible d'offrir des conditions propices à la production d'énergie renouvelable d'origine hydraulique. C'est pourquoi le Département s'est engagé depuis plusieurs années en faveur d'une valorisation énergétique de son patrimoine (bâtimentaire, installations hydrauliques, etc.).

Deux domaines sont privilégiés pour valoriser les biens départementaux :

- l'énergie solaire, grâce à la réalisation de centrales photovoltaïques occupant les surfaces liées au patrimoine bâti (toiture, parking, plateaux sportifs,...),
- l'énergie hydraulique par la valorisation hydroélectrique des infrastructures hydrauliques départementales.

Deux centrales hydroélectriques sont à ce jour opérationnelles pour une puissance installée de 400kW et une production annuelle de 1 360 MWh/an (équivalent à 930 habitants alimenté). Il s'agit de la micro-centrale située au niveau du réservoir RT4 de l'antenne 4 du périmètre irrigué du Littoral Ouest et de la pompe dite « réversible » sur le site de la station de pompage de la Ligne Paradis du périmètre irrigué du Littoral Sud. Une expérimentation d'une pompe fonctionnant sans électricité est également en phase de test.

D'autres projets sont en cours de réalisation et seront opérationnels pour certains dès 2023. Ils totalisent une puissance installée de 1 680 kW sur le périmètre irrigué du Littoral Ouest et 2000 kW sur celui du Littoral Sud.

Il est également à noter que 2 centrales photovoltaïques en autoconsommation de 50 kW seront installées en 2023 sur les sites du centre technique de Mon Repos et du siège social de la SAPHIR pour



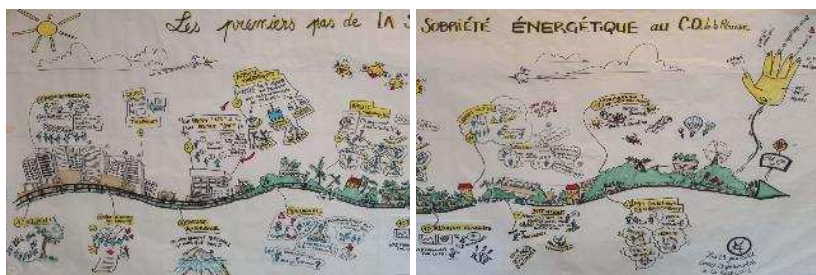
produire de l'électricité et répondre à 85 % de leurs besoins électriques

1.3. Le début d'une démarche de sobriété énergétique engagée dans le cadre du Plan Negawatt

Le plan NEGAWATT lancé en 2019 engage la collectivité dans un effort de transition énergétique avec l'ambition à l'horizon 2024 de faire du Département une collectivité à énergie électrique positive. Outre les programmes d'efficacité énergétique et de productions d'énergie d'ores et déjà déployées sur les équipements et le bâti départemental, cette année a vu l'amorçage du volet sobriété électrique qui vise à diminuer les consommations électriques en agissant sur les comportements des agents.



Une mission de préfiguration d'une démarche de sobriété a été réalisée par le Département afin d'identifier les leviers de sobriété activables par des évolutions de comportement, principalement d'usage. L'approche anthropocentrée choisie, consistait à ne pas partir des écogestes souhaités, mais bien des motivations de l'individu (parcours de transformation). Une enquête auprès des agents pour mieux connaître leurs habitudes ainsi que des ateliers de travail avec des agents volontaires ont été conduits. Des groupes de travail pour mener à bien des projets opérationnels et volontaristes ont pu être ainsi constitués.



Sobriété énergétique : de quoi parle-t-on ?

Nous en avons tous fait l'expérience « changer n'est pas si facile ». Trouver la volonté de changer une habitude, même quand nous avons un intérêt personnel direct sur notre santé, nos relations, notre porte-monnaie.... Par exemple "Quel avantage aurais-je à économiser des ressources de la collectivité, de l'énergie que je ne paie pas personnellement ?"

Le processus de changement pour un comportement de sobriété énergétique est un processus lent et progressif de la prise de conscience à l'action et l'adoption définitive d'une nouvelle habitude. A chaque étape du processus de changement, il y a des facteurs encourageants ou freinants. Avant même de penser à l'environnement, aux générations futures ou aux économies pour la collectivité, il y aura des arbitrages personnels entre « mon confort », « mes gains de toute nature, pas seulement financiers, santé, regard des autres, attitude des collègues, des responsables, des élus. Le discours, les mots ne suffisent pas. Ce sont les actes qui comptent »

1.4. Des chantiers menés selon une approche bioclimatique

Ce site volcanique du Piton de la fournaise est l'un des lieux touristiques les plus visités à La Réunion. Le gîte du Volcan représentant à lui seul plus de 12.000 nuitées par an. Au regard de sa vétusté, il fait aujourd'hui l'objet d'une rénovation profonde qui se veut **exemplaire et innovante sur le plan environnemental**. Implanté dans le cœur du Parc National de La Réunion et à proximité du Volcan, **les enjeux de préservation de l'environnement (paysage, biodiversité) et de sobriété énergétique y sont considérables**.

Le futur éco-gîte du volcan, d'une capacité de 101 couchages, garantira des prestations de qualité, un confort optimisé et un **accès à tous les publics, notamment les personnes à mobilité réduite**. Ceci dans un écrin qui respecte parfaitement les normes HQE et qui s'intègre dans le paysage du volcan. Il fonctionnera par ailleurs en **éco-gestion** (eau, énergie, déchets) et en autonomie énergétique.

Sa construction répond ainsi pleinement à l'ODD n°9 qui précise la nécessité de mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain comme conditions essentielles au développement durable.



2021 a marqué le début du chantier (voie d'accès installation de chantier, terrassement et construction des cordées). Une opération de transplantation des espèces protégées et de lutte contre les espèces invasives a été réalisée sur l'emprise du nouveau bâtiment. En effet, de nombreuses espèces n'appartenant pas au milieu d'origine du volcan avait été amenées dans les jardins entourant le gîte. Ces espèces représentaient une menace pour le milieu. Cette action concourt ainsi à préserver et restaurer les écosystèmes terrestres (ODD 15). La livraison du nouveau gîte est planifiée en 2023, une poursuite du chantier notamment de la déconstruction des anciens bâtiments aura lieu quant à elle en 2023.



Reconstruire en anticipant la future déconstruction

Le *chantier du nouveau gîte du volcan est réversible. Il utilise des procédés et produit de construction éco-responsable et anticipe ainsi sur sa future déconstruction. La durée de vie d'un bâtiment est limitée dans le temps, l'éco-construction anticipe sur la déconstruction et la fin de vie de ce bâtiment. Les procédés et produits de construction se doivent être le moins impactant possible sur son environnement. Le choix s'est ainsi porté sur :*

- Une limitation drastique de l'usage du béton ;
- Une construction sèche : avec des murs à ossature bois massif et des panneaux massif lamellé collé. Les cloisons en fermacell avec isolant en laine minérale ;
- Des matériaux bénéficiant de la marque NF Environnement ou du label

1.5. Un plan de mobilité durable adopté en juin 2022

En réponse aux objectifs visés dans le cadre de son Plan de Transition Ecologique et Solidaire (au moins 10 % des agents engagés dans une évolution de leur mobilité d'ici 2023), et au regard des résultats de son Bilan Carbone, le Département s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre lié à ses véhicules par une rationalisation et un verdissement de son parc automobile. Il ambitionne par ailleurs d'améliorer les conditions de déplacement quotidien des agents entre leur domicile et leur lieu de travail et plus globalement de changer les pratiques individuelles et collectives par l'adoption de nouvelles mobilités.

Pour cela, un premier plan de mobilité durable coconstruit en interne a permis de définir cette année une trentaine d'actions pour accompagner le changement de pratique des agents et élus du Département. Il est bâti selon les 4 axes suivants :

- Eviter les déplacements
- Soutenir les mobilités actives
- Inciter à l'usage des transports en commun et du co-voiturage
- Installer la transition écologique

Depuis fin 2018, outre des actes successifs de renouvellement du parc auto et une rationalisation de sa flotte, le parc s'est progressivement transformé. Il compte à ce jour 24 véhicules électriques ou hybrides rechargeables (2 autres véhicules existants auparavant pour la gestion du jardin de l'état et la galerie du basculement des eaux), 12 vélos à assistance électrique ainsi que 5 scooters. Ils offrent des solutions en faveur d'une mobilité nouvelle dont l'usage se répand de plus en plus chaque jour.

En 2023, la collectivité poursuivra la décarbonation de son parc auto. Elle déploiera également de manière pérenne le télétravail et proposera une plateforme de covoiturage réservée aux agents.

Un Forfait Mobilités Durables adopté

Le décret n°2020-1547 du 9 décembre 2020 relatif au versement du forfait mobilités durables dans la fonction publique territoriale prévoit que les fonctionnaires peuvent bénéficier du remboursement de tout ou partie des frais engagés au titre de leurs déplacements entre leur résidence et leur lieu de travail avec leurs vélos ou vélos à assistance électrique ou en tant que conducteurs ou passagers en co-voiturage.

Il forme une mesure incitative à l'usage des modes considérés comme vertueux dans le contexte de lutte contre le réchauffement climatique. Il doit servir à l'installation d'une transition dans la pratique des agents au titre de leurs déplacements quotidiens, ce qui en fait une mesure très incitative

Depuis fin octobre 2021, son versement est applicable au sein du Département.

Quelques Chiffres 2022

10 voitures, 12 vélos et 5 scooters électriques
14 véhicules hybrides
3435 jours télétravaillés du 1er mars au 9 novembre 2022
(expérimentation sur 200 agents)
7000 litres de carburants économisés grâce au télétravail

2. PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Le Réunion est reconnue depuis 2010 au Patrimoine mondial par l'UNESCO pour ses paysages spectaculaires, mais aussi pour sa biodiversité unique et originale. L'ensemble des Pitons, cirques et remparts (42 % de la surface de l'île) contribuent significativement à la conservation de la biodiversité terrestre des Mascareignes. Cependant, comme dans tout territoire insulaire, la biodiversité réunionnaise est caractérisée par la faible résilience de ses habitats naturels et par la fragilité de ses espèces endémiques. Elle est particulièrement exposée aux modifications des conditions environnementales consécutives à l'action humaine.

Le Département intervient au titre de sa compétence Espaces Naturels Sensibles, et également en tant que propriétaire notamment des forêts départemento-domaniales pour préserver la biodiversité et protéger les milieux, y compris les milieux aquatiques. En effet, il met en œuvre également, à travers son réseau hydraulique structurant, une irrigation de résilience basée sur une gestion durable des ressources en eau et respectueuse de la biodiversité aquatique.

Quels sont les principaux leviers d'actions ?

- Politique de protection et de valorisation des espaces naturels sensibles
- Pilotage et mise en œuvre d'un programme de travaux annuels visant à préserver et à restaurer les milieux forestiers et naturels, principalement pour lutter contre les espèces invasives et assurer la conservation de la biodiversité de l'île et, également pour protéger les sols, les ressources en eau et les paysages
- Soutien du Département aux programmes de défense de la forêt contre le risque incendie
- Participation du Département au déploiement de dispositifs dits de biosécurité, permettant de contenir, voire réduire, la prolifération des espèces invasives
- Pilotage d'une brigade d'intervention rapide, chargée de lutter contre les nouvelles stations d'espèces invasives
- Organisation de manifestations et d'animations tels que les Rendez-Vous NatureS (octobre), et la Fête de la Nature (mai) et la participation à des manifestations emblématiques telles que les journées internationales de la Forêt, de la Biodiversité, des zones humides...
- Animation de la dotation biodiversité à destination des écoliers et collégiens : visite d'ENS, création d'arboretum, installation de ruchers
- Pilotage du Plan un million d'arbres : programme de reboisement de l'île, visant à enrayer la perte de biodiversité, à soutenir le développement du territoire et à anticiper les effets attendus du réchauffement climatique
- Réalisation par le Département d'une étude macro-économique de la filière bois
- Action de Valorisation du potentiel agroécologique et agroforestier des E.N.S
- Mise en place d'une gestion dynamique des ressources en eau visant à préserver le bon état des masses d'eau
- Programme d'actions 2016-2025 spécifiques destinées à améliorer la continuité écologique des cours d'eau (amélioration / mise en place de passes à poissons)
- Présidence du Comité de l'eau et de la Biodiversité
- Développement d'une politique partagée et solidaire de l'eau et de l'assainissement notamment aux côtés de l'Office de l'eau Réunion

Objectifs de Développement Durable Internationaux correspondants



Il est présenté ci-après les actions les plus représentatives menées en 2022

Quelques Chiffres 2022

100 000 plantations dans les espaces publics dans le cadre du plan 1 million d'arbres

3 pépinières départementales créées

12 conventions de partenariat pour le Plan 1 Million d'Arbres

600 ha traités en travaux de lutte contre les espèces exotiques envahissantes

18

2.1. Un plan 1 millions d'arbres pour inverser la tendance à l'érosion de la biodiversité

Pour préserver et valoriser notre biodiversité, le Département a poursuivi cette année le déploiement de son ambitieux projet de reboisement de l'île. Depuis l'année 2021, la phase de préparation au déploiement des plantations a permis :

- La création de 3 pépinières départementales pour une production à terme de 200 000 plants par an
- Le soutien à la filière économique de producteurs de plantes endémiques et indigènes, par l'attribution de marchés de fourniture de plants, dont un marché réservé (le 1^{er} de la Collectivité) attribué à une entreprise d'insertion et d'accompagnement par l'emploi (ESAT/SIAE)
- La création d'un réseau de pépinières associatives et communales pour compléter l'effort de production, s'appuyant sur les forces vives du territoire (communes, associations...)
- La préfiguration d'une Banque de Semences Départementale, chargée d'organiser la récolte et la distribution de semences tracées
- La signature d'un contrat de prestation intégré avec la SPL EDDEN pour l'exploitation des pépinières départementales de St-Pierre et St-Paul

La mise en œuvre de ce plan repose sur la mobilisation du plus grand nombre, de l'ensemble des acteurs, publics, privés, de la biodiversité. Pour encourager les initiatives concourant au P1MA, la Collectivité a voté des dispositifs d'aides à destination des Communes et Établissements Publics d'une part et des Associations d'autre part.

En 2022, de nouveaux partenaires ont manifesté leur souhait de s'associer à la démarche pour la production, la plantation et l'entretien de plus de 260 000 plants sur une durée de trois années notamment :

- Les communes de Petite-Île, des Avirons, du Port, de la Plaine des Palmistes, de Saint-Louis, de l'Entre-Deux, de Saint-Leu et Saint-Denis ;
- l'Université de La Réunion et la SEM SAPHIR ;
- Les associations MAOTEO, La Raffinerie et le CEDTM (Centre d'Etude et de Découverte des Tortues Marines).

En 2021, des conventions de partenariat avaient été signées avec les structures médico-sociales La Fondation Père Favron et L'ALEFPA, l'Association culturelle Guan Di, le Grand Port Maritime De La Réunion, L'UICN et la SREPEN.

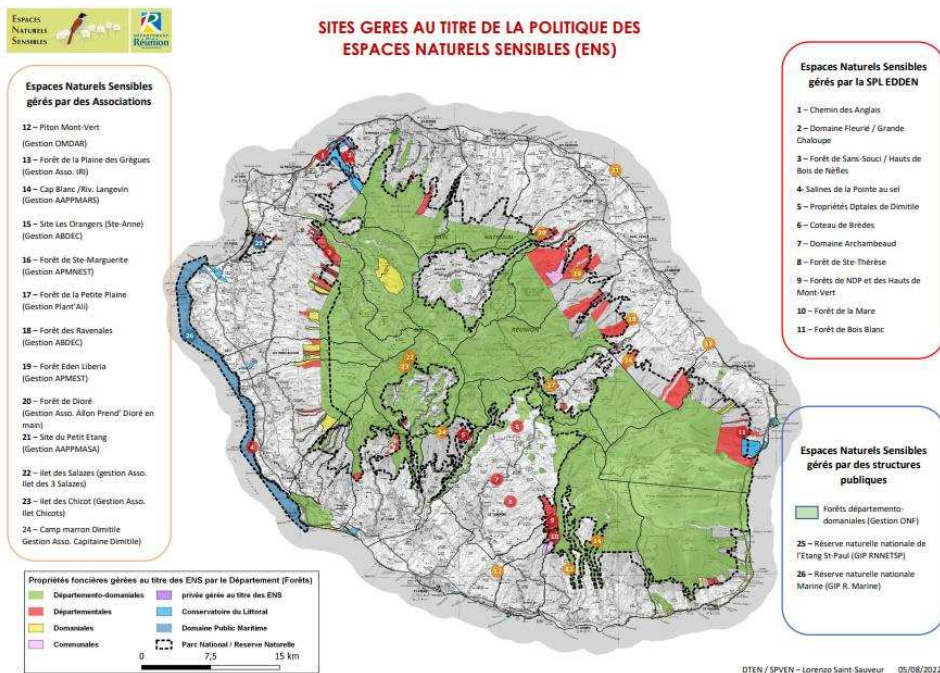
Le plan 1 million d'arbres ®

Le Département a engagé en 2020 un programme ambitieux de reboisement de l'île qui vise en la plantation d'un million d'arbres indigènes et endémiques sur le territoire départemental d'ici à 2027.

Ce programme est conçu comme un projet de territoire qui répond aux 3 enjeux suivants :

- *Ecologique : restauration de la biodiversité et des milieux naturels, reconstitution de puits de carbone pour limiter l'impact de notre empreinte écologique et atténuer les effets du changement climatique*
- *Economique : avec le développement de nouvelles filières autour de la biodiversité, créatrice d'emplois*
- *Social : pour améliorer le cadre de vie des Réunionnais en créant, au cœur des zones urbaines des micro-forêts (opération Bwa de Kartié).*

2.2. 30 années d'engagement du Département pour les espaces naturels sensibles et la biodiversité



Le Département de La Réunion est propriétaire de 95 % des forêts publiques de l'île, environ 100 000 hectares, soit 40% du territoire et de 40 % de la Réserve Naturelle de l'Etang Saint-Paul. Ces sites sont confiés en gestion à des structures associatives et publiques. Le Département consacre chaque année 25 millions d'euros hors politique d'insertion, à la préservation et à la valorisation des ENS et de la biodiversité réunionnaise. Cette politique est financée en partie par la Taxe d'aménagement et par la mobilisation de subventions européennes et de l'État.

En 2022, le Département a fêté ses 30 ans d'engagement pour la préservation et la valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et de la biodiversité réunionnaise. Ces 30 ans ont été jalonnés de projets ambitieux afin de protéger un des 35 hotspots de biodiversité terrestre mondiale. En effet, 80% de la biodiversité mondiale sont situés en Outre-mer et notre île présente des taux d'endémisme records reconnus sur le plan planétaire.

A cette occasion, une identité visuelle 30 ans ENS, une page web timeline des 30 moments forts de la politique des ENS ont été créées : <https://www.departement974.fr/30ansENS/>, ainsi qu'un film en design

motion. Une campagne de communication spécifique sur les milieux naturels, forestier, minéral, marin et zone humide a également été déployée dans la presse écrite, en affichage, à la télé, à la radio, sur le web et les réseaux sociaux. Des affiches, des marque-pages et des cartes postales ont été déclinés pour les scolaires. Une carte interactive en réalité augmentée a été créée pour découvrir quelques sites naturels en photos et en vidéos immersives.

Ces supports sont visibles sur le site internet de la Collectivité : <https://www.departement974.fr/actualite/departement-de-reunion-2022-video-carte-interactive-30-ans-des-ens-de-biodiversite-nature>

Le grand public, les scolaires et les élus ont pu découvrir ces 30 ans d'engagement pour les ENS lors du Salon de l'Ecologie au mois de septembre, pendant les Rendez-Vous NatureS au mois d'octobre, au Salon Ambition Planète et au Festival Ti pa ti pa au mois de novembre.



**VIVEZ UNE EXPERIENCE UNIQUE
EN REALITE AUGMENTÉE !**

ÉTAPES À SUIVRE
POUR LA CARTE :

- 1 Scanner le QR Code
- 2 Viser la carte
- 3 Pointer les hotspots



Depuis 30 ans, le Département de La Réunion se mobilise à vos côtés pour conserver et valoriser notre Patrimoine naturel et notre biodiversité uniques au Monde.

Pour tous ces engagements, la nature vous remercie.

Découvrez nos actions sur cette carte interactive en scannant le QR Code ou en vous rendant sur le site : xr.plus/uwv

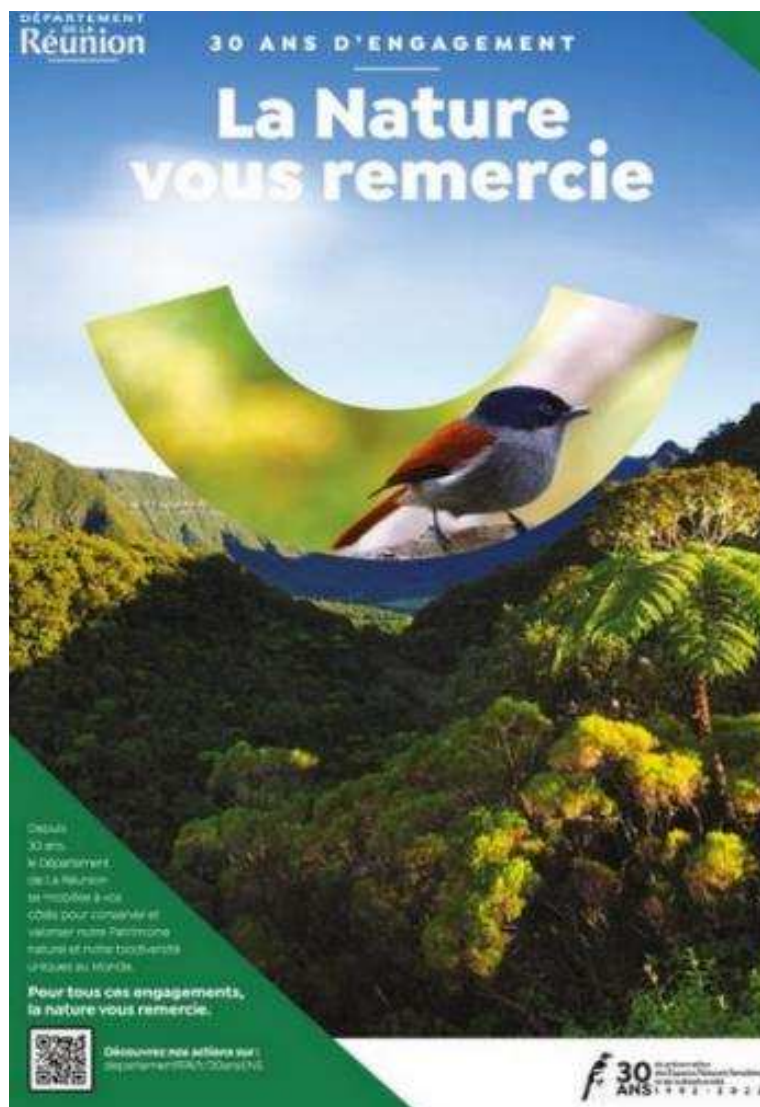
Plus d'infos sur departement974.fr/30ansENS



Espace Naturel Sensible

Un espace naturel sensible est un milieu naturel remarquable menacé ou vulnérable présentant un intérêt réel qu'il soit paysager, floristique ou faunistique. Compétent au titre de la loi pour mener une politique de protection et de valorisation de ces espaces naturels, le Département met en œuvre depuis 1992 une politique de préservation et de la valorisation de ces milieux. Il a donc célébré cette année ses 30 ans d'engagement pour le territoire. Les investissements déployés depuis 1992 par notre Collectivité, aux côtés de ses partenaires et gestionnaires des Espaces Naturels Sensibles, et de l'Europe, permettent l'ouverture de ces sites naturels au public. Les actions ainsi menées par le Département sur les ENS visent :

- La protection de l'environnement par une protection active des milieux naturels et de la biodiversité (lutte contre les espèces invasives, protection de la forêt contre les incendies, animation et sensibilisation des populations) ;
- L'insertion et le développement d'activités économiques (loisirs et sports de pleine nature, écotourisme, agriculture, sylviculture, nouvelle filière bois de goyavier, ...) dans des conditions compatibles avec la préservation des milieux
- Le bien-être de la population (accueil de tous les publics dans un cadre de vie préservé, espace de respiration).



Les Points fort de la politique des ENS

- 100 000 ha de milieux naturels protégés et gérés : forêts, prairies, zones humides, ravines, récifs coralliens.
- Le Département : premier propriétaire forestier de l'île avec 95% des forêts, soit près de 40 % du territoire de l'île et de 40 % de la Réserve Naturelle de l'Etang Saint-Paul.
- L'investissement de plusieurs partenaires et gestionnaires des Espaces Naturels Sensibles
- Un réseau de partenaires et gestionnaires : associatifs ou institutionnels
- Des hommes et femmes de terrain qui, quotidiennement, travaillent à faire de notre patrimoine si riche et unique, la fierté et l'identité de notre territoire.
- Un maillon déterminant pour la création du Parc national de La Réunion et de la Réserve Naturelle Nationale Marine il y a 15 ans
- "Les Pitons, Cirques et Remparts" classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO il y a 10 ans,
- 2 réserves naturelles nationales créées
- Près de 1000 km de sentiers inscrits au PDIPR
- 360 aires de pique-nique aménagés
- Des sites touristiques les plus visités de La Réunion le Volcan et le Maïdo
- Des futurs aménagements sur le site du Maïdo
- 30% des habitats naturels originels préservés, préservation des espèces protégées menacées d'extinction
- Des actions foncières offensives qui ont permis la création de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang Saint-Paul
- Des actions de sensibilisation pour les scolaires et le grand public avec une dotation biodiversité et des rendez-vous NatureS
- "Le plan 1 Million d'Arbres pour La Réunion" pour reconquérir la biodiversité
- Le GR R1 tour du Piton des Neiges à La Réunion élu itinéraire de Grande Randonnée préféré des Français 2019
- Des gîtes
- Des itinéraires en milieu naturels pour les Personnes porteuses de handicap : Personne à Mobilité Réduite, personnes malvoyantes ...
- ...

2.3. L'accès à la ressource en eau et la protection des milieux aquatiques

Les aménagements permettant l'accès à la ressource en eau et le partage de l'eau entre les usagers sont de véritables outils vers une irrigation « de résilience » de notre territoire face aux effets du changement climatique. Ils permettront de développer les productions agricoles et d'en assurer leur maintien lors des périodes de tension. L'interconnexion des ressources en eau permet déjà à ce jour d'adapter aux mieux les prélèvements en fonction de l'état quantitatif et qualitatif des ressources en eau.

En parallèle et afin de répondre aux enjeux de préservation de nos ressources en eau, qui constitue une nécessité immédiate et une obligation envers les générations futures, le Département accompagne la mise en œuvre, aux côtés de l'Office de l'eau Réunion, de programmes de travaux et d'équipement visant à limiter la consommation d'eau potable (résorption des fuites, réutilisation de l'eau de pluie) et renforce ses partenariats avec les intercommunalités pour une meilleure interconnexion avec les réseaux départementaux d'eau brute. Il travaille notamment sur :



- ✓ ➤ Mise en œuvre du programme d'amélioration des prises d'eau départementales, pour favoriser la continuité écologique des rivières, en liaison avec les objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) pour la période 2022-2027
- ✓ ➤ Poursuite du nouveau programme d'aide de l'Office de l'Eau Réunion (46 Millions d'euros) pour la période 2022-2027, et de l'accompagnement complémentaire du Département pour l'amélioration des rendements des réseaux et la récupération d'eau de pluie
- ✓ ➤ Mise en place d'un projet départemental de récupération des eaux pluviales, à valeur de démonstrateur (projet pilote)



2.4. Participation du Département à l'évènement « les jours de la nuit » pour dire stop à la pollution lumineuse



Le pétrel de barrau et pétrel noir de Bourbon

Le pétrel de Barau et le pétrel noir de Bourbon sont des oiseaux marins endémiques de l'île de La Réunion. Lorsque les jeunes pétrels prennent leur envol depuis les sommets de l'île, le reflet de la lune sur l'océan leur indique naturellement la direction à suivre. La lumière des villes crée le même effet et provoque l'échouage de nombreux pétrels. Une fois au sol, ils ne peuvent plus redécoller et sont la proie des rats, des chats et des chiens errants. En 2016, ce sont plus de 460 pétrels de Barau qui ont été sauvés grâce aux « Nuits sans Lumière ».

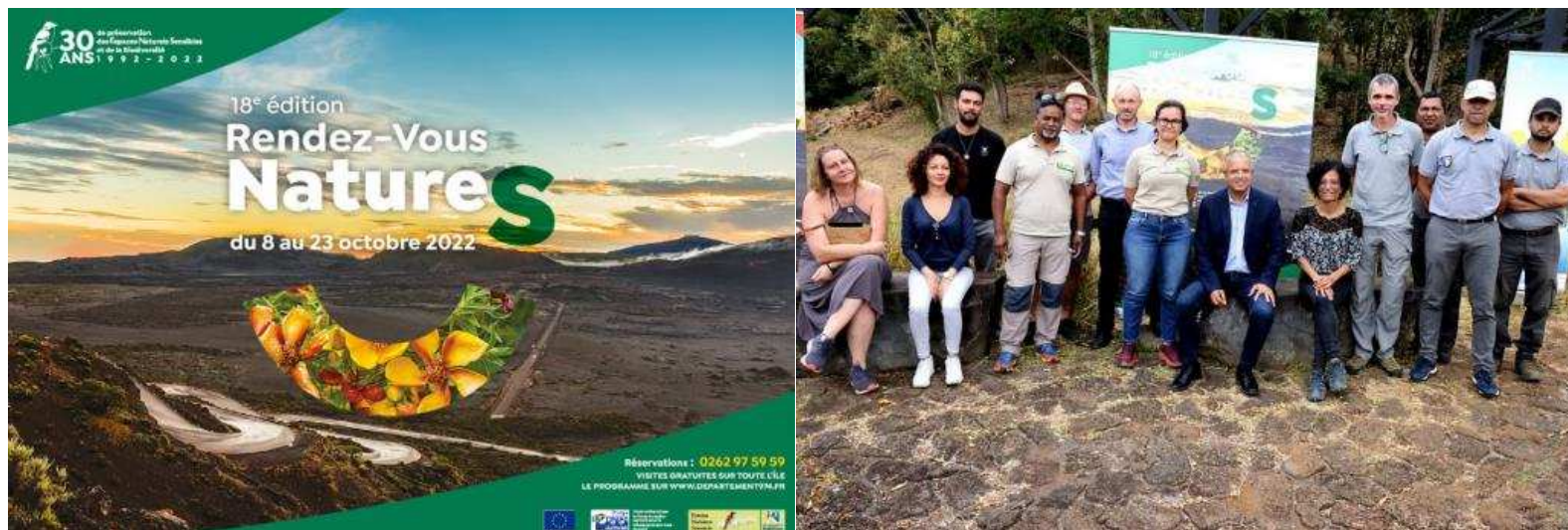
Fidèle au rendez-vous, le Département de La Réunion prend part comme chaque année, à l'opération des « Jours de la Nuit », du 8 avril au 4 mai 2022. Cette action consiste à éteindre les éclairages des lieux et bâtiments publics, tous les soirs à partir de 19h.

Ce sera notamment le cas des sites emblématiques de la Collectivité tels que le Palais de la Source, la Villa du Département, le site de la Victoire, le Jardin de l'État, Mascarin Jardin Botanique de La Réunion, les Archives Départementales, les musées de Villèle et Léon Dierx, l'Artothèque ainsi que le Muséum d'Histoire Naturelle.

Cette opération a pour objectif de sensibiliser les Réunionnais sur les dangers des excès de lumière artificielle, non seulement pour les Pétrels qui peuvent être désorientés lors de leur migration, mais aussi pour l'ensemble de la biodiversité locale. Une pollution lumineuse qui conduit aussi "à la dérégulation des cycles naturels chez l'humain, des troubles du sommeil et de concentration".

Éteindre les lumières c'est faire des économies d'énergie et réduire ainsi sa facture d'électricité et ses émissions de CO2.

2.5. Les Rendez-vous NatureS : Un événement 100% Département pour rendre la nature accessible à tous



À l'occasion des Rendez-Vous NatureS qui ont eu lieu du 8 au 23 octobre 2022, le Département de La Réunion et ses partenaires ont célébré l'anniversaire des 30 ans des Espaces Naturels Sensibles de l'île.

C'est en immersion dans une nature encore bien préservée, que le public s'est émerveillé de la richesse de la faune et flore endémiques et indigènes de La Réunion, de la beauté des paysages remarquables, de la diversité des milieux naturels, qu'il s'agisse de forêts, de zones humides, de coulées volcaniques ou de récifs coralliens. Près de 200 visites guidées et animations pédagogiques gratuites ont permis aux plus de 2 000 visiteurs de voyager au cœur d'un patrimoine naturel remarquable et des paysages spectaculaires. 77 % de nouveaux visiteurs ont pu être sensibilisés à la préservation de la biodiversité réunionnaise.

Ces 30 ans d'engagement pour protéger et valoriser nos Espaces Naturels Sensibles n'ont été possibles que grâce à l'implication et l'investissement de nos nombreux partenaires, associatifs ou institutionnels, mais surtout grâce aux hommes et femmes de terrain qui, quotidiennement, travaillent à faire du patrimoine réunionnais si riche et unique, la fierté et l'identité de notre territoire.

2.6. Fête de la Nature

Partenaire de la manifestation nationale, le Département de La Réunion a organisé la 16ème édition de la Fête de la Nature du 18 au 22 mai 2022. Cet évènement a été l'occasion pour le Département de célébrer ses 30 ans de politique de préservation et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

La Collectivité, aux côtés de ses partenaires et de plus d'une vingtaine de gestionnaires d'ENS, a ainsi invité les Réunionnais(e)s à partir à la découverte des plus beaux sites naturels et des paysages remarquables de La Réunion et sensibiliser aux enjeux majeurs de protection de la biodiversité.

Pendant 5 jours, ont été organisées au cœur des plus beaux sites naturels et paysages remarquables de La Réunion plus de 130 visites guidées et animations pédagogiques gratuites pour célébrer la nature à travers tous les thèmes liés au vivant : forêts de bois de couleurs, milieux humides, îlets pittoresques, végétation semi-sèche, sous-bois secrets, espèces endémiques uniques au monde, bourdonnements des abeilles, cristallisation du sel, forêt submangrove, éco-ateliers, libellules et demoiselles, récifs et lagon, observation de la faune et de la flore... Plus de 2 000 visiteurs ont sillonné les milieux naturels de l'île dont 80 % de nouveaux visiteurs.



3. COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET GENERATIONS

Un développement humainement et socialement durable peut être défini comme la recherche d'un développement qui garantisse aux générations présentes et futures le maintien ou l'amélioration des capacités de bien-être pour tous, à travers la recherche de l'équité entre les générations. Cette finalité est ainsi complémentaire avec celle visant l'épanouissement humain.

Le Département, en tant que chef de file de l'action sociale, assure des compétences obligatoires en matière de Solidarités. Directement concerné par le pilier insertion sociale et professionnelle, il met en œuvre des politiques publiques d'actions sociales et médico-sociales qui répondent aux objectifs de développement durable.

Quels sont les principaux leviers d'actions ?

- Plan Départemental de Relance Economique et Sociale (PDRES) 2021-2025 qui propose notamment un chèque d'accompagnement alimentaire (CAPAH) et un Pass Bien-être pour lutter contre l'isolement
- Pacte de Solidarité et d'Urgence Sociale (PSUS)
- Expérimentation du R+ pour permettre l'insertion par l'activité notamment pour les jeunes
- Déploiement des Mesures d'Accompagnement Sociales Personnalisées (MASP)
- Schéma Directeur d'Organisation Sociale et Médico-sociale (SDOSM) 2020-2024 pour une responsabilisation des familles accompagnées en mettant l'accent sur la prévention et sur la santé
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la Pauvreté
- Mise œuvre d'un nouveau référentiel de polyvalence afin d'harmoniser les pratiques professionnelles sur l'ensemble du territoire dans un souci d'équité de traitement envers les usagers
- Etablissement d'un plan de résorption des établissements illégaux d'accueil des séniors
- Mise en œuvre du dispositif Pacte de Solidarité Territoriale 2eme génération
- Co-pilotage avec l'Etat du Plan Départemental d'action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)
- Dispositifs d'aides pour l'amélioration de l'habitat
- Programme départemental d'insertion (PDI) 2022-2024
- Mise en œuvre du Fond de Solidarité pour le Logement (FSL)
- Dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété de logements sociaux
- Plan Départemental de soutien aux acteurs locaux de l'aide alimentaire

Quelques Chiffres 2022

14 153 bénéficiaires du Pass Bien être
 11 000 prescriptions de CAPAH pour 35 000 bénéficiaires
 3 208 CER R+ signés (oct 2022)
 85 M€ en investissement mobilisés au titre du PST (1ere et 2eme génération) sur la période 2021-2023

Objectifs de Développement Durable Internationaux correspondants



Il est présenté ci-après les actions les plus représentatives menées en 2022

3.1. Lancement de la Caravane d'accès aux droits



Dans le cadre du plan de mandature 2021-2028, la Collectivité départementale a souhaité renforcer son engagement au plus près des territoires. Aussi, les Conseillers départementaux ont érigé en priorité la mise en œuvre d'actions d'information et d'accompagnement de proximité dans une logique d'« aller vers ». Il s'agit, outre les services déconcentrés installés sur les territoires, d'aller à la rencontre des populations les plus éloignées, mais aussi celles vivant dans des situations de précarité ou de détresse ne leur permettant pas de se rendre dans nos locaux. Grâce à la caravane d'accès aux droits, le Département ambitionne de tisser une relation nouvelle avec les Réunionnais, une relation de confiance, de proximité et d'efficacité afin que chacun puisse trouver les réponses et les outils nécessaires à son épanouissement, à son développement et à son bien-être. « Aller vers » est une réponse concrète et directe à l'urgence sociale consécutive à la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons. Cela reflète surtout une réponse aux attentes des Réunionnais, celle d'un service départemental de proximité renforcée, offrant une écoute et des réponses à chaque

situation, dans une démarche transversale et partenariale qui vise à consolider la solidarité et notre bien-vivre ensemble.

La caravane permet :

- ✓ De renseigner et faciliter l'accès aux droits.
- ✓ D'orienter vers d'autres services d'action sociale ou services publics.
- ✓ D'aider à la complétude de dossiers (dossier de surendettement, demande d'aide à l'amélioration de l'habitat, déclaration trimestrielle de la CAF, ...).
- ✓ De proposer des actions de sensibilisation en direction des parents (maternage, conseils sanitaires, alimentaires...).
- ✓ D'informer sur la prévention liée à la santé, à la parentalité et notamment aux Violences Intra Familiales.

3.2. Le Département agit pour le bien vieillir

L'adaptation de la société au vieillissement démographique est au cœur des préoccupations de la collectivité départementale. Chaque année, plus de 180M€ sont consacrés par le Conseil départemental en faveur du 3ème âge. Pour améliorer le quotidien des seniors, ces derniers bénéficient de divers dispositifs dont : l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ; l'Aide-ménagère légale ou facultative ; l'Accueil de jour dans les établissements sociaux et médico-sociaux ; le chèque santé ou encore l'amélioration de l'habitat.

Pour favoriser le lien social, le Département planifie l'accueil familial (700 accueillants familiaux prennent en charge 1 500 personnes âgées et/ou personnes porteuses de handicap) et crée les MAF (Maisons d'Accueillants Familiaux) dont 4 sont déjà ouvertes (18 créations prévues).

En effet, l'hébergement de la population âgée représente aujourd'hui un sujet d'importance pour la société réunionnaise eu égard le doublement du nombre de personnes âgées à l'horizon 2030. Il s'avère nécessaire de construire des modes d'habitat innovant, permettant de s'adapter au mieux aux habitudes de vie de nos seniors. Les MAF en sont un exemple. Elles permettent aux porteurs de projets de bénéficier de deux types d'aides :

- ✓ une subvention d'investissement de 150 000 € au démarrage de l'activité accordée une fois non renouvelable ;
- ✓ et une subvention de fonctionnement annuelle destinée à couvrir les charges courantes de structure visant à tendre vers un équilibre budgétaire sur cinq années d'exercice

Le Département accompagne également les clubs du 3ème âge et les associations ou encore l'organisation de manifestations conviviales. Quelques 1800 Aidants familiaux sont soutenus à travers le dispositif « Répit/Repos » pour leur permettre de souffler (bourses d'heures, week-ends de répit, café des aidants, matinées de formation). Une nouvelle bourse d'heures « nuits, week-ends et jours fériés » de 80 heures/an a par ailleurs été mise en place pour les aidants des personnes âgées les plus dépendantes.

Le Salon des seniors

Après deux années d'absence due à la crise sanitaire, le Salon des Seniors a de nouveau été organisé et ce, dans les 4 microrégions de l'île. Il a été une formidable occasion, pour tous les Réunionnais, de se réunir autour de la thématique du "bien vieillir" ».

Durant chaque journée, les visiteurs ont pu s'informer auprès de plus de 100 experts autour des questions en lien avec la santé, le bien-être, la retraite, les aides et droits, le logement, les nouvelles technologies, les voyages, les loisirs, les associations et, plus encore.

3.3. Généralisation du dispositif Allocation de retour par l'activité des BRSA (R+) en faveur des publics les plus fragiles



Quelques Chiffres 2022

3208 CER R+ signé (Oct 2022)

Le dispositif expérimental « Allocation d'Insertion et de Retour à l'Emploi – R+ », avait été initié en 2020 par le Département en partenariat avec la CAF, Pôle Emploi et l'ensemble des partenaires des politiques départementales d'insertion. Ce dispositif vise à lever l'un des freins essentiels au retour à l'activité pour les bénéficiaires du RSA à savoir la baisse conséquente voir la perte totale et rapide des allocations (RSA et AL) faisant suite à la reprise d'activité. L'objectif visé est de faire entrer 5 000 bénéficiaires dans le dispositif.

En 2022, une généralisation du dispositif a été mise en place pour une durée de 3 ans avec la définition de nouveaux objectifs en terme d'entrées dans le dispositif. Au 10 octobre de cette année, 3208 Contrats d'Engagement Réciproque R+ ont été signés. Les perspectives pour la fin de l'année sont les suivantes :

- ✓ 2 036 parcours emploi salarié
- ✓ 3 215 parcours de formation
- ✓ 61 parcours de mobilité
- ✓ 885 parcours de création d'activité.

Au total, il s'agit de 26 992 paiements réalisés pour un montant de 7 580 667 €. L'évaluation du dispositif a mis en lumière des meilleurs résultats des parcours R+ dans les entreprises. C'est donc avec les entreprises que le déploiement du R+ doit être amplifié. C'est l'enjeu du nouveau dispositif mis en place par le Département qui réunit le R+ et le Contrat Initiative Emploi (CIE) en associant leurs avantages respectifs, de manière à ce que tous - les Employeurs, les Employés, la Collectivité - soient gagnants.

Le lancement du R+CIE sera marqué par la signature des premiers contrats d'engagement réciproque qui illustrent et formalisent le partenariat opérationnel qui vont être déployés sur le territoire.

3.4. Un plan Départemental pour soutenir l'aide alimentaire du Territoire

Le Département de La Réunion est le territoire avec le plus grand nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (38%). L'INSEE nous indique également, dans son étude sur la pauvreté à La Réunion, cofinancée par le Conseil Départemental, que 120 000 Réunionnais vivent dans une situation de très grande pauvreté, cumulant pauvreté monétaire et de privation. En 2021, 140 000 personnes ont bénéficié d'une aide alimentaire (tous dispositifs confondus). Les besoins sont en constante augmentation depuis 2019, malgré la mise en place d'une pluralité de réponses (colis alimentaire, jardins familiaux partagés, épiceries sociales).

La crise COVID et le contexte mondial actuel mettent encore plus en exergue la précarité des familles Réunionnaises, confrontées à une très forte diminution de leur pouvoir d'achat et à la nécessité d'être accompagnées pour développer des compétences nouvelles en matière de gestion alimentaire. Ce d'autant plus, que les prix sont en constante augmentation et qu'ils sont en moyenne 28% plus élevés qu'en France hexagonale.

Depuis 2020, en collaboration avec les services de l'Etat, des dispositifs complémentaires ont été mis en place dans le cadre de la stratégie pauvreté :

- La mise en œuvre des Chèques d'Accompagnement Personnalisés Alimentation et Hygiène,
- Le soutien exceptionnel aux opérateurs durant le confinement, pour leur permettre de poursuivre leurs activités et notamment la distribution de denrées alimentaires et de paniers fraîcheurs sur l'intégralité du territoire.

Par ailleurs, fort de ces constats et de l'évolution de l'aide alimentaire sur le territoire Réunionnais, le Conseil Départemental a voté en septembre 2021, dans le cadre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte Contre la Pauvreté, un Plan de soutien aux acteurs locaux de l'aide alimentaire.

Pour 2022 a été une année de mise en œuvre d'une première étape de ce Plan et a permis de renforcer le soutien aux associations œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire à hauteur de 410 000 euros ; compte tenu des constats sur l'évolution des besoins et l'inflation des prix.

Chèque d'Accompagnement Personnalisé Alimentaire et Hygiène (CAPAH)

Pour répondre à la crise sanitaire et sociale liée à la Covid-19, le Département a mis en place en 2020 un Chèque d'Accompagnement Personnalisé Alimentaire et Hygiène (CAPAH).

Il permet aux familles vivant dans la précarité et / ou en risque de tomber dans celle-ci, d'effectuer prioritairement des achats de produits frais, souvent absents des colis alimentaires habituels. Ce dispositif a été maintenu en 2021 et 2022. Il le sera également en 2023. Ainsi 100 000 CAPAH (soit 1 M€) ont pu être distribués.

3.5. Poursuite du Pass Bien-être et dématérialisation du dispositif

Dans le cadre de son Plan de relance Economique et Sociale voté le 15 juillet 2020, le Département a mis en place le Pass Bien-être, une mesure permettant aux bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) socle et aux personnes de plus de 60 ans à petite retraite d'accéder à des activités de sports/loisirs, de culture ou de bien-être dispensées par des professionnels ayant conventionné avec la Collectivité.

Ce dispositif réalisé sur mesure tant en soutien aux bénéficiaires qu'aux opérateurs locaux du bien-être incarne le mieux l'appui de la collectivité à la résilience sanitaire et sociale ainsi que l'engagement de la collectivité pour l'épanouissement de tous, malgré le choc de la crise économique

Ainsi, en 2021, plus de 45.000 bénéficiaires du RSA et / ou de personnes âgées ont pu bénéficier de ces prestations et plus de 600 prestataires ont vu leur activité soutenue par ce dispositif pour un montant total de plus de 5 millions d'euros.

Le dispositif Pass Bien Être a été reconduit pour l'année 2022. Celui-ci, intrinsèquement lié à la crise sanitaire, économique et sociale, verra sa durée corrélée avec l'état d'urgence sanitaire. A noter, qu'une plateforme dématérialisée a été mise en place pour faciliter l'accès à ce dispositif.

Avec un budget de 4 000 000 euros, c'est jusqu'à 26 666 foyers qui peuvent bénéficier de ce soutien en 2022.



Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges sont des conditions essentielles au développement durable. La création du Pass Bien-être y contribue pleinement

Quelques Chiffres 2022

15 153 Pass de 150 euros distribués

14 153 bénéficiaires

524 prestataires conventionnés.

3.6. Pacte de Solidarité Territorial : 20% du volet investissement dédié à la Transition Ecologique et Solidaire

La solidarité est le cœur de métier du Département de la Réunion et l'ODD n°17 encourage le partenariat et la coopération pour atteindre l'ensemble des objectifs du Développement Durable.

Afin d'amplifier son action de proximité envers les territoires et travailler en étroite collaboration avec les communes et CCAS, le Département a initié en 2018 un dispositif d'accompagnement : le Pacte de Solidarité Territorial 1ère Génération (PST 1 2018-2020). En 2021, le Département a décidé de reconduire ce projet sur la période 2021-2023 pour un montant de 100 M€ (PST2).

Cette enveloppe est répartie de la manière suivante du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023 :

- Un volet investissement « socle commun » : 75M€ sur la période de trois ans, soit 25M€ par an,
- Un volet investissement « projets structurants » : 10M€ sur la période de trois ans, qui permettra de financer les projets d'ampleur portés par les territoires.
- Un volet fonctionnement « social » : 15M€ sur la période de trois ans.

Le dispositif s'entend comme un contrat tripartite passé entre le Département, une commune et un CCAS (d'un même territoire communal). Ce contrat définit des budgets de subvention en investissement et en fonctionnement, répartis sur 3 années et entre les collectivités.

Chaque budget est consommé sous forme d'actions définies par les collectivités sur un portail spécialement conçu à cet effet en 2022 pour simplifier les démarches. A noter que 20 % de l'enveloppe « Investissement – socle commun » doit être réservée à la transition écologique et solidaire

En 2022, sur les 37 M€ de budget alloué aux communes (sur un total de 68 M€ de projets), 17 M€ ont été consacrés à des mesures de transitions écologiques : actions de végétalisation, de réduction des consommations d'énergie, d'achat de voitures et de vélos électriques, récupération des eaux de pluie, création de recyclerie informatique, rucher communal, acquisition de serres agricoles communales, relamping, achat de brasseurs d'air, voies cyclables, travaux de rénovation thermique, installation d'ombrières photovoltaïques sont autant de projet portés par les communes dans le cadre de ce PST2.

Afin d'accélérer la transition écologique de notre territoire, 20 % de l'enveloppe « Investissement – socle commun » doit être réservée à des travaux/achats contribuant à la décarbonation et au verdissement de notre territoire.

3.7. Logement : une préoccupation essentielle pour vivre dans la dignité

Le Département a adopté en 2020, un Plan de Relance Economique et Sociale (PDRES) comprenant 2 volets :

- à court terme (relance) : 4 Actions dont le soutien aux petites entreprises du BTP ciblées notamment sur l'amélioration de l'habitat
- à moyen terme (soutien) : 5 actions dont l'amélioration des conditions de logement des ménages réunionnais tournées en priorité vers l'amélioration de l'habitat, la réhabilitation des logements sociaux et le foncier aménagé pour soutenir les opérations d'accession à la propriété en faveur des ménages modestes.

Suite à la crise sanitaire et au nombre de logements indignes toujours trop importants, la Collectivité prévoit de doubler ce chiffre et passer à 4 000 logements réhabilités par an, jusqu'en 2025, soit un total de 20 000 sur 5 ans. Ce doublement profitera non seulement aux familles modestes, mais aussi aux petites et moyennes entreprises réunionnaises qui travailleront sur ces chantiers.

En 2022, 2400 ménages ont bénéficié d'une subvention départementale pour l'amélioration de leur logement et 238 ménages ont pu bénéficier d'opérations de réhabilitation de logements sociaux (600 000 € financés par le Département en moyenne par opération de réhabilitation de logements sociaux hors QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville)

Plan Logement d'Abord

Engagé aux côtés de l'Etat dans la lutte contre le sans-abrisme, le Département de La Réunion est retenu comme Territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord lancé par le ministère du logement, seule Collectivité d'Outre-mer sur les 23 sélectionnées.

La grande qualité du projet de territoire, présenté par les services de la Collectivité départementale et ceux de la DJSCS, est ainsi reconnue par le comité de sélection.

Le plan vise à déployer de façon accélérée le Logement d'abord afin d'orienter rapidement les personnes sans domicile, de l'hébergement vers un logement durable, grâce à un accompagnement adapté, modulable et pluridisciplinaire.

Le Logement d'abord, en insistant sur la priorité donnée au logement comme condition première à l'insertion, choisit de mettre en valeur les compétences des personnes.

3.8. Madagascar et l'Union des Comores, pays prioritaires de l'action du Département en matière de coopération régionale

L'engagement du Département en matière de coopération régionale s'inscrit dans le cadre de l'action extérieure des collectivités locales, fortement soutenue par l'État et l'Union européenne. L'ouverture sur l'extérieur constitue, pour La Réunion, un objectif majeur compte tenu des enjeux de développement durable, de solidarité internationale et de renforcement des échanges humains dans une aire géographique en pleine mutation.

La démarche privilégiée par la collectivité est de valoriser l'expertise technique de La Réunion tout en favorisant des perspectives de mobilité et d'insertion professionnelle pour nos jeunes. Les domaines d'intervention en matière de politique publique sont les suivants : l'accès aux soins, la lutte contre la malnutrition, la sécurité alimentaire (qui implique la gestion de l'eau et le développement de l'agriculture), l'insertion et la mobilité des jeunes, la cohésion sociale avec comme levier de médiation la culture et le sport.

En particulier le Sud Malgache, qui connaît une situation de sécheresse et d'insécurité alimentaire liée, notamment, au réchauffement climatique est une région prioritaire de l'action du Département.

La malnutrition chronique est un problème majeur de santé publique et de développement à Madagascar. C'est le 5ème pays le plus affecté au monde et la situation des enfants y est particulièrement précaire. Par ailleurs, la baisse des revenus générée par les effets de la crise sanitaire a rendu l'accès aux produits alimentaires de base de plus en plus difficile. **Dans l'axe coopération régionale du Plan de mandature 2021-2028, la collectivité a décidé d'apporter son soutien aux projets de développement dans les pays de la zone océan Indien, en particulier à Madagascar et aux Comores, en accordant une priorité aux actions d'amélioration d'accès à l'eau et de sécurisation des productions agricoles.**

Le Département a ainsi apporté son soutien en 2022 à des associations en vue d'apporter une réponse concrète et durable aux problématiques de l'accès à l'eau, d'insécurité alimentaire et de développement local (association Trans Mad Développement, Soakilonga, les Filles de la Charité, Eau de Coco, Majhandi) ainsi que pour permettre des missions médicales et chirurgicales (Médecins de l'Océan Indien, La Chaîne de l'Espoir).

En matière d'eau et d'assainissement, Trans'Mad Développement (TMD) intervient depuis 1997 à Madagascar. Depuis 2005, l'association concentre ses actions sur l'accès à l'eau potable dans la région Sud-Ouest, particulièrement pauvre et affectée par le réchauffement climatique. Elle travaille de façon étroite avec l'État malgache (accord de siège).

A noter également que suite au passage du cyclone Batsirai, des aides d'urgence ont été versées (Amis du Père Pedro, PIROI, cœur de forêt)

L'eau est un secteur prioritaire des actions de coopération du Département qui s'est déjà engagé dans ce domaine à Maurice et en Grande Comore avec l'AFD (Agence Française de Développement).

Enfin, Un projet de mobilité de jeunes apprentis dans le domaine de la restauration a été accompagné par le Département en 2022 aux Seychelles en partenariat avec la chambre des métiers.

4. AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE ET EPANOUISSEMENT DE TOUS LES REUNIONNAIS

La poursuite du développement durable devient désormais une priorité au regard des dommages causés par l'homme à la planète. On ne saurait oublier que le développement durable doit permettre la satisfaction des besoins et des aspirations des hommes, sans compromettre les capacités des générations futures à subvenir à leurs besoins.

Au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, l'épanouissement suppose de donner à tous les êtres humains les conditions de logement satisfaisantes, un accès à la culture et aux pratiques sportives ainsi qu'un accès à une éducation de qualité et à la formation pour tous. C'est ce en quoi le Département œuvre au quotidien.

Quels sont les principaux leviers d'actions ?

- Schéma Général de la Restauration Scolaire dont les enjeux sont notamment :
 - Se doter des moyens de pilotage avec l'acquisition d'un SI (Système d'information) et un redimensionnement de la cellule Restauration Scolaire
 - Offrir une prestation de qualité avec un ancrage territorial en adaptant le PAT (Plan Alimentaire Territorial) aux possibilités du CODARUN (Commande de Denrées Alimentaires à La Réunion)
 - Lutter contre le gaspillage alimentaire en mettant en œuvre en partenariat avec l'ADEME pour équiper tous les satellites de tables de tri avec pesées (sur 4 ans) avec sensibilisation
- Schéma directeur du Numérique Educatif dont les enjeux sont notamment
 - Être en conformité avec la législation de juillet 2013, qui a identifié le Département comme étant responsable de l'ensemble des investissements, de la maintenance et de l'entretien (y compris les softwares et les équipements actifs) relatifs au numérique.
 - Optimiser l'environnement numérique permettant des nouveaux usages du numérique éducatif, contractualisation avec un prestataire pour un centre de service et pour disposer des marchés pour les différents équipements.
- Organisation de Challenges dans les collèges autour du gaspillage alimentaire, des consommations d'énergie, l'embellissement des collèges
- Participation des musées et établissements culturels aux journées européennes du patrimoine en septembre 2022
- Participation à la nuit des musées
- Mise en place de mesures favorisant l'accès à tous au sport dont un plan 5000 licenciés mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté
- Mise en œuvre de résidence d'artistes en soutien aux acteurs culturels
- Remise à niveau des équipements culturels notamment le Musée de Villèle, le lazaret de la Grande Chaloupe, l'îlet à Guillaume, Route des Musées et des Jardins de la Réunion

Objectifs de Développement Durable Internationaux correspondants



est présenté ci-après les actions les plus représentatives menées en 2021r

Quelques Chiffres 2022

78 collèges publics et 35 335 demi-pensionnaires
 518 clubs sportifs accompagnés dont 34 structures handisport et sport adapté
 Plus de 200 000 visiteurs dans les équipements culturels
 5000 collégiens participant au Challenge économies énergie

4.1. Organisation d'un challenge sportif Départemental des Collèges



Le Département a organisé une manifestation d'envergure dédiée aux collégiens et au cours de laquelle tous les collèges du Département ont été invités à se confronter à travers des épreuves sportives et ludiques.

Alors que la sédentarité progresse d'année en année, et s'est accentuée avec la crise sanitaire, le renforcement de la pratique sportive pour tous, chez les enfants et les jeunes en particulier, est un enjeu de santé publique que la collectivité a inscrit dans les priorités de la mandature 2022-2028. Le Département en partenariat avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) a organisé cette année, après deux années d'absence, la 3e édition du « Challenge Sportif Départemental des Collèges » sur le site du complexe sportif de Champ-Fleuri. 45 collèges soit près de 1 000 collégiens ont participé. Les collégiens ont pu se rencontrer et se confronter dans différentes épreuves dont le fil conducteur était les valeurs et bienfaits du sport, la citoyenneté, et l'olympisme. Des ateliers de sensibilisation ont également été proposés aux jeunes.

Pour la rentrée 2022-2023, il sera proposé aux collèges publics, sur la base du volontariat, un concours dédié aux valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme qui verra le collège lauréat se rendre à Paris en juillet 2024 pour assister à une partie des épreuves sportives.

4.2. L'accompagnement du secteur culturel et artistique et l'accès pour tous à la culture favorisés dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté

En 2021, la politique culturelle mise en œuvre par le Département en faveur du monde artistique et culturel a permis l'accompagnement sous forme d'aides directes de plus de 150 bénéficiaires pour un montant total avoisinant les 670 000 € (salles de diffusion, théâtres appartenant au Département et acquisition d'ouvrages exclus).

L'intervention départementale a ainsi permis :

- la réalisation de projets s'inscrivant dans le plan national de lutte contre la pauvreté culturelle : 15 bénéficiaires à hauteur de 86 000 € ;
- l'accompagnement de projets d'envergure départementale et/ou indianaocéanique, nationale voire internationale : 14 bénéficiaires de l'aide départementale pour un total de 138 782 € ;
- et enfin, le soutien aux acteurs de la vie culturelle locale dans leur champ d'expression (danse, animation, livre, arts visuels, théâtre, musique, ...) : 129 acteurs ont ainsi pu bénéficier de 451 360 € de la collectivité.

Ces soutiens ont pu être renouvelés en 2022.

Événements artistiques et culturels pour les publics éloignés

Acteur et partenaire de la culture, le Département est aussi le chef de file en matière de lutte contre les inégalités. En effet, Pilote de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Département permet à des publics éloignés d'accéder aux scènes culturelles.

Avec le concours d'associations des Hauts de l'Ouest, il a ainsi offert l'opportunité à 112 bénéficiaires d'accéder à deux événements artistiques et culturels organisés par le Mascarin-Jardin Botanique de La Réunion en partenariat avec le Séchoir

L'accès pour tous à la culture constitue une priorité phare de l'action départementale. La collectivité entend soutenir et multiplier toutes les initiatives qui permettront aux publics les plus éloignés ou empêchés d'accéder facilement aux savoirs et aux lieux de culture.

4.3. L'accès pour tous aux sports favorisé dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté

Dans le cadre du volet « inclusion par la culture et le sport » du contrat signé entre l'Etat et le Département au titre de la Stratégie de lutte contre la pauvreté, la mesure intitulée **Plan « 5 000 licences »** a été mise en place cette année pour un budget de 500 000 €. Cette mesure répond à plusieurs objectifs :

1. Aider les familles en difficulté sociale à financer l'accès à une pratique sportive organisée. Dans un contexte socio-économique qui reste caractérisé par une grande précarité de nombreuses familles et dont les indicateurs risquent de s'aggraver au regard du contexte actuel, le financement d'une pratique sportive pèse sur le budget des familles. Cette aide a donc pour vocation d'éviter que la pauvreté crée une fracture dans les chances d'accès au sport, relevant des fédérations nationales et des ligues et comités régionaux, alors même que cette activité est un puissant facteur d'insertion et de cohésion sociale.
2. Contribuer à la relance d'une activité sportive très fragilisée par la crise COVID. L'étude réalisée en 2020 par le cabinet MOUVENS à la demande de la Délégation Régionale Académique, à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) a confirmé cet impact et montré que le nombre de licenciés dans les clubs de La Réunion a diminué de 35%, ce chiffre atteignant 70 % en 2020 chez les plus jeunes.
3. Favoriser la pratique du sport pour promouvoir la citoyenneté et le bien-être . La volonté de favoriser le bien-être des populations vulnérables est une ligne directrice des politiques publiques de notre mandature. La pratique régulière d'une discipline organisée dans un club est un des meilleurs moyens pour prévenir les risques liés à la sédentarité ainsi que pour lutter contre de nombreuses pathologies chroniques associées (obésité, hypertension artérielle) et limiter le développement d'affections de longue durée (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète). Le club est aussi un lieu d'apprentissage de la vie citoyenne où se transmettent des valeurs éducatives, éthiques et humanistes. Y adhérer ouvre la voie à une démarche structurante, avec des effets sur le comportement des jeunes à la fois bénéfiques et durables.

4.4. Un Challenge Départemental de Sensibilisation aux Economies d'Energie : des collégiens ambassadeurs de l'écologie

Dans le cadre d'un partenariat global avec EDF, le Département construit dans différents domaines d'activités, des programmes d'actions permettant le développement de projets en lien avec les enjeux de la transition énergétique et écologique, le soutien à l'innovation et les activités de production bas carbone.



Avec une surface plancher des collèges de l'ordre de 750 000 m² (soit 75% des surfaces bâti de la collectivité Départementale), la communauté éducative (élèves, enseignants, agents, ...) a été repérée comme une cible essentielle de ce programme global. Ainsi, en 2019, le Département a mis en place le Challenge Départemental de Sensibilisation aux Economies d'Energie (CDS2E) ayant pour objectif général de sensibiliser les élèves, adultes de demain, sur leurs comportements éco-responsables y compris au sein de la cellule familiale.

Quinze collèges ont participé à la 2ème édition du Challenge Départemental de Sensibilisation aux Economies d'Energie (CDS2E). Le collège de la Ligne des Bambous à Saint-Pierre a remporté le premier prix, suivi des collèges Elie Weisel, de Quartier-Français, de L'Etang et de Trois-Bassins. Ces prix ont été décernés le 22 septembre 2022 dans l'hémicycle du Palais de la Source.

Chaque établissement a composé une équipe avec 5 collégiens dont 2 issus du Conseil Départemental des Jeunes, 2 agents ATTEE, des enseignants et des personnels administratifs. Une subvention de 1 000 euros a été attribuée par le Département. Chaque équipe a mis en place un programme éducatif porté par la brigade d'éco-délégués ambassadeurs de la transition énergétique. Un stand itinérant a été implanté dans les collèges. Chaque participant a organisé une campagne de suivi de consommation qui a été rendue public dans un espace d'exposition pendant une semaine. Les collégiens ont saisi les consommations et calculé les économies d'énergie et de CO₂. Pour finir, ils ont comparé la consommation réelle par rapport à une consommation de référence ajustée. Des actions pour réduire la consommation, sensibiliser les collégiens pour les mobiliser aux bons usages avec le réglage des installations techniques ont été menées. .

4.5. La poursuite du concours d'embellissement des collèges

Les établissements scolaires sont certes des lieux d'éducation mais ce sont aussi des endroits où les élèves passent une grande partie de leur journée. Il est ainsi primordial qu'ils puissent évoluer dans les meilleures conditions et dans un milieu agréable pour leur épanouissement car la qualité des lieux de formation a une incidence sur la réussite des élèves.

C'est la raison pour laquelle, en 2012 le Département a lancé une opération innovante associant étroitement les élèves et le personnel des collèges : le concours du « plus beau collège fleuri » devenu concours « d'Embellissement des collèges ».

C'est un projet fédérateur, à la fois pédagogique, ludique et symbolique du dynamisme de la jeunesse réunionnaise et de la politique éducative de la Collectivité, qui associe les équipes de direction, les enseignants, les ATTEE, les élèves et leurs parents.

Il est ouvert à tous les collèges publics de l'île. Il s'agit de :

- valoriser les actions menées par les collégiens en faveur de l'embellissement de leur collège,
- amener les collégiens à respecter l'environnement vert de leur collège,
- rendre les élèves acteurs de « la vie verte » du collège,
- développer chez les collégiens un intérêt particulier pour l'embellissement de leur cadre de vie.

Le concours d'embellissement des collèges a cette année 2022 une fois de plus fédérer les élèves et les équipes éducatives autour d'un beau projet : celui de verdir, d'embellir et de mettre des couleurs à l'intérieur de leurs établissements dans le respect des principes de développement durable. Le tout, parsemé d'essences précieuses et endémiques de La Réunion, c'est la recette gagnante du collège Plateau Goyave qui remporte le 1er Prix du concours.



4.6. Accueil de la Nuit européenne des Chercheurs dans les musées du Département

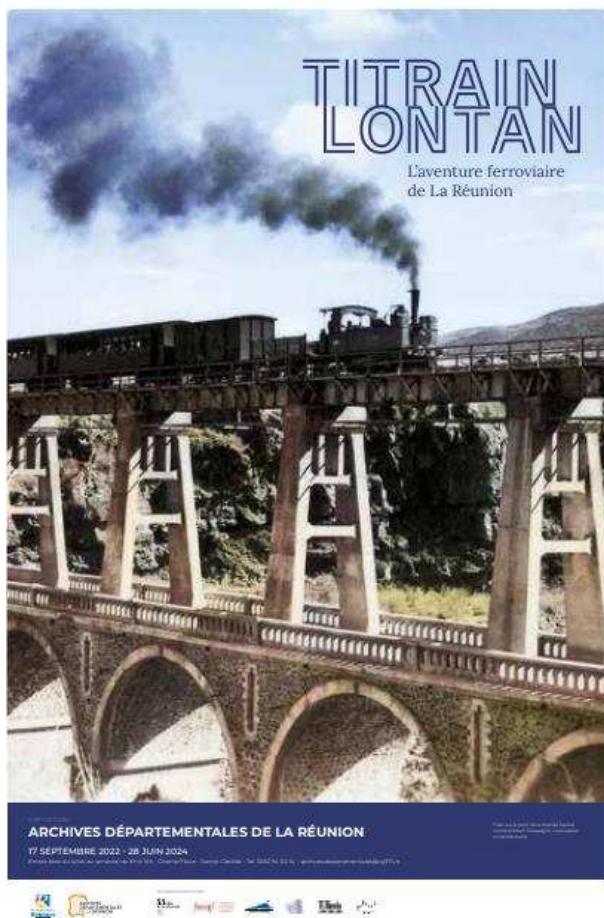


La Nuit européenne des Chercheurs a eu lieu le 30 septembre 2022. Elle a proposé divers ateliers : voyages immobiles, rallye nocturne, speed searching, soirées diapos... sur les sites départementaux. Ainsi, le musée Léon Dierx, le muséum d'histoire naturelle et le Jardin de l'État ont accueilli de jeunes chercheurs, désireux d'échanger et de partager leurs travaux.

La Nuit Européenne des Chercheur.e.s est une invitation à partager une soirée avec des chercheurs dans un cadre plus intimiste qu'une salle de conférence ou un laboratoire, de découvrir leur quotidien, leur parcours et leurs travaux. Depuis 2018, cette manifestation est relayée localement par l'Université de La Réunion. La cinquantaine de chercheurs présents sont issus des laboratoires de l'Université de La Réunion, de l'institut de recherche pour le développement (RD), des écoles supérieures d'art (ESA) et d'architecture (ENSAM) et de la Direction des Affaires Culturelles de La

Réunion. Depuis 2021, l'Université a souhaité s'ouvrir davantage sur la ville. Un partenariat a ainsi été créé avec le musée Léon Dierx, le Muséum d'Histoire Naturelle et le Jardin de l'État. Les enjeux de cette manifestation sont multiples, mieux faire comprendre le travail des chercheurs au grand public, susciter des vocations, désacraliser la démarche scientifique et surtout pour le Département de La Réunion proposer aux familles Réunionnaises de s'approprier de façon ludique et pédagogique le fait scientifique.

4.7. Exposition « Titrain lontan : l'aventure ferroviaire de La Réunion » aux Archives départementales



Les Archives Départementales de La Réunion proposent aux Réunionnais de replonger dans cette fantastique aventure ferroviaire avec une exposition dédiée à cette épopée d'un autre temps et pourtant tellement d'actualité !

La nouvelle exposition « Titrain lontan : l'aventure ferroviaire de La Réunion » fait revivre l'aventure ferroviaire de La Réunion sur le temps long, du premier projet de chemin de fer à traction hippomobile en 1858 jusqu'à la fermeture définitive du service de secours ferroviaire en 1976. Inaugurée en 1882 dans l'enthousiasme, la ligne qui relie Saint-Benoît à Saint-Pierre desservait 13 gares, quasiment un arrêt par ville, et permettait aux hommes et aux marchandises de circuler. Mais, concurrencé par la route et faute de modernisation, le train ne surviva pas à la construction de la route du littoral construite en 1963 et doublée en 1976. Pendant près d'un siècle, le chemin de fer a façonné l'histoire économique, sociale et culturelle de La Réunion. L'exposition s'ouvre sur les vestiges laissés par le train. Dans la galerie le visiteur parcourt « la ligne », les 126 kilomètres de voie ferrée de Saint-Benoît à Saint-Pierre et découvre l'histoire mouvementée du chemin de fer. Dans le hall, qui abrite la reconstitution d'un wagon, il vit une expérience immersive grâce aux créations vidéo de Lionel Lauret et au documenteur poétique de Laurent Pantaléon, au rythme des sègas le train.

5. DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLE

S'inscrire dans une logique de développement durable demande de revoir nos habitudes économiques et d'adopter des modes de consommation et de production plus raisonnés, plus respectueux de notre environnement et de nos conditions de vie sur Terre.

Le Département, collectivité compétente en matière agricole, par ailleurs autorité de gestion du Programme de Développement Rural 2014-2020, pilote en lien avec l'ensemble de la profession agricole, un projet de grande envergure (AGRIPéi 2030), destiné à bâtir le modèle agricole de demain, qui permettra à nos agriculteurs de relever les nombreux défis, de dimension sociétale auxquels notre territoire ne pourra se soustraire : transition agro-écologique, résilience au changement climatique, évolution du comportement des consommateurs, libéralisation des marchés, souveraineté alimentaire de notre île.

Quels sont les principaux leviers d'actions ?

- Poursuite du Programme de Développement Rural 2014-2022 (FEADER)
- Plan AgriPéi 2030 qui se décline en 39 actions et dont les ambitions sont de protéger le foncier agricole, d'augmenter la production de fruits et légumes, de viandes et la diversification en générale, de développer des outils de production et l'emploi, de préparer et d'assurer la transition écologique des exploitations agricoles, d'améliorer le taux de couverture des produits locaux en particulier pour la restauration collective
- Plan Bio Départemental validé le 24 mars 2021 qui identifie 4 axes stratégiques principaux (foncier, promotion, production, expérimentation) et 20 actions prioritaires à mettre en œuvre sur la période 2021-2025.
- Déploiement du PDRES : financement de 414 opérations d'aménagement foncier, 331 réservoirs d'eau, 92 réhabilitations de retenues collinaires, 9 unités de transformation de produits agricoles locaux
- Accompagnement des producteurs indépendants de fruits et légumes
- Schéma Général de la Restauration Scolaire 2022-2030, comportant 5 orientations stratégiques suivantes pour structurer l'action départementale pour les 10 prochaines années : se doter des moyens de pilotage – offrir une prestation de qualité – ancrer territorialement la prestation – Valoriser l'emploi dans cette filière – Sécuriser l'autonomie de production du Département
- Plan pour améliorer les conditions d'alimentation en eau des Hauts
- Plan Départemental de l'Eau et des Aménagements Hydrauliques
- Projet de développement hydrauliques pour les microrégions Nord et Est (projet MEREN)
- Feuille de route de la filière PAPAM qui se décline en 20 actions autour de 5 axes stratégiques : consolider sa structuration, Optimiser la valeur ajoutée économique à La Réunion Renforcer ses phases de R&D, développer les territoires et protéger la biodiversité
- Soutien en direction des Amapéi
- Organisation de marchés de producteurs à fréquence mensuelle
- Création de magasins de producteurs
- Marque de garantie collective 100% Réunion

Objectifs de Développement Durable Internationaux correspondants



Il est présenté ci-après les actions les plus représentatives menées en 2022

Quelques Chiffres repères

488 exploitations bio pour 2097 ha de surfaces
 9 unités de transformation de produits agricoles locaux aidés
 Taux de couverture de produits agricoles locaux consommés : 42%
 301 ha de friches agricoles remises en culture en 2021
 15 collèges participants à l'Opération No Gaspi
 16 100 ha de surface irriguées

5.1. Des soutiens apportés aux producteurs de fruits et légumes dans le cadre de la mise en œuvre du Plan AgriPéi 2030



La collectivité départementale, compétente en matière agricole, marque, au travers de son plan d'actions AGRIPéi 2030, une volonté affirmée d'accompagner le développement des exploitations et des productions locales, avec comme principe fondateur la volonté que le modèle agricole réunionnais de demain puisse refléter une agriculture : - Familiale et créatrice d'emplois, - Diversifiée visant l'autonomie alimentaire de l'île, - A forte valeur ajoutée, source de revenus pour nos agriculteurs, - Ecologique à faible empreinte

carbone et résiliente au changement climatique, - Innovante.

Ce plan stratégique global se décline, selon les thématiques et les filières, en feuilles de route aussi concrètes qu'opérationnelles. C'est en particulier le cas de la filière PAPAM (Plantes A Parfums Aromatiques et Médicinales), mais également de la filière BIO réunionnaise dont l'essor et l'ambition importante nécessitent d'y consacrer un plan d'actions spécifiques.

Par ailleurs, la question de la résilience des productions réunionnaises aux risques environnementaux et sanitaires constitue également une priorité importante, en particulier pour les productions végétales affectées depuis plusieurs années par la mouche orientale des fruits.

Afin de soutenir la production locale de 12 fruits et légumes les plus consommés à La Réunion, le Département met en œuvre un dispositif d'aide spécifique aux agriculteurs indépendants, non adhérents à une coopérative ou une organisation de producteurs, s'engageant volontairement à produire ces fruits et légumes en réponse à un marché clairement identifié pour l'année 2022. L'aide est destinée à accompagner leur programme de plantation / entretien / commercialisation de ces fruits et légumes.

Quelques Chiffres 2022

- 100 000 tonnes de fruits et légumes produits par an
- 2000 exploitations de fruits et légumes
- 5 300 ha de surfaces cultivées en fruits et légumes



5.2. Des soutiens spécifiques apportés aux filières vanilles, ananas et apicoles

Dans le cadre du plan AGRIPEI 2030, le Département a mis en place dispositif d'aide visant à accompagner le développement de la filière ananas Réunion avec la mise en production de 100 hectares nouveaux en 2024, renforçant notamment le positionnement de ce fruit sur ses marchés d'exportation et de transformation agroalimentaire.



S'agissant de la vanille, la Collectivité départementale accompagne la filière à travers le lancement cette année avec l'ONF d'un appel à projet pour l'attribution de parcelles, aux producteurs de vanille. Situés en majorité sur les secteurs de Sainte-Rose, de Saint-Philippe et de Saint-Benoît, 16 lots en forêt départementale et 2 lots en forêts ENS du Département sont proposés aux planteurs dans le cadre de cet appel à projet.

Confrontée depuis 2017 à la propagation du parasite « varroa » au sein des ruchers de l'île, la filière apicole réunionnaise doit désormais faire face à l'apparition du « petit coléoptère des ruches ». A ce stade, il n'existerait aucun traitement spécifique face à ce parasite, la seule prophylaxie d'urgence connue consiste en la destruction (brûlage) de la ruche et de son essaim.

Déjà fortement engagée dans la lutte contre le varroa, la collectivité a souhaité rapidement évaluer les mesures de soutien possibles qui pourraient être apportées aux apiculteurs face à ce nouveau phénomène. Une première rencontre avec les représentants de la filière le 27 juillet dernier (Association pour le Développement Apicole de La Réunion, Syndicat Apicole de la Réunion, Groupement de Défense Sanitaire de La Réunion), ainsi que plusieurs réunions techniques ultérieures ont permis d'identifier les principales problématiques à traiter et les attendus prioritaires des acteurs.

Des premières mesures d'accompagnement des apiculteurs confrontés à l'apparition du petit coléoptère des ruches ont été mises en place.

5.3. La Création d'unités de transformation de la production agricole locale

La collectivité départementale, compétente en matière agricole, marque, au travers de son plan d'actions AGRIPéi 2030, une volonté affirmée d'accompagner le développement des exploitations et des productions locales. Afin de soutenir les exploitations impactées par la crise sanitaire et renforcer la sécurité alimentaire du territoire, le Département a souhaité accélérer la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions, dans le cadre du Plan Départemental de Relance Economique et Sociale (PDRES). Il s'agit, pour le volet agricole, de consacrer :

- ✓ 10,5 M€ à la mise en œuvre d'actions de court terme,
- ✓ 32,5 M€ sur la période 2020-2025 (actions de moyen terme).

Dans ce cadre, cinq nouveaux dispositifs d'aide ont été mis en place (décision CP-2020-DEC-234 du 14 octobre 2020), dont l'un permet en particulier d'accompagner la création d'unités de transformation de la production locale, au bénéfice de groupements d'agriculteurs, pour une enveloppe initiale de 4M €. L'objectif du dispositif est de renforcer l'offre de produits agricoles locaux transformés.

A l'issue d'un premier appel à projets conduit en 2021, 5 projets avaient pu être accompagné pour une enveloppe globale de 694 735,27 €. Les conventions financières ont été signées et les projets ont depuis démarré. La collectivité a fait le choix de reconduire ce dispositif et de lancer un second appel à projets en 2022 pour lequel 4 porteurs de projets vont pouvoir être accompagnés pour un budget de 300 000 euros. Transformation de fruits et légumes de saison, des racines et de tubercules péi, de café ou encore de PAPAM sont autant de projets qui vont pouvoir se développer prochainement.

5.4. La Création d'une banque de fourrage pour sécuriser l'alimentation des animaux

Les filières d'élevages d'herbivores (bovin, ovin, caprin et équin) rassemblent à la Réunion près de 2500 éleveurs et plus de 50 000 animaux. L'un des enjeux de sécurisation et de développement de ces filières animales réside dans la capacité à maîtriser l'approvisionnement en fourrage de ces élevages. A ce jour, la production fourragère à la Réunion est insuffisante pour couvrir les besoins de ces animaux. Ce déficit structurel est de plus accentué par les changements climatiques qui impactent les conditions de production (sécheresses plus régulière, ...).

Au travers de son plan d'actions AGRIPéi 2030 et dans le cadre du Plan Départemental de Relance Economique et Sociale (PDRES), un nouveau dispositif d'aide a été mis en place afin d'accompagner la création d'une banque de fourrage, au bénéfice des filières animales, pour une enveloppe initiale de 2 M€. Ce projet vise en la production de plus de fourrages et en un meilleur stockage. L'objectif du dispositif est de renforcer l'autonomie en termes d'alimentation des cheptels locaux. La situation géopolitique actuelle rend d'autant plus pertinent cette démarche souhaitée par le Département de longue date.

Suite à une analyse prospective sur les besoins fourragers, il a été confié à l'ARP (Association Réunionnaise Pastoralisme) l'animation et la coordination de cette future banque fourragère.

5.5. La création de la marque « 100% La Réunion »

La collectivité départementale, compétente en matière agricole, marque, au travers de son plan d'actions AGRIPéi 2030, une volonté affirmée d'accompagner le développement des exploitations et des productions locales. Au-delà des enjeux rattachés à la mobilisation du foncier agricole ou à l'augmentation de la production locale, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, il s'agit également de pouvoir soutenir la valorisation et la promotion des produits agricoles locaux. Considérant la nécessité de donner une meilleure visibilité des produits péi, plusieurs types d'actions sont menées dans ce cadre, en matière de promotion (organisation du Salon International de l'Agriculture, de marchés péi, soutien des fêtes de terroir, foire agricole de Bras-Panon), mais également de différenciation de la production agricole réunionnaise (soutien à la mise en place d'Indications Géographiques Protégées).

Afin d'aller encore plus loin pour renforcer l'identification des productions agricoles locales, la collectivité a travaillé ces deux dernières années à la mise en place d'une marque départementale permettant de valoriser la mention de l'origine Réunion. C'est ainsi qu'a été créée une marque de garantie « 100% La Réunion » déposée à ce jour auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle en vue de sa protection

L'objectif de cette marque est double : d'une part valoriser les productions agricoles et agroalimentaires intégralement réunionnaises en les distinguant des produits concurrents tout ou partie importés ; et d'autre part, d'assurer une information dénuée de toute ambiguïté pour les consommateurs. La fin de l'année 2022 et le début de l'année 2023 seront consacrées au lancement et à la communication auprès du grand public de cette marque.



5.6. La mise en œuvre du plan Bio

La transition agro-écologique constitue de toute évidence un axe majeur du projet AgriPéi 2030, qui prévoit notamment de « mettre en œuvre un plan BIO ambitieux pour le territoire ». La crise sanitaire aura par ailleurs montré l'importance de renforcer l'autonomie alimentaire de notre île, impliquant de développer nos productions agricoles locales, mais également l'attachement particulier des réunionnaises et des réunionnais à consommer des produits de proximité, de qualité, et dans le cadre de circuits courts.

Pour faire progresser les pratiques agricoles et répondre pleinement aux attentes sociétales, **un plan Bio ambitieux pour le territoire a été adopté en mars 2021**. Il s'articule selon 4 axes et 20 actions prioritaires à mettre en œuvre dans les 5 ans.

Le plan prévoit notamment le principe de bonification du dispositif départemental de « primes friches », permettant de favoriser la remise en culture de terrains agricoles sous-exploités au profit d'agriculteurs inscrits dans une démarche d'agriculture biologique (enveloppe prévisionnelle de 400 000 €). En 2022, les primes existantes pour la vente ou la location d'un terrain en friche ont ainsi été bonifiées à hauteur de 50 % pour un(e) agriculteur/trice ou une société agricole qui porte un projet labellisé Agriculture Biologique.

A noter également qu'en 2022 le Département a poursuivi le dispositif d'aide visant à faciliter la mise en place de démarche qualité au sein des exploitations agricoles de La Réunion afin de réduire les coûts de certification BIO pour l'exploitation et que le Département a lancé ses premiers marchés bio sur le territoire.



QUELQUES CHIFFRES REPERES

En 2019 : 345 agriculteurs bio pour 1 475 hectares

Cibles AGRIPéi 2030 : +400 exploitations BIO représentant 1 500 hectares supplémentaires

En 2022 : 200 agriculteurs bio accompagnés



5.7. Des actions pour promouvoir les productions locales !

De plus en plus de consommateurs cherchent à se rapprocher des agriculteurs afin de limiter les intermédiaires, redonner du sens à leur acte d'achat et avoir accès à des produits de qualité et locaux. La mise en œuvre des Amapéïs, des marchés de producteurs, des fêtes de terroir, de salons, lancés par la Collectivité, ont été les premières concrétisations pour répondre à cette attente.

La crise sanitaire a montré l'intérêt d'aller plus loin dans la structuration des circuits courts, et le Département souhaite désormais accompagner un déploiement de boutiques/magasins de producteurs sur le territoire. A ce titre, il a été voté en octobre 2020 un dispositif d'aide en faveur de la création de Magasins/Boutiques de producteurs, dans lesquels seuls les produits bruts et/ou transformés seront autorisés à la vente.



Le Département a donné une seconde jeunesse au Domaine Archambeaud au Tampon, à travers la création d'un Magasin des producteurs. Suite à un appel à projets, Domaine Archambeaud au Tampon a été attribuée à l'ASAR (Association de Solidarité Agricole de La Réunion), soutenue par la FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) et la Chambre d'agriculture, en vue d'y développer un projet de valorisation de produits agricoles locaux. Cette mise à disposition a été formalisée dans le cadre d'une convention d'occupation d'une durée de 5 ans de la boutique baptisée « Magasin des Producteurs d'Arts Champs Beaux ». D'autres magasins de producteur devraient voir le jour en 2023.

Les Amapéi

Afin de promouvoir le développement des circuits courts en agriculture, le Conseil départemental a créé en 2015, un dispositif de soutien en faveur du déploiement sur notre territoire d'Amapéi (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Péi). L'Amapéi a pour objectifs le développement de l'emploi dans le secteur agricole, le renforcement de la viabilité économique des petites exploitations notamment dans les Hauts, la remise en culture des terres en friche et la promotion d'une alimentation « péi » saine et diversifiée.

Au travers de ce circuit court de distribution, les producteurs s'engagent à fournir aux consommateurs des produits alimentaires de qualité tout au long de l'année, sous forme par exemple de paniers de fruits et de légumes et

5.8. Des mesures prises pour lutter contre la mouche des fruits

La mouche des fruits « *Bactrocera dorsalis* » a été détectée par la Fédération Départementale des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Réunion (FDGDON). Installée sur toute l'île, cette peste originaire d'Asie, préférant les climats tropicaux est présente dans toute la zone Océan indien (Comores, Mayotte, Maurice, Madagascar, Afrique, Réunion). Celle-ci a colonisé en quelques mois une majorité du territoire, avec des impacts déjà significatifs sur certaines productions. Ses hôtes favoris sont la mangue, la goyave, la papaye, les agrumes, les anones, la banane, les cucurbitacées, les piments, la tomate, etc. Sa capacité d'invasion est telle qu'il est urgent de prévoir des moyens de sensibilisation et de lutte en amont de la prochaine saison des fruits, c'est-à-dire au mois de septembre.



Pour enclencher un processus de lutte destiné à endiguer le phénomène de la mouche de fruit asiatique, le Département a souhaité :

- prévoir les moyens de sensibilisation et de lutte contre la mouche des fruits, dès le démarrage de la saison des fruits 2022 ;
- alerter et réaliser des témoignages d'agriculteurs ;
- présenter des moyens de lutte ;
- sensibiliser les agriculteurs et la population afin d'agir ensemble pour limiter ses dégâts voire éradiquer ce fléau
- financer un chantier d'insertion pour la fabrication d'augmentoriums.



5.9. Plus de produits locaux dans les restaurants collectifs des collèges

Le Département a formalisé en fin d'année 2021 son Schéma Général de la Restauration Scolaire (SGRS) permettant à la collectivité de définir sa stratégie pour la restauration scolaire pour les 10 années à venir. L'ancrage territorial est un des axes forts de ce schéma. En effet, face à des enjeux majeurs et de dimensions multiples (sociaux, économiques, santé publique, environnementaux), le Conseil Départemental vise à améliorer la qualité des repas servis aux collégiens via notamment la promotion et la valorisation de la production locale.

A cet effet des opérations de sensibilisation des collégiens et de distribution de produits frais sont organisées tous les mois en partenariat avec la Chambre d'agriculture. En 2022, près d'une vingtaine de collèges ont pu bénéficier de ce dispositif.

Le Schéma Général de la Restauration Scolaire porte sur la période 2021 à 2030 et comprend au total 73 fiches actions. Il est structuré autour de cinq objectifs stratégiques :

- ✓ Se doter des moyens de pilotage
- ✓ Offrir une prestation qualitative
- ✓ Ancrer territorialement la prestation
- ✓ Valoriser l'emploi dans cette filière
- ✓ Sécuriser l'autonomie de la production du Département

L'organisation de la restauration scolaire doit se traduire par un ancrage territorial fort. En effet, en 2020 : 61 % du volume et 57 % du budget des approvisionnements étaient issus de la production et/ou la transformation locale). Les achats de denrées représentent près de 10 M€ annuels pour les repas servis aux collégiens. La cellule restauration, étoffée de compétences en nutrition, proposera un plan alimentaire adapté aux besoins des convives, harmonisé sur l'ensemble des sites pour une équité de traitement et permettant de valoriser les marqueurs de qualité (labels et origines).

Quelques Chiffres 2022

- 35 000 demi-pensionnaires
- 15 unités de production départementale (4 cuisines centrales et 11 cuisines autonomes),
- 5,2 millions de repas servis/an

5.10. Un Challenge pour réduire le gaspillage alimentaire dans les collèges



Dans le cadre de ses compétences en matière de gestion des collèges, la collectivité a entrepris depuis 2015 une action de sensibilisation au sein des établissements scolaires pour réduire le gaspillage alimentaire.

C'est ainsi que le concours de "lutte contre le gaspillage alimentaire" en restauration scolaire, "NO GASPI" a vu le jour. Il a pour but de mobiliser les collèges sur la question de l'alimentation, et de valoriser le travail réalisé dans les établissements.

Comme chaque année, *No Gaspi* est ouvert à 15 collèges. Les participants mènent des réflexions et des actions tendant à limiter le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires. Des ateliers d'éducation à la nutrition sont également mis en place pour les élèves qui, par la suite proposent eux-mêmes un menu "idéal". Des pesées des déchets sont organisées pour mesurer le degré d'efficacité des initiatives mises en œuvre pour réduire le gaspillage.

En 2022, c'est le collège du Ruisseau de la Rivière Saint-Louis qui a remporté l'édition. En 2023, la collectivité a pour projet d'équiper tous les collèges publics du département en tables de tri des déchets, intégrant un système de pesée, ce qui permettra la réalisation de diagnostics du gaspillage alimentaire. Ces diagnostics conduiront à la mise en place d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

Quelques Chiffres 2022

- 5 millions de repas servis
- 35 220 collégiens demi-pensionnaires
- 15 collèges participant à l'opération *No Gaspi*

5.11. Un soutien aux projets d'économie circulaire pour une production et des consommations plus durables

Le Département, au travers son PDTES et sa politique d'insertion, accompagne les projets fléchés « économie circulaire ».

Il a apporté en 2021 à la CERBTP son soutien dans le cadre de la création d'une plateforme « La Bourse aux Matériaux ». Il s'agit d'un outil numérique d'échange, de vente ou encore de dons de matériaux qui a pour objectif de leur donner une seconde vie, prévenir la production de déchets et préserver les ressources. Cette plateforme est opérationnelle depuis novembre 2022. En effet, cette plateforme numérique de mise en relation de l'offre et de la demande de matériaux pouvant être réemployés ou réutilisés promeut l'économie circulaire en offrant des moyens d'approvisionnement alternatifs. La Bourses aux Matériaux, contribue non seulement à diminuer les coûts liés à la gestion des déchets, mais également à diminuer l'apport des déchets aux centres d'enfouissement, à diminuer de l'impact carbone de la filière et participe à la préservation des ressources

En 2022, le Département s'est associé à la DEAL pour lancer, en partenariat avec la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de La Réunion (DAAF) et la Fondation Crédit Agricole Réunion Mayotte un appel à projet visant à encourager l'émergence de projets sur les enjeux de l'adaptation au changement climatique, et/ou de lutte contre la pauvreté via l'économie circulaire. C'est ainsi qu'une 15aine d'associations vont pouvoir être accompagnées pour développer leur projet (ateliers de réparation, de recyclage, ateliers mobiles, éducation à la nutrition, maraude avec valorisation gaspillage alimentaire, actions en lien avec l'hygiène menstruelle, conception de jeux éducatifs...). Cet appel à projet s'inscrit dans l'atteinte de 4 des 17 objectifs de développement durable à savoir l'éradication de la pauvreté (ODD 1), la lutte contre la faim (ODD 3), l'accès à une éducation de qualité (ODD 4), l'adaptation au changement climatique (ODD 13).

A noter également cette année, le lancement de la 25 -ème édition des Challenge des Créateurs. Il s'agit d'un concours organisé par le Département qui récompense les créateurs d'entreprise méritants, assure la promotion du parcours de la création d'entreprise, valorise la gestion et le savoir-faire des chefs de T.P.E (Très Petite Entreprise) pour qui la création de leur activité a permis leur insertion professionnelle. Les projets portés par les créateurs d'entreprise sont bien souvent en lien avec l'économie circulaire et encouragent des consommations plus vertueuses : toit en paille de vétiver, reconditionnement de batterie de vélos...

L'insertion Economique

Le Département place l'insertion économique au cœur de ses priorités en raison de la situation du chômage dans l'île, le nombre de demandeurs d'emploi, toutes catégories (A, B, C) s'établissant au 31/12/2020 à 163 000. L'objectif de la politique départementale en la matière, est d'améliorer l'efficacité des parcours d'insertion, en donnant la priorité aux chantiers d'insertion qui renforcent l'expérience professionnelle et notamment ceux relevant de l'insertion par l'activité économique.

Dans ce cadre, il a été financé en 2022 des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) en lien avec la Transition Ecologique et le développement durable notamment sur les thématiques suivantes : agriculture biologique, permaculture, jardins partagés, couture, recyclage, transition numérique, fabrication d'objets artisanaux. Ils œuvrent tous à accompagner le territoire vers un nouveau modèle de production et de consommation plus respectueux de l'environnement plaçant l'humain au cœur des projets.

PARTIE 3 : BILAN SUR LA PRISE EN COMPTE DES ELEMENTS DE METHODE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Le dispositif d'évaluation partagée

Pièce maitresse, l'évaluation participe à l'orientation et au pilotage des actions, programmes et politiques publiques de la collectivité et à sa stratégie d'amélioration continue. Elle donne la cohérence à la démarche. Elle en vérifie la progression et permet de se projeter dans l'avenir. Elle permet par ailleurs de mobiliser les différentes parties prenantes sur les objectifs et les choix qui structurent les projets.

Dans un contexte de contraintes budgétaires et de défiance des citoyens vis-à-vis des acteurs publics, l'évaluation en tant qu'outil de mesure de performance, permet de comprendre et de piloter de manière agile les différents projets menés par la Collectivité et de rendre compte.

Le PDTES propose une première série d'indicateurs pour chaque action (Indicateurs du Baromètre présentés en partie 1) qui sera incrémentée au système global de pilotage actuellement en cours d'élaboration. Ce référentiel sera amené à être ajusté et développé en permanence. Il est destiné à terme à être accessible de manière large et simplifié via une plateforme dédiée à la Transition Ecologique et Solidaire permettant à la fois de renseigner et de consulter les indicateurs et de rendre accessible, lisible et transparente l'information aux citoyens.

2. Une stratégie d'amélioration continue

Le PDTES adopté cette année est amené à évoluer dans le temps au regard de son évaluation bien sûr mais également des évolutions sociales, environnementales économiques, techniques ou encore législatives. Cette année déjà, de nouvelles actions non identifiées dans le PDTES émergent notamment suite aux ateliers et concertations internes organisés au sein de la collectivité (dématérialisation, pollution numérique, idée de création de ressourceries notamment en lien avec la petite enfance, idées de kit destinés aux travailleurs sociaux et personnes vulnérables, économie circulaire en lien avec l'ameublement de bureau, à partir de la récupération de verre...). Cette stratégie d'amélioration continue sera renforcée avec des démarches d'expérimentation ainsi que la poursuite des ateliers en interne (détaillés en partie 4) et comités de suivis de nouvelles actions.

3. L'organisation du Pilotage

Les actions, programmes et politiques publiques présentés dans le présent rapport en partie 2 s'incarnent à travers des opérations menées par différentes directions, différents services de la collectivité et réalisées selon des méthodes de travail qui leur sont propres. Il est nécessaire que ceux-ci informent de l'avancée et des résultats de leurs opérations, mais également de leurs impacts sur les autres politiques et programmes. Il est mis en place une organisation adaptée permettant le pilotage du PDTE et la construction du rapport sur la situation en matière de développement durable de la collectivité

4. La transversalité de l'approche

Le Développement Durable est généralement décrit comme une recherche concomitante de l'efficacité économique, du progrès social et de la protection de l'environnement. Les 5 finalités décrites précédemment démontrent une nécessité d'adopter une approche transversale et permet d'identifier des interactions entre politiques publiques comme par exemple celles en lien avec la restauration scolaire, l'éducation, la réduction des déchets et l'agriculture. La transition écologique et solidaire mobilise en effet de nombreuses directions du Département tant dans l'identification et la mise en œuvre des actions de développement durable que pour l'intégration de cette approche dans d'autres directions en interne ou encore auprès de partenaires.

5. La participation des acteurs locaux et des habitants

Cette participation repose sur l'intérêt commun qu'ont les acteurs locaux, les habitants, les citoyens pour le devenir de leur territoire et les conditions d'un « bien vivre ensemble ». Un projet local sera d'autant plus fort si les acteurs et les territoires l'ont conçu collectivement, ont pu se l'approprier et y prendre leur responsabilité.

Le Département a lancé cette année en particulier son premier Budget d'Initiative Citoyenne visant à rapprocher le citoyen de la collectivité départementale et l'impliquer davantage dans la construction des politiques publiques. Les deux thématiques suivantes, primordiales pour le quotidien des Réunionnais, et pour leur avenir ont été proposées : la lutte contre la vie chère et la transition écologique et solidaire. 123 projets ont été réceptionnés.



Le Département a par ailleurs participer à plusieurs événements, en particulier au 2nd Salon de l'écologie qui a attiré cette année plus de 10 000 visiteurs.



Celui-ci a été l'occasion de mettre en visibilité auprès du grand public ses actions en lien avec la préservation des espaces naturels sensible et la biodiversité et plus largement l'ensemble des actions portées par le Département dans le cadre du Plan Départemental de Transition Ecologique et Solidaire. Cet évènement a permis de proposer des ateliers grand public de sensibilisation à la biodiversité aquatique (Office de l'eau Réunion) et d'informations autour de l'empreinte carbone et d'échanger avec les habitants.

Le Département a également participé à l'événement intitulé « **Ambition Planète : les jeunes s'engagent** » qui a accueilli plus de 2500 éco-délégués ainsi que des chefs d'établissements le 10 novembre 2022. Le Département a ainsi pu échanger avec les jeunes sur les actions et politiques qu'il porte en matière de transition écologique et animer des ateliers de sensibilisation au changement climatique.

Il a par ailleurs organisé son tout premier **Festival de la transition écologique et solidaire** les 24/25/26 novembre, événement intégrant la fête de la science organisée par le Muséum d'Histoire Naturel ainsi que les journées européennes de la réduction des déchets. Un programme riche a été proposé grâce à la mobilisation de nombreux partenaires acteurs du changement : conférences, ateliers inspirants autour de thèmes incontournables, rencontres, visites guidées, lecture, jeux, marché de produits locaux sont autant d'animations qui ont été proposées. Plus de 5000 personnes, en particulier les écoles élémentaires et collèges ont participé à cet événement.

FESTIVAL TI PA TI PA

Agir ensemble pour la Transition Écologique et Solidaire !

24 au 26 novembre 2022, de 10h-16h // Saint-Denis - Jardin de l'Etat

je découvre
je m'informe
j'agis au quotidien

AU PROGRAMME

marché bio
animations ludiques
conférences
visites guidées
expositions
ateliers nous fé ensamb...



RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET

www.departement974.fr

PARTIE 4 : BILAN DES ACTIONS CONDUITES EN INTERNE DANS LE CADRE D'UNE DEMARCHE D'ECO-EXEMPLARITE

Le Département s'est engagé, dans le cadre de son Plan Départemental de Transition Ecologique et Solidaire, à devenir une Collectivité éco-responsable. Ce plan traduit la volonté forte de la Collectivité de s'engager sur la voie d'un changement de modèle afin de répondre aux menaces tant écologiques que climatiques qui pèsent sur notre île et l'ensemble de la planète. L'objectif est clair : réduire notre empreinte carbone et notre impact sur l'environnement.

1. Un plan de gestion des déchets en interne adopté

Le PDTES prévoit la mise en œuvre d'un nouveau plan interne de prévention et de gestion des déchets avec pour objectif une réduction de 50% de la production de déchets non recyclables en 2025 par notamment la mise en place de mesures favorisant le tri et la collecte des déchets et le rappel des bons gestes de tri auprès des agents.

Le premier Plan de gestion des déchets, suite à un travail de co-construction mené en 2021 et à l'implication d'agents volontaires et la DMG a ainsi été adopté en juin 2022. Il comprend 25 actions, principalement en lien avec les activités de bureau et les habitudes de vie au travail et est défini selon la stratégie des « 4 R » suivants :

- **REPENSER** *notre consommation* en ré-orientant nos achats de consommables traditionnels vers des objets alternatifs éco-conçus (localement si disponible), réparables, rechargeables, biodégradables afin de limiter leur impact sur notre environnement.
- **REDUIRE** *la production des déchets* en réduisant nos consommations de ressources au quotidien
- **REUTILISER/REPARER** plutôt que de jeter et pour prolonger la vie des objets
- **RECYCLER** en respectant les règles de tri et grâce à un réseau de partenaires locaux – pour donner une seconde vie aux déchets

REPENSER NOTRE CONSOMMATION	REDUIRE LA PRODUCTION DE DECHETS	REUTILISER/REPARER	RECYCLER
• Prendre de nouvelles habitudes d'achat pour les fournitures de bureau • Limiter le jetable au profit du réutilisable • Repenser nos équipements et nos moyens	• Réduire l'utilisation du papier • Réduire les déchets lors de la pause déjeuner • Mieux utiliser son matériel électronique	• Créer des espaces de trocs et d'échange • Impliquer les agents	• Mettre en place un système de tri efficace et visible • Poursuivre la gestion éco-responsable du Parc informatique* • Expérimenter des filières de recyclage



Ainsi, une expérimentation de 8 mois se tiendra exclusivement **sur le site de la Source** à partir du 1^{er} septembre pour le tri et la valorisation des déchets papier, bouteilles en plastique vides et canettes en aluminium. Une corbeille à papier individuelle sera remise aux agents. Des centralisateurs de papiers, bouteilles en plastique et canettes seront ensuite disposés à des points stratégiques.

Vous serez donc invités à trier vos déchets papier, bouteilles en plastique et canettes en aluminium dans ces centralisateurs qui seront collectés une fois tous les quinze jours.

Le site de la Source sera pionnier dans la mise en place de cette action, que nous souhaitons étendre sur l'ensemble du territoire.

2. Formation des agents au changement climatique

La mise en œuvre et la réussite du PDTES suppose une mobilisation de tous, en particulier celle des élus et des agents qui apportent et apporteront encore davantage une contribution efficace à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et participeront de façon effective à l'avènement d'un développement plus durable.

Ce virage écologique demande des outils de formation innovants et efficaces permettant de nous informer et de nous sensibiliser tous dans le but de faire évoluer nos comportements.

Les ateliers Fresques du Climat (formation pour mieux comprendre le changement climatique et mieux agir) ont été proposés tout au long de l'année 2022 par des agents eux même formés à l'animation de cet outil.

Plus de 200 agents ainsi que l'ensemble du Comité de Direction (séance du 23 février 2022) ont été formés grâce à cet outil.



Nos agents sont formidables

Plus de 200 agents déjà sensibilisé sur le changement climatique

Participez aux ateliers

LA FRESQUE DU CLIMAT
Vous avez toutes les cartes en main

Ludiques, créatifs et accessibles à tous !
Venez nombreux et inscrivez-vous vite sur tes@cg974.fr



3. Formation des agents à la biodiversité

La SREPEN anime, dans le cadre d'un partenariat avec le Département sur la période 2021-2025 des actions de sensibilisation dans les collèges, met en place des modules de sensibilisation à destination du personnel et des élus du Conseil Départemental, et apporte une expertise technique à la collectivité sur les sujets environnementaux. En 2022, des sessions de sensibilisation des agents ont débuté. Elles se déroulent sur 3 modules :

- ½ journée intitulée : « Alliance des réunionnais et de la biodiversité » animée par M Laurent JAUZE, Docteur en biogéographie, agriculteur.
 - ½ journée dédiée aux « fondements de l'action publique environnementale/comprendre les mobilisations environnementales, animée par Marie Thiann-Bo Morel, Maître de Conférences à l'Université de la Réunion.
 - ½ journée de terrain – Découverte technique d'un travail de restauration écologique en site urbain animée par Michel REYNAUD, paysagiste écologue.
- Les sessions se déroulent à Beauséjour à Ste Marie, ou à l'Îlet du Centre à Saint-Pierre.

Les sessions de sensibilisation des agents se poursuivront en 2023. Une ou plusieurs sessions spécifiques à destination des élus seront également proposés en lien avec l'atelier Fresque du Climat en 2023.



4. Des temps d'échange et d'acculturation organisés régulièrement en interne

Dans le cadre du PDTEs, et dans l'objectif d'initier et d'animer une communauté d'agents départementaux engagés dans la transition, des événements en interne ont été régulièrement organisés : Cafés de la transition, Journées de mobilité durable, Rentrée du Climat, Cleaning Day numérique, semaine européenne du développement durable.



5. Un plan de Mobilité durable adopté



L'article 51 de la LTECV avait fixé l'obligation au 1er janvier 2018, à toutes les entreprises de plus 100 salariés basés sur un même site -et situées dans le périmètre d'un Plan de Déplacements Urbains ou PDU- de réaliser un Plan de Mobilité. Plus récemment la Loi d'Orientation de la Mobilité LOM a abaissé ce seuil des 100 collaborateurs à 50 et porté cette obligation au 1er janvier 2020.

Ce plan de mobilité durable a pour vocation de rationaliser tous les déplacements liés à l'activité d'une entreprise ou d'une organisation et cible les déplacements domicile-travail, les déplacements professionnels ainsi que les déplacements des visiteurs.

En regard de cette obligation à la fin du mois de janvier 2021, la collectivité a confié à un Chef de Projet la mission d'élaborer et de conduire les actions d'un Plan de mobilité Durable.

Pour ce faire et en s'appuyant sur les ambitions du PDTES, une démarche de co construction avec les agents a été engagée en 2021. Pour installer une transition dans la pratique des agents, il est proposé régulièrement aux agents des journées de mobilité durable.

Un forfait de mobilité durable a par ailleurs été mis en place. Une expérimentation de télétravail est par ailleurs en cours. Il est envisagé de généraliser cette pratique à l'ensemble des agents dès 2023.



6. Des temps pour partager l'avancée du PDTES

Il convient, dans le cadre du PDTES, de partager les avancées et les résultats des actions, tant en interne auprès des élus et de nos différentes directions, qu'en externe auprès de nos partenaires et des acteurs locaux. Le PDTES nécessite ainsi la mise en place d'instances de gouvernance de différents niveaux. Lieux de pilotage, de suivi des actions, d'évaluation des résultats, d'adaptation des stratégies, ces gouvernances se veulent dynamiques, modernes et transparentes.

Il s'est tenu, **en juin 2022, en assemblée plénière**, une séquence dédiée à la transition écologique qui a été l'occasion de faire un point sur l'avancée du PDTES. Un premier **Comité Partenarial de Suivi** associant tant les directions en interne que les acteurs locaux de la transition (collectivités, Etat, institutionnels, partenaires privés...) s'est quant à lui tenu en septembre 2022. Il a également permis de partager le contenu et les actions déployées dans le cadre du PDTES. Des ateliers de travail ont par ailleurs permis de dresser une cartographie des actions en cours et projetées par l'ensemble des participants ainsi que des propositions d'idées pour développer de nouveaux projets à impact.



ANNEXE

les 17 Objectifs du Développement Durable

	Objectif 1	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
	Objectif 2	Éliminer la faim , assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
	Objectif 3	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
	Objectif 4	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
	Objectif 5	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
	Objectif 6	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
	Objectif 7	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
	Objectif 8	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
	Objectif 9	Bâtir une infrastructure résiliente , promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
	Objectif 10	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
	Objectif 11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
	Objectif 12	Établir des modes de consommation et de production durables
	Objectif 13	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
	Objectif 14	Conserver et exploiter de manière durable les océans , les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
	Objectif 15	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres , en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
	Objectif 16	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
	Objectif 17	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le réaliser

SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



PRESENTS : (41)

Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR
Monsieur Jean-François PAYET**

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

SP-2022-DEC-079

**OBJET : Rapport de situation en matière
d'égalité entre les femmes et les hommes**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L3311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 7 décembre 2022,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : L'Assemblée Plénière prend acte du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les Femmes et les Hommes, pour l'année 2022.

*Certifié exécutoire compte tenu de la
réception en Préfecture le 22 décembre
2022 et de la publication sur le site du
Département le 22 décembre 2022.*

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR



RAPPORT DE SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2022

DECEMBRE 2022

SOMMAIRE

SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	3
CHIFFRES CLES SUR L'ÉGALITÉ FEMMES – HOMMES AU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION	3
BILAN 2022 DU PLAN D' ACTIONS PLURIANNUEL 2021-2023 AU SEIN DU DEPARTEMENT.....	7
LES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES	12
AXE 1 : LUTTER ET PREVENIR CONTRE LES ACTES DE VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES	12
SENSIBILISER LES PLUS JEUNES.....	12
LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES - INTRAFAMILIALES	13
AXE 2 : LUTTER CONTRE LES STEREOTYPES DE GENRE	14
TRANSMETTRE AUX JEUNES UNE CULTURE DE L'EGALITE ET DU RESPECT MUTUEL.....	15
MIXITE DES FILIERES : LES FEMMES REUSSISSENT MIEUX A L'ECOLE MAIS DIVERSIFIENT PEU LEUR PARCOURS.....	18
AXE 3 : LA PRECARITE CHEZ LA FEMME, PAUVRETE, DEPENDANCE	19
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L' AIDE A LA DEPENDANCE	19
INSERTION DES PUBLICS LES PLUS VULNERABLES.....	21

SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

CHIFFRES CLES SUR L'ÉGALITÉ FEMMES – HOMMES AU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

Précisions méthodologiques

Source des données : SIRH, 2022

Les données présentées portent sur les agents permanents

En 2021, le Département compte 4 494 agents permanents (3 779 titulaires et 715 contractuels sur emplois permanents).

Les femmes représentent 56 % des effectifs du Département de La Réunion en 2021.

Elles sont légèrement plus nombreuses parmi les contractuels où la part des femmes atteint 62 %.

56 %

De Femmes au Département

Répartition femmes - hommes des effectifs selon le statut

		
Titulaires	42%	58%
Non titulaires	38%	62%

1 FEMME SUR 3 DANS LES FILIERES SOCIALES

Dans les filières sociales, les femmes représentent la quasi-totalité des effectifs :

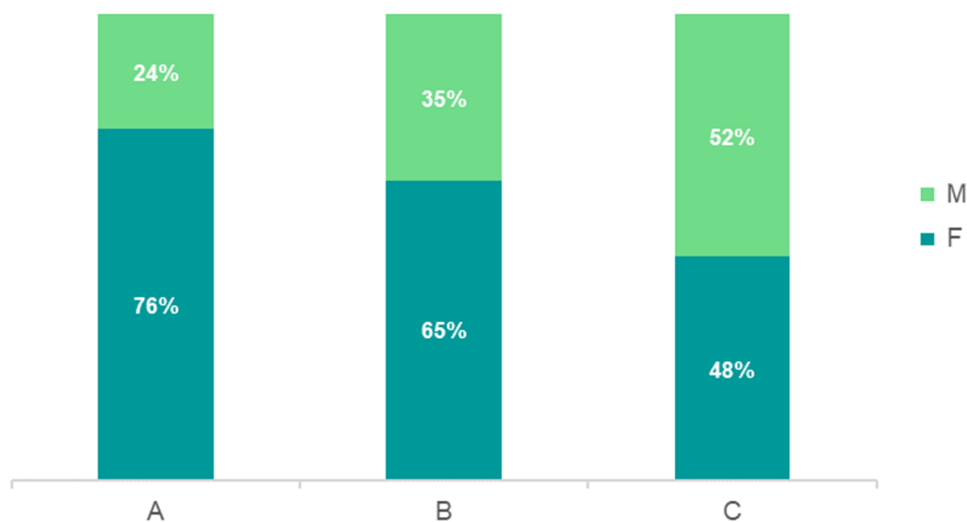
- 95 % de femmes dans la filière médico-sociale,
- 86 % dans la filière sociale.

À l'opposé, la filière technique est très peu féminisée : 1 agent sur 4 est une femme.

Cette forte représentation des femmes dans les filières sociales se retrouve dans la répartition par catégorie : près de trois agents sur quatre de catégorie A sont des femmes. En effet, cette surreprésentation en catégorie A fait suite au protocole sur les parcours, les carrières et les rémunérations (PPCR) qui prévoyait le passage des agents de la filière sociale de la catégorie B à la catégorie A.

Parmi les 770 femmes fonctionnaires de catégorie A, les trois quarts relèvent du secteur social (412 dans le social et 171 dans le médico-social).

Répartition femmes - hommes par catégorie



LE TEMPS PARTIEL PLUS REPANDU CHEZ LES FEMMES

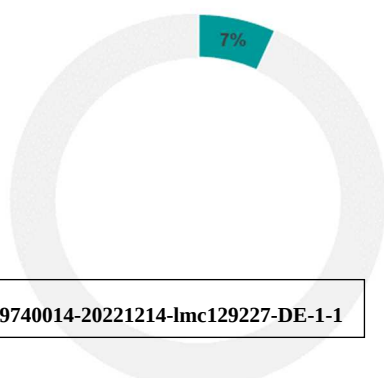
En 2021, 212 agents travaillent à temps partiel, en très grande majorité des femmes.

84 %

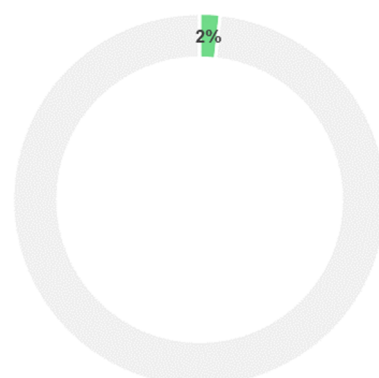
des agents à temps partiel
sont des femmes

Le temps partiel concerne 7 % des femmes, contre moins de 2 % chez les hommes

Part des femmes à temps partiel



Part des hommes à temps partiel



4

81

DES FEMMES MOINS REPRESENTEES DANS L'ENCADREMENT

Au Département de La Réunion, alors qu'elles constituent 56 % des effectifs, les femmes représentent

Précision méthodologique

Sont comptabilisés dans cette population :

- les directeurs généraux,
- les directeurs et leurs adjoints,
- les responsables (mission et service)

Quand 1 agent cumule les fonctions d'adjoint au directeur et de responsable de service, il est comptabilisé dans l'effectif "direction"

49 % de l'encadrement (DGS, DGA, directions, responsables de service, de mission ou d'établissement).

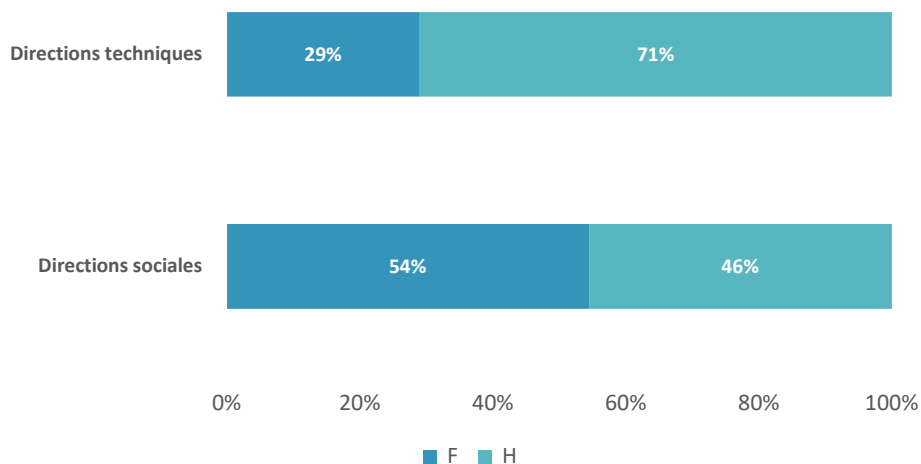
Cette proportion se retrouve sensiblement au niveau des directions. Sur les 29 directions que compte la collectivité en 2020, 12 sont dirigées par des femmes.

		
DGS / DGA	86%	14%
Directeur	53%	47%
Responsables	49%	51%

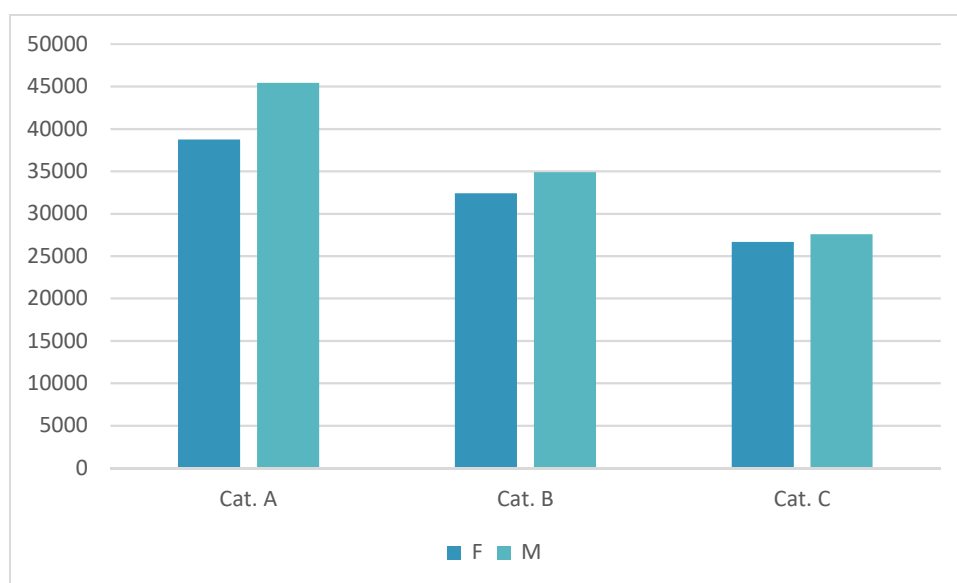
En revanche, l'écart entre hommes et femmes se creuse nettement au niveau des emplois fonctionnels : seule une femme occupe un poste de DGA.

L'analyse par type de direction met également en avant une réelle différence entre hommes et femmes de l'encadrement. En effet, si dans les directions à tendance sociale, le taux d'encadrement monte à 54 %, les femmes ne sont plus que 29 % dans l'encadrement des directions à vocation technique.

Répartition femmes - hommes dans l'encadrement par type de direction



DES ECARTS DE REMUNERATIONS QUI PERSISTENT



De manière générale, la situation est quasiment identique à celle de l'année dernière. En effet, au global, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est faible. Néanmoins des écarts subsistent notamment pour la catégorie A dus à la surreprésentation des hommes sur la fonction d'encadrement.

Cet écart se réduit pour les catégories B et C.

BILAN 2022 DU PLAN D' ACTIONS PLURIANNUEL 2021-2023 AU SEIN DU DEPARTEMENT

Conformément au décret n°2020-528 du 4 mai 2020 et à la loi de transformation de la fonction publique de 2019, le Département a élaboré un plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui arrive à échéance en 2023.

Ce plan d'action et de développement s'articule autour de 5 axes :

1/EVALUER, PREVENIR ET TRAITER LES ECARTS DE REMUNERATIONS

Il convient tout d'abord de préciser la répartition par sexe en vigueur au sein de la collectivité :

	Femmes	Hommes
Cat. A	75%	25%
Cat. B	67%	33%
Cat. C	47%	53%

La répartition des effectifs au niveau de la catégorie A s'explique par une sur-représentation des femmes au niveau des filières sociales et médico-sociales avec notamment le passage des socio éducatifs en catégorie A dans le cadre du protocole PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations).

Au niveau de la catégorie C, nous pouvons constater une sur-représentation des femmes au sein de la filière administrative et à l'inverse une sur-représentation des hommes au niveau de la filière technique (collèges, routes, moyens généraux, bâtiments...).

Au-delà de cette répartition par catégorie, des inégalités de rémunérations entre femmes et hommes demeurent notamment au niveau de la catégorie A, expliquées en grande partie par une sous-représentation des femmes au niveau de certaines filières. Les travailleurs sociaux, appartenant à la catégorie A, et la filière administrative sont en effet historiquement moins rémunérés que des ingénieurs ou autres agents de la filière technique, or ce sont majoritairement des femmes.

Cette différence a tendance à diminuer depuis la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire dans la fonction publique tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État (RIFSEEP).

En effet, ce nouveau régime indemnitaire, mis en œuvre en juin 2020, après avis du Comité technique du 27 novembre 2019 est composée de :

- **Indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE)** selon le niveau de responsabilité et d'expertise des fonctions exercées par chaque agent ainsi que les sujétions du poste. Des groupes de fonctions ont été arrêtés en prenant en compte les éléments suivants :
 - Fonction d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception

- Technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions
- Sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel extérieur ou de proximité

➤ **Complément indemnitaire annuel (CIA) versé aux agents remplissant des critères d'assiduité**

Après échanges avec les organisations syndicales, une révision du dispositif sera engagée en 2023 sur la base d'un état des lieux qui pourra intégrer des données liées au genre.

Par ailleurs, en dépit de la sur-représentation au niveau de la catégorie A, la part des femmes accédant à des responsabilités d'encadrement est inférieure à la part totale des femmes dans les effectifs départementaux, le Département n'échappe donc pas au « *plafond de verre* ».

L'informatisation des données liées aux candidatures ainsi que l'ajout du critère de genre dans le nouveau formulaire de candidatures permettront de disposer plus facilement de données exploitables sur cette thématique dès 2023. A partir de cette base de données, des analyses plus fines pourront être réalisées et permettra à la collectivité d'ajuster ses orientations (1^{er} semestre 2023).

➤ **Indicateurs : genre/nombre d'enfants/cat/filière/RI/encadrement/en comparaison avec le salaire médian et la moyenne des primes par catégorie.**

2/GARANTIR L'EGAL ACCES AUX CADRES D'EMPLOIS, GRADES ET EMPLOIS

➤ Recrutement

Afin de favoriser la diversité de genre qui désormais reconnu comme un facteur de compétitivité, la collectivité s'est engagée dans une démarche de mise à jour des éléments lexicaux des fiches de poste et des appels à candidatures. Une harmonisation de ces documents a été réalisée. Au niveau des fiches de poste et des appels à candidatures, la mention H/F est systématiquement précisée afin de garantir le principe d'accès aux métiers de la fonction publique territoriale (réalisé 2022).

Certaines études ont en effet indiqué que le changement lexical, sans être bien évidemment le seul élément pour aller vers plus de mixité, contribue à favoriser des candidatures mixtes sur les postes à pourvoir.

« Ce n'est pas ce que vous dites, c'est la manière que vous avez de le dire qui heurte les personnes. » - Jeanne Bordeau, linguiste et fondatrice de l'institut de la qualité d'expression

Dans le cadre des nouvelles procédures de recrutement en cours de finalisation, une sensibilisation des directions sera réalisée sur l'intérêt de mettre en place des jurys de recrutement mixtes.

L'automatisation de la procédure de recrutement permettra également de mesurer le niveau de mise en œuvre de ces jurys au cours de l'année 2023. Sur la base de ces éléments, de nouvelles orientations pourraient être arrêtées pour la suite.

➤ Répartition genrée des primo-recrutés par cadre d'emploi et par fonction d'encadrement

➤ Formation

Une sensibilisation sur l'égal accès à la formation sera également menée au cours du 1^{er} trimestre 2023. Des actions de formation seront prévues au plan de formation qui sera déployée en 2023 sur ces thématiques (discrimination/violences/sexisme).

➤ Promotion Interne (PI)/Avancement de grade

Depuis la loi de transformation de la fonction publique et de son décret d'application 2019-1265 du 29/11/19, le cadre légal définit clairement l'obligation de s'assurer de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les procédures de promotion en tenant compte de la part respective des femmes et des hommes dans les corps et grades concernés.

Les tableaux que nous transmettons aux directions pour le recensement de leurs propositions et leurs arbitrages dans le cadre de la campagne de promotion sont systématiquement genrés.

Par ailleurs, sur les arrêtés relatifs aux tableaux d'avancement, sont indiqués la part respective des hommes et des femmes parmi les promouvables et parmi les promus.

➤ Instances représentatives du personnel

Les prochaines élections professionnelles se dérouleront le 08 décembre prochain et permettra de désigner les représentants du personnel au sein des instances suivantes :

- les Commissions Administratives Paritaires (catégories A, B et C) ;
- la Commission Consultative Paritaire (catégories A, B et C) ;
- le Comité Social Territorial (CST), futur instance issue de la fusion du Comité Technique et du CHSCT.

Le décret n°2017-1201 du 27 juillet 2017 sur la représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les organismes consultatifs de la fonction publique impose que **les listes de candidats déposées par les organisations syndicales respectent la répartition femmes/hommes dans chaque catégorie** au vu des effectifs au 1^{er} janvier 2022.

La représentation hommes/femmes dans notre Collectivité, par scrutin, est la suivante :

	Hommes	Femmes
CAP A	26.5%	73.5%
CAP B	35.67%	64.33%

CAP C	52.13%	47.87%
CCP	19.41%	80.59%
CST	38.60%	61.40%

3/FAVORISER L'ARTICULATION ENTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVEE

➤ Le Télétravail

L'expérimentation du télétravail au sein de la collectivité constitue un choix innovant et contribuera à la réalisation des engagements de la collectivité en matière de qualité de vie au travail et de préservation de l'environnement.

Dans cette perspective, une méthodologie de déploiement du télétravail en deux temps est réalisée :

1. Première phase de lancement de l'expérimentation depuis le 1^{er} mars jusqu'au 31 décembre 2022 à destination d'un échantillon représentatif de 250 volontaires à ce jour. A l'issue de cette phase d'expérimentation, un retour d'expérience sera mené avec les agents et encadrants concernés et avec les organisations syndicales.
2. La seconde phase de déploiement au sein de la collectivité en 2023, à partir du bilan de l'expérimentation fin 2022.

➤ **Indicateurs de répartition FH/télétravail. (Indication 55% F / 45% H sur la phase expérimentale à ce jour)**

3. L'étude sur la faisabilité de mise en œuvre du déploiement du coworking et du travail délocalisé (le tiers-lieu) fin 2023/début 2024

➤ L'élaboration d'un cadre de travail permettant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Au cours du premier semestre 2023, une actualisation du livret d'accueil des agents afin d'intégrer un volet sur le dispositif égalité FH / droit à la déconnexion/droit à la parentalité (congé ; temps partiel) / discrimination/ sexisme...

➤ **Indicateurs de répartition F/H à temps partiel**

4/PREVENIR ET TRAITER LES DISCRIMINATIONS, LES ACTES DE VIOLENCE, DE HARCELEMENT MORAL ET SEXUEL AINSI QUE LES AGISSEMENTS SEXISTES

En matière d'égalité Femme/Homme, La Direction des Ressources Humaines mettra en œuvre toutes les dispositions réglementaires existantes s'appliquant aux collectivités publiques.

C'est ainsi qu'en 2020 a été désigné un **RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE, en conventionnant avec le Centre de Gestion**, dont la mission est de protéger les agents territoriaux, les accompagner et les orienter dans l'application de leurs obligations.

Il peut dans ce cadre être saisi sur les situations de discrimination ou harcèlement de toute nature.

Il est également chargé de recueillir et traiter les signalements émis par les lanceurs d'alerte, témoins de crimes ou de délits de toute nature, ce qui peut donc inclure les actes de discrimination sexistes ou harcèlement.

En matière de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail, un **DISPOSITIF DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS** des agents qui s'estiment victimes ou simplement témoins d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes, sera mis en place courant 1^{er} semestre 2023.

Il prévoit une procédure de recueil des signalements et des procédures d'orientation des agents conformément à la publication récente du **Décret n°2022-1284 du 3 octobre 2022**.

Sera ainsi prévue une large communication régulière auprès des agents notamment sur les moyens d'accès au dispositif et doit clairement indiquer les garanties de confidentialité.

5/PILOTER ET METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE

Le bilan du Plan triennal réalisé d'ici fin 2023 permettra de disposer des éléments afin de construire le nouveau plan d'actions et d'alimenter la réflexion sur l'opportunité d'ajuster la gouvernance de ce dispositif.

Au niveau de la DRH, le chef de projet RH qui a pris son poste en octobre 2022 assure d'ores et déjà la coordination du dispositif.

LES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

AXE 1 : LUTTER ET PREVENIR CONTRE LES ACTES DE VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

SENSIBILISER LES PLUS JEUNES

La Protection de l'Enfance constitue une des missions obligatoires du Département.

A ce titre il organise l'accueil et la prise en charge des enfants qui lui sont confiés dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance, soit dans les foyers départementaux de l'enfance, soit chez les assistants familiaux, soit dans les établissements sociaux et médico sociaux.

L'année 2019 a largement été consacrée à l'élaboration du Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (SDOSMS) Enfance-Famille. Ce document stratégique constitue la feuille de route de politique Enfance-Famille pour la période 2020-2024. Parmi les orientations stratégiques figurent notamment : une meilleure prise en compte de la santé des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) et l'amélioration des prises en charges complexes ainsi que l'adaptation de l'offre de loisirs, de l'accompagnement et de l'hébergement à la diversité des besoins.

Ainsi, plus de 100 millions d'euros sont consacrés par la Collectivité pour : des mesures d'accompagnement des familles afin de favoriser le maintien des enfants à domicile, la mise en place d'actions par les associations, l'accueil et l'hébergement chez des assistants familiaux et dans les établissements, l'accompagnement et la mise à l'abri des femmes victimes de violences intrafamiliales.

La collectivité met en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires, afin de contribuer au bien-être des enfants et des jeunes victimes et d'assurer leur développement dans un cadre sain et stable. Les signalements directs et les signalements CRIP connaissent une hausse constante depuis 2019 et les projections linéaires à fin d'année 2022 prévoient une augmentation de 60% des signalements directs, quatre fois plus de saisines du Parquet par la CRIP par rapport à 2021. Après une augmentation de près de 50% en 2021, la part d'Informations Préoccupantes (IP) qualifiées de situations de danger s'est stabilisée en 2021 et en 2022 autour des 60% de l'ensemble des IP (contre 45% avant 2021).

L'exposition des jeunes, et particulièrement des filles, aux violences sexistes et sexuelles au cours de leur parcours scolaire et de formation, a de nombreux impacts sur leur santé ou encore leur réussite scolaire.

C'est le sens de l'engagement du Département dans la signature le 8 mars 2021, par le président Cyrille Melchior, de la convention pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation et la formation et qui prévoit les actions suivantes :

-
- Des professionnels du Département interviendront auprès des élèves de 4ème sur les thèmes des violences sexuelles et sexistes, du harcèlement de rue, des dispositifs d'aides existants et des conséquences pénales pour les auteurs.
 - Les points « prévention info santé », très fréquentés par le public jeune joueront également un rôle important en assurant une écoute bienveillante sur cette thématique et en apportant les réponses adéquates.
 - Des outils visant à mieux communiquer sur le sujet de la parité (forum, vidéos...) seront également développés.

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES - INTRAFAMILIALES

Un contexte réunionnais « alarmant » en matière de violences conjugales.

- En 2018, La Réunion est la troisième des régions françaises la plus touchée par les violences conjugales en matière de féminicide après la Guyane et la Corse.
- Entre 2019, on constatait déjà une augmentation de l'ordre de 16 % avec 2.340 dépôts de plaintes enregistrées contre 2.016 en 2018. Pas moins de 1.529 affaires ont par ailleurs été enregistrées au sein des tribunaux judiciaires de Saint-Denis et de Saint-Pierre.
- Entre janvier 2006 et mars 2022 : 18 femmes sont assassinées à La Réunion.
- Les gendarmeries et commissariats enregistrent en moyenne 7 plaintes par jour pour des faits de violences conjugales.
- En 2021, ce sont 1657 femmes (34% de plus qu'en 2020) et 407 mineurs victimes de violences intrafamiliales qui ont bénéficié de l'intervention des ISCG
- Dans un contexte de pandémie et de confinement, mais aussi de libération de la parole, les violences déclarées ont augmenté, encore plus à La Réunion que dans l'Hexagone en 2020 : + 4,6 % pour les coups et blessures volontaires et + 3,5 % pour les violences sexuelles à La Réunion.

Face à ce constat, le Département a choisi d'agir sur trois leviers :

- En facilitant la mise à l'abri des femmes victimes de violences en lien avec l'Etat.
- En renforçant l'écoute en toute confidentialité, l'orientation et l'accompagnement des victimes de violences reçues en commissariat et gendarmerie, dans une démarche de proximité et avec une couverture territoriale équilibrée.
- En soutenant financièrement les associations partenaires qui œuvrent dans la prévention et le repérage des victimes mais également dans la lutte contre la récidive par une meilleure prise en charge des auteurs

La mise à l'abri des femmes victimes de violences en lien avec l'Etat se traduit concrètement par :

- Un conventionnement avec la coopérative des taxiteurs, en y associant l'Etat et le SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation), afin de garantir une mise à l'abri immédiate pour un budget annuel alloué de 30 000 €.
- La mobilisation des fonds dédiés à hauteur de 158 000€ de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté pour l'octroi de subventions aux S.A.U.T. (Service d'Accueil d'Urgence Temporaire). Des astreintes peuvent ainsi être organisées permettant l'accueil des femmes victimes de violences et de leur(s) enfant(s) 24h/24 et 7j/7.
- La mise en place d'une nouvelle modalité de gestion des PGH (« pensions gites hôtels »). La contribution du Département de 60 000€ versée au titre de l'année 2022, à part égale avec l'Etat, pour le financement des nuitées en PGH pour les femmes victimes de violences, sera complétée compte tenu de l'augmentation de l'accueil de femmes avec enfants.

Cette mise à l'abri passe obligatoirement par une écoute bienveillante notamment lors des signalements par les victimes, en commissariat ou en gendarmerie. Ainsi, depuis le 1er septembre 2022, **une équipe d'ISCG (Intervenant Social en Commissariat et Gendarmerie)** composée de 13 professionnels est déployée sur les 5 micro régions (3 dans l'Ouest, 3 dans le Nord, 2 dans l'Est et 5 dans le sud). Ce dispositif sera renforcé en 2023 d'une part, par la mise en place d'une astreinte, afin de garantir une écoute et une prise en charge immédiate quel que soit le jour et l'heure mais également par une montée en compétences de ces professionnels eu égard à la charge émotionnelle à laquelle ils sont constamment exposés dans le cadre de leurs missions.

Ce dispositif fera l'objet d'une **campagne de communication** au cours du mois de novembre, dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les VIF afin de mieux connaître leurs missions (publics et typologies de violences intrafamiliales concernés...) et leurs localisations au sein des services de police et de gendarmerie.

La prévention, pour sa part, continue de représenter un axe fort d'intervention dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales avec 1.2 M€ accordés aux associations partenaires en 2022 soit une augmentation de 23,8% comparativement à 2021 (914 300€).

Afin de renforcer l'efficacité des actions en faveur de notre public, le Département a souhaité travailler dans un contexte partenarial renforcé en rencontrant ces associations qui accompagnent les victimes et les auteurs de violences.

Le volet VIF cadré par nos ISCG ainsi que les partenaires associatifs sera également intégré aux missions dévolues aux « **caravanes de l'accès aux droits et de l'information** » déjà mises en place dans le cadre de la démarche « d'aller vers » initié par notre collectivité. Il s'agira d'une part de mieux informer la population sur le dispositif mais également, le cas échéant, de constituer un premier refuge pour des victimes potentielles qui par manque de moyens de déplacements ou par peur n'auraient pas encore franchi le seuil des portes d'un commissariat ou d'une gendarmerie.

AXE 2 : LUTTER CONTRE LES STEREOTYPES DE GENRE

TRANSMETTRE AUX JEUNES UNE CULTURE DE L'EGALITE ET DU RESPECT MUTUEL

En charge des collèges, le Département intervient dans la gestion des missions d'entretien – maintenance, de la restauration scolaire, du numérique et des moyens nécessaires au fonctionnement et à l'équipement des établissements publics locaux d'enseignement
Il accompagne les établissements et leurs très nombreux projets et joue un rôle auprès du jeune public en matière de sensibilisation et de promotion de l'égalité entre les filles et les garçons.

Les jeunes sont donc les premiers bénéficiaires des actions portées par le Département afin de lutter contre les stéréotypes liés au sexe et à la sexualité, d'articuler les questions d'égalité de genre, de faire de l'environnement scolaire, universitaire et de la formation professionnelle un espace de confiance pour chacun et chacune, et ainsi promouvoir l'égalité.

Le département s'est engagé au travers d'une convention partenariale ¹ sur les actions ci-dessous :

Actions	Objectifs	Moyens mis en oeuvre
Faire évoluer les représentations sociales et professionnelles des jeunes à travers l'Académie des Dalons	Permettre à des jeunes en perte de repères de se réapproprier leur identité, d'exprimer leurs potentialités et de retrouver l'estime de soi indispensable à la construction d'un projet de vie sociale et professionnelle	100 % Financement Conseil Départemental
Former & Informer le Conseil Départemental des Jeunes CDJ sur l'égalité filles garçons	Permettre aux collégiens et aux élus du CDJ d'assister à des séquences d'informations et de sensibilisation pour les aider dans un premier temps à réagir face à des situations, et dans un deuxième temps, les aider dans le choix d'orientation scolaire.	100 % Financement Conseil Départemental
Passeport Educatif du Collégien (financement de projets incluant l'égalité filles garçons)	L'épanouissement de l'élève et dans ce domaine, la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel.	Actions relevant de l'égalité filles-garçons permettent d'obtenir une subvention qui peut varier de 150€ à 1500€.

☐ Au niveau de l'Académie des Dalons

¹ Convention partenariale sur le système éducatif et la formation signée en mars 2021

Des actions concrètes ont été mis en œuvre cette année en lien avec les attendus de la convention égalité filles-garçons avec l'Etat :

- Des ateliers de sensibilisation sur le thème des violences

Intervention effectuée par un partenaire extérieur Femme des Hauts, femmes d'Outre-Mer sur les violences conjugales, intra-familiale.

- Des ateliers de sensibilisation sur le thème de la parentalité et la sexualité

- Intervention de la sage-femme de la PMI de la Plaine des cafres ;
- Visite des planning familiaux ; sensibilisation et information sur les différents moyens de contraception existants, sur les risques liés aux rapports sexuels non protégés, améliorer l'accès à la contraception des jeunes femmes mais aussi des jeunes hommes et limiter le nombre de grossesses non désirées.
- Intervention sur site de l'association AFFECT (Association Féminine de l'Est Contre la Tristesse, Tyrannie, Traumatisme), et également visite des locaux de l'association dans l'Est avec échanges entre les jeunes et des adhérents.

- Des ateliers café/débat, animé par la psychologue et des professionnels sur les thèmes suivants: l'image de l'homme et de la femme sur les réseaux sociaux, le devenir adulte, les inégalités de salaires, la place de la femme au-travers du regard de l'homme et inversement, la femme peut-elle travailler ou pas ?, la femme peut-elle consommer de l'alcool ou autres produits stupéfiants ?, la jalousie ,une preuve d'amour ? les notions de contrôles et le cycle des violences, la prévention des violences au sein des couples, les rapports de séduction, l'homophobie, les addictions...
- Des ateliers afin de susciter la curiosité et favoriser la mixité professionnelle à travers différentes rencontres et débats tels que « Les métiers ont-ils un sexe ? », la visite de la cité des métiers pour encourager d'autres orientations, d'autres choix et favoriser de nouvelles vocations et une ambition égale entre les jeunes hommes et les jeunes femmes.

☐ Au niveau des collèges

La thématique de « l'égalité fille garçon » est intégrée aux programmes du PEC (2 collèges sur 3). A ce titre, une enveloppe est octroyée chaque année en ce sens (environ 9 000€ en 2021). Des actions concrètes (décrites ci-après) ont été menées en 2022 au sein de chaque collège.

EGALITE GARCON / FILLES DANS LES COLLEGES

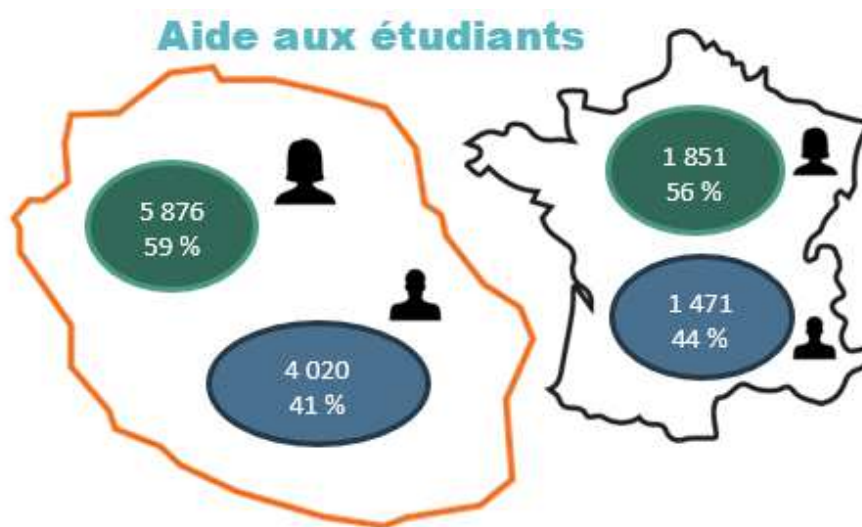
COLLEGES	Actions menées
BRAS PANON	Formation citoyenne : promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, aller à la rencontre de femmes responsables dans leur environnement professionnel et culturel.
AUGUSTE LACAUSSE	Estime de soi, de son corps par l'éducation à la sexualité
MILLE ROCHES	promotion de l'égalité entre les garçons et les filles (intervention Chancegal auprès de 34 classes) Journée internationale contre les violences faites aux femmes
AMIRAL PIERRE BOUVET	Diverses actions de sensibilisation, contre le harcèlement, lutte contre les violences, éducation à la santé,
HUBERT DELISLE	Café des Parents (ateliers couture, yoga, égalités filles/garçon, école des parents, randonnées, sortie culturelle pur favoriser le partage d'expériences et d'astuces, soutenir les adultes dans leur fonction parentale, favoriser le dialogue parents/communauté éducative)
BASSIN BLEU	L'image de la femme hier et aujourd'hui : évolution des conditions de la femme du XIX ^e s. à nos jours
THERESIE CADET	Cinéma égalité filles/garçons - Théâtre forum
TERRAIN FAYARD	Coupe du Monde de Football féminine, masculine, futsal masculin et féminin
LES DEUX CANONS	Atelier Parentalité égalité filles garçons
EMILE HUGOT	Travail sur le harcèlement scolaire. Participer à la sensibilisation et à la lutte contre le harcèlement scolaire et à l'égalité garçon/fille grâce à une action forte au sein du collège expositions-prises de parole-interventions en classe Sensibiliser et travailler sur l'égalité hommes femmes Mener des actions de sensibilisation et travailler sur le thème de la place des femmes dans la société
CELINE GAUDIEUX	lutte contre violences intrafamiliales: niveau 4 ^e , projet Assistante sociale, chanteuse AN O ARO, problématique très importante dans les hauts de st paul, lutter contre cette violence faite aux femmes CINETOILE EGALITE : débats, jeux de rôles organisés autour de l'égalité filles-garçons (élèves de 4 ^e et 3 ^e) participation au concours
JULES SOLESE	Thème sexisme, de la discrimination et des violences Théâtre FORUM
LE BERNICA	Cinéma de l'égalité
MARCEL GOULETTE	participation à l'action cinétoile égalité sur l'égalité des sexes
SIMON LUCAS	Fresque sur le mur de l'infirmerie : réalisation par les élèves, encadrement par le professeur d'Arts plastiques avec un intervenant extérieur. Référent Mme Jourdan Arts Danse contre le sexisme et l'homophobie. Danse urbaine, communication non violente, énergie positive, réalisation de clips vidéo. Projet primé en 2020 2021. Référente Mme GONZALEZ EPS
LE DIMITILE	CINETOILE EGALITE : Sensibilisation au thème de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes à partir des supports cinématographiques
PAUL HERMANN	Travailler la relation fille-garçon dans le cadre d'un théâtre forum avec l'artiste D. PERRINE
TROIS MARES	Egalité des sexes (CHANCEGAL...) respect, violence. Etre un e-citoyen
JOSEPH SUACOT	Lutte contre le sexisme : promouvoir l'égalité des chances entre filles et garçons Améliorer le climat scolaire : prévention des élèves sur plusieurs thèmes afin de contribuer à l'amélioration scolaire et diminuer les conflits, le mal être des élèves Tutorat : promouvoir la co-éducation, accompagner l'élève dans son épanouissement au sein de l'établissement
BORY DE ST VINCENT	EPI Cinégalité Filles / Garçons pour les classes de 3 ^{ème} : théâtre Forum (troupe de Délixa Perrine), films, journée de clôture inter collèges et lycées, journée de l'Egalité, atelier individualisé.
MAISON BLANCHE	Educational affective et sexuelle - AMAFAR

MIXITE DES FILIERES ET MIXITE PROFESSIONNELLE

Le Département accompagne les élèves de l'enseignement supérieur au travers de l'attribution de bourses.

Pour la campagne en cours de 2022 à 2023, 4 100 étudiants ont bénéficié d'une aide pour des projets d'étude à la Réunion ou en Métropole. 62% d'entre eux étaient des femmes, ce chiffre est à corrélérer avec le pourcentage de réussite des jeunes filles au baccalauréat général en 2021 (94.8%) qui est supérieur à celui des garçons (90%). La part des jeunes filles qui ont réussi au baccalauréat représente 53% de la totalité des admis.

Données 2021



Le Département a récemment signé une convention régionale (en partenariat avec la Préfecture et le Pôle Emploi) en faveur de l'Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes , cette convention a été voté en commission permanente en mars 2022.

Favoriser la mixité professionnelle est un enjeu économique et de justice sociale

Cet axe de travail vise à faire évoluer les représentations sur les métiers en déconstruisant les stéréotypes véhiculés et instaurer une plus grande mixité dans certains secteurs professionnels.

Les engagements sont les suivants :

1. Assurer à toutes et tous un libre choix d'orientation tout au long de la vie et accroître la part de recrutements des femmes ou des hommes dans les secteurs peu mixtes en :
- Encourageant les initiatives pour informer les publics demandeurs et demandeuses d'emploi des métiers en tension et secteurs porteurs, faire évoluer leurs représentations sur les métiers en déconstruisant les stéréotypes véhiculés et les accompagner dans la concrétisation de leur projet professionnel

- Communicant sur des supports internes, sur des témoignages recueillis auprès des femmes et d'hommes pour encourager la diversification des choix d'orientation et incarner la mixité (articles, vidéos, podcast, réseaux sociaux, site pôle emploi régional, etc...) transmis par les partenaires signataires ou à son initiative.

2. Accompagner les entreprises, notamment les TPME, dans la diversification de leurs recrutements

Cet axe de travail vise à instaurer une plus grande mixité dans certains secteurs professionnels. Il s'agit de faire évoluer les représentations sur les métiers, en intervenant sur les stéréotypes qu'ils véhiculent. À ce titre, Pôle emploi s'engage à organiser des événements dédiés à la mixité professionnelle en collaboration avec les partenaires et acteurs locaux et d'informer et de mettre à disposition l'ensemble de notre offre de service dédiée aux entreprises lors d'un recrutement.

AXE 3 : LA PRECARITE CHEZ LA FEMME, PAUVRETE, DEPENDANCE

Chef de file de l'action sociale, le Département mène des politiques de lutte contre la pauvreté et les violences intrafamiliales, qui touchent en majorité des femmes. De manière plus général, il est proactif pour garantir l'accès de tous à ses dispositifs d'aide et d'insertion professionnelle.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'AIDE A LA DEPENDANCE

En 2021, une famille réunionnaise sur quatre est une famille monoparentale et 38 % des enfants de moins de 18 ans vivent dans ces familles (contre 20 % des enfants en France métropolitaine). Dans 98 % des cas, les femmes sont à la tête des familles monoparentales et 66 % d'entre elles ont plus d'un enfant à charge.

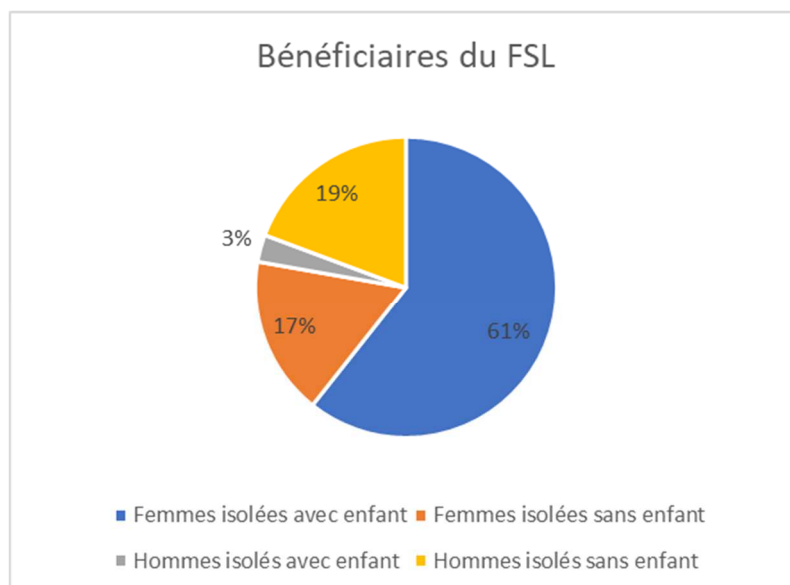
Ces familles monoparentales sont plus que les autres exposées au risque pauvreté. Il s'agit donc pour le département de leur faciliter notamment leur accès au logement et aux dispositifs d'aides à domicile :

☐ Le chèque d'accompagnement personnalisé alimentaire

Depuis la crise sanitaire, le Département a mis en place ce dispositif pour aider les plus démunis. Ainsi en 2021, 76 % des bénéficiaires sont des femmes (76%).

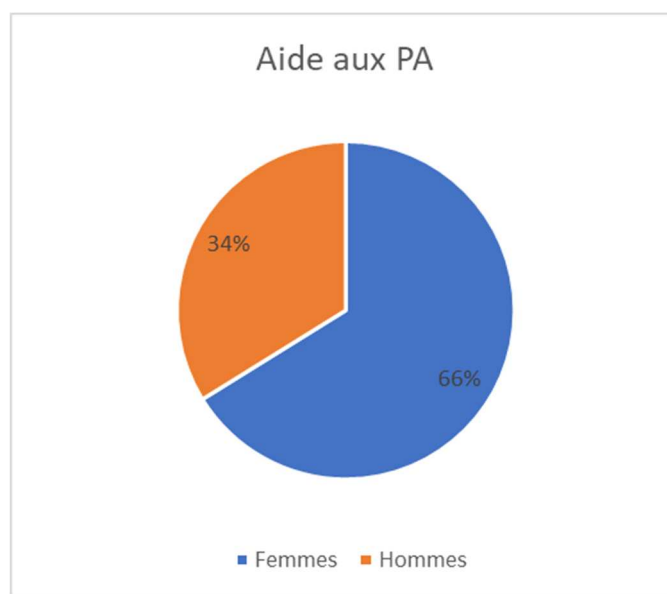
☐ Le fonds social au logement

Les bénéficiaires sont à 75% des femmes, en particulier les femmes isolées avec enfant (95%).



☐ Les services d'aides à la personne

La population de plus de 65 ans compte 56% des femmes et 43% des hommes (INSEE 2019). Cela explique donc la plus forte représentation des femmes qui sont bénéficiaires des aides ménagères.



Dispositifs	Femmes	Hommes	Total	Part Femmes	Part hommes
Aide personnalisée à l'autonomie	12 597	6 117	18714	67%	33%
Aide-ménagère légale	2 081	1 239	3 320	63%	37%
Aide-ménagère facultative	456	381	837	54%	46%
total	15 134	7 737	22 871	66%	34%

INSERTION DES PUBLICS LES PLUS VULNERABLES

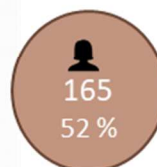
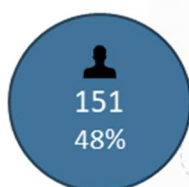
Le Département met en œuvre plusieurs dispositifs destinés à l'insertion des publics les plus précaires, notamment les femmes.

☐ Aides à la création d'entreprise

S'agissant des aides à la création d'entreprise (dispositif TAJ Tremplin pour l'Activité des Jeunes, ADEN Aide Départementale à la création d'Entreprise Nouvelle, PREFACE Aide Départementale à la création d'entreprise) les femmes représentent 52% des bénéficiaires. A titre de comparaison, au niveau national seul 30% des chefs d'entreprises sont des femmes. Cela peut s'expliquer notamment grâce au développement des structures agréées par le département.

Aides à la création d'entreprises

141 TAJ (49%)
10 ADEN (33%)



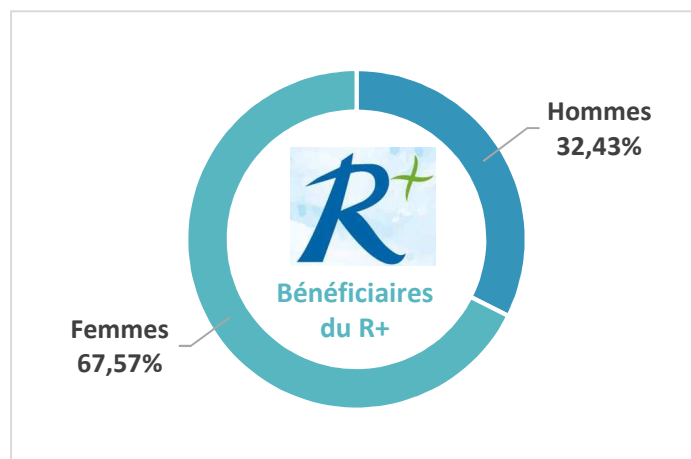
144 TAJ (51%)
20 ADEN (67%)
1 PREFACE

☐ Insertion des bénéficiaires du RSA

Avec la recentralisation du RSA, la solidarité nationale est venue reprendre toute sa place dans le financement de l'allocation, permettant au Département de dégager de nouvelles marges de manœuvre pour relancer sa politique d'insertion sociale et professionnelle.

Dans ce cadre, notre collectivité a déployé de nouvelles aides et de nouveaux accompagnements, notamment en mettant en place l'allocation d'insertion et de retour à l'emploi (R+) depuis septembre 2020.

A ce jour, plus de 6100 contrats ont été établis au titre du R+ et la part des femmes prédomine avec 68% des bénéficiaires



Bénéficiaires du RSA		
au 30/06/2022		
Femmes	65 134	60%
Hommes	43 892	40%
Total	109 026	

En 2023, il s'agira :

- d'amplifier le développement du dispositif R+ qui a déjà concerné plus de 6200 parcours d'insertion dont plus de 68% concernent des métiers en tension, avec des taux de sortie dynamique de plus de 44% dont 70% en emploi,
- de mieux identifier les freins à la mobilité intra insulaire, notamment dans le cadre d'un partenariat étroit avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et de promouvoir des modalités nouvelles de déplacement, notamment solidaires.

□ **Agir sur les freins à l'emploi**

Cette thématique est traitée dans le cadre de la convention régionale co signée avec Pôle Emploi et la Préfecture au début de cette année (mars 2022).

Il paraît primordial de mettre en place des coopérations sur le territoire afin de réduire les freins périphériques à l'emploi afin que les conseillers puissent orienter de façon pertinente les publics vers l'organisme compétent et opportun.

Les actions à envisager sont particulièrement :

- Faciliter l'insertion professionnelle des femmes en grande difficulté via la mobilisation de prestations spécifiques ;
- Mobiliser les différents dispositifs d'aides à la mobilité et à la garde d'enfants (de Pôle emploi et de ses partenaires)

SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



PRESENTS : (41)

Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR
Monsieur Jean-François PAYET**

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

SP-2022-DEC-080

OBJET : Budget Primitif 2023

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les Instructions budgétaires et comptables, M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux et M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux,

VU la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et la convention entre le Département de La Réunion et la Cour des comptes du 4 avril 2017 fixant les modalités de mise en œuvre de l'expérimentation de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes de la collectivité,

VU le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2023,

VU le Débat d'Orientation Budgétaire portant sur l'exercice 2023 de la séance plénière du 09 novembre 2022,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 7 décembre 2022,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ,

DECIDE

ARTICLE 1 : Sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés,

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- sans vote formel sur chacun des chapitres et sans spécialisation des crédits,

les propositions d'inscriptions budgétaires contenues dans le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2023.

Le budget principal de la collectivité se présente comme suit :

Identifiant de l'acte :974-229740014-20221214-lmc129251-DE-1-1

Budget principal (y compris versements aux budgets annexes)	Propositions BP 2023			
	Dépenses		Recettes	
	Mvts. réels	Mvts. d'ordre	Mvts. réels	Mvts. d'ordre
Fonctionnement	1 028 231 000	70 272 000	1 083 006 000	61 090 000
Investissement	231 322 000	85 490 000	176 547 000	94 672 000
Dont hors emprunts	192 922 000		81 547 000	
Dont emprunts	38 400 000		95 000 000	
Virement du fonctionnement à l'investissement (021-023)		45 593 000		45 593 000
Opérations afférentes aux emprunts avec options de lignes de trésorerie (16449) ¹	41 625 000		41 625 000	
Total (hors 16449)¹	1 259 553 000	201 355 000	1 259 553 000	201 355 000
TOTAL (y.c. 16449)¹	1 301 178 000	201 355 000	1 301 178 000	201 355 000

Les inscriptions sur le budget principal et les budgets annexes, après neutralisation des flux croisés entre budgets, sont réparties de la manière suivante :

Budgets consolidés ² Toutes sections Hors 16449 ¹	Propositions BP 2023			
	Dépenses		Recettes	
	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Mouvements réels	Mouvements d'ordre
01 - BUDGET PRINCIPAL	1 227 788 000	201 355 000	1 259 553 000	201 355 000
09 - LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX ET D'HYGIENE DU MILIEU	1 908 800	91 000	300 000	91 000
10 - LABORATOIRE VETERINAIRE	4 109 300	128 000	1 300 000	128 000
11 - THERMES IRENEE ACCOT	2 590 600	47 500	701 000	47 500
12 - FOYER DEPARTEMENTAL ENFANCE NORD-EST	9 044 800	132 000	35 000	132 000
13 - FOYER DEPARTEMENTAL ENFANCE TERRE ROUGE	9 021 100	1 146 000	90 400	1 146 000
15 - EXPLOITATION ET IRRIGATION LITTORAL OUEST	1 625 000		75 000	
16 - VILLAGE CORAIL	5 783 600	80 000	2 609 000	80 000
17 - JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION	3 092 200	17 000	300 000	17 000
TOTAL	1 264 963 400	202 996 500	1 264 963 400	202 996 500

ARTICLE 2 : Les crédits de subvention inscrits au chapitre 204 et aux articles 657 dont les montants sont individualisés aux imputations budgétaires correspondantes ou figurant dans les états annexes, n'ont qu'un caractère prévisionnel. Ils pourront faire l'objet d'un réajustement par décision budgétaire ultérieure.

1 Le compte 16449 permet à la collectivité d'optimiser ses frais financiers en procédant à des remboursements anticipés temporaires d'emprunts pour ceux disposant de cette faculté. Les prévisions doivent être équilibrées en dépenses et en recettes.

2 Hors compte 16449 et flux croisés entre budgets

Identifiant de l'acte :974-229740014-20221214-lmc129251-DE-1-1

ARTICLE 3 : Délégation est donnée à la Commission Permanente pour répartir les subventions participations, et dotations diverses portées au Budget Départemental et dont le Conseil Départemental ne s'est pas réservé la distribution.

ARTICLE 4 : Un montant équivalent à 12,50 % du produit de la taxe d'aménagement est affecté au CAUE au titre de l'exercice 2023.

ARTICLE 5 : Pour l'année 2023, la neutralisation des amortissements portera sur la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées et sera de 39 406 000 € au maximum.

ARTICLE 6 : Monsieur le Président du Conseil Départemental est autorisé à procéder aux virements de crédits de chapitre à chapitre, dans les limites de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, en cas d'insuffisances de certaines dotations constatées au cours de l'exécution du budget, conformément aux dispositions de l'instruction M57 susvisée.

ARTICLE 7 : Le Président du Conseil Départemental est autorisé à verser, dès l'ouverture de l'exercice au mois de janvier 2023, un acompte sur les subventions destinées aux associations et organismes divers, dûment listés en *annexe n°1*, ainsi qu'aux établissements publics locaux d'enseignement.

Pour les associations et organismes divers, les modalités de versement de l'acompte sont les suivantes :

- pour les acomptes d'un montant inférieur à 100 000 €, en une seule fois ;
- pour les acomptes d'un montant supérieur à 100 000 €, en deux versements :
 - 50 % de l'acompte à la signature de la convention provisoire,
 - 50 % de l'acompte à compter du 1er mars 2023.

Le versement de cet acompte est subordonné à la transmission par les organismes et associations bénéficiaires des éléments suivants :

- les statuts ;
- la composition du conseil d'administration et du bureau ;
- le récépissé de la dernière déclaration en préfecture (modification des statuts, du conseil d'administration ...) ;
- la liste des personnes agréées par la (les) banque(s) pour la signature des chèques ;
- le dernier procès-verbal de la dernière assemblée générale et du dernier conseil d'administration ;
- les bilans certifiés conformes relatifs à l'exercice 2021, conformément aux dispositions prévues par l'article L .2313-1-1 du CGCT.

Au titre du versement de ces acomptes, il est proposé à l'assemblée de donner délégation au Président du Conseil Départemental pour la signature des conventions provisoires d'attribution des subventions supérieures à 23 000 € (document figurant en *annexe n° 2*).

Pour les établissements publics locaux d'enseignement, le montant de l'acompte sera, au maximum, de 30 % de la dotation prévisionnelle notifiée.

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 15 décembre

2022 et de la publication sur le site du
Identifiant de l'acte : 974-229740014-20221214-lmc129251-DE-1-1
Département le 15 décembre 2022.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

ANNEXE N° 1 - ACOMPTE SUR SUBVENTION 2023 AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

Nom de l'association / l'organisme	Subvention allouée en 2022	Montant maximum de l'acompte 2023
Insertion - Mobilité		
CNARM	7 353 500	2 700 000
Environnement		
Association de Protection des Milieux Naturels de l'EST (Site Marguerite)	99 004	29 701
Association de Protection des Milieux Naturels de l'EST (Site Libéria)	40 440	12 132
Office Municipal de Développement Agricole et Rural (OMDAR)	44 000	13 200
Association Allon Pren Diore en main	82 222	24 667
Fédération Départementale des Pêcheurs	60 567	18 170
Association pour la Valorisation de L'Entre-Deux Monde (AV2M)	202 343	60 703
Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de Saint-André (AAPPMASA)	102 000	30 600
Conservatoire Botanique National des Mascariens (CBNM)	220 000	66 000
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)	875 000	262 500
Association Plantali	72 631	21 789
Association Ilet chicot	6 600	1 980
Association Ilet des 3 salazes	7 500	2 250
Association Capitaine Dimitile	34 386	10 316
SREPEN	40 000	12 000
SEOR	43 246	12 974
Agriculture		
Association pour le Développement Rural de La REUNION (AD2R)	66 000	19 800
Association Réunionnaise pour la Modernisation de l'Economie fruitière, Légumière et Horticole (ARMEFLHOR)	69 752	20 926
Chambre d'Agriculture de La REUNION	1 320 000	396 000
Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les organismes Nuisibles (FDGDON)	180 000	54 000
Groupement de Défense Sanitaire de La REUNION (GDS-REUNION)	180 000	54 000
Culture		
Association Gestion du Théâtre du Tampon	110 000	33 000
Régie du Théâtre et Animation de l'Etang Salé	22 000	6 600
Centre Dramatique Régional de l'Océan Indien	190 000	57 000
Théâtre Vladimir Canter (CROUS)	10 000	3 000
Association Théâtre Les Bambous	132 500	39 750
Association de Gestion des Manifestations (AGEMA-KABARDOCK)	55 000	16 500
Association de Gestion du Séchoir	135 000	40 500
Centre Culturel Leconte de Lisle (LESPAS)	14 000	4 200
Association Théâtre des Alberts	23 000	6 900
Association Danse en L'R	25 000	7 500
Compagnie Lolita Monga	5 000	1 500
Association Cirquons Flex	10 000	3 000
Associatio Konpani Ibao	14 000	4 200
Association Karanbolaz	11 000	3 300
Association Lalanbik	35 000	10 500
Sport		
CROS	80 000	24 000
ORESSE	120 000	36 000
Ligue régionale d'athlétisme (fonctionnement)	10 000	3 000
Ligue régionale d'athlétisme (fonctionnement pôle)	12 000	3 600
Ligue régionale de basket-ball (fonctionnement)	5 500	1 650
Ligue régionale de basket-ball (fonctionnement pôle)	25 000	7 500
Ligue réunionnaise de handball (fonctionnement)	8 000	2 400
Ligue réunionnaise de handball (fonctionnement pôle)	50 000	15 000
Ligue de La Réunion de judo (fonctionnement)	6 200	1 860
Ligue de La Réunion de judo (fonctionnement pôle)	20 000	6 000
Ligue réunionnaise de football (fonctionnement)	20 000	6 000
Ligue réunionnaise de football (fonctionnement pôle)	25 000	7 500
Association Pelotari Club du Chaudron (fonctionnement pôle)	23 000	6 900
Comité régional réunionnais de canoë-kayak (fonctionnement pôle)	7 000	2 100
Ligue Réunion de la montagne et de l'escalade (fonctionnement pôle)	13 000	3 900
Lutte Club de Saint-Joseph (fonctionnement pôle)	10 000	3 000
Comité régional Handisport (fonctionnement)	18 000	5 400
Ligue de La Réunion de Sport Adapté	18 000	5 400
Ligue réunionnaise de karaté (fonctionnement)	5 000	1 500
Comité Régional de natation (fonctionnement)	7 000	2 100
Ligue réunionnaise de tennis (fonctionnement)	7 000	2 100
Comité territorial de Rugby de La Réunion (fonctionnement pôle)	7 000	2 100
CREPS	25 000	7 500
Comité Départemental USEP (fonctionnement)	7 000	2 100
Habitat		
ADIL	90 000	27 000
AI SOLEIL	120 000	36 000
Autonomie		
MDPH	2 770 000	831 000
GIP-SAP	2 255 059	676 518

ANNEXE N° 2

CONVENTION PROVISOIRE 2023

« ORGANISME / ASSOCIATION » SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2023 CONVENTION PROVISOIRE

ENTRE :

LE DEPARTEMENT DE LA REUNION,

d'une part,

ET :

« ORGANISME / ASSOCIATION »

d'autre part,

VU la délibération du 14 décembre 2022 relative au Budget Primitif 2023

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE I : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de versement de l'acompte sur la subvention de fonctionnement octroyée à « ORGANISME / ASSOCIATION » pour l'année 2023.

ARTICLE II : MONTANT DE L'ACOMPTE

Le montant de l'acompte s'élève à €, correspondant à % de la dernière subvention octroyée par le Département de La Réunion.

Le montant de cet acompte ne préjuge pas de la subvention définitive de l'année 2023.

En l'absence de décision effective d'attribution de subvention, le Département mettra en œuvre les modalités de récupération de l'acompte versé.

ARTICLE III : MODALITES DE VERSEMENT

L'acompte de € est versé de la façon suivante :

- en une seule fois, dès la signature de la présente convention - *si le montant de l'acompte est inférieur à 100 000 €*

- en deux fois - *si le montant de l'acompte est égal ou supérieur à 100 000 € :*

- une première tranche de € versée à la signature de la présente convention ;
- et une seconde tranche de € versée à partir du 1er mars 2023.

Le versement de cet acompte est subordonné à la transmission par les organismes et associations bénéficiaires des éléments suivants :

- les statuts ;
- la composition du conseil d'administration et du bureau ;
- le récépissé de la dernière déclaration en préfecture (modification des statuts, du conseil d'administration...) ;
- la liste des personnes agréées par la (les) banque(s) pour la signature des chèques ;
- le dernier procès-verbal de la dernière assemblée générale et du dernier conseil d'administration ;
- les bilans certifiés conformes relatifs à l'exercice 2021, conformément aux dispositions prévues par l'article L.2313-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE IV : PRISE D'EFFET ET DUREE

La présente convention prend effet au 1^{er} janvier 2023 et jusqu'à la signature de la convention définitive de financement pour l'année 2023.

A Saint-Denis, le

« ORGANISME / ASSOCIATION »

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22974001400019

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	14
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	17
D1 - Balance générale - Dépenses	19
D2 - Balance générale - Recettes	21

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	23
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	27
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	31
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	32
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	33
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	34
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	37
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	40
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	47

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	50
A1.01 - Opérations non ventilables	53
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	54
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	57
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	58
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	61
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	64
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	67
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	70
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	72
A1.908 - Fonction 8 - Transports	75
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	79
A2.01 - Opérations non ventilables	81
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	82
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	88
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	89
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	92
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	96
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	102
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	103
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	104
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	107
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	109
A2.938 - Fonction 8 - Transports	112

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	116
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	117
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	122

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	123
B3.1 - Etat des provisions constituées	125
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	127
B7.1 - Etat des emprunts garantis	128
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	240
B8.1 - Subventions versées	241
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	245
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	258
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	261
B11.2 - Liste des établissements publics créés	262
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	263
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	264
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	265
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	267
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	269
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	270
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	271

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	872 121

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 201€/hab
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 264€/hab
3	Dépenses d'équipement brut / population	129€/hab
4	Encours de dette / population (2) (3)	344€/hab
5	DGF / population	266€/hab
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	35%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	10%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	27%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	5%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	358 437 000,00	358 437 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		358 437 000,00	358 437 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 144 096 000,00	1 144 096 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 144 096 000,00	1 144 096 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		1 502 533 000,00	1 502 533 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D ACCPROPRIE 2015/1	ACCESSION A LA PROPRIETE PERIODE 2015-17	204	1 000 000,00
D MATMOBIL06 2006/3	ACQUISITION DE MATERIEL	21	500 000,00
D MATMOBIL06 2006/2	ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU	21	1 200 000,00
D MATMOBIL06 2006/1	ACQUISITION DIVERSES SERVICE APPROVISIONNEMENT	21	60 000,00
D INVTSAGAE 2021/3	ACQUISITION OUTIL DE GESTION PROG. FEADER	20	260 000,00
D VEHIC2327 2023/1	ACQUISITION VEHICULES 2023 -2027	21	5 300 000,00
D PLRELANCE 2021/2	AMELIORATION HABITAT	204	56 000 000,00
D ECODSOLID 2019/1	ASSOCIATIONS PORTANT PROJETS	204	600 000,00
D INVTS DHTXR 2018/1	AUTRES INVESTISSEMENTS - EQUIPEMENTS 2018-2022	21	1 000 000,00
D BATIDIV20 2014/1	CONSTRUCTION BATIMENTS DIVERS	23	-30 000 000,00
D CPNPOE2327 2023/1	CPN POE 23/27 AGRICULTURE	204	34 000 000,00
D CPNPOE2327 2023/2	CPN POE 23/27 FORET	204	6 000 000,00
D CPNPOE1420 2019/2	EAU	204	-1 000 000,00
D ECODSOLID 2004/1	ECONOMIE SOLIDAIRE	27	2 000 000,00
D PROGETUDE 2019/1	ETUDE AMO GITE	20	35 000,00
D ENACC2015 2019/1	ETUDES ACCUEIL ESPACES NATURELS	20	200 000,00
D ESPNAT2015 2019/1	ETUDES ESPACES NATURELS	20	50 000,00
D AMENAGTDRD 2018/3	ETUDES GENERALES SUR L AMENAGEMENT DES RD 2018-2022	20	6 000 000,00
D PERIMDSUD 2001/4	EXTENSION DES PERIMETRES IRRIGUES	23	8 000 000,00
D ESPDVERTS 2004/1	GESTION DES ESPACES VERTS	21	90 000,00
D BATIADM20 2014/3	GROSSES REPARATIONS BATIMENTS ADMINISTRATIFS 2014/2020	23	-71 971 000,00
D BATICULT20 2014/3	GROSSES REPARATIONS BATIMENTS CULTURELS	23	-56 000 000,00
D ILO 2001/2	ILO-TRANSFERT SALAZIE	23	1 000 000,00
D MATMOBIL06 2007/1	MATERIEL INTENDANCE	21	50 000,00
D P1ACLG 2018/2	MOYENS NECESSAIRES A L EQUIPEMENT DES CLG	204	3 413 000,00
D ILO 2004/3	REPARATION DEGATS CYCLONIQUES	23	-1 500 000,00
D SIDT0811 2019/1	SCHEMA DIR INFORMATIQUE ET TELECOM - MATERIEL	21	660 000,00
D SIDT0811 2008/1	SCHEMA DIR INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATION	20	2 000 000,00
D SNPPE 2020/4	SNPPE - INVEST CHAPITRE 21	21	20 000,00
D STRAPAUVR3 2023/10	SP3 - SOUTIEN AUX OPERATEURS AIDE ALIMENTAIRE CH 204	204	900 000,00
D SUBVDARSR 2004/1	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	204	80 000,00
D COLLEG1420 2014/4	SUBVENTIONS COLLEGES 2014/2020	204	-57 000 000,00
D PLRELANCE 2021/3	SUBVENTIONS POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN 1M ARBRES	204	700 000,00
D P1ACLG 2019/1	TICE : RESEAU INFORMATIQUE CLG - PUBLICS	23	48 000,00
D P1ACLG 2018/6	TICE: INVEST INFRASTR NUM CLG - PUBLICS	204	750 000,00
D ENACC2015 2015/1	TRAVAUX ACCUEIL ESPACES NATURELS	23	3 600 000,00
D AMENAGTDRD 2018/1	TRAVAUX DE MAINTENANCE ET D AMELIORATION DES ROUTES 2018-2022	23	20 000 000,00
D RECHERDEAU 2001/1	TRAVAUX DE RECHERCHE EN EAU	23	-790 000,00
D DEV ESTDNO 2008/1	TRAVAUX DEVELOPPEMENT EST-NORD	23	1 000 000,00
D DEVHAUTS 2016/1	TRAVAUX DEVELOPPEMENT RURAL DES HAUTS	23	-6 000 000,00
D AMENAGTDRD 2018/2	TRAVAUX NEUFS OU GROSSES REQUALIFICATIONS 2018-2022	23	10 000 000,00
TOTAL			-57 745 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
TOTAL GENERAL		-57 745 000,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D AEONF1821 2019/1	AE ENTRETIEN ONF	011	4 000 000,00
D SPLEDDEN 2019/5	AE-PREST SPL EDDEN ESPACES VERTS - RD	011	2 430 000,00
D SPLEDDEN 2019/3	AE-PREST SPL EDDEN INSERTION	011	5 000 000,00
D AIDEPARTEM 2020/1	AIDES DEPARTEMENTALES INSERTION	65	1 000 000,00
D PDI 2023/4	CDDI/ACI/EI 2023 PART LEGALE	017	2 536 000,00
D CUI 2021 2021/1	CUI 2021 - CONTRAT UNIQUE INSERTION	017	7 500 000,00
D CUI 2022 2022/1	CUI 2022 - CONTRAT UNIQUE INSERTION	017	6 500 000,00
D PDI 2023/2	CUI 2023 CONTRAT UNIQUE INSERTION	017	12 750 000,00
D PDI 2023/3	CUI CIE 2023 PART LEGALE	017	2 371 000,00
D CIE2022AE 2022/1	CUI-CIE 2022 - PART LEGALE	017	1 000 000,00
D STRAPAUVR 2021/5	DEPLOYER UN ACCOMPAGNEMENT SOCIA CH 65	65	23 300,00
D COMCOMPES 2020/1	HONORAIRES CONSEILS ASSISTANCES	011	114 000,00
D PDI 2023/1	PDI BRSA CH 017	017	1 000 000,00
D STRAPAUVR3 2023/6	PDI INSERTION - PRESTATIONS CHAP 011	011	80 000,00
D STRAPAUVR3 2023/5	PDI INSERTION - SUBVENTIONS CHAP 65	65	690 000,00
D STRAPAUVR2 2022/1	PREVENIR LES SORTIES SECHES DE L ASE - CHAP.65	65	2 000,00
D SUBVSAAD 2021/1	REVALORISATION SAAD AVENANT 43 - SUBVENTIONS	65	2 835 000,00
D ECOSOLDFON 2021/1	SOUTIEN AUX PROJETS ASSOCIATIF	65	4 000 000,00
D STRAPAUVR2 2022/2	SP2 - ACCES ET MAINTIEN DANS LE LOGEMENT CHAP. 65	65	180 000,00
D STRAPAUVR2 2022/7	SP2-INSERTION CHAP. 011	011	85 000,00
D STRAPAUVR2 2022/8	SP2-INSERTION CHAP. 017	017	500 000,00
D STRAPAUVR3 2023/8	SP3 - AMPLIFIER LES ACTIONS D EDUCATION BUDGETAIRE - CH 65	65	300 000,00
D STRAPAUVR3 2023/13	SP3 - MEDIATION SOCIALE - CH 65	65	1 402 100,00
D STRAPAUVR3 2023/11	SP3 - PREVENTION PARENTALITE - CH 65	65	102 000,00
D STRAPAUVR3 2023/12	SP3 - PREVENTION. PARENTALITE CH 011	011	312 300,00
D STRAPAUVR3 2023/9	SP3 - SOUTIEN AUX OPERATEURS AIDE ALIMENTAIRE CH 65	65	600 000,00
D STRAPAUVR3 2023/4	SP3 INSERTION - BRSA CHAP. 017	017	1 760 000,00
D STRAPAUVR3 2023/2	SP3 INSERTION - SUBVENTIONS CHAP 65	65	190 000,00
D P2AEFI 2018/1	STRATEGIE ACCOMPAGNEMENT ETUDIANTS	011	50 000,00
D SNPPE 2020/2	STRATEGIE NATIONALE PREVENTION ET PROTECTION DE L ENFANCE - CHAP. 011	011	830 000,00
D SNPPE 2020/1	STRATEGIE NATIONALE PREVENTION ET PROTECTION DE L ENFANCE - CHAP. 65	65	830 000,00
D MAF 2022/1	SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT MAF	65	1 650 000,00
D SUBVPAPH 2022/1	SUBVENTIONS PA/PH	65	2 595 000,00
D CONTINSERT 2021/1	TREMLIN POUR ACTIVITE DES JEUNES	65	3 000 000,00
TOTAL			68 217 700,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	68 217 700,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	8 753 000,00	0,00	7 414 500,00	0,00	7 414 500,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	80 941 000,00	0,00	79 295 800,00	0,00	79 295 800,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	18 710 000,00	0,00	18 757 700,00	0,00	18 757 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	88 089 000,00	0,00	86 579 000,00	0,00	86 579 000,00
Total des dépenses d'équipement		196 493 000,00	0,00	192 047 000,00	0,00	192 047 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	88 380 000,00	0,00	80 025 000,00	0,00	80 025 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 375 000,00	0,00	875 000,00	0,00	875 000,00
Total des dépenses financières		89 755 000,00	0,00	80 900 000,00	0,00	80 900 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		286 248 000,00	0,00	272 947 000,00	0,00	272 947 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	59 098 000,00		61 090 000,00	0,00	61 090 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	12 650 000,00		24 400 000,00	0,00	24 400 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		71 748 000,00		85 490 000,00	0,00	85 490 000,00

TOTAL	357 996 000,00	0,00	358 437 000,00	0,00	358 437 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	358 437 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	47 263 500,00	0,00	67 729 000,00	0,00	67 729 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	108 400 000,00	0,00	95 000 000,00	0,00	95 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		155 703 500,00	0,00	162 729 000,00	0,00	162 729 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 500 000,00	0,00	12 200 000,00	0,00	12 200 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000 000,00	0,00	41 625 000,00	0,00	41 625 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 584 000,00	0,00	816 000,00	0,00	816 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	802 000,00	0,00	802 000,00
Total des recettes financières		66 552 500,00	0,00	55 443 000,00	0,00	55 443 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		222 256 000,00	0,00	218 172 000,00	0,00	218 172 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	55 800 000,00		45 593 000,00	0,00	45 593 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	67 290 000,00		70 272 000,00	0,00	70 272 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	12 650 000,00		24 400 000,00	0,00	24 400 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		135 740 000,00		140 265 000,00	0,00	140 265 000,00

TOTAL	357 996 000,00	0,00	358 437 000,00	0,00	358 437 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	358 437 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

54 775 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	70 568 300,00	0,00	62 443 400,00	0,00	62 443 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	294 696 400,00	0,00	330 745 200,00	0,00	330 745 200,00
014	Atténuations de produits	17 767 000,00	0,00	17 692 000,00	0,00	17 692 000,00
016	APA	164 655 000,00	0,00	171 899 800,00	0,00	171 899 800,00
017	RSA / Régularisations de RMI	27 559 400,00	0,00	29 897 800,00	0,00	29 897 800,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	396 938 000,00	0,00	408 598 300,00	0,00	408 598 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 900,00	0,00	506 500,00	0,00	506 500,00
Total des dépenses de gestion courante		972 691 000,00	0,00	1 021 783 000,00	0,00	1 021 783 000,00
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
67	Charges spécifiques (3)	247 000,00	0,00	448 000,00	0,00	448 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		977 538 000,00	0,00	1 028 231 000,00	0,00	1 028 231 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	55 800 000,00		45 593 000,00	0,00	45 593 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	67 290 000,00		70 272 000,00	0,00	70 272 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		123 090 000,00		115 865 000,00	0,00	115 865 000,00

TOTAL	1 100 628 000,00	0,00	1 144 096 000,00	0,00	1 144 096 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 144 096 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 671 000,00	0,00	2 719 000,00	0,00	2 719 000,00
016	APA	55 800 000,00	0,00	78 370 000,00	0,00	78 370 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	2 363 000,00	0,00	2 363 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	458 400 000,00	0,00	475 400 000,00	0,00	475 400 000,00
731	Fiscalité locale	188 600 000,00	0,00	184 156 000,00	0,00	184 156 000,00
74	Dotations et participations (3)	327 280 500,00	0,00	334 200 100,00	0,00	334 200 100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 143 500,00	0,00	5 735 700,00	0,00	5 735 700,00
Total des recettes de gestion courante		1 041 460 000,00	0,00	1 082 943 800,00	0,00	1 082 943 800,00
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	200,00	0,00	200,00
77	Produits spécifiques (3)	67 000,00	0,00	62 000,00	0,00	62 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 041 530 000,00	0,00	1 083 006 000,00	0,00	1 083 006 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	59 098 000,00		61 090 000,00	0,00	61 090 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		59 098 000,00		61 090 000,00	0,00	61 090 000,00

TOTAL	1 100 628 000,00	0,00	1 144 096 000,00	0,00	1 144 096 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 144 096 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	54 775 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	21 684 000,00	21 684 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	80 025 000,00	0,00	80 025 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	7 414 500,00	0,00	7 414 500,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	79 295 800,00	0,00	79 295 800,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	18 757 700,00	0,00	18 757 700,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	86 579 000,00	24 400 000,00	110 979 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	875 000,00	0,00	875 000,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		39 406 000,00	39 406 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	272 947 000,00	85 490 000,00	358 437 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	358 437 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	62 443 400,00		62 443 400,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	330 745 200,00		330 745 200,00
014 Atténuations de produits	17 692 000,00		17 692 000,00
016 APA	171 899 800,00		171 899 800,00
017 RSA / Régularisations de RMI	29 897 800,00		29 897 800,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	408 598 300,00	0,00	408 598 300,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 500,00		506 500,00
66 Charges financières	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
67 Charges spécifiques (9)	448 000,00	0,00	448 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	70 272 000,00	70 272 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		45 593 000,00	45 593 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 028 231 000,00	115 865 000,00	1 144 096 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 144 096 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 200 000,00	0,00	12 200 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	67 729 000,00	0,00	67 729 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	136 625 000,00	0,00	136 625 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	24 400 000,00	24 400 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	816 000,00	0,00	816 000,00
28 Amortissement des immobilisations		70 272 000,00	70 272 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		45 593 000,00	45 593 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	802 000,00		802 000,00
Recettes d'investissement – Total	218 172 000,00	140 265 000,00	358 437 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	358 437 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	2 719 000,00		2 719 000,00
016 APA	78 370 000,00		78 370 000,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	2 363 000,00		2 363 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	475 400 000,00		475 400 000,00
731 Fiscalité locale	184 156 000,00		184 156 000,00
74 Dotations et participations (8)	334 200 100,00		334 200 100,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	5 735 700,00	0,00	5 735 700,00
76 Produits financiers	200,00	0,00	200,00
77 Produits spécifiques (8)	62 000,00	61 090 000,00	61 152 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 083 006 000,00	61 090 000,00	1 144 096 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 144 096 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	357 996 000,00	0,00	-57 745 000,00	358 437 000,00	0,00	176 871 400,00	181 565 600,00	358 437 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 753 000,00	0,00	8 545 000,00	7 414 500,00	0,00	6 786 000,00	628 500,00	7 414 500,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	80 941 000,00	0,00	45 443 000,00	79 295 800,00	0,00	66 929 000,00	12 366 800,00	79 295 800,00
21 Immobilisations corporelles	18 710 000,00	0,00	8 880 000,00	18 757 700,00	0,00	18 226 400,00	531 300,00	18 757 700,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	88 089 000,00	0,00	-122 613 000,00	86 579 000,00	0,00	84 430 000,00	2 149 000,00	86 579 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	196 493 000,00	0,00	-59 745 000,00	192 047 000,00	0,00	176 371 400,00	15 675 600,00	192 047 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 380 000,00	0,00		80 025 000,00	0,00		80 025 000,00	80 025 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	1 375 000,00	0,00	2 000 000,00	875 000,00	0,00	500 000,00	375 000,00	875 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	89 755 000,00	0,00	2 000 000,00	80 900 000,00	0,00	500 000,00	80 400 000,00	80 900 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	286 248 000,00	0,00	-57 745 000,00	272 947 000,00	0,00	176 871 400,00	96 075 600,00	272 947 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	59 098 000,00			61 090 000,00	0,00		61 090 000,00	61 090 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	12 650 000,00			24 400 000,00	0,00		24 400 000,00	24 400 000,00
Total des dépenses d'ordre	71 748 000,00			85 490 000,00	0,00		85 490 000,00	85 490 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées	358 437 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	357 996 000,00	0,00	358 437 000,00	0,00	358 437 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	47 263 500,00	0,00	67 729 000,00	0,00	67 729 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	108 400 000,00	0,00	95 000 000,00	0,00	95 000 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	155 703 500,00	0,00	162 729 000,00	0,00	162 729 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 500 000,00	0,00	12 200 000,00	0,00	12 200 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	50 000 000,00	0,00	41 625 000,00	0,00	41 625 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	1 584 000,00	0,00	816 000,00	0,00	816 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	802 000,00	0,00	802 000,00
Total des recettes financières	66 552 500,00	0,00	55 443 000,00	0,00	55 443 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	222 256 000,00	0,00	218 172 000,00	0,00	218 172 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	55 800 000,00		45 593 000,00	0,00	45 593 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	67 290 000,00		70 272 000,00	0,00	70 272 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	12 650 000,00		24 400 000,00	0,00	24 400 000,00
Total des recettes d'ordre	135 740 000,00		140 265 000,00	0,00	140 265 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00

Affectation au compte 1068 (8)	0,00

Total des recettes d'investissement cumulées	358 437 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		357 996 000,00	0,00	-57 745 000,00	358 437 000,00	0,00	176 871 400,00	181 565 600,00	358 437 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 753 000,00	0,00	8 545 000,00	7 414 500,00	0,00	6 786 000,00	628 500,00	7 414 500,00
2031	Frais d'études	6 348 000,00	0,00		5 039 500,00	0,00	4 886 000,00	153 500,00	5 039 500,00
2033	Frais d'insertion	63 000,00	0,00		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
2051	Concessions, droits similaires	2 342 000,00	0,00		2 305 000,00	0,00	1 900 000,00	405 000,00	2 305 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	80 941 000,00	0,00	45 443 000,00	79 295 800,00	0,00	66 929 000,00	12 366 800,00	79 295 800,00
204121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		700 000,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
2041481	Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel	288 000,00	0,00		200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
2041482	Subv.Autres cnes: Bâtiments, installations	20 125 000,00	0,00		9 083 000,00	0,00	9 083 000,00	0,00	9 083 000,00
20415322	CCAS : Bâtiments, installations	200 000,00	0,00		150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
20415331	ADM : Bien mobilier, matériel	2 000 000,00	0,00		2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
20415332	ADM : Bâtiments, installations	1 000 000,00	0,00		2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	792 000,00	0,00		881 500,00	0,00	0,00	881 500,00	881 500,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	5 075 000,00	0,00		5 020 000,00	0,00	0,00	5 020 000,00	5 020 000,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	95 000,00	0,00		18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	460 000,00	0,00		510 000,00	0,00	190 000,00	320 000,00	510 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	645 000,00	0,00		1 002 100,00	0,00	150 000,00	852 100,00	1 002 100,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	1 862 000,00	0,00		2 874 600,00	0,00	0,00	2 874 600,00	2 874 600,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	2 679 000,00	0,00		5 075 600,00	0,00	3 252 000,00	1 823 600,00	5 075 600,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	39 220 000,00	0,00		38 581 000,00	0,00	38 004 000,00	577 000,00	38 581 000,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	4 000 000,00	0,00		5 900 000,00	0,00	5 900 000,00	0,00	5 900 000,00
20432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	2 500 000,00	0,00		5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
21	Immobilisations corporelles	18 710 000,00	0,00	8 880 000,00	18 757 700,00	0,00	18 226 400,00	531 300,00	18 757 700,00
2111	Terrains nus	910 000,00	0,00		3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 013 000,00	0,00		810 000,00	0,00	810 000,00	0,00	810 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
2128	Autres agencements et aménagements	20 000,00	0,00		10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
21311	Bâtiments administratifs	2 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	2 750 000,00	0,00		2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
21578	Autre matériel technique	292 000,00	0,00		182 000,00	0,00	125 000,00	57 000,00	182 000,00
21621	Biens sous-jacents	75 000,00	0,00		120 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
217578	Autre matériel technique (mad)	0,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
217848	Autres matériels bureau, mobiliers (mad)	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	845 000,00	0,00		1 045 500,00	0,00	1 045 500,00	0,00	1 045 500,00
21831	Matériel informatique scolaire	7 000 000,00	0,00		7 738 000,00	0,00	7 738 000,00	0,00	7 738 000,00
21838	Autre matériel informatique	1 856 000,00	0,00		1 774 000,00	0,00	1 673 000,00	101 000,00	1 774 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	141 000,00	0,00		30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	634 000,00	0,00		692 900,00	0,00	617 900,00	75 000,00	692 900,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 074 000,00	0,00		852 300,00	0,00	557 000,00	295 300,00	852 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	88 089 000,00	0,00	-122 613 000,00	86 579 000,00	0,00	84 430 000,00	2 149 000,00	86 579 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	4 302 000,00	0,00		4 922 000,00	0,00	4 922 000,00	0,00	4 922 000,00
2313	Constructions	33 867 500,00	0,00		33 350 000,00	0,00	33 350 000,00	0,00	33 350 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	30 435 000,00	0,00		30 065 000,00	0,00	29 906 000,00	159 000,00	30 065 000,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	195 000,00	0,00		150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		1 500 000,00	0,00	1 100 000,00	400 000,00	1 500 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	270 000,00	0,00		190 000,00	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	19 019 500,00	0,00		16 402 000,00	0,00	15 002 000,00	1 400 000,00	16 402 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		196 493 000,00	0,00	-59 745 000,00	192 047 000,00	0,00	176 371 400,00	15 675 600,00	192 047 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	88 380 000,00	0,00		80 025 000,00	0,00		80 025 000,00	80 025 000,00
1641	Emprunts en euros	30 000 000,00	0,00		30 000 000,00	0,00		30 000 000,00	30 000 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	8 380 000,00	0,00		8 400 000,00	0,00		8 400 000,00	8 400 000,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	50 000 000,00	0,00		41 625 000,00	0,00		41 625 000,00	41 625 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 375 000,00	0,00	2 000 000,00	875 000,00	0,00	500 000,00	375 000,00	875 000,00
2745	Avances remboursables	375 000,00	0,00		375 000,00	0,00	0,00	375 000,00	375 000,00
2748	Autres prêts	1 000 000,00	0,00		500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		89 755 000,00	0,00	2 000 000,00	80 900 000,00	0,00	500 000,00	80 400 000,00	80 900 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		286 248 000,00	0,00	-57 745 000,00	272 947 000,00	0,00	176 871 400,00	96 075 600,00	272 947 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	59 098 000,00			61 090 000,00	0,00		61 090 000,00	61 090 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	59 098 000,00			61 090 000,00	0,00		61 090 000,00	61 090 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	176 000,00			98 000,00	0,00		98 000,00	98 000,00
13912	Subv. transf. Régions	56 000,00			107 000,00	0,00		107 000,00	107 000,00
13913	Subv. transf. Départements	0,00			563 000,00	0,00		563 000,00	563 000,00
139172	Subv. transf. FEDER	3 900 000,00			4 000 000,00	0,00		4 000 000,00	4 000 000,00
139311	DGE	1 041 000,00			966 000,00	0,00		966 000,00	966 000,00
1393121	Dotation départementale équip. collèges	15 841 000,00			15 841 000,00	0,00		15 841 000,00	15 841 000,00
139313	Dot. soutien à l'invest des départements	0,00			61 000,00	0,00		61 000,00	61 000,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	84 000,00			48 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00
198	Neutralisation des amortissements	38 000 000,00			39 406 000,00	0,00		39 406 000,00	39 406 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	12 650 000,00			24 400 000,00	0,00		24 400 000,00	24 400 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2312	Agencements et aménagements de terrains	100 000,00			13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00
2313	Constructions	2 480 000,00			6 297 000,00	0,00		6 297 000,00	6 297 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	10 070 000,00			18 090 000,00	0,00		18 090 000,00	18 090 000,00
Total des dépenses d'ordre		71 748 000,00			85 490 000,00	0,00		85 490 000,00	85 490 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		357 996 000,00	0,00	358 437 000,00	0,00	358 437 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	47 263 500,00	0,00	67 729 000,00	0,00	67 729 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	139 000,00	0,00	139 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	139 000,00	0,00	139 000,00
13172	Subv. transf. FEDER	11 049 000,00	0,00	23 360 000,00	0,00	23 360 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 982 400,00	0,00	3 425 900,00	0,00	3 425 900,00
1322	Subv. non transf. Régions	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	980 000,00	0,00	1 261 000,00	0,00	1 261 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	219 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	1 690 500,00	0,00	4 078 000,00	0,00	4 078 000,00
13273	Subv. non transf. FEADER	14 421 000,00	0,00	18 336 500,00	0,00	18 336 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133121	Dotation départementale équip. collègues	15 841 000,00	0,00	15 841 000,00	0,00	15 841 000,00
13313	Dot. soutien à l'invest des départements	980 000,00	0,00	980 000,00	0,00	980 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	118 600,00	0,00	118 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	108 400 000,00	0,00	95 000 000,00	0,00	95 000 000,00
1641	Emprunts en euros	108 400 000,00	0,00	95 000 000,00	0,00	95 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		155 703 500,00	0,00	162 729 000,00	0,00	162 729 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 500 000,00	0,00	12 200 000,00	0,00	12 200 000,00
10222	FCTVA	13 500 000,00	0,00	12 200 000,00	0,00	12 200 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	50 000 000,00	0,00	41 625 000,00	0,00	41 625 000,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	50 000 000,00	0,00	41 625 000,00	0,00	41 625 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 584 000,00	0,00	816 000,00	0,00	816 000,00
2741	Prêts aux collectivités et groupements	22 000,00	0,00	22 600,00	0,00	22 600,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	93 400,00	0,00	93 400,00
2748	Autres prêts	1 562 000,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	802 000,00	0,00	802 000,00
Total des recettes financières		66 552 500,00	0,00	55 443 000,00	0,00	55 443 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
Total des recettes réelles		222 256 000,00	0,00	218 172 000,00	0,00	218 172 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	55 800 000,00		45 593 000,00	0,00	45 593 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	67 290 000,00		70 272 000,00	0,00	70 272 000,00
28031	Frais d'études	500 000,00		560 000,00	0,00	560 000,00
28033	Frais d'insertion	41 000,00		20 800,00	0,00	20 800,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	6 000,00		5 600,00	0,00	5 600,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	230 000,00		234 000,00	0,00	234 000,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	158 000,00		157 500,00	0,00	157 500,00
28041481	Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel	0,00		57 600,00	0,00	57 600,00
28041482	Subv.Autres cnes: Bâtiments, installations	6 433 000,00		6 860 600,00	0,00	6 860 600,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	11 000,00		500,00	0,00	500,00
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	4 600 000,00		3 849 100,00	0,00	3 849 100,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	847 000,00		864 500,00	0,00	864 500,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	758 000,00		684 600,00	0,00	684 600,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	656 000,00		703 500,00	0,00	703 500,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	12 000,00		35 800,00	0,00	35 800,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	123 000,00		134 200,00	0,00	134 200,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	229 000,00		203 300,00	0,00	203 300,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	390 000,00		451 700,00	0,00	451 700,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	2 816 000,00		3 178 000,00	0,00	3 178 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	13 482 000,00		14 723 700,00	0,00	14 723 700,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	4 607 000,00		4 836 000,00	0,00	4 836 000,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	2 150 000,00		2 425 500,00	0,00	2 425 500,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	1 000,00		300,00	0,00	300,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		1 900 000,00	0,00	1 900 000,00
28051	Concessions et droits similaires	1 400 000,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	18 000,00		114 000,00	0,00	114 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	18 000,00		16 400,00	0,00	16 400,00
281311	Bâtiments administratifs	1 223 000,00		1 042 500,00	0,00	1 042 500,00
281312	Bâtiments scolaires	13 998 000,00		15 552 900,00	0,00	15 552 900,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	3 214 000,00		3 254 200,00	0,00	3 254 200,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	571 000,00		971 400,00	0,00	971 400,00
281318	Autres bâtiments publics	453 000,00		515 200,00	0,00	515 200,00
281328	Autres bâtiments privés	33 000,00		114 400,00	0,00	114 400,00
281351	Bâtiments publics	26 000,00		21 000,00	0,00	21 000,00
28138	Autres constructions	35 000,00		3 800,00	0,00	3 800,00
28143	Constr. sol autrui-Droit de superficie	2 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
281578	Autre matériel technique	350 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 000,00		3 400,00	0,00	3 400,00
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	1 000,00		200,00	0,00	200,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	1 920 000,00		1 557 000,00	0,00	1 557 000,00
2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux (mad)	8 000,00		5 800,00	0,00	5 800,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	500,00		500,00	0,00	500,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	500,00		500,00	0,00	500,00
2817578	Autre matériel technique (mad)	2 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	120 000,00		0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281828	Autres matériels de transport	1 400 000,00		1 365 000,00	0,00	1 365 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	794 000,00		300 000,00	0,00	300 000,00
281838	Autre matériel informatique	2 300 000,00		1 907 000,00	0,00	1 907 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	152 000,00		175 000,00	0,00	175 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	500 000,00		600 000,00	0,00	600 000,00
28188	Autres immo. corporelles	700 000,00		663 000,00	0,00	663 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	12 650 000,00		24 400 000,00	0,00	24 400 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	12 650 000,00		24 400 000,00	0,00	24 400 000,00
Total des recettes d'ordre		135 740 000,00		140 265 000,00	0,00	140 265 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		1 100 628 000,00	0,00	68 217 700,00	1 144 096 000,00	0,00	74 207 500,00	1 069 888 500,00	1 144 096 000,00
011	Charges à caractère général (3)	70 568 300,00	0,00	12 901 300,00	62 443 400,00	0,00	13 600 800,00	48 842 600,00	62 443 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	294 696 400,00	0,00		330 745 200,00	0,00		330 745 200,00	330 745 200,00
014	Atténuations de produits	17 767 000,00	0,00		17 692 000,00	0,00		17 692 000,00	17 692 000,00
016	APA	164 655 000,00	0,00	0,00	171 899 800,00	0,00	0,00	171 899 800,00	171 899 800,00
017	RSA / Régularisations de RMI	27 559 400,00	0,00	35 917 000,00	29 897 800,00	0,00	11 513 300,00	18 384 500,00	29 897 800,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	396 938 000,00	0,00	19 399 400,00	408 598 300,00	0,00	49 093 400,00	359 504 900,00	408 598 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 900,00	0,00		506 500,00	0,00		506 500,00	506 500,00
Total des dépenses de gestion des services		972 691 000,00	0,00	68 217 700,00	1 021 783 000,00	0,00	74 207 500,00	947 575 500,00	1 021 783 000,00
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00		6 000 000,00	0,00		6 000 000,00	6 000 000,00
67	Charges spécifiques (3)	247 000,00	0,00		448 000,00	0,00		448 000,00	448 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		4 847 000,00	0,00	0,00	6 448 000,00	0,00		6 448 000,00	6 448 000,00
Total des dépenses réelles		977 538 000,00	0,00	68 217 700,00	1 028 231 000,00	0,00	74 207 500,00	954 023 500,00	1 028 231 000,00
023	Virement à la section d'investissement	55 800 000,00			45 593 000,00	0,00		45 593 000,00	45 593 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	67 290 000,00			70 272 000,00	0,00		70 272 000,00	70 272 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		123 090 000,00			115 865 000,00	0,00		115 865 000,00	115 865 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 144 096 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 100 628 000,00	0,00	1 144 096 000,00	0,00	1 144 096 000,00
013	Atténuations de charges (2)	2 671 000,00	0,00	2 719 000,00	0,00	2 719 000,00
016	APA	55 800 000,00	0,00	78 370 000,00	0,00	78 370 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	2 363 000,00	0,00	2 363 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	458 400 000,00	0,00	475 400 000,00	0,00	475 400 000,00
731	Fiscalité locale	188 600 000,00	0,00	184 156 000,00	0,00	184 156 000,00
74	Dotations et participations (2)	327 280 500,00	0,00	334 200 100,00	0,00	334 200 100,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	6 143 500,00	0,00	5 735 700,00	0,00	5 735 700,00
Total des recettes de gestion des services		1 041 460 000,00	0,00	1 082 943 800,00	0,00	1 082 943 800,00
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	200,00	0,00	200,00
77	Produits spécifiques (2)	67 000,00	0,00	62 000,00	0,00	62 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		70 000,00	0,00	62 200,00	0,00	62 200,00
Total des recettes réelles		1 041 530 000,00	0,00	1 083 006 000,00	0,00	1 083 006 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	59 098 000,00		61 090 000,00	0,00	61 090 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		59 098 000,00		61 090 000,00	0,00	61 090 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 144 096 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		1 100 628 000,00	0,00	68 217 700,00	1 144 096 000,00	0,00	74 207 500,00	1 069 888 500,00	1 144 096 000,00
011	Charges à caractère général (4)	70 568 300,00	0,00	12 901 300,00	62 443 400,00	0,00	13 600 800,00	48 842 600,00	62 443 400,00
60611	Eau et assainissement	576 000,00	0,00		526 000,00	0,00	0,00	526 000,00	526 000,00
60612	Energie - Electricité	1 504 500,00	0,00		1 624 500,00	0,00	0,00	1 624 500,00	1 624 500,00
60618	Autres fournitures non stockables	9 000,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60621	Combustibles	13 000,00	0,00		12 700,00	0,00	0,00	12 700,00	12 700,00
60622	Carburants	381 500,00	0,00		310 000,00	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00
60623	Alimentation	407 500,00	0,00		340 000,00	0,00	0,00	340 000,00	340 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	330 600,00	0,00		353 110,00	0,00	0,00	353 110,00	353 110,00
60631	Fournitures d'entretien	1 023 700,00	0,00		723 700,00	0,00	0,00	723 700,00	723 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	210 900,00	0,00		187 800,00	0,00	0,00	187 800,00	187 800,00
60633	Fournitures de voirie	550 000,00	0,00		530 000,00	0,00	0,00	530 000,00	530 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	413 700,00	0,00		317 700,00	0,00	0,00	317 700,00	317 700,00
6064	Fournitures administratives	254 200,00	0,00		207 100,00	0,00	0,00	207 100,00	207 100,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	68 500,00	0,00		67 300,00	0,00	0,00	67 300,00	67 300,00
60661	Médicaments	122 000,00	0,00		123 000,00	0,00	0,00	123 000,00	123 000,00
60662	Vaccins et sérums	150 000,00	0,00		150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	160 500,00	0,00		120 550,00	0,00	0,00	120 550,00	120 550,00
6068	Autres matières et fournitures	399 000,00	0,00		405 800,00	0,00	0,00	405 800,00	405 800,00
611	Contrats de prestations de services	28 095 900,00	0,00		23 330 720,00	0,00	9 514 700,00	13 816 020,00	23 330 720,00
6132	Locations immobilières	3 856 500,00	0,00		4 228 300,00	0,00	0,00	4 228 300,00	4 228 300,00
61351	Matériel roulant	1 713 500,00	0,00		1 466 200,00	0,00	500 000,00	966 200,00	1 466 200,00
61358	Autres	623 400,00	0,00		386 400,00	0,00	0,00	386 400,00	386 400,00
614	Charges locatives et de copropriété	425 000,00	0,00		325 000,00	0,00	0,00	325 000,00	325 000,00
61521	Entretien terrains	508 100,00	0,00		292 000,00	0,00	0,00	292 000,00	292 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	686 400,00	0,00		444 400,00	0,00	0,00	444 400,00	444 400,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 906 000,00	0,00		3 031 000,00	0,00	0,00	3 031 000,00	3 031 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	52 000,00	0,00		90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
61524	Entretien bois et forêts	3 010 000,00	0,00		2 760 500,00	0,00	2 760 500,00	0,00	2 760 500,00
61551	Entretien matériel roulant	439 500,00	0,00		378 000,00	0,00	0,00	378 000,00	378 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	682 700,00	0,00		790 700,00	0,00	0,00	790 700,00	790 700,00
6156	Maintenance	2 345 000,00	0,00		2 275 200,00	0,00	0,00	2 275 200,00	2 275 200,00
6161	Multirisques	354 900,00	0,00		505 300,00	0,00	0,00	505 300,00	505 300,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
617	Etudes et recherches	2 771 000,00	0,00		3 366 100,00	0,00	103 000,00	3 263 100,00	3 366 100,00
6182	Documentation générale et technique	231 300,00	0,00		217 400,00	0,00	0,00	217 400,00	217 400,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur	106 600,00	0,00		172 600,00	0,00	0,00	172 600,00	172 600,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 746 000,00	0,00		1 036 000,00	0,00	0,00	1 036 000,00	1 036 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	82 400,00	0,00		70 000,00	0,00	30 000,00	40 000,00	70 000,00
6188	Autres frais divers	1 263 500,00	0,00		499 000,00	0,00	264 000,00	235 000,00	499 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	190 000,00	0,00		207 000,00	0,00	0,00	207 000,00	207 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	269 500,00	0,00		268 000,00	0,00	147 000,00	121 000,00	268 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	136 000,00	0,00		141 000,00	0,00	0,00	141 000,00	141 000,00
6228	Divers	186 300,00	0,00		222 600,00	0,00	0,00	222 600,00	222 600,00
6231	Annonces et insertions	1 124 000,00	0,00		1 126 000,00	0,00	0,00	1 126 000,00	1 126 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	242 500,00	0,00		188 000,00	0,00	0,00	188 000,00	188 000,00
6233	Foires et expositions	49 300,00	0,00		51 000,00	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00
6234	Réceptions	154 600,00	0,00		124 100,00	0,00	0,00	124 100,00	124 100,00
6236	Catalogues et imprimés	1 268 000,00	0,00		1 292 900,00	0,00	0,00	1 292 900,00	1 292 900,00
6238	Divers	120 000,00	0,00		105 000,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00
6241	Transports de biens	82 200,00	0,00		102 800,00	0,00	0,00	102 800,00	102 800,00
6245	Transports de personnes extérieures	1 093 600,00	0,00		1 008 900,00	0,00	0,00	1 008 900,00	1 008 900,00
6247	Transports collectifs	2 500,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6248	Divers	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 004 500,00	0,00		1 051 500,00	0,00	0,00	1 051 500,00	1 051 500,00
6255	Frais de déménagement	30 000,00	0,00		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6261	Frais d'affranchissement	473 100,00	0,00		445 600,00	0,00	0,00	445 600,00	445 600,00
6262	Frais de télécommunications	1 609 200,00	0,00		1 360 300,00	0,00	0,00	1 360 300,00	1 360 300,00
627	Services bancaires et assimilés	3 600,00	0,00		3 650,00	0,00	0,00	3 650,00	3 650,00
6281	Concours divers (cotisations)	82 200,00	0,00		83 170,00	0,00	0,00	83 170,00	83 170,00
6282	Frais de gardiennage	1 821 600,00	0,00		1 701 600,00	0,00	0,00	1 701 600,00	1 701 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	297 000,00	0,00		234 000,00	0,00	0,00	234 000,00	234 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	359 500,00	0,00		356 500,00	0,00	135 000,00	221 500,00	356 500,00
6288	Autres services extérieurs	456 700,00	0,00		273 400,00	0,00	146 600,00	126 800,00	273 400,00
63512	Taxes foncières	890 000,00	0,00		249 700,00	0,00	0,00	249 700,00	249 700,00
63513	Autres impôts locaux	85 000,00	0,00		35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	6 900,00	0,00		5 800,00	0,00	0,00	5 800,00	5 800,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6358	Autres droits	13 500,00	0,00		11 500,00	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	28 200,00	0,00		26 800,00	0,00	0,00	26 800,00	26 800,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	294 696 400,00	0,00		330 745 200,00	0,00		330 745 200,00	330 745 200,00
6218	Autre personnel extérieur	7 800,00	0,00		8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 376 500,00	0,00		1 218 000,00	0,00		1 218 000,00	1 218 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	65 000,00	0,00		70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	132 084 500,00	0,00		146 567 800,00	0,00		146 567 800,00	146 567 800,00
64118	Autres indemnités	13 605 500,00	0,00		15 799 000,00	0,00		15 799 000,00	15 799 000,00
64121	Rémunération principale	32 500 000,00	0,00		36 000 000,00	0,00		36 000 000,00	36 000 000,00
64123	Indemnités d'attente	60 000,00	0,00		60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00
64126	Indemnités de licenciement	100 000,00	0,00		100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
64128	Autres indemnités	14 419 600,00	0,00		16 351 900,00	0,00		16 351 900,00	16 351 900,00
64131	Rémunérations	17 148 000,00	0,00		22 658 500,00	0,00		22 658 500,00	22 658 500,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	11 822 000,00	0,00		12 340 000,00	0,00		12 340 000,00	12 340 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00		16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	31 292 500,00	0,00		35 821 000,00	0,00		35 821 000,00	35 821 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	32 682 500,00	0,00		35 329 000,00	0,00		35 329 000,00	35 329 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 034 500,00	0,00		2 914 000,00	0,00		2 914 000,00	2 914 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	350 000,00	0,00		350 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	740 000,00	0,00		750 000,00	0,00		750 000,00	750 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 250 000,00	0,00		4 250 000,00	0,00		4 250 000,00	4 250 000,00
648	Autres charges de personnel	139 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		142 000,00	0,00		142 000,00	142 000,00
014	Atténuations de produits	17 767 000,00	0,00		17 692 000,00	0,00		17 692 000,00	17 692 000,00
739214	Attrib. compens. CVAE - Départ. - Région	7 082 000,00	0,00		7 082 000,00	0,00		7 082 000,00	7 082 000,00
739221	FNGIR	4 195 000,00	0,00		4 195 000,00	0,00		4 195 000,00	4 195 000,00
7392251	Prélèv. fonds national péréquat° DMTO	5 600 000,00	0,00		5 900 000,00	0,00		5 900 000,00	5 900 000,00
7498	Autres revers./dotations, participations	890 000,00	0,00		515 000,00	0,00		515 000,00	515 000,00
016	APA	164 655 000,00	0,00	0,00	171 899 800,00	0,00	0,00	171 899 800,00	171 899 800,00
6228	Divers	350 000,00	0,00		250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00
6261	Frais d'affranchissement	250 000,00	0,00		350 000,00	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00
651141	APA à domicile au serv. Aide Dom.	80 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6511411	APA	0,00	0,00		85 875 000,00	0,00	0,00	85 875 000,00	85 875 000,00
651142	APA versée au bénéficiaire	75 000 000,00	0,00		76 500 000,00	0,00	0,00	76 500 000,00	76 500 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
651143	APA versée bénéf. en étab.	413 000,00	0,00		360 000,00	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00
651144	APA versée à l'étab.	8 547 000,00	0,00		8 469 800,00	0,00	0,00	8 469 800,00	8 469 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	95 000,00	0,00		95 000,00	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	27 559 400,00	0,00	35 917 000,00	29 897 800,00	0,00	11 513 300,00	18 384 500,00	29 897 800,00
6064	Fournitures administratives	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	520 000,00	0,00		3 350 000,00	0,00	1 000 000,00	2 350 000,00	3 350 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		95 000,00	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00
6261	Frais d'affranchissement	60 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	46 000,00	0,00		49 500,00	0,00	0,00	49 500,00	49 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	7 529 000,00	0,00		7 685 000,00	0,00	0,00	7 685 000,00	7 685 000,00
64118	Autres indemnités	684 000,00	0,00		713 500,00	0,00	0,00	713 500,00	713 500,00
64131	Rémunérations	209 000,00	0,00		141 500,00	0,00	0,00	141 500,00	141 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	949 500,00	0,00		954 000,00	0,00	0,00	954 000,00	954 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 583 500,00	0,00		1 627 500,00	0,00	0,00	1 627 500,00	1 627 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 500,00	0,00		5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6568	Autres participations	15 450 900,00	0,00		13 636 300,00	0,00	9 636 300,00	4 000 000,00	13 636 300,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	462 000,00	0,00		1 385 000,00	0,00	877 000,00	508 000,00	1 385 000,00
6577	Remises gracieuses	40 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	396 938 000,00	0,00	19 399 400,00	408 598 300,00	0,00	49 093 400,00	359 504 900,00	408 598 300,00
65111	Famille et enfance	6 722 000,00	0,00		6 826 700,00	0,00	70 000,00	6 756 700,00	6 826 700,00
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	38 180 000,00	0,00		43 680 000,00	0,00	0,00	43 680 000,00	43 680 000,00
6511212	Presta. de compensation handicapé -20ans	4 387 000,00	0,00		5 787 000,00	0,00	0,00	5 787 000,00	5 787 000,00
651122	Allocation compensatrice tierce personne	8 900 000,00	0,00		8 500 000,00	0,00	0,00	8 500 000,00	8 500 000,00
651128	Autres	10 906 000,00	0,00		12 106 000,00	0,00	0,00	12 106 000,00	12 106 000,00
65113	Personnes âgées	16 260 000,00	0,00		15 240 000,00	0,00	0,00	15 240 000,00	15 240 000,00
65131	Bourses	16 325 000,00	0,00		15 846 200,00	0,00	6 230 000,00	9 616 200,00	15 846 200,00
65132	Prix	98 500,00	0,00		98 500,00	0,00	0,00	98 500,00	98 500,00
65133	Secours d'urgence	978 000,00	0,00		948 200,00	0,00	0,00	948 200,00	948 200,00
6518	Autres (primes, dots)	6 515 000,00	0,00		4 015 000,00	0,00	0,00	4 015 000,00	4 015 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
65211	Frais de scolarité	3 665 000,00	0,00		3 275 000,00	0,00	2 500 000,00	775 000,00	3 275 000,00
65212	Frais périscolaires	341 000,00	0,00		306 300,00	0,00	0,00	306 300,00	306 300,00
6522	Accueil familial	4 810 000,00	0,00		5 010 000,00	0,00	0,00	5 010 000,00	5 010 000,00
6523	Frais d'hospitalisation	10 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
652411	Foyers enf, centres et hot. mat.	11 991 000,00	0,00		14 213 800,00	0,00	0,00	14 213 800,00	14 213 800,00
652412	Mais. enf. caract. social	28 300 000,00	0,00		29 069 000,00	0,00	0,00	29 069 000,00	29 069 000,00
652416	Serv. aide éduc. milieu ouvert dom.	6 300 000,00	0,00		6 200 000,00	0,00	0,00	6 200 000,00	6 200 000,00
652418	Autres	854 500,00	0,00		727 500,00	0,00	0,00	727 500,00	727 500,00
65242	Frais séj. étab. adultes hand	45 000 000,00	0,00		50 004 500,00	0,00	0,00	50 004 500,00	50 004 500,00
65243	Frais séj. étab. pers. âgées	28 700 000,00	0,00		30 506 500,00	0,00	0,00	30 506 500,00	30 506 500,00
6525	Frais d'inhumation	72 000,00	0,00		101 000,00	0,00	0,00	101 000,00	101 000,00
65311	Indemnités de fonction	1 668 000,00	0,00		1 366 700,00	0,00	0,00	1 366 700,00	1 366 700,00
65312	Frais de mission et de déplacement	222 000,00	0,00		209 000,00	0,00	0,00	209 000,00	209 000,00
65313	Cotisations de retraite	134 000,00	0,00		190 000,00	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	499 000,00	0,00		514 000,00	0,00	0,00	514 000,00	514 000,00
65315	Formation	38 000,00	0,00		38 000,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
653188	Autres frais divers	0,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 500,00	0,00		4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
655111	Dotation fonctionnement collèges publics	8 200 000,00	0,00		8 500 000,00	0,00	8 500 000,00	0,00	8 500 000,00
655112	Dotation fonctionnement collèges privés	3 100 000,00	0,00		3 100 000,00	0,00	3 100 000,00	0,00	3 100 000,00
6553	Service d'incendie	59 010 000,00	0,00		60 200 000,00	0,00	0,00	60 200 000,00	60 200 000,00
65568	Autres contributions	462 200,00	0,00		460 000,00	0,00	0,00	460 000,00	460 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 820 000,00	0,00		1 820 000,00	0,00	0,00	1 820 000,00	1 820 000,00
6561	Organismes de regroupement	2 296 000,00	0,00		2 376 000,00	0,00	0,00	2 376 000,00	2 376 000,00
6568	Autres participations	7 348 500,00	0,00		5 816 000,00	0,00	5 446 000,00	370 000,00	5 816 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	150 000,00	0,00		212 000,00	0,00	0,00	212 000,00	212 000,00
657348	Subv. fonct. autres communes	5 780 000,00	0,00		4 450 000,00	0,00	4 450 000,00	0,00	4 450 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	743 000,00	0,00		200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	1 111 000,00	0,00		1 505 000,00	0,00	0,00	1 505 000,00	1 505 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	4 096 000,00	0,00		4 280 000,00	0,00	800 000,00	3 480 000,00	4 280 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	7 682 500,00	0,00		7 883 300,00	0,00	400 000,00	7 483 300,00	7 883 300,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	46 360 000,00	0,00		44 951 300,00	0,00	17 597 400,00	27 353 900,00	44 951 300,00
6577	Remises gracieuses	2 000,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65818	Autres	292 400,00	0,00		655 000,00	0,00	0,00	655 000,00	655 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65821	Déficit des budgets annexes administrati	6 108 000,00	0,00		6 418 000,00	0,00	0,00	6 418 000,00	6 418 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	42 300,00	0,00		48 400,00	0,00	0,00	48 400,00	48 400,00
6584	Amendes fiscales et pénales	6 000,00	0,00		6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
65881	Hébergement et restauration scolaires	330 000,00	0,00		300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
65888	Autres	116 100,00	0,00		604 900,00	0,00	0,00	604 900,00	604 900,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 900,00	0,00		506 500,00	0,00		506 500,00	506 500,00
65861	Frais de personnel	483 900,00	0,00		485 000,00	0,00		485 000,00	485 000,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	23 000,00	0,00		21 500,00	0,00		21 500,00	21 500,00
Total des dépenses de gestion des services		972 691 000,00	0,00	68 217 700,00	1 021 783 000,00	0,00	74 207 500,00	947 575 500,00	1 021 783 000,00
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00		6 000 000,00	0,00		6 000 000,00	6 000 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 200 000,00	0,00		5 800 000,00	0,00		5 800 000,00	5 800 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	150 000,00	0,00		100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
6688	Autres	200 000,00	0,00		50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
67	Charges spécifiques (4)	247 000,00	0,00		448 000,00	0,00		448 000,00	448 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	247 000,00	0,00		448 000,00	0,00		448 000,00	448 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		4 847 000,00	0,00	0,00	6 448 000,00	0,00		6 448 000,00	6 448 000,00
Total des dépenses réelles		977 538 000,00	0,00	68 217 700,00	1 028 231 000,00	0,00	74 207 500,00	954 023 500,00	1 028 231 000,00
023	Virement à la section d'investissement	55 800 000,00			45 593 000,00	0,00		45 593 000,00	45 593 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	67 290 000,00			70 272 000,00	0,00		70 272 000,00	70 272 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	67 290 000,00			70 272 000,00	0,00		70 272 000,00	70 272 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		123 090 000,00			115 865 000,00	0,00		115 865 000,00	115 865 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Montant des ICNE de l'exercice	599 056,53
Montant des ICNE de l'exercice N-1	499 056,53
= Différence ICNE N – ICNE N-1	100 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 100 628 000,00	0,00	1 144 096 000,00	0,00	1 144 096 000,00
013	Atténuations de charges (3)	2 671 000,00	0,00	2 719 000,00	0,00	2 719 000,00
6094	RRR obtenus sur études et prestations	130 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	351 000,00	0,00	264 000,00	0,00	264 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	90 000,00	0,00	260 000,00	0,00	260 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	2 100 000,00	0,00	2 075 000,00	0,00	2 075 000,00
016	APA	55 800 000,00	0,00	78 370 000,00	0,00	78 370 000,00
747811	Dotation versée au titre de l'APA	54 600 000,00	0,00	77 500 000,00	0,00	77 500 000,00
7533	APA	1 200 000,00	0,00	870 000,00	0,00	870 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	2 363 000,00	0,00	2 363 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	600,00	0,00	600,00	0,00	600,00
70323	Red. occupation dom. public	609 000,00	0,00	680 200,00	0,00	680 200,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 545 200,00	0,00	1 045 200,00	0,00	1 045 200,00
7062	Redevances services à caractère culturel	130 200,00	0,00	207 000,00	0,00	207 000,00
70688	Autres prestations de services	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	180 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	458 400 000,00	0,00	475 400 000,00	0,00	475 400 000,00
73224	Fonds péréquation cotis sur VA des ent.	1 300 000,00	0,00	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
732251	Attrib./fonds national péréquation DMTO	95 000 000,00	0,00	104 900 000,00	0,00	104 900 000,00
7342	Taxes sur les carburants	38 800 000,00	0,00	39 200 000,00	0,00	39 200 000,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	113 600 000,00	0,00	118 400 000,00	0,00	118 400 000,00
7358	Autres	9 700 000,00	0,00	11 800 000,00	0,00	11 800 000,00
738	Autres impôts et taxes	200 000 000,00	0,00	200 000 000,00	0,00	200 000 000,00
731	Fiscalité locale	188 600 000,00	0,00	184 156 000,00	0,00	184 156 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	25 200 000,00	0,00	26 400 000,00	0,00	26 400 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	2 400 000,00	0,00	2 576 000,00	0,00	2 576 000,00
73121	Taxe dpt. pub foncière, droit dpt. enreg	84 000 000,00	0,00	76 000 000,00	0,00	76 000 000,00
73131	Taxe d'aménagement - part départementale	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	6 300 000,00	0,00	6 800 000,00	0,00	6 800 000,00
731421	TICPE - LRL	9 600 000,00	0,00	9 600 000,00	0,00	9 600 000,00
73171	Taxe sur les conventions d'assurance	55 100 000,00	0,00	56 780 000,00	0,00	56 780 000,00
74	Dotations et participations (3)	327 280 500,00	0,00	334 200 100,00	0,00	334 200 100,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	300 000,00	0,00	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
741221	Dotation fonctionnement minimale départ.	23 200 000,00	0,00	23 513 000,00	0,00	23 513 000,00
741222	Dotat. péréquation urbaine départements	19 100 000,00	0,00	19 057 000,00	0,00	19 057 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
741223	Dotation compensation départements	188 153 000,00	0,00	188 126 000,00	0,00	188 126 000,00
744	FCTVA	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
74621	DGD des départements	23 162 000,00	0,00	23 162 000,00	0,00	23 162 000,00
74718	Autres participations Etat	11 882 300,00	0,00	10 705 700,00	0,00	10 705 700,00
74771	Participation Fonds social européen	19 770 000,00	0,00	30 075 000,00	0,00	30 075 000,00
74772	Participation FEDER	547 000,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
74773	Participation FEADER	1 000 000,00	0,00	926 000,00	0,00	926 000,00
747812	Dotation versée au titre de la PCH	11 900 000,00	0,00	14 100 000,00	0,00	14 100 000,00
747813	Dotation versée au titre des MDPH	1 000 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
7478142	Part prévention	1 200 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
747818	Autres	0,00	0,00	668 000,00	0,00	668 000,00
74788	Autres	491 200,00	0,00	494 400,00	0,00	494 400,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	37 000,00	0,00	37 000,00	0,00	37 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	3 700 000,00	0,00	3 800 000,00	0,00	3 800 000,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	4 400 000,00	0,00	4 562 000,00	0,00	4 562 000,00
74881	Particip. familles restau, hébergnt	4 000 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
74888	Autres	12 838 000,00	0,00	7 974 000,00	0,00	7 974 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 143 500,00	0,00	5 735 700,00	0,00	5 735 700,00
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	1 700 000,00	0,00	1 750 000,00	0,00	1 750 000,00
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	1 916 000,00	0,00	1 841 000,00	0,00	1 841 000,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	20 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
752	Revenus des immeubles	1 707 100,00	0,00	1 607 100,00	0,00	1 607 100,00
7535	PCH	210 000,00	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00
7538	Autres	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	20 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
757	Subventions	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	95 000,00	0,00	97 600,00	0,00	97 600,00
Total des recettes de gestion des services		1 041 460 000,00	0,00	1 082 943 800,00	0,00	1 082 943 800,00
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	200,00	0,00	200,00
761	Produits de participations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	1 500,00	0,00	710,00	0,00	710,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	-500,00	0,00	-510,00	0,00	-510,00
77	Produits spécifiques (3)	67 000,00	0,00	62 000,00	0,00	62 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	67 000,00	0,00	62 000,00	0,00	62 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 041 530 000,00	0,00	1 083 006 000,00	0,00	1 083 006 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	59 098 000,00		61 090 000,00	0,00	61 090 000,00
7768	Neutral. amort., dépréc. et provisions	38 000 000,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	0,00		39 406 000,00	0,00	39 406 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	21 098 000,00		21 684 000,00	0,00	21 684 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		59 098 000,00		61 090 000,00	0,00	61 090 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	-5,42
Montant des ICNE de l'exercice N-1	504,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-510,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		80 900 000,00	13 997 000,00	0,00	6 220 000,00	43 413 000,00	3 800 900,00	13 650 200,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 025 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 883 500,00	0,00	0,00	320 000,00	1 000 000,00	100 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	3 220 000,00	12 300 000,00	0,00	6 736 200,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 664 500,00	0,00	0,00	8 143 000,00	200 900,00	2 814 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	8 449 000,00	0,00	3 000 000,00	22 650 000,00	2 600 000,00	4 000 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	875 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		151 423 000,00	2 478 000,00	0,00	0,00	37 301 000,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	802 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	980 000,00	2 478 000,00	0,00	0,00	37 301 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	136 625 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	816 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		27 570 000,00	47 095 900,00	9 164 000,00	27 136 000,00		272 947 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		80 025 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	936 000,00	375 000,00	1 800 000,00		7 414 500,00
204	Subventions d'équipement versées	27 570 000,00	26 682 600,00	2 557 000,00	230 000,00		79 295 800,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	125 300,00	810 000,00	4 000 000,00		18 757 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	19 352 000,00	5 422 000,00	21 106 000,00		86 579 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		875 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	16 518 300,00	5 268 200,00	5 183 500,00		218 172 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		802 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		12 200 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	16 518 300,00	5 268 200,00	5 183 500,00		67 729 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		136 625 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		816 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		80 900 000,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	80 025 000,00
274	Prêts	875 000,00
RECETTES		151 423 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	802 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	12 200 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	980 000,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	136 625 000,00
274	Prêts	816 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		13 808 500,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	470 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	2 305 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 548 500,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	8 365 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 478 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	2 478 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
DEPENSES		0,00	152 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 997 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	108 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	578 500,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 305 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 584 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 409 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 478 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 478 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	6 000 000,00	0,00	0,00	220 000,00	6 220 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	220 000,00	3 220 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20		21			22		
		Services communs		Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 113 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 143 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 250 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 301 000,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 160 000,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 841 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 413 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 300 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 143 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 250 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 301 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 160 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 841 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		3 450 000,00	20 000,00	0,00	0,00	330 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	15 000,00	0,00	0,00	60 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 300 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321	322	323	324	325	326
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800 900,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 900,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 450 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	94 000,00	100 000,00	0,00	924 500,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	924 500,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	94 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		4 344 000,00	0,00	0,00	0,00	5 726 700,00	136 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	3 726 700,00	80 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	244 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
DEPENSES		0,00	0,00	1 368 000,00	0,00	125 000,00	832 000,00	0,00	13 650 200,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 368 000,00	0,00	125 000,00	512 000,00	0,00	6 736 200,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	794 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l’accession à la propriété	554 Aire d’accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	650 000,00	0,00	26 485 000,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	650 000,00	0,00	26 485 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	390 000,00	0,00	27 570 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	390 000,00	0,00	27 570 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					Agriculture, pêche et agro-alimentaire			
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	1 663 600,00	1 273 000,00	34 161 300,00	0,00	9 998 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	200 000,00	0,00	598 000,00	0,00	138 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	313 600,00	1 273 000,00	15 236 000,00	0,00	9 860 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	25 300,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	100 000,00	0,00	9 700 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	8 552 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	16 518 300,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	16 518 300,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 095 900,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	936 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 682 600,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 300,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 552 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 518 300,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 518 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	8 784 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	205 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	2 347 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	4 922 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	5 218 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	5 218 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 000,00	0,00	9 164 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	375 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	2 557 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 922 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
RECETTES		0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 268 200,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 268 200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	27 136 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	3 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	20 156 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	5 183 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	5 064 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	118 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 136 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 450 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 156 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 183 500,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 064 900,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		25 069 600,00	115 178 410,00	0,00	62 216 000,00	81 330 500,00	17 555 500,00	442 818 790,00	171 899 800,00
011	Charges à caractère général	424 500,00	24 089 010,00	0,00	1 880 000,00	1 604 100,00	1 601 500,00	17 624 990,00	600 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	87 767 300,00	0,00	0,00	48 317 500,00	8 885 500,00	156 144 900,00	0,00
014	Atténuations de produits	17 692 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	246 600,00	3 322 100,00	0,00	60 336 000,00	31 223 900,00	7 068 500,00	268 990 900,00	171 204 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	200 000,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00	0,00	58 000,00	95 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		880 692 590,00	9 701 500,00	0,00	0,00	12 610 000,00	298 000,00	27 654 800,00	78 370 000,00
013	Atténuations de charges	2 075 000,00	315 000,00	0,00	0,00	10 000,00	2 000,00	295 000,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 248 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	207 000,00	350 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	436 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	168 556 000,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	270 957 000,00	9 278 500,00	0,00	0,00	3 000 000,00	69 000,00	22 917 200,00	77 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 657 100,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	4 032 600,00	870 000,00
76	Produits financiers	-510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		35 844 000,00	2 283 900,00	41 161 300,00	14 822 200,00	18 051 000,00		1 028 231 000,00
011	Charges à caractère général	4 220 700,00	1 413 400,00	3 774 600,00	4 220 000,00	5 080 600,00		66 533 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 176 500,00	0,00	12 300 000,00	5 009 000,00	12 321 000,00		341 921 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		17 692 000,00
65	Autres charges de gestion courante	20 426 800,00	870 500,00	25 081 700,00	5 593 200,00	649 400,00		595 014 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		506 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 000 000,00
67	Charges spécifiques	20 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00		563 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		8 002 000,00	710,00	19 626 000,00	6 850 400,00	39 200 000,00		1 083 006 000,00
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00		2 719 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	8 000,00	470 000,00	0,00		2 363 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	39 200 000,00		475 400 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00	0,00		184 156 000,00
74	Dotations et participations	8 000 000,00	0,00	19 598 000,00	380 400,00	0,00		411 700 100,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 605 700,00
76	Produits financiers	0,00	710,00	0,00	0,00	0,00		200,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		62 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		25 069 600,00
613	Locations	99 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	325 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00
657	Subventions	5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	748 100,00
661	Charges d'intérêts	5 950 000,00
668	Autres charges financières	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	200 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	17 177 000,00
749	Reversement et restitution sur dotations	515 000,00
RECETTES		880 692 590,00
647	Autres charges sociales	2 075 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	1 248 000,00
731	Fiscalité locale	168 556 000,00
732	Fiscalité reversée	106 000 000,00
735	Fraction de TVA	130 200 000,00
738	Autres impôts et taxes	200 000 000,00
741	D.G.F.	231 796 000,00
744	FCTVA	600 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	23 162 000,00
748	Autres attributions et participations	15 399 000,00
752	Revenus des immeubles	1 607 100,00
758	Produits divers de gestion courante	50 000,00
762	Produits autres immo. financières	-510,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		19 996 210,00	89 150 400,00	2 740 000,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	3 445 110,00	5 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	3 348 700,00	0,00	840 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	2 628 400,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	2 986 800,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	346 500,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 653 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	428 400,00	671 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	441 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	369 100,00	30 000,00	1 868 000,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	166 800,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	797 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 445 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	2 016 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	70 000,00	359 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	299 700,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	23 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	64 272 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	17 932 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	100 000,00	4 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	133 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	116 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	98 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	11 000,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 305 500,00	6 395 100,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	2 304 500,00	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	974 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	25 000,00	100,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02							
		Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		2 382 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	68 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	2 314 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03						
		Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
DEPENSES		0,00	819 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 178 410,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 452 510,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	24 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 213 300,00
613	Locations	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 678 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 002 200,00
616	Primes d'assurances	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 653 100,00
618	Divers	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 104 800,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	447 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 359 100,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 800,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	797 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 446 800,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 084 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	429 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 400,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 600,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 272 800,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 932 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 700,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 314 200,00
657	Subventions	0,00	782 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	880 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 701 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 304 500,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	974 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	60 200 000,00	80 000,00	0,00	1 936 000,00	62 216 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	60 200 000,00	0,00	0,00	0,00	60 200 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 000,00	136 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20		21			22		
		Services communs		Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 619 300,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 100,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 900,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 100,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 500,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 200 500,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 900 500,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500 000,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250 700,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 610 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
DEPENSES		18 436 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	15 291 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		3 275 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 330 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 100,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 900,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 200 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 900 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 306 200,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 015 000,00
655	Contributions obligatoires	3 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 600 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 302 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
RECETTES		3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 610 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00
748	Autres attributions et participations	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		8 964 500,00	1 264 700,00	166 000,00	172 700,00	472 500,00	67 600,00	3 630 000,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	21 000,00	0,00	46 600,00	65 300,00	40 050,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	357 700,00	16 000,00	87 300,00	237 300,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	100,00	14 000,00	500,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	150 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	13 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	151 000,00	0,00	22 500,00	111 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	10 000,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	100,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	50,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	2 000,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	40 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	100,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	6 760 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 082 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	50 000,00	658 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 630 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 000,00	40 000,00	0,00	55 000,00	196 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	6 000,00	196 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	20 000,00	0,00	49 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	2 607 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	1 897 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 555 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 950,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	725 300,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 600,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	950,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 760 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 082 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	570 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 448 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	298 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	7 120 500,00	608 000,00	0,00	965 100,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	422 000,00	175 000,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	151 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	170 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	4 115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	1 790 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	353 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	965 100,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille		4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance		
DEPENSES		53 730 500,00	15 000,00	0,00	122 207 600,00	43 282 800,00	160 500,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	154 700,00	0,00	148 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 050 000,00	0,00	0,00	433 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
613	Locations	2 126 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	190 000,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	5 000,00	0,00	0,00	11 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	47 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	565 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
628	Divers	4 500,00	0,00	0,00	15 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	522 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	24 979 500,00	0,00	0,00	92 155 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	20 498 500,00	0,00	0,00	16 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	2 978 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	15 000,00	0,00	7 494 800,00	43 282 800,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	39 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	4 350 000,00	0,00	0,00	1 099 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	331 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		713 000,00	0,00	400 000,00	4 180 100,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	35 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	668 000,00	0,00	400 000,00	3 050 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	0,00	1 030 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
DEPENSES		0,00	1 562 000,00	56 250 900,00	0,00	142 634 190,00	14 281 700,00	0,00	442 818 790,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	16 300,00	0,00	0,00	272 100,00	0,00	1 188 100,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	805 500,00	0,00	6 715 520,00	2 009 000,00	0,00	11 167 520,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252 600,00	0,00	2 386 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	20 000,00	0,00	45 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	385 000,00
618	Divers	0,00	0,00	166 000,00	0,00	0,00	367 000,00	0,00	799 600,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	208 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 000,00	0,00	60 000,00	56 000,00	0,00	222 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	162 000,00	0,00	732 400,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 170,00	254 600,00	0,00	472 070,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	538 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	5 600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	875 500,00	0,00	118 010 900,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	294 500,00	0,00	37 593 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
651	Aides à la personne	0,00	130 000,00	15 110 000,00	0,00	74 073 000,00	580 000,00	0,00	96 986 200,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	30 956 500,00	0,00	54 504 500,00	160 000,00	0,00	136 413 600,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	490 000,00	0,00	2 280 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	16 000,00	0,00	1 255 500,00
657	Subventions	0,00	1 332 000,00	9 134 500,00	0,00	6 067 000,00	7 912 900,00	0,00	30 248 400,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	499 000,00	0,00	1 802 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00
RECETTES		0,00	360 000,00	2 746 300,00	0,00	15 941 000,00	2 614 400,00	0,00	27 654 800,00

Article / compte nature (1)	Libellé	42						45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		Action sociale							
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées							
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	165 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
747	Participations	0,00	300 000,00	564 800,00	0,00	15 400 000,00	2 334 400,00	0,00	22 917 200,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	2 180 000,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	3 621 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		25 000,00	163 045 000,00	360 000,00	8 469 800,00	171 899 800,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00
651	Aides à la personne	0,00	162 375 000,00	360 000,00	8 469 800,00	171 204 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	25 000,00	70 000,00	0,00	0,00	95 000,00
RECETTES		77 500 000,00	700 000,00	20 000,00	150 000,00	78 370 000,00
747	Participations	77 500 000,00	0,00	0,00	0,00	77 500 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	700 000,00	20 000,00	150 000,00	870 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		230 000,00	0,00	0,00	24 357 500,00	0,00	11 176 500,00	40 000,00	40 000,00	35 844 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	4 180 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 180 700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 500,00	0,00	0,00	49 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 540 000,00	0,00	0,00	8 540 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 587 000,00	0,00	0,00	2 587 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	19 371 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 371 800,00
657	Subventions	230 000,00	0,00	0,00	805 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	1 055 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	8 000 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	8 002 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	8 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 957 900,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 288 400,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	549 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres actions			
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	321 000,00	0,00	2 283 900,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 288 400,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	242 000,00	0,00	242 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	79 000,00	0,00	628 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63			
					Actions sectorielles			
					631		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					Agriculture, pêche et agro-alimentaire			
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	27 730 600,00	3 145 100,00	9 121 000,00	0,00	1 074 600,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	434 000,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	1 264 000,00	0,00	680 000,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	15 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	595 000,00	0,00	480 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	182 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	12 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	60 500,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	12 763 500,00	0,00	7 456 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	3 145 100,00	449 000,00	0,00	1 074 600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	19 618 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	19 598 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	41 161 300,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	441 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 944 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 075 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 300 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 500,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	20 309 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 668 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 626 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 598 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	13 712 200,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 349 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	2 760 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	3 804 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	1 181 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	3 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 233 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	6 500 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	380 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	14 822 200,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 349 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 760 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 804 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 181 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	4 050 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 233 200,00
RECETTES		0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 850 400,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	18 051 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	738 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	878 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	3 146 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	9 544 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	2 724 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	624 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	25 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	39 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	39 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 051 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	738 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	878 400,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 146 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 544 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 724 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	624 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 400,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 200 000,00
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 200 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2021900330	04/02/2021	30 000 000,00	0,00	350,00	0,00	0,00
convention du 27 mai 2021 BFC	04/02/2021	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9622131109	12/08/2022	40 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
17046 - MIR243637EUR/0254835	23/11/2006	33 000 000,00	38 500 000,00	19 889,07	5 500 000,00	33 000 000,00
20906 - PCTM 061413	23/11/2006	8 625 000,00	11 500 000,00	0,00	2 875 000,00	8 625 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		111 625 000,00	50 000 000,00	20 239,07	8 375 000,00	41 625 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					632 145 057,06									
1641 Emprunts en euros (total)					476 145 057,06									
10325/CRE1400-01-K	Agence Fr. de Développement	27/12/2006	29/12/2006	30/06/2007	30 000 000,00	F		3,640	3,745	EUR	T	C	O	A-1
10326/CRE 1419 01W	Agence Fr. de Développement	25/09/2007	21/09/2007	31/03/2008	40 000 000,00	F		4,040	4,163	EUR	T	C	O	A-1
10327/CRE 1434 01 T	Agence Fr. de Développement	26/09/2008	01/10/2008	31/03/2009	40 000 000,00	F		4,280	4,413	EUR	T	C	O	A-1
10328/CRE 1463-01V	Agence Fr. de Développement	09/12/2010	03/12/2010	30/06/2011	20 000 000,00	F		2,360	2,410	EUR	S	C	O	A-1
10329/CRE1531 01R	Agence Fr. de Développement	13/12/2012	21/12/2012	31/07/2013	20 000 000,00	F		2,230	2,305	EUR	S	C	O	A-1
10330/CRE 1565-01Y	Agence Fr. de Développement	10/12/2013	16/12/2013	30/06/2014	20 000 000,00	F		2,010	2,079	EUR	S	X	O	A-1
10331/CRE161001N	Agence Fr. de Développement	11/12/2014	22/12/2014	30/06/2015	20 000 000,00	F		0,753	0,838	EUR	S	C	O	A-1
10332/CRE 1634	Agence Fr. de Développement	16/12/2016	01/06/2017	30/11/2017	20 000 000,00	F		1,370	1,300	EUR	S	C	O	A-1
10333/CRE1749 01 C	Agence Fr. de Développement	12/09/2019	17/09/2019	31/03/2020	12 000 000,00	F		0,300	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10334/CRE1749 02 D	Agence Fr. de Développement	12/09/2019	17/09/2019	31/03/2020	28 000 000,00	F		0,300	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10335/CRE 1819 02 B	Agence Fr. de Développement	14/12/2020	22/12/2020	30/09/2021	15 000 000,00	F		0,000	0,000	EUR	S	P	N	A-1
10336/CRE 1819 03 C	Agence Fr. de Développement	14/12/2020	31/03/2021	30/09/2021	6 000 000,00	F		0,300	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10337/CRE 1819 01 A	Agence Fr. de Développement	14/12/2020	31/03/2021	30/09/2021	19 000 000,00	F		1,210	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10338/CRE 1895 01 E	Agence Fr. de Développement	29/08/2022	05/09/2022	31/01/2024	6 000 000,00	F		1,910	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10339/CRE 1895 02 F	Agence Fr. de Développement	29/08/2022	05/09/2022	31/01/2024	15 000 000,00	F		1,850	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10410/1270023 -M2013040911	Caisse des Dépôts et Consignat	29/04/2013	31/12/2013	01/10/2015	23 697 139,24	C	LIVRET_A	1,650	1,700	EUR	S	X	O	A-1

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10412/58766 - 5172958	Caisse des Dépôts et Consignat	28/12/2016	02/10/2017	01/01/2018	5 969 223,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10522/AB057384	Caisse d'Epargne	22/12/2005	27/12/2005	25/03/2006	9 000 000,00	F		3,870	3,933	EUR	T	C	O	A-1
17047/MIN269102EUR	C.F.F.L.	30/04/2010	30/08/2010	01/12/2010	10 000 000,00	F		3,750	3,864	EUR	T	C	O	A-1
17048/MIN269089EUR	C.F.F.L.	30/04/2010	27/01/2011	01/04/2011	10 000 000,00	F		3,900	4,032	EUR	T	C	O	A-1
18001/MON541764EUR	C.F.F.L.	17/12/2021	31/12/2021	01/07/2022	10 000 000,00	F		0,750	0,000	EUR	S	C	N	A-1
18002/MON541763EUR	C.F.F.L.	17/12/2021	31/12/2021	01/07/2022	5 000 000,00	F		0,750	0,000	EUR	S	C	N	A-1
20733/MIN524339EUR	C.F.F.L.	15/01/2019	28/12/2018	01/06/2019	40 995 573,01	F		1,390	11,070	EUR	T	X	N	A-1
20734/MON533824EUR	C.F.F.L.	07/08/2020	01/09/2020	01/12/2020	28 233 121,81	F		0,290	0,000	EUR	T	X	N	A-1
50003/80129	BEI	11/04/1983	01/04/1993	01/10/1993	2 250 000,00	F		1,000	1,003	EUR	S	X	O	A-1
50004/91110	BEI	28/11/2019	01/07/2020	01/01/2021	20 000 000,00	F		0,331	0,000	EUR	S	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					156 000 000,00									
20906/20906 - PCTM 061413	CREDIT AGRICOLE CIB	13/12/2006	29/12/2006	15/01/2010	46 000 000,00	F		3,048	0,330	EUR	A	C	O	A-1
90001/17046 ESTER	DEXIA CREDIT LOCAL	01/12/2006	15/01/2007	01/01/2010	110 000 000,00	V	ESTER	3,540	0,675	EUR	M	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					632 145 057,06									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		300 135 269,16					36 058 826,18	4 019 843,57	0,00	515 303,11
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		258 510 269,16					27 683 826,18	3 550 253,57	0,00	515 303,11
10325/CRE1400-01-K	N	0,00	A-1	6 375 000,00	4,24	F	LIVRET_A	3,640	1 500 000,00	214 380,84	0,00	0,00
10326/CRE 1419 01W	N	0,00	A-1	10 000 000,00	4,99	F		4,040	2 000 000,00	378 693,89	0,00	0,00
10327/CRE 1434 01 T	N	0,00	A-1	12 000 000,00	5,99	F		4,280	2 000 000,00	487 979,45	0,00	0,00
10328/CRE 1463-01V	N	0,00	A-1	3 999 999,92	3,00	F		2,360	1 333 333,34	87 669,63	0,00	0,00
10329/CRE1531 01R	N	0,00	A-1	7 333 333,27	5,08	F		2,230	1 333 333,34	158 330,00	0,00	56 988,89
10330/CRE 1565-01Y	N	0,00	A-1	7 999 999,94	5,99	F		2,010	1 333 333,34	155 812,22	0,00	378,46
10331/CRE161001N	N	0,00	A-1	9 333 333,28	6,99	F		1,010	1 333 333,34	92 134,44	0,00	0,00
10332/CRE 1634	N	0,00	A-1	12 413 793,13	8,91	F		1,370	1 379 310,34	167 628,16	0,00	12 807,66
10333/CRE1749 01 C	N	0,00	A-1	9 600 000,00	11,74	F		0,300	800 000,00	28 590,00	0,00	6 710,00
10334/CRE1749 02 D	N	0,00	A-1	22 400 000,02	11,74	F		0,300	1 866 666,66	66 710,00	0,00	15 656,67
10335/CRE 1819 02 B	N	0,00	A-1	13 500 000,00	13,23	F		0,000	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
10336/CRE 1819 03 C	N	0,00	A-1	5 400 000,00	13,23	F		0,300	400 000,00	16 120,00	0,00	3 812,50
10337/CRE 1819 01 A	N	0,00	A-1	17 100 000,01	13,23	F		1,210	1 266 666,66	205 888,22	0,00	48 694,10
10338/CRE 1895 01 E	N	0,00	A-1	6 000 000,00	14,57	F		1,910	0,00	104 731,66	0,00	48 811,11
10339/CRE 1895 02 F	N	0,00	A-1	15 000 000,00	14,57	F		1,850	0,00	253 604,16	0,00	118 194,44
10410/1270023 -M2013040911	N	0,00	A-1	11 848 569,64	7,24	C		2,900	1 579 809,28	329 781,08	0,00	73 095,16
10412/58766 - 5172958	N	0,00	A-1	3 979 482,00	8,99	F		0,000	397 948,20	0,00	0,00	0,00
10522/AB057384	N	0,00	A-1	1 350 000,00	2,98	F		3,870	450 000,00	45 714,38	0,00	483,75
17047/MIN269102EUR	N	0,00	A-1	1 833 333,17	2,66	F		3,750	666 666,68	60 173,61	0,00	3 563,47
17048/MIN269089EUR	N	0,00	A-1	2 166 666,51	3,00	F		3,900	666 666,68	75 779,16	0,00	14 783,89
18001/MON541764EUR	N	0,00	A-1	9 666 666,67	13,99	F	0,750	666 666,66	71 250,00	0,00	33 562,50	
18002/MON541763EUR	N	0,00	A-1	4 833 333,33	13,99	F	0,750	333 333,34	35 625,00	0,00	16 781,25	
20733/MIN524339EUR	N	0,00	A-1	29 999 999,95	11,15	F	1,390	2 666 666,68	408 660,00	0,00	30 945,80	
20734/MON533824EUR	N	0,00	A-1	17 000 000,03	12,66	F	0,290	1 333 333,32	48 510,55	0,00	3 700,57	
50003/80129	N	0,00	A-1	43 424,97	0,25	F	1,000	43 424,98	217,12	0,00	0,00	
50004/91110	N	0,00	A-1	17 333 333,32	12,49	F	0,331	1 333 333,34	56 270,00	0,00	26 332,89	

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		41 625 000,00					8 375 000,00	469 590,00	0,00	0,00
20906/20906 - PCTM 061413	N	0,00	A-1	8 625 000,00	2,04	F		0,000	2 875 000,00	0,00	0,00	0,00
90001/17046 ESTER	N	0,00	A-1	33 000 000,00	6,00	V	ESTER	1,403	5 500 000,00	469 590,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		300 135 269,16					36 058 826,18	4 019 843,57	0,00	515 303,11

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	28	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	300 135 269,16	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000 €		26/06/2019
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études , frais d'insertions (non suivis de travaux)	5	26/06/2019
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logiciels	2	26/06/2019
L	Subventions d'équipements versées pour le financement des biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	26/06/2019
L	Subventions d'équipements versées pour le financement des biens immobiliers ou d'installations	30	26/06/2019
L	Subventions d'équipements versées pour financement projets d'infrastructures d'intérêt national	40	26/06/2019
L	Plantations	20	26/06/2019
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	26/06/2019
L	Bâtiments	30	26/06/2019
L	Bâtiments légers, abris	10	26/06/2019
L	Installations générales, agencements, aménagement des constructions	20	26/06/2019
L	Construction sur sol d'autrui	20	26/06/2019
L	Matériel technique scolaire	10	26/06/2019
L	Matériels roulants de voirie	5	26/06/2019
L	Autres matériels et outillage de voirie	10	26/06/2019
L	Autres matériels techniques	10	26/06/2019
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	10	26/06/2019
L	Equipements sportifs	10	26/06/2019
L	Equipements de cuisine	10	26/06/2019
L	Autres installations générales, agencements, aménagements divers	20	26/06/2019
L	Autres matériels de transport (voitures, camions, vélos, motos...)	5	26/06/2019
L	Matériel informatique	5	26/06/2019
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	26/06/2019
L	Mobilier	10	26/06/2019
L	Matériel de téléphonie	5	26/06/2019
L	Autres immobilisations	10	26/06/2019
L	Matériels audio, vidéo, photographiques	5	26/06/2019
L	Matériels d'hygiène et de santé	5	26/06/2019
L	Subventions reçues / bâtiments départementaux	30	26/06/2019
L	Subventions reçues / équipements sportifs départementaux	10	26/06/2019
L	Subventions reçues / bâtiments légers départementaux	10	26/06/2019
L	Subventions reçues / équipements mobiliers départementaux	10	26/06/2019

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		5 487 100,00	5 487 100,00	0,00	5 487 100,00
Provisions pour litiges	0,00		1 130 400,00	1 130 400,00	0,00	1 130 400,00
Contentieux en cours	0,00	26/12/2012	533 000,00	533 000,00	0,00	533 000,00
Contentieux en cours	0,00	29/12/2017	597 400,00	597 400,00	0,00	597 400,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		4 356 700,00	4 356 700,00	0,00	4 356 700,00
Délégation SP 15/12/21 Reclassement	0,00		4 356 700,00	4 356 700,00	0,00	4 356 700,00
Dépréciations (3)	0,00		13 160 300,00	13 160 300,00	0,00	13 160 300,00
- des immobilisations	0,00		764 900,00	764 900,00	0,00	764 900,00
Dépréciation de titres de participation	0,00	31/12/2013	764 900,00	764 900,00	0,00	764 900,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		12 395 400,00	12 395 400,00	0,00	12 395 400,00
Délégation SP 15/12/21 Correction erreurs	0,00		11 467 000,00	11 467 000,00	0,00	11 467 000,00
Déclaration de créances sur organismes en cessation d'activité	0,00	30/12/2011	928 400,00	928 400,00	0,00	928 400,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		18 647 400,00	18 647 400,00	0,00	18 647 400,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		18 647 400,00	18 647 400,00	0,00	18 647 400,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		22 653,88	22 653,88	679,63	0,00
SIDR - Corbeille d'or	31/03/1994	22 653,88	22 653,88	679,63	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		13 769 361,27	793 750,00		
CROS	27/01/1988	56 306,59	0,00		
ASP Dispositif "Pass Jeunes" FDAJ	25/02/2009	157 424,13	0,00		
ASP Dispositif "prêts ADEN"	20/06/2008	1 896 456,14	700 000,00		
SOFIDER - Fonds de garantie habitat social	26/08/1987	152 449,02	0,00		
SOFODOM - Fonds de garantie habitat social	24/09/1993	4 154 235,72	0,00		
AGPSH - Fonds de garantie habitat social	26/04/1986	1 829 388,21	0,00		
SOFODOM - Fonds de garantie mini entreprise	20/03/1986	30 489,80	0,00		
Maitre Badat Houssen Sulliman	08/02/2012	389 399,70	0,00		
SOFIDER - Fonds de garantie LEADER 2014-2020	08/11/2017	650 000,00	0,00		
CAF REUNION - Avance de tresorerie - rsa plus	05/07/2020	3 000 000,00	0,00		
SMEP SCOT DU GD SUD - Apport en tresorerie remboursable à titre execeptionnel - FEADER 2014-2022	25/08/2021	400 000,00	0,00		
Avance de tresorerie aux porteurs de projets - PDRR 2014/2020	28/09/2016	643 011,96	0,00		
IRSP OI CFA - Apport en fonds associatif	18/11/2020	128 950,00	0,00		
SMP - Avance de tresorerie	23/03/2022	281 250,00	93 750,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					66 989 401,06	37 697 459,91											852 681,85	2 439 574,17
ALEFPA	2012	X	961632/1213411/Construction FAO Gernez Rieux (30 places)	Caisse des Depots et Consign.	399 120,00	224 856,45	9,57	T	F		0,000	F		0,766	A-1	EUR	6 661,37	20 105,23
APAJH	2010	C	961436/1180510/Extension FAO Jean Clermont	Caisse des Depots et Consign.	3 353 132,50	2 599 022,64	29,65	T	F		0,000	F		0,813	A-1	EUR	83 407,91	87 362,10
APAJH	2018	P	962003/1319788/FAO ET FAM	Caisse des Depots et Consign.	1 284 408,86	1 103 395,25	15,82	T	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,468	A-1	EUR	20 285,66	50 023,31
ASS. ST.FRANCOIS D'ASSISES	2007	P	94604/2007.10.068/Extension et délocalisation de l'EPHAD	Caisse d'Epargne	5 087 556,00	2 923 962,00	11,81	A	F		0,460	F		0,000	E-6	EUR	0,00	194 596,03
ASS. ST.FRANCOIS D'ASSISES	2011	C	961426/1180046/EHPAD Saint-François	Caisse des Depots et Consign.	4 083 159,00	2 483 921,73	18,15	T	F		0,000	F		0,786	A-1	EUR	76 459,82	136 105,30
Assoc.Résidence La Miséricorde	2011	X	961421/1179864/EHPA La Miséricorde-Ste Marie	Caisse des Depots et Consign.	815 903,50	598 551,48	19,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,660	A-1	EUR	9 935,96	29 477,46
Assoc.Résidence La Miséricorde	2011	C	961422/1179865/EHPA La Miséricorde-Ste Marie	Caisse des Depots et Consign.	375 000,00	292 951,65	29,65	T	F		0,000	F		0,813	A-1	EUR	9 401,42	9 847,12

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Associat. Frédéric Levavasseur	2005	C	962688/1053663/Opération MAS TAN ROUGE	Caisse des Depots et Consign.	1 520 000,00	266 000,00	3,24	T	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,373	A-1	EUR	3 542,63	76 000,00
Fondation Père Favron	2010	C	961346/1175682/Prêt PLS Père Favron-Bois d'Olives	Caisse des Depots et Consign.	7 100 000,00	4 259 999,96	17,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,660	A-1	EUR	70 716,00	236 666,67
Fondation Père Favron	2010	C	961347/1175683/Travaux des locaux de l'AEJR	Caisse des Depots et Consign.	1 000 000,00	600 000,16	17,82	T	F		0,000	F		0,778	A-1	EUR	18 291,58	33 333,32
Fondation Père Favron	2010	C	961348/1175684/Prêt PLS Père Favron-Bois d'Olives	Caisse des Depots et Consign.	6 100 000,00	3 660 000,04	17,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,660	A-1	EUR	60 756,00	203 333,33
Fondation Père Favron	2010	C	961349/1175686/PEX.PHARE - Prêt Père Favron-Entre-Deux	Caisse des Depots et Consign.	1 350 000,00	810 000,00	17,82	T	F		0,000	F		0,778	A-1	EUR	24 693,63	45 000,00
Fondation Père Favron	2006	C	961087/1063711/Père Favron - IMS à Saint-Jose	Caisse des Depots et Consign.	1 298 000,00	330 064,92	8,91	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	4 950,97	36 673,88
Fondation Père Favron	2011	C	962757/1199915/Extension réhabilitation de l'EHPAD Les lataniers	Caisse des Depots et Consign.	2 300 000,00	1 456 666,52	18,74	T	F		0,000	F		0,932	A-1	EUR	53 226,59	76 666,68
Fondation Père Favron	2009	C	96406/90018948469/Construction foyer d'accueil à Bois d'Olives	Caisse Reg.de Credit Agricole	865 000,00	461 338,00	16,77	A	F		5,012	F		4,940	A-1	EUR	23 106,63	28 833,00
Fondation Père Favron	2013	P	1/CRE 1511 01 N/Reconstruction FAM "Les 3 cascades"	AFD (ex CCCE et ex CFD)	5 000 000,00	2 633 831,32	7,99	S	F		2,713	F		2,670	A-1	EUR	68 337,47	299 488,39
Fondation Père Favron	2011	C	961512/1199914/Extension réhabilitation de l'EHPAD Les lataniers	Caisse des Depots et Consign.	6 800 000,00	4 306 666,63	18,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,660	A-1	EUR	71 490,67	226 666,67
Fondation Père Favron	2011	C	959170/MON275690EUR/Construction EHPAD Ravine Blanche	Credit Local de France	6 480 000,00	4 050 000,00	18,65	T	F		4,446	F		4,310	A-1	EUR	173 430,09	216 000,00
IRSAM	2014	X	962065/5038078/FAM Paille en Queue et FAO Barre D'Jour	Caisse des Depots et Consign.	6 552 764,00	4 518 055,87	12,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	72 740,70	315 220,39
IRSAM	2006	P	960795/MIN242274EUR/FAM Les cascavelles	CFFL	5 225 357,20	118 175,29	0,00	T	F		4,350	F		4,220	A-1	EUR	1 246,75	118 175,29

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					773 722 322,33	551 421 398,06											4 539 256,02	25 286 277,54
S.H.L.M.R.	2007	X	961168/1095817/Prêt construction 50 LLS Vincennes-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	248 254,00	207 749,76	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	1 038,75	5 125,48
S.H.L.M.R.	2007	X	961169/1095818/Prêt construction 50 LLS -Vincennes - ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	860 223,20	654 814,51	26,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	3 274,07	22 712,66
S.H.L.M.R.	2009	X	961238/1146223/Prêt construction Aurore - 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	152 789,20	125 846,57	37,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 384,31	3 221,96
S.H.L.M.R.	2009	X	961239/1146225/Prêt foncier Aurore 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 034 128,00	787 099,80	27,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 658,10	27 345,53
S.H.L.M.R.	2009	X	961240/1146738/Prêt construction Aurore 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	211 910,00	174 542,09	37,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 919,97	4 468,67
S.H.L.M.R.	2009	X	961241/1146740/Prêt construction le PARVIS 53 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 359 643,50	1 034 857,53	27,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 383,44	35 953,16
S.H.L.M.R.	2010	X	961259/1150682/Prêt construction 28 PLS Fréquence	Caisse des Depots et Consign.	660 864,40	552 411,12	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 076,52	15 642,43
S.H.L.M.R.	2010	X	961260/1150683/Horloge - 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	143 434,80	127 301,82	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 400,32	2 550,76
S.H.L.M.R.	2009	X	961265/1150878/Prêt construc 19 LLTS Les Haubans-ZAC Roquefeuil	Caisse des Depots et Consign.	246 006,00	202 625,64	37,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 228,88	5 187,67
S.H.L.M.R.	2009	X	961266/1150882/Prêt construction 19 LLTS Les Haubans-ZAC Roquef.	Caisse des Depots et Consign.	790 600,00	601 744,76	27,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 619,19	20 905,90
S.H.L.M.R.	2009	X	961268/1151135/Prêt construction AVRY 20LLS	Caisse des Depots et Consign.	128 466,40	108 200,30	37,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 190,20	2 309,02
S.H.L.M.R.	2009	X	961269/1151137/Prêt construction .27 LLTS Mamzelle Renette	Caisse des Depots et Consign.	896 019,20	696 727,88	27,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 664,01	21 383,07

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2009	X	961218/1138232/Prêt construction 56 LLS Odéon -BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	273 636,40	242 224,92	38,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 664,48	5 007,20
S.H.L.M.R.	2009	X	961219/1138233/Prêt construction 56 LLS Odéon -BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	1 304 572,80	1 072 480,98	28,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 797,29	31 597,86
S.H.L.M.R.	2009	X	961220/1139315/Prêt construction 80 LLS Molina 2-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	120 757,50	99 883,25	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 098,72	2 201,97
S.H.L.M.R.	2009	X	961221/1139316/Prêt construction 80 LLS Molina 2-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	660 819,00	499 827,42	26,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 498,10	15 999,85
S.H.L.M.R.	2009	X	961228/1141396/Prêt construction 40 LLTS Molina 2	Caisse des Depots et Consign.	127 625,00	101 135,89	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	303,41	2 588,60
S.H.L.M.R.	2009	X	961229/1141402/Prêt construction 24 LLTS Chemin Kerbel	Caisse des Depots et Consign.	428 454,00	309 902,40	26,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	929,71	11 036,49
S.H.L.M.R.	2009	X	961232/1144402/Const.de 24 LLTS Chemin Kerbel LES AVIRONS	Caisse des Depots et Consign.	219 681,00	182 681,09	28,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 009,49	5 382,22
S.H.L.M.R.	2009	X	961233/1144582/Prêt Foncier Chantilly (ex Mazagran) - 77 LLS	Caisse des Depots et Consign.	49 437,00	44 142,81	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	485,57	912,51
S.H.L.M.R.	2009	X	961234/1145611/Prêt construction Chantilly (ex Mazagran) 77 LLS	Caisse des Depots et Consign.	82 200,40	66 559,70	37,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	199,68	1 656,25
S.H.L.M.R.	2009	X	961235/1145612/Prêt foncier Aurore - 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	555 062,80	414 221,18	27,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 242,66	14 203,14
S.H.L.M.R.	2012	X	962809/1235649/Prêt construction 101LLS-Bois Joli Coeur	Caisse des Depots et Consign.	332 253,00	268 980,27	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 958,78	5 072,96
S.H.L.M.R.	2012	X	962810/1235650/Prêt foncier Carré Vert Lagon 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 637 497,50	1 258 675,93	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	13 845,44	33 029,94
S.H.L.M.R.	2010	X	961288/1154086/Prêt construction 27 LLTS Mamzelle Renette	Caisse des Depots et Consign.	147 588,20	134 227,77	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 476,51	2 689,54
S.H.L.M.R.	2010	X	961289/1154087/Prêt construction 35 LLS Mamzelle Renette	Caisse des Depots et Consign.	917 880,40	781 961,83	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 601,58	22 142,53

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2011	X	961472/1186568/Prêt construction Les Makes II-11 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	124 125,00	102 963,18	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	308,89	3 174,32
S.H.L.M.R.	2011	X	961473/1186581/Prêt foncier Auteuil-71 LLS Vauban-Ruisseau	Caisse des Depots et Consign.	36 491,70	32 013,51	40,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	96,04	734,95
S.H.L.M.R.	2011	X	961474/1186774/Prêt construction Auteuil-71 LLS	Caisse des Depots et Consign.	282 831,20	234 611,86	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	703,84	7 233,00
S.H.L.M.R.	2011	X	961475/1186998/Prêt foncier Auteuil - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	81 975,20	71 874,82	40,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	215,62	1 650,07
S.H.L.M.R.	2011	X	961476/1187003/Prêt construction Auteuil-24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	186 995,60	155 027,62	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	465,08	4 779,44
S.H.L.M.R.	2010	X	961290/1154088/Prêt construction 35 LLS Mamzelle Renette	Caisse des Depots et Consign.	26 038,00	22 550,15	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	67,65	531,45
S.H.L.M.R.	2010	X	961291/1154089/Prêt construction JACINTHE37 LLS	Caisse des Depots et Consign.	199 156,00	161 769,47	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	485,31	5 161,38
S.H.L.M.R.	2013	X	962817/1255595/ Prêt Construction VUD le guillaume 64 lls	Caisse des Depots et Consign.	88 335,90	75 937,03	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	227,81	1 699,22
S.H.L.M.R.	2013	X	962818/1255597/Prêt Foncier MARE A CITRONS 22 LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	432 396,30	354 102,08	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 062,31	10 559,61
S.H.L.M.R.	2010	X	961298/1156114/Prêt construction JACINTHE -37 LLS	Caisse des Depots et Consign.	111 860,40	101 864,73	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 120,51	2 041,07
S.H.L.M.R.	2010	X	961299/1156115/Prêt construction 16 log.Fleur d'Eau-	Caisse des Depots et Consign.	421 914,00	352 763,16	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 880,39	9 989,07
S.H.L.M.R.	2010	X	961304/1158219/Prêt construction Boucan Launay 2-St-Denis	Caisse des Depots et Consign.	408 125,60	371 656,11	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 088,22	7 446,91
S.H.L.M.R.	2010	X	961305/1158220/Prêt construction .Boucan Launay 2-St-Denis	Caisse des Depots et Consign.	2 155 611,60	1 802 311,30	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	19 825,42	51 035,40
S.H.L.M.R.	2010	X	961306/1158226/CIDOM - Saints Patrons 64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	378 415,20	281 117,76	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 092,30	5 632,78

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2010	X	961307/1158229/Casamance - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 919 083,60	1 286 712,42	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 153,84	36 435,38
S.H.L.M.R.	2010	X	961308/1158230/Prêt foncier Hera-85LLTS ZAC Madeleine	Caisse des Depots et Consign.	130 305,80	118 661,87	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 305,28	2 377,64
S.H.L.M.R.	2010	X	961309/1158231/Prêt construction Hera-85 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	193 293,20	161 612,84	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 777,74	4 576,33
S.H.L.M.R.	2010	X	961310/1158234/Prêt construction Bogalet-Rue des Serpentes	Caisse des Depots et Consign.	66 759,00	57 879,77	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	173,64	1 364,08
S.H.L.M.R.	2010	X	961311/1158235/Prêt foncier Le Vargas 3 - 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	88 125,00	71 660,10	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	214,98	2 286,37
S.H.L.M.R.	2010	X	961312/1158431/Prêt construction Le Vargas 3- 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	400 720,80	364 912,98	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 014,04	7 311,80
S.H.L.M.R.	2010	X	961313/1158432/Prêt construction Fleur d'Eau-16 log.urgence	Caisse des Depots et Consign.	1 620 078,00	1 354 550,56	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 900,06	38 356,32
S.H.L.M.R.	2010	X	961318/1159018/Prêt foncier La Forge - 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	176 866,80	153 449,35	39,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	460,35	3 616,41
S.H.L.M.R.	2010	X	961319/1159019/Prêt construction La Forge - 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	522 176,80	424 910,64	29,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 274,73	13 557,10
S.H.L.M.R.	2011	X	961468/1186201/Prêt construction Les Makes II-11 LLS	Caisse des Depots et Consign.	909 851,10	780 632,10	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 586,95	21 268,67
S.H.L.M.R.	2011	X	961471/1186567/Prêt foncier Les Makes II-11 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	218 986,20	190 310,81	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 093,42	5 185,10
S.H.L.M.R.	2010	X	961406/1179167/Prêt construction Dukeline-24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	793 357,80	674 025,13	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 414,28	19 086,13
S.H.L.M.R.	2010	X	961408/1179295/Prêt foncier Cap Austral 51 LLTS-VEFA	Caisse des Depots et Consign.	167 172,90	144 051,29	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	432,15	3 394,92
S.H.L.M.R.	2010	X	961409/1179334/Prêt construction Cap Austral 51 LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	327 744,30	264 889,07	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	794,67	8 451,49

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2010	X	961320/1159115/Prêt foncier Andromède-69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	109 961,20	100 195,54	39,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 102,15	2 007,63
S.H.L.M.R.	2010	X	961321/1159119/Prêt construction Andromède-69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	248 412,80	212 266,26	29,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 334,93	6 010,67
S.H.L.M.R.	2010	X	961322/1159549/Prêt foncier Andromède-26 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	68 388,40	55 390,62	37,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	166,17	1 378,32
S.H.L.M.R.	2010	X	961323/1159550/Prêt construction Andromède-26 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	102 810,00	76 738,58	27,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	230,22	2 631,27
S.H.L.M.R.	2010	X	961350/1176147/Prêt foncier Calveen - 43 LLS	Caisse des Depots et Consign.	502 878,40	406 734,20	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 220,20	12 977,17
S.H.L.M.R.	2010	X	961351/1176175/Prêt construction Calveen-43 LLS	Caisse des Depots et Consign.	259 876,60	224 097,62	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	672,29	5 281,41
S.H.L.M.R.	2010	X	961352/1176204/Prêt foncier ZAC Fayard-71LLS	Caisse des Depots et Consign.	92 571,60	83 750,86	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	921,26	1 678,12
S.H.L.M.R.	2010	X	961353/1176205/Prêt construction ZAC Fayard-71 LLS	Caisse des Depots et Consign.	358 160,80	304 379,30	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 348,17	8 619,00
S.H.L.M.R.	2010	X	961354/1176215/Casamance - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	87 252,90	52 392,70	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	157,18	1 234,76
S.H.L.M.R.	2010	X	961355/1176234/Kalou Pilé - 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	198 676,20	112 504,92	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	337,52	3 589,56
S.H.L.M.R.	2010	X	961356/1176264/Prêt foncier-Les Azalées 1-19 LLS	Caisse des Depots et Consign.	583 997,10	503 594,24	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 510,78	11 868,42
S.H.L.M.R.	2010	X	961357/1176270/Prêt construction - Les Azalées 1 - 19 LLS	Caisse des Depots et Consign.	526 691,70	425 994,70	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 277,99	13 591,69
S.H.L.M.R.	2010	X	961358/1176276/Prêt foncier Les Azalées II-18 ILLTS	Caisse des Depots et Consign.	97 620,20	84 148,24	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	252,44	1 983,16
S.H.L.M.R.	2010	X	961359/1176282/Prêt construction-Les Azalées II-18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	165 530,00	133 831,93	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	401,50	4 270,01

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2010	X	961360/1176344/Prêt foncier ZAC Fayard-53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	234 047,10	211 867,09	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 330,54	4 245,20
S.H.L.M.R.	2010	X	961361/1176359/Prêt construction ZAC Fayard - 53LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 131 823,20	962 296,96	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 585,27	27 249,02
S.H.L.M.R.	2010	X	961362/1176372/Prêt foncier-Ravine Daniel 51LLTS	Caisse des Depots et Consign.	281 155,60	254 511,25	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 799,62	5 099,67
S.H.L.M.R.	2010	X	961363/1176452/Prêt construction Ravine Daniel-51 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	517 212,80	439 743,85	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 837,18	12 452,07
S.H.L.M.R.	2010	X	961364/1176463/Prêt foncier Marjolaine-14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	181 700,40	156 625,06	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	469,88	3 691,25
S.H.L.M.R.	2010	X	961365/1176536/Prêt construction Marjolaine-14LLS	Caisse des Depots et Consign.	966 971,20	781 801,58	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 345,40	24 943,98
S.H.L.M.R.	2010	X	961368/1176596/Kalou Pilé - 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	156 531,60	135 742,68	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 493,17	2 806,04
S.H.L.M.R.	2010	X	961369/1176597/Badera - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	543 552,80	439 008,64	28,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 829,10	12 934,25
S.H.L.M.R.	2010	X	961376/1177072/Prêt foncier Chemin Pavé-12 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	352 032,20	318 529,13	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 503,82	6 382,40
S.H.L.M.R.	2010	X	961377/1177081/Prêt construction12 LLTS Chemin Pavé-RHI B. Rouge	Caisse des Depots et Consign.	1 163 566,80	988 845,35	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 877,30	28 000,78
S.H.L.M.R.	2010	X	961398/1178904/Prêt construction LES PALMES 45 LLTS ACQ VEFA	Caisse des Depots et Consign.	289 459,80	248 217,75	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	744,65	5 849,85
S.H.L.M.R.	2010	X	961400/1178909/Prêt construction LES PALMES 45 LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	312 706,40	251 512,16	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	754,54	8 024,69
S.H.L.M.R.	2010	X	961405/1179137/Prêt foncier DUKELINE-24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	229 564,50	207 654,55	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 284,20	4 160,80
S.H.L.M.R.	2011	X	961461/1183890/Prêt foncier LIVERPOOLI-31 LLS	Caisse des Depots et Consign.	250 030,80	219 514,67	40,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	658,54	5 039,51

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2011	X	961462/1183898/Prêt construction Liverpool - 31 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 186 284,00	984 786,46	30,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 954,36	30 360,61
S.H.L.M.R.	2011	X	961463/1183988/Prêt foncier Les Makes II-11 LLS	Caisse des Depots et Consign.	434 050,40	380 784,68	40,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 142,36	8 741,86
S.H.L.M.R.	2007	X	961127/1088353/Prêt construction 28 PLS FREQUENCE	Caisse des Depots et Consign.	161 306,80	119 927,22	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	599,64	4 492,35
S.H.L.M.R.	2007	X	961128/1088354/Prêt construction 28 PLS - FREQUENCE	Caisse des Depots et Consign.	940 877,60	640 088,28	26,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	3 200,44	29 954,92
S.H.L.M.R.	2007	X	961129/1088372/Prêt construction 16 LLS HARBOUR	Caisse des Depots et Consign.	170 745,00	127 150,27	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	635,75	4 762,92
S.H.L.M.R.	2007	X	961130/1088373/Prêt construction 16 LLS Harbour Ruelle Marcadet	Caisse des Depots et Consign.	1 117 984,00	765 167,18	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	3 825,84	35 808,37
S.H.L.M.R.	2007	X	961117/1087313/Prêt construction MONDEO 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	117 901,80	91 896,17	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 194,65	3 207,76
S.H.L.M.R.	2007	X	961118/1087317/Prêt construction 30 LLS gare routière - ST BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	402 928,40	288 113,48	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	3 745,48	12 654,62
S.H.L.M.R.	2007	X	961119/1087393/Prêt construction 20 LLTS Petite France-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	110 334,20	85 997,76	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 117,97	3 001,87
S.H.L.M.R.	2007	X	961120/1087399/Prêt construction 20 LLTS Petite France -ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	773 054,40	552 775,70	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	7 186,08	24 279,21
S.H.L.M.R.	2015	X	962855/5111270/Semiramis - 16 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	84 631,80	79 119,28	44,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	237,36	1 606,61
S.H.L.M.R.	2011	X	961447/1183106/Prêt foncier Ravine Blanche (Ancora)55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	100 177,20	92 133,17	40,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 013,47	1 790,51
S.H.L.M.R.	2011	X	961448/1183111/Prêt construction Ravine Blanche (Ancora)	Caisse des Depots et Consign.	189 596,10	165 081,75	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 815,90	4 497,73
S.H.L.M.R.	2011	X	961449/1183119/Prêt foncier-L'Etang-20 LLS-CD 13	Caisse des Depots et Consign.	84 195,00	73 964,91	40,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	221,90	1 698,05

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2011	X	961450/1183132/Prêt construction L'Etang - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	151 737,00	126 010,91	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	378,03	3 884,87
S.H.L.M.R.	2011	X	961451/1183274/Prêt foncier Joseph Jeannette-34LLTS	Caisse des Depots et Consign.	146 449,00	134 506,39	40,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 479,57	2 613,99
S.H.L.M.R.	2011	X	961452/1183275/Prêt construction Joseph Jeannette 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	548 449,80	476 887,50	30,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 245,76	12 993,01
S.H.L.M.R.	2011	X	961453/1183318/Prêt foncier Salinée-73 LLS-impasse Girmibelles	Caisse des Depots et Consign.	80 487,40	70 663,95	40,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	211,99	1 622,27
S.H.L.M.R.	2011	X	961454/1183320/Prêt construction Salinée-73 LLS	Caisse des Depots et Consign.	307 958,80	255 650,13	30,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	766,95	7 881,60
S.H.L.M.R.	2011	X	961455/1183333/Prêt foncier Le César-41 LLTS-VEFA	Caisse des Depots et Consign.	327 205,20	277 190,02	38,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 049,09	5 729,99
S.H.L.M.R.	2011	X	961456/1183344/Prêt construction Le César-41 LLTS-VEFA	Caisse des Depots et Consign.	630 948,80	498 083,66	28,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 478,92	14 674,74
S.H.L.M.R.	2011	X	961457/1183461/Prêt foncier Charcot Justy - 39 LLS	Caisse des Depots et Consign.	118 066,80	96 776,99	38,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	290,33	2 342,84
S.H.L.M.R.	2011	X	961458/1183470/Prêt construction Charcot (Justy)-39 LLS	Caisse des Depots et Consign.	219 898,00	167 676,46	28,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	503,03	5 542,74
S.H.L.M.R.	2011	X	961459/1183606/Prêt foncier Le Verger (Charlotte)-21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	93 000,00	56 963,60	13,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	626,60	3 785,86
S.H.L.M.R.	2005	X	961040/1038282/Prêt construction MONTREUIL-STDENIS	Caisse des Depots et Consign.	331 863,00	217 478,83	19,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 609,75	11 693,42
S.H.L.M.R.	2005	X	961046/1039844/Prêt construction 10 LLTS-Orangerie-	Caisse des Depots et Consign.	566 123,00	398 885,47	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 786,63	17 765,46
S.H.L.M.R.	2005	X	961047/1039846/Prêt construction ORANGERIE18 log.	Caisse des Depots et Consign.	173 477,60	122 208,60	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 466,50	5 442,90
S.H.L.M.R.	2005	X	961048/1039849/Prêt construction 36 log. DAMASKIN ST-DENIS	Caisse des Depots et Consign.	120 405,00	84 780,26	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 017,36	3 775,92

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2005	X	961050/1040840/Prêt construction 10 LLS Veloutier-Palissade	Caisse des Depots et Consign.	379 238,40	263 393,31	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 160,72	11 730,94
S.H.L.M.R.	2005	X	961051/1040841/ACQUIS.FONC.MONTREUIL-55 LLS-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	840 136,00	532 260,02	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	6 387,12	28 618,60
S.H.L.M.R.	2005	X	961052/1043158/Acquisition foncière PELAGOS-87 LLS-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	311 604,60	218 008,96	19,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 616,11	9 709,63
S.H.L.M.R.	2005	X	961054/1043770/Prêt construction 11 LLS ILE DE FRANCE	Caisse des Depots et Consign.	461 287,40	319 492,78	19,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 833,91	14 229,49
S.H.L.M.R.	2005	X	961061/1049371/Prêt construction 26 log. VODISSE-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	388 438,20	246 053,18	17,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	3 567,77	12 061,56
S.H.L.M.R.	2006	X	961065/1053046/Prêt construction log.Gare routière-LECONARDEL	Caisse des Depots et Consign.	58 398,20	37 609,14	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	376,09	2 001,12
S.H.L.M.R.	2006	X	961066/1053148/Prêt construction 71 log.PIERRE BOULANGER 2	Caisse des Depots et Consign.	82 498,00	49 585,00	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	495,85	2 766,03
S.H.L.M.R.	2006	X	961069/1053161/Prêt construction 43 LLS SEXTANT	Caisse des Depots et Consign.	136 692,00	82 158,04	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	821,58	4 583,07
S.H.L.M.R.	2006	X	961070/1053162/Prêt construction 56 LLTS ST COEUR-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	48 314,20	35 950,19	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	359,50	1 199,40
S.H.L.M.R.	2003	X	960982/1016878/Prêt locatif Bec rose - 16LLS	Caisse des Depots et Consign.	264 316,20	137 469,33	16,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 649,63	9 122,71
S.H.L.M.R.	2003	X	960986/1018622/Prêt foncier TUITUIT - 18LLTS	Caisse des Depots et Consign.	84 325,40	46 561,71	17,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	558,74	2 943,68
S.H.L.M.R.	2003	X	960989/1021170/Prêt construction Coix du Sud -36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	181 738,60	100 752,74	17,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 209,03	6 369,70
S.H.L.M.R.	2004	X	961002/1026583/Berbéris - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	174 981,60	104 677,36	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 256,13	5 895,82
S.H.L.M.R.	2004	X	961006/1027077/Prêt construction 47 log.centre ville ST ANdré	Caisse des Depots et Consign.	322 840,40	208 686,00	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 504,23	9 844,38

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2004	X	961019/1028664/Prêt construction PELAGOS 87 log.	Caisse des Depots et Consign.	244 832,80	159 390,27	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 912,68	7 518,95
S.H.L.M.R.	2004	X	961033/1036225/Prêt construction 12 LLTS KARITI Bois d'Olives	Caisse des Depots et Consign.	650 326,80	419 983,34	18,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	7 139,72	22 845,36
S.H.L.M.R.	2007	X	961109/1085480/Prêt construction 54 LLTS La rivière	Caisse des Depots et Consign.	297 231,60	167 906,03	15,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 518,59	11 319,86
S.H.L.M.R.	2013	X	961735/1239975/Prêt construction 92 LLS Bourbon Pointu (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	473 311,20	397 772,46	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 193,32	9 131,86
S.H.L.M.R.	2013	X	961736/1239976/Prêt foncier Tamarina 88 LLS (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	448 974,00	356 713,60	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 070,14	10 997,35
S.H.L.M.R.	2013	X	961737/1239977/Prêt construction 88 LLS Tamarina (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	881 581,20	766 424,37	41,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 299,27	17 150,02
S.H.L.M.R.	2013	X	961738/1239978/Prêt foncier 20 LLTS Pente Mandarines	Caisse des Depots et Consign.	619 529,20	513 087,36	31,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 539,26	15 300,68
S.H.L.M.R.	2014	X	962007/5019036/Bilinbi - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	265 785,38	242 018,68	42,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 662,21	4 432,12
S.H.L.M.R.	2014	X	962008/5019037/Bilinbi - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	438 365,85	383 279,87	32,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 216,08	9 696,83
S.H.L.M.R.	2014	X	962009/5019041/Fleur de Café - 41 LLS	Caisse des Depots et Consign.	56 517,30	51 463,49	42,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	566,10	942,46
S.H.L.M.R.	2014	X	962010/5019042/Fleur de Café - 41 LLS	Caisse des Depots et Consign.	79 373,78	69 399,50	32,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	763,39	1 755,78
S.H.L.M.R.	2014	X	962017/5021877/Fleur de café - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	684 625,40	598 593,92	32,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 584,53	15 144,19
S.H.L.M.R.	2014	X	962018/5021878/Fleur de café - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	526 208,40	479 154,52	42,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 270,70	8 774,81
S.H.L.M.R.	2007	X	961111/1086148/Prêt construction 12 LLTS gare routière 3	Caisse des Depots et Consign.	238 141,40	171 512,74	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	2 229,67	7 533,24

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2007	X	961112/1086159/Prêt construction de 15 LLS Mondeo -St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	48 146,00	37 558,71	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	488,26	1 311,04
S.H.L.M.R.	2007	X	961113/1086245/Prêt construction 15 LLS Mondeo-St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	489 280,40	350 421,78	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	4 555,48	15 391,35
S.H.L.M.R.	2007	X	961114/1086247/Prêt construction 24 LLTS Mondeo-St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	72 155,80	56 181,27	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	730,36	1 961,08
S.H.L.M.R.	2011	X	961481/1189111/Prêt foncier Roméo-48 LLS-Rue Mitterand	Caisse des Depots et Consign.	158 898,60	139 486,60	40,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	418,46	3 202,26
S.H.L.M.R.	2013	X	961727/1239486/Prêt construction Carré Vert Lagon 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	202 738,20	176 255,46	41,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	528,77	3 944,01
S.H.L.M.R.	2013	X	961728/1239487/Prêt foncier Les Joncs (VEFA)-44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	65 796,00	54 491,54	31,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	163,48	1 624,98
S.H.L.M.R.	2013	X	961729/1239493/Prêt construction LES JONCS(VEFA)-44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	165 292,40	143 198,62	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 575,18	2 782,91
S.H.L.M.R.	2013	X	961730/1239494/Prêt foncier 92 LLS Bourbon Pointu (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	531 571,60	435 861,82	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 794,48	11 875,25
S.H.L.M.R.	2013	X	961886/1250531/Prêt construction OUETTE DE LA REUNION 60LLS	Caisse des Depots et Consign.	211 588,80	183 306,82	40,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 016,38	3 562,37
S.H.L.M.R.	2013	X	961887/1250599/Prêt Foncier La Citerne 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	461 430,40	378 349,57	30,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 161,85	10 308,30
S.H.L.M.R.	2013	X	961888/1250600/Prêt foncier Albizia - 15LLS	Caisse des Depots et Consign.	249 970,20	230 083,67	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 530,92	4 213,55
S.H.L.M.R.	2013	X	961889/1250617/Prêt construction Albizia - 15LLS	Caisse des Depots et Consign.	543 264,00	480 169,97	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 281,87	12 148,11
S.H.L.M.R.	2013	X	961910/1254352/Prêt Construction La Citerne 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	354 245,60	312 476,19	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 437,24	5 893,28
S.H.L.M.R.	2013	X	961911/1254362/Prêt foncier CATLEYA (Rivière des Roches 1)	Caisse des Depots et Consign.	809 506,80	680 914,58	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 490,06	17 868,43

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2013	X	961786/1241419/Terrain Bénard - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	505 222,20	435 461,91	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 306,39	9 503,03
S.H.L.M.R.	2013	X	961787/1241421/Prêt constructionr YLAN YLANG 96 LLTS - Ilôt 3	Caisse des Depots et Consign.	1 147 467,00	976 960,38	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 930,88	28 207,95
S.H.L.M.R.	2013	X	961788/1241472/Prêt construction- YLAN YLANG 96 LLTS - Ilôt 3	Caisse des Depots et Consign.	392 985,30	359 622,99	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 955,85	6 585,82
S.H.L.M.R.	2013	X	961789/1241473/Prêt foncier Mazambron VEFA - 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	895 515,30	786 842,28	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 655,26	19 906,80
S.H.L.M.R.	2013	X	961807/1242843/Prêt construction Mazambron VEFA - 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	95 151,80	84 371,31	42,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	253,11	1 841,22
S.H.L.M.R.	2013	X	961808/1242854/Prêt foncier NOORAH 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	285 524,20	242 905,29	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	728,72	7 013,45
S.H.L.M.R.	2013	X	961809/1242957/Prêt foncier RESIDENCE DE LA MER 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	674 910,40	622 685,56	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 849,54	11 403,32
S.H.L.M.R.	2013	X	961810/1242958/Prêt construction RESIDENCE DE LA MER 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 390 790,80	1 232 171,02	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	13 553,88	31 173,45
S.H.L.M.R.	2013	X	961811/1243056/Prêt foncier TERRE ROUGE VEFA 46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	288 249,60	239 281,30	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	717,84	5 221,81
S.H.L.M.R.	2013	X	961812/1243058/ Prêt construction TERRE ROUGE VEFA 46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	656 082,00	522 225,26	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 566,68	15 078,30
S.H.L.M.R.	2013	X	961823/1243391/Prêt Const. Morlon-16 LLTS-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	266 058,40	230 660,70	41,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	691,98	5 161,42
S.H.L.M.R.	2013	X	961824/1243417/Prêt construction Le Nadir - 17 LLS	Caisse des Depots et Consign.	501 172,80	413 910,70	31,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 241,73	12 343,15
S.H.L.M.R.	2013	X	961825/1243429/Mélanitis - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	308 446,40	284 775,16	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 132,53	5 215,12
S.H.L.M.R.	2013	X	961826/1243437/Mélanitis - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	643 707,60	570 686,43	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 277,55	14 438,14

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2013	X	961829/1243488/Fleur de Thé - 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	540 262,80	461 032,92	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 383,10	13 311,48
S.H.L.M.R.	2013	X	961830/1243490/Prêt foncier Morlon-16 LLTS-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	316 981,20	283 345,22	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 116,80	5 343,88
S.H.L.M.R.	2013	X	961831/1243501/Prêt foncier TARMAC 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	686 117,20	584 844,44	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 433,29	15 347,38
S.H.L.M.R.	2013	X	961832/1243504/Prêt construction TARMAC 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	168 560,00	145 846,06	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	437,54	3 263,55
S.H.L.M.R.	2013	X	961833/1243506/Prêt foncier LES TERRASSES DE MONTGAILLARD	Caisse des Depots et Consign.	358 536,80	295 526,52	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	886,58	8 812,84
S.H.L.M.R.	2013	X	961840/1245618/Berbéris - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	264 112,80	234 902,74	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	704,71	5 126,25
S.H.L.M.R.	2013	X	961845/1245900/Prêt construction LES TERRASSES DE MONTGAILLARD	Caisse des Depots et Consign.	349 339,20	312 987,69	41,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 442,86	5 902,93
S.H.L.M.R.	2013	X	961846/1245909/Prêt foncier OUETTE DE LA REUNION 60 LLS	Caisse des Depots et Consign.	794 056,80	678 324,39	31,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 461,57	17 800,46
S.H.L.M.R.	2013	X	961847/1245921/Prêt foncier GRAND CASE 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	515 616,00	475 717,43	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 232,89	8 711,87
S.H.L.M.R.	2013	X	961848/1245923/Prêt construction GRAND CASE 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	653 103,60	578 617,10	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 364,79	14 638,79
S.H.L.M.R.	2013	X	961849/1245930/Prêt construction CAMELIAS 33 - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	441 278,40	404 977,74	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 454,76	7 416,40
S.H.L.M.R.	2013	X	961850/1245937/Cap jasmin - 38 LLS vefa	Caisse des Depots et Consign.	989 650,80	872 141,52	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 593,56	22 064,84
S.H.L.M.R.	2013	X	961932/1256991/Prêt foncier Furcy 50LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	257 712,20	236 289,14	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 599,18	4 327,19
S.H.L.M.R.	2013	X	961933/1257036/Prêt construction Furcy 50LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	779 210,60	684 545,17	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 530,00	17 318,73

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2013	X	961934/1257041/Prêt Foncier GRAND VOILE - 31LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	97 720,00	86 780,13	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	260,34	1 893,79
S.H.L.M.R.	2013	X	961935/1257042/Prêt Construction GRAND VOILE - 31LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	162 048,20	138 069,38	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	414,21	3 986,50
S.H.L.M.R.	2013	X	961940/1257309/Prêt Balcon de mon repos 31 LLS	Caisse des Depots et Consign.	411 351,80	361 285,63	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 974,14	6 616,27
S.H.L.M.R.	2013	X	961941/1257312/Prêt Balcon de mon repos - 31LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 371 108,20	1 152 630,86	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	12 678,94	29 161,11
S.H.L.M.R.	2013	X	961944/1258170/Prêt Foncier Balcon de Mon Repos 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 183 872,00	1 051 727,39	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 155,18	22 951,71
S.H.L.M.R.	2013	X	961945/1258175/Prêt Construction Balcon de Mon Repos 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 582 368,20	2 187 979,23	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 563,94	63 173,90
S.H.L.M.R.	2013	X	961946/1258193/Prêt foncier Clos des Bancouls 30 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	202 356,60	186 965,02	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 056,62	3 423,91
S.H.L.M.R.	2013	X	961947/1258194/Prêt construction Clos des Bancouls 30 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	698 714,00	611 886,76	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 730,75	15 480,50
S.H.L.M.R.	2015	X	961948/1284842/Prêt foncier OYAPOCK 50 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	94 709,57	87 262,19	42,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	959,88	1 598,04
S.H.L.M.R.	2015	X	961949/1284843/Prêt construction OYAPOCK 50 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	216 152,83	193 185,45	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 125,04	4 887,52
S.H.L.M.R.	2010	X	962753/1182453/Prêt construction POINSETIAS 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	203 691,20	188 147,65	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 069,62	3 656,45
S.H.L.M.R.	2010	X	962754/1182705/Prêt construction POINSETIAS 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	334 765,00	292 759,13	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 220,35	7 976,35
S.H.L.M.R.	2017	X	962489/5204513/Amarante Interne Saint-Denis PLA1 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	84 496,88	81 438,78	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	895,83	1 795,35
S.H.L.M.R.	2017	X	962490/5204514/Amarante Interne Saint-Denis PLA1 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	53 891,55	52 765,23	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	580,42	863,38

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2017	X	962491/5204526/Les Banians Vefa Sainte-Marie PLUS 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	16 030,05	15 447,06	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	169,92	340,54
S.H.L.M.R.	2011	X	962761/1205502/Kaldi - 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	453 772,80	421 705,32	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 638,76	7 953,34
S.H.L.M.R.	2011	X	962762/1205519/Kaldi - 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	639 185,20	559 267,01	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 151,94	14 676,18
S.H.L.M.R.	2011	X	962763/1205561/Auteuil - 71 LLS	Caisse des Depots et Consign.	300 000,00	265 872,16	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 924,59	6 976,97
S.H.L.M.R.	2013	X	961916/1255298/Prêt construction CATLEYA (Rivière des Roches 1)	Caisse des Depots et Consign.	82 024,80	72 353,18	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	795,89	1 364,58
S.H.L.M.R.	2013	X	961917/1255312/Prêt FoncierCerisier (cinq heures II)	Caisse des Depots et Consign.	186 891,60	157 203,39	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 729,24	4 125,30
S.H.L.M.R.	2013	X	961918/1255313/Prêt Construction Cerisier (cinq heures II)	Caisse des Depots et Consign.	388 793,00	320 611,32	31,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	961,83	9 560,89
S.H.L.M.R.	2013	X	961919/1255319/Prêt Foncier VUD le Guillaume 64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	308 911,20	267 423,61	41,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	802,27	5 984,05
S.H.L.M.R.	2013	X	961922/1256062/Prêt Foncier COCO VEFA - 63 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	839 058,80	746 442,50	42,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 239,33	16 289,52
S.H.L.M.R.	2013	X	961923/1256074/Prêt Foncier COCO VEFA - 63 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 647 336,00	1 406 055,38	32,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 218,17	40 597,28
S.H.L.M.R.	2013	X	961924/1256354/Prêt foncier COCO VEFA 44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	224 454,40	207 823,28	42,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 286,06	3 805,89
S.H.L.M.R.	2013	X	961925/1256363/Prêt construction COCO VEFA 44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	471 726,40	416 510,89	32,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 581,62	10 537,56
S.H.L.M.R.	2013	X	961930/1256975/Prêt Foncier JASMIN -22LLTS	Caisse des Depots et Consign.	188 182,00	171 972,52	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 891,70	3 149,35
S.H.L.M.R.	2013	X	961931/1256979/Prêt Construction JASMIN -22LLTS	Caisse des Depots et Consign.	327 598,20	286 960,74	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 156,57	7 259,99

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2015	X	962161/5090232/Bauhinias foncier - 69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	39 579,83	37 261,70	44,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	409,88	644,39
S.H.L.M.R.	2015	X	962162/5090233/Bauhinias construction - 69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	54 487,88	49 903,60	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	548,94	1 176,65
S.H.L.M.R.	2015	X	962163/5102508/Prêt Foncier MAINA 76 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	9 326,03	8 550,63	34,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	137,67	183,81
S.H.L.M.R.	2015	X	962170/5103960/Bellevue - 37 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	27 095,85	24 838,59	44,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	74,52	516,38
S.H.L.M.R.	2015	X	962171/5103961/Bellevue - 37 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	60 280,43	53 728,55	34,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	161,19	1 458,22
S.H.L.M.R.	2015	X	962172/5106061/Acquisition 36 logements LE CENTRE	Caisse des Depots et Consign.	73 947,23	67 694,48	44,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	203,08	1 407,32
S.H.L.M.R.	2015	X	962173/5106062/Prêt construction ANISIA - 14 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	154 918,65	137 892,19	34,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	413,68	3 742,46
S.H.L.M.R.	2015	X	962174/5106091/Prêt Construction ANISIA - 14 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	59 153,85	54 063,36	44,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	162,19	1 123,94
S.H.L.M.R.	2015	X	962175/5106092/Salanges - 29 PLS	Caisse des Depots et Consign.	124 150,65	110 552,01	34,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	331,66	3 000,43
S.H.L.M.R.	2016	X	962184/5114029/Prêt construction MAINA 76 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	131 294,78	119 744,86	35,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	359,23	3 154,84
S.H.L.M.R.	2016	X	962185/5114030/Fleur d'eau - 7 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	62 376,38	58 149,59	45,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	174,45	1 180,80
S.H.L.M.R.	2014	X	962051/5029401/La Boussole - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	141 600,20	121 320,81	41,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	363,96	2 714,76
S.H.L.M.R.	2014	X	962052/5029402/La Boussole - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	147 274,60	120 196,99	31,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	360,59	3 584,37
S.H.L.M.R.	2015	X	962053/5031512/Les Fougères - 52 LLS	Caisse des Depots et Consign.	37 491,75	35 780,62	44,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	576,07	547,68

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2015	X	962054/5031513/Les Fougères - 52 LLS	Caisse des Depots et Consign.	162 828,60	151 267,70	34,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	2 435,41	3 251,79
S.H.L.M.R.	2014	X	962080/5049920/Le Séquoia - 36 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	47 390,80	42 731,06	43,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	128,19	909,93
S.H.L.M.R.	2014	X	962081/5049921/Le Séquoia - 36 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	142 542,80	124 159,84	33,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	372,48	3 474,16
S.H.L.M.R.	2015	X	962082/5049957/Montfleury 2 - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	38 809,05	35 650,62	44,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	106,95	741,15
S.H.L.M.R.	2015	X	962083/5049958/Montfleury 2 - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	72 929,40	65 139,05	34,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	195,42	1 767,90
S.H.L.M.R.	2015	X	962100/5067936/Les Solandres - 46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	96 332,93	88 565,20	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	974,22	2 088,23
S.H.L.M.R.	2015	X	962101/5067937/Océane (VEFA) - 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	17 250,00	16 301,39	44,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	179,32	281,91
S.H.L.M.R.	2014	X	962104/5070594/Océane (VEFA) - 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	365 458,00	299 304,61	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	897,91	6 531,69
S.H.L.M.R.	2014	X	962105/5070595/Océane (VEFA) - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	817 117,20	641 373,08	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 924,12	18 518,47
S.H.L.M.R.	2014	X	962106/5070638/Pinarelo 1 et 2 - 91 LLS	Caisse des Depots et Consign.	617 375,60	518 170,40	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 699,88	9 489,32
S.H.L.M.R.	2014	X	962107/5070639/Terence - 72 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 678 907,60	1 351 685,05	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 868,54	34 197,10
S.H.L.M.R.	2015	X	962112/5074454/Montfleury 1 - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	119 066,55	109 324,06	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	327,97	2 272,76
S.H.L.M.R.	2015	X	962113/5074455/Montfleury 1 - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	271 072,05	241 999,99	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	726,00	6 567,99
S.H.L.M.R.	2015	X	962114/5074528/Fucréas - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	111 126,30	101 936,15	44,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	305,81	2 119,17

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2015	X	962115/5074529/Fucréas - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	248 794,80	221 899,98	34,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	665,70	6 022,47
S.H.L.M.R.	2015	X	962116/5074633/Les Camphriers - 33 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	67 784,18	63 728,47	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	701,01	1 102,10
S.H.L.M.R.	2015	X	962117/5074634/Les Clémentines - 26 PLS	Caisse des Depots et Consign.	152 913,15	139 859,92	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 538,46	3 297,68
S.H.L.M.R.	2015	X	962118/5074679/Les Clémentines - 26 PLS	Caisse des Depots et Consign.	72 680,70	68 851,21	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	757,36	1 190,69
S.H.L.M.R.	2015	X	962119/5074680/Prêt foncier PANON 1 - 100 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	153 838,35	141 775,21	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 559,53	3 342,84
S.H.L.M.R.	2015	X	962122/5074905/Prêt construction PANON 1 - 100 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	29 429,93	26 971,74	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	80,92	560,72
S.H.L.M.R.	2015	X	962123/5074906/Prêt foncier - CLEO - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	122 890,50	109 458,41	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	328,38	2 970,75
S.H.L.M.R.	2015	X	962124/5074942/Franciseas - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	26 962,43	25 407,00	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	279,48	439,38
S.H.L.M.R.	2015	X	962125/5074943/Franciseas - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	66 503,55	60 965,27	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	670,62	1 437,47
S.H.L.M.R.	2016	X	962210/5144592/EHPA La Miséricorde - Ste Marie	Caisse des Depots et Consign.	65 685,53	63 259,80	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	695,86	1 063,89
S.H.L.M.R.	2016	X	962211/5144593/Prêt Construction MARE A CITRONS 22 LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	52 016,63	48 977,75	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	538,76	1 116,22
S.H.L.M.R.	2016	X	962212/5144622/Prêt construction ZAC FAYARD 53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	66 337,73	63 586,60	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	699,45	1 069,39
S.H.L.M.R.	2016	X	962213/5144623/Prêt foncier Benjoins-20LLTS	Caisse des Depots et Consign.	73 038,30	68 521,05	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	753,73	1 561,62
S.H.L.M.R.	2016	X	962220/5150021/KALOU PILE - 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	143 190,38	137 565,05	45,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 513,22	2 313,55

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2016	X	962221/5150022/FAM Les cascavelles	Caisse des Depots et Consign.	254 236,13	239 056,11	35,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 629,62	5 448,18
S.H.L.M.R.	2016	X	962223/5150468/Prêt construction -Domaine de la Paix 35PLS	Caisse des Depots et Consign.	106 150,35	102 400,65	45,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 126,41	1 722,16
S.H.L.M.R.	2016	X	962224/5150469/Prêt complémentaire PLS- Domaine de la Paix	Caisse des Depots et Consign.	198 598,05	187 285,25	35,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 060,14	4 268,30
S.H.L.M.R.	2016	X	962225/5150470/Le Clos Bel Air - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	63 392,70	59 289,19	45,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	177,87	1 203,94
S.H.L.M.R.	2016	X	962226/5150471/Le Clos Bel Air - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	228 256,50	208 853,74	35,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	626,56	5 502,54
S.H.L.M.R.	2016	X	962227/5150752/Le Centre - 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	92 580,60	89 159,44	45,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	980,75	1 499,47
S.H.L.M.R.	2016	X	962228/5150753/Le Palmyre - LLTS 18	Caisse des Depots et Consign.	135 090,38	127 058,11	35,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 397,64	2 895,70
S.H.L.M.R.	2003	X	962685/1024717/Prêt complémentaire Coix du Sud -36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	341 051,40	227 886,41	17,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 734,64	10 750,13
S.H.L.M.R.	2011	X	961482/1189198/Prêt construction Roméo-48 LLS-ST BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	318 276,90	264 180,58	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	792,54	8 144,59
S.H.L.M.R.	2011	X	961483/1189213/Prêt foncier Quatre épices	Caisse des Depots et Consign.	103 468,50	90 828,17	40,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	272,48	2 085,19
S.H.L.M.R.	2011	X	961485/1189378/prêt construction Quatre épices	Caisse des Depots et Consign.	211 745,10	175 755,59	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	527,27	5 418,48
S.H.L.M.R.	2011	X	961493/1189895/Prêt construction ANTAE - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	120 000,00	86 446,68	15,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	950,91	4 970,99
S.H.L.M.R.	2011	X	961500/1193641/Prêt construction Dukeline 4PLS	Caisse des Depots et Consign.	869 496,40	783 818,64	40,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 622,00	15 232,68
S.H.L.M.R.	2011	X	961501/1193665/48 LLTS KALAMR	Caisse des Depots et Consign.	762 951,20	651 129,14	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 162,42	17 740,30

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2012	X	961685/1219935/Prêt const.Le Mangoustan (VEFA) 15LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 109 574,80	1 011 664,30	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 128,31	19 079,94
S.H.L.M.R.	2012	X	961686/1219937/Prêt foncier Solaris (VEFA)-27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 589 007,60	2 250 813,02	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	24 758,94	59 065,41
S.H.L.M.R.	2012	X	961687/1219973/Prêt construction SOLARIS (VEFA) 27LLS	Caisse des Depots et Consign.	235 931,60	215 112,64	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 366,24	4 057,01
S.H.L.M.R.	2012	X	961688/1219976/Prêt foncier-Voie triomphale 2-76 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	482 506,80	419 478,34	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 614,26	11 007,87
S.H.L.M.R.	2012	X	961689/1220019/Prêt foncier Carré Vert Lagon 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	565 045,60	515 185,15	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 667,04	9 716,37
S.H.L.M.R.	2012	X	961690/1220023/Prêt foncier Les Joncs-55 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 138 439,60	986 077,70	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 846,86	25 876,46
S.H.L.M.R.	2012	X	961691/1220045/Prêt construction Voie Triomphale 2- 76 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 156 188,00	1 041 401,25	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 455,41	19 640,78
S.H.L.M.R.	2012	X	961692/1220046/Prêt construction Carré Vert Lagon 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 473 772,00	2 138 716,98	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	23 525,89	56 123,81
S.H.L.M.R.	2012	X	961693/1220285/Prêt construction Les Joncs-55 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	523 806,20	477 584,78	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 253,43	9 007,23
S.H.L.M.R.	2012	X	961694/1220286/Prêt foncier Les Bambous - 53 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 165 269,00	1 013 053,28	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 143,59	26 584,35
S.H.L.M.R.	2012	X	961698/1228802/Prêt const. Les Bambous 53 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	308 378,00	260 230,57	40,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	780,69	5 974,24
S.H.L.M.R.	2012	X	961699/1228969/Prêt construction EPICEA 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	122 905,60	99 347,92	30,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	298,04	3 062,86
S.H.L.M.R.	2012	X	961700/1228971/ Prêt construction CATLA 20LLTS	Caisse des Depots et Consign.	184 690,40	157 914,06	40,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	473,74	3 625,31
S.H.L.M.R.	2012	X	961705/1235294/Prêt foncier Ch.Antonin 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	212 445,60	185 898,55	41,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	557,70	4 159,79

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2012	X	961706/1235295/Prêt construction .Chem. Antonin-30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	277 275,60	229 220,34	31,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	687,66	6 835,54
S.H.L.M.R.	2012	X	961709/1235640/ 54 LLS EPICEA	Caisse des Depots et Consign.	437 449,00	363 976,80	41,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 003,74	6 864,59
S.H.L.M.R.	2012	X	961710/1235643/Prêt foncier 101 LLS Bois Joli Coeur (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	986 681,00	773 313,94	31,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 506,45	20 293,16
S.H.L.M.R.	2005	X	962687/1050497/Prêt construction 13 LLTS-MAMBOLO 2	Caisse des Depots et Consign.	602 369,40	420 574,12	19,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,150	A-1	EUR	4 836,60	21 149,77
S.H.L.M.R.	2008	X	962701/1119834/Prêt construction 63 LLS Laureen - ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	92 280,40	62 039,78	37,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	2 843,35
S.H.L.M.R.	2008	X	962702/1119870/Prêt construction 63 LLS Laureen - ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	526 091,80	331 724,96	27,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	17 784,65
S.H.L.M.R.	2016	X	962194/5130302/Prêt foncier Perle de Corail 3 VEFA 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	93 972,23	87 864,16	45,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	263,59	1 784,18
S.H.L.M.R.	2016	X	962195/5130303/Prêt construction Perle de Corail 3 VEFA 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	196 018,43	178 938,11	35,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	536,81	4 714,37
S.H.L.M.R.	2016	X	962196/5130625/Terrain Bénard - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	66 698,25	63 800,78	45,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	701,81	1 072,99
S.H.L.M.R.	2016	X	962197/5130626/Opération MAS TAN ROUGE	Caisse des Depots et Consign.	91 879,13	85 833,93	35,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	944,17	1 956,19
S.H.L.M.R.	2016	X	962200/5135259/Prêt foncier LES CITRONNIERS 43 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	166 652,85	152 476,94	35,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	457,43	4 017,22
S.H.L.M.R.	2016	X	962201/5135260/Prêt construction LES CITRONNIERS 43 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	36 142,43	33 824,21	45,46	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	101,47	686,84
S.H.L.M.R.	2016	X	962204/5138047/Semiramis - 16 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	140 512,05	128 712,92	35,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	386,14	3 391,12
S.H.L.M.R.	2016	X	962205/5138048/Les Salanganes - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	35 919,90	33 632,63	45,46	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	100,90	682,95

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2016	X	962206/5138049/Prêt construction BOGALET.19 PLS	Caisse des Depots et Consign.	50 967,23	47 480,67	35,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	522,29	1 082,10
S.H.L.M.R.	2016	X	962207/5138050/Prêt foncier Bogalet Rue des Serpentes	Caisse des Depots et Consign.	74 649,30	71 053,14	45,46	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	781,58	1 194,96
S.H.L.M.R.	2009	X	962714/1148976/Prêt construction 53 LLTS le Parvis	Caisse des Depots et Consign.	46 235,40	40 230,44	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	120,69	948,13
S.H.L.M.R.	2011	X	961598/1209458/Prêt construction CATLA 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	111 158,90	97 381,73	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,780	A-1	EUR	1 733,39	1 814,85
S.H.L.M.R.	2009	X	962717/1149294/Prêt construction 43 LLS AUDE-ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	398 802,40	342 251,14	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 764,76	9 691,40
S.H.L.M.R.	2009	X	962718/1149295/Prêt construction AUDE - 43 LLS	Caisse des Depots et Consign.	52 088,00	47 593,40	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	523,53	953,63
S.H.L.M.R.	2009	X	962720/1150557/Prêt construction LES HAUBANS 19 LLS (PHINARDO)	Caisse des Depots et Consign.	250 623,20	217 873,20	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	653,62	5 134,71
S.H.L.M.R.	2009	X	962721/1150562/Prêt construction 19 LLS Les Haubans (Phinardo)	Caisse des Depots et Consign.	1 898 124,40	1 545 494,46	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 636,48	49 310,19
S.H.L.M.R.	2009	X	962728/1151134/Prêt construction 20LLS AVRY-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	144 311,40	117 683,14	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	353,05	3 754,77
S.H.L.M.R.	2011	X	961502/1194054/Colibri - 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 131 909,20	975 537,34	30,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 730,91	26 578,94
S.H.L.M.R.	2011	X	961503/1194055/Colibri - 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	297 432,80	271 936,37	40,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 991,30	5 284,79
S.H.L.M.R.	2011	X	961506/1195170/Villa Arôme (VEFA) - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	65 602,00	57 519,01	40,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	172,56	1 320,49
S.H.L.M.R.	2011	X	961507/1195184/Villa Arôme (VEFA) - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	48 003,80	39 797,27	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	119,39	1 226,94
S.H.L.M.R.	2006	X	962689/1064816/Prêt construction 14 LLTS LES COMPTINES-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	254 155,20	184 096,02	25,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 840,96	8 279,03

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2006	X	962690/1064818/Prêt construction 30 LLS BATO ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	62 583,00	49 310,50	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	493,10	1 766,58
S.H.L.M.R.	2006	X	962691/1065133/Prêt construction 48 LLTS ST-SAUVEUR-ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	145 735,20	105 824,06	25,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 058,24	4 759,04
S.H.L.M.R.	2006	X	962692/1065140/Prêt construction 52 log.ANTOINE-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	54 326,40	42 804,94	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	428,05	1 533,51
S.H.L.M.R.	2012	X	961648/1217582/Prêt construction-Petite Pointe-26LLTS	Caisse des Depots et Consign.	241 125,60	218 690,77	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 405,60	4 124,50
S.H.L.M.R.	2012	X	961649/1217640/Prêt foncier Coeur Saignant - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	207 232,50	187 951,15	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 067,46	3 544,75
S.H.L.M.R.	2012	X	961650/1217642/Prêt construction Coeur Saignant - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	308 928,60	280 185,23	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 082,04	5 284,28
S.H.L.M.R.	2012	X	961651/1217644/Prêt construction LA CHAINE 69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	145 962,00	132 381,39	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 456,19	2 496,71
S.H.L.M.R.	2012	X	961652/1217666/Prêt foncier Vert Lagon (VEFA) - 60 LLS	Caisse des Depots et Consign.	495 726,60	428 735,10	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 716,09	11 250,79
S.H.L.M.R.	2012	X	961653/1217673/Prêt construction Vert Lagon (VEFA) - 60LLS	Caisse des Depots et Consign.	437 942,40	378 759,73	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 166,36	9 939,34
S.H.L.M.R.	2012	X	961654/1217684/Prêt construction .40LLS Colibri ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	655 546,20	566 956,99	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 236,53	14 877,98
S.H.L.M.R.	2012	X	961655/1217691/Prêt construction 40 LLS Colibri ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	258 763,80	223 794,97	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 461,75	5 872,79
S.H.L.M.R.	2012	X	961656/1217758/Prêt foncier 9 LLTS Villa Arôme ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	978 866,40	887 790,60	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 765,70	16 743,69
S.H.L.M.R.	2012	X	961657/1217760/Prêt construction 9 LLTS Villa Arôme St Denis	Caisse des Depots et Consign.	2 207 025,20	1 908 772,22	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	20 996,50	50 089,64
S.H.L.M.R.	2012	X	961658/1217818/Prêt foncier Kaldi - 62 LLS- PK 17	Caisse des Depots et Consign.	118 184,20	104 716,96	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	314,15	2 343,22

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2012	X	961659/1217825/Prêt construction Kaldi - 62 LLS - PK17	Caisse des Depots et Consign.	222 363,00	185 728,77	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	557,19	5 538,58
S.H.L.M.R.	2012	X	961660/1217842/Prêt complémentaire 71 LLS Auteuil	Caisse des Depots et Consign.	109 438,60	96 967,93	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	290,90	2 169,82
S.H.L.M.R.	2012	X	961665/1217929/Prêt foncier Carpy (VEFA)-18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	23 309,20	19 674,67	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	59,02	586,72
S.H.L.M.R.	2012	X	961666/1218534/Prêt foncier Basse Terre (VEFA)-29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	213 606,80	193 732,38	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 131,06	3 653,78
S.H.L.M.R.	2012	X	961667/1218535/Prêt foncier Grands Bois 2 (VEFA)-14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	452 015,60	390 931,12	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 300,24	10 258,74
S.H.L.M.R.	2012	X	961668/1218538/Prêt const.Les Hirondelles (VEFA)-22 LLS	Caisse des Depots et Consign.	133 964,20	121 499,89	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 336,50	2 291,48
S.H.L.M.R.	2012	X	961669/1218539/Prêt construction CARPY (VEFA)-18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	271 183,20	234 536,04	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 579,90	6 154,65
S.H.L.M.R.	2012	X	961670/1218543/Prêt construction BASSE TERRE (VEFA)-29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	179 273,80	162 593,79	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 788,53	3 066,51
S.H.L.M.R.	2012	X	961671/1218544/Prêt construction Grand Bois 2 (VEFA)-14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	378 105,40	327 008,99	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 597,10	8 581,31
S.H.L.M.R.	2012	X	961672/1219083/Prêt foncier Domaine Delmas 71LLS (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	228 207,00	200 189,09	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	600,57	4 479,56
S.H.L.M.R.	2012	X	961673/1219100/Prêt const.Domaine Delmas-71 LLS (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	152 982,80	133 545,51	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	400,64	2 988,30
S.H.L.M.R.	2012	X	961674/1219108/Prêt foncier La Roseraie-20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	562 719,20	493 384,90	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 480,16	11 040,31
S.H.L.M.R.	2012	X	961675/1219192/Prêt const.La Roseraie-20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 639 424,70	1 370 015,38	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 110,05	40 854,97
S.H.L.M.R.	2012	X	961676/1219242/Prêt foncier Eolides (VEFA)-16 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	276 959,20	230 316,46	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	690,95	6 868,22

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2012	X	961677/1219366/Prêt consruction Eolides (VEFA)-16 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 130 711,20	940 287,98	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 820,86	28 040,15
S.H.L.M.R.	2012	X	961678/1219510/Prêt foncier Les Terrasses de Pichette (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	539 212,00	472 774,10	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 418,32	10 579,10
S.H.L.M.R.	2012	X	961679/1219511/Prêt const.Les Terrasses de Pichette (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	158 161,20	132 016,09	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	396,05	3 936,83
S.H.L.M.R.	2012	X	961680/1219542/Prêt foncier Le Clos des Mangoustans (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	84 548,40	68 250,68	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	204,75	2 177,59
S.H.L.M.R.	2012	X	961681/1219758/Prêt const. Le Clos des Mangoustans (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	194 511,20	165 697,30	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	497,09	3 905,06
S.H.L.M.R.	2012	X	961682/1219798/Prêt foncier Les Villas de Bellemène (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	360 283,20	316 102,46	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	948,31	7 073,32
S.H.L.M.R.	2012	X	961683/1219830/Prêt construction.Les Villas de Bellemène(VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	111 110,00	92 866,60	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	278,60	2 769,36
S.H.L.M.R.	2012	X	961684/1219889/Prêt foncier Le Mangoustan (VEFA) 15 LLS	Caisse des Depots et Consign.	577 644,90	479 613,17	29,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 275,75	13 581,03
S.H.L.M.R.	2018	X	962988/5241684/CIDOM - MELODY - 16 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	1 090 321,00	698 288,88	37,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 094,87	17 376,00
S.H.L.M.R.	2019	X	963001/5319657/Ci- RPA Petite Pointe 60 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 353 304,51	2 297 843,17	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 893,53	55 627,72
S.H.L.M.R.	2019	X	963002/5319737/Ci-FLEUR DE JADE 43 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	959 853,69	945 228,82	58,71	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 835,68	14 668,75
S.H.L.M.R.	2019	X	963003/5319738/Ci-FLEUR DE JADE 43 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 283 418,69	2 229 604,38	38,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 688,81	53 975,75
S.H.L.M.R.	2019	C	962608/5319735/Ci- RPA Petite Pointe 60 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	390 000,00	390 000,00	36,81	A	F		0,000	F		0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
S.H.L.M.R.	2012	X	961661/1217849/Réaménagement prêt 1140531 - Bogalet 19 PLS	Caisse des Depots et Consign.	219 765,80	183 559,46	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	550,68	5 473,89

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2012	X	961662/1217898/Prêt foncier Saintex-41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	320 634,80	284 098,03	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	852,29	6 357,17
S.H.L.M.R.	2012	X	961663/1217900/Prêt const.Saintex-41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	654 147,60	546 377,01	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 639,13	16 293,41
S.H.L.M.R.	2012	X	961664/1217901/Prêt foncier Les Hirondelles (VEFA) 22 LLS	Caisse des Depots et Consign.	64 645,20	57 278,79	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	171,84	1 281,71
S.H.L.M.R.	2012	X	961642/1214610/CATLA 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	151 816,00	130 659,16	40,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	391,98	2 999,61
S.H.L.M.R.	2012	X	961643/1214614/Prêt foncier-Petite Pointe - 26 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	316 647,40	256 913,74	30,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	770,74	7 920,56
S.H.L.M.R.	2019	X	962347/1346377/Prêt construction PELAGOS 87 log.	Caisse des Depots et Consign.	427 461,61	357 097,20	17,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	4 999,36	22 899,03
S.H.L.M.R.	2019	X	962348/1346378/Prêt construction MONTREUIL- 55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	344 401,22	287 709,38	17,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	4 027,93	18 449,50
S.H.L.M.R.	2019	X	962349/1346379/Prêt construction .9 PLANETES-46LLS	Caisse des Depots et Consign.	417 648,44	356 196,15	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	4 986,75	20 369,17
S.H.L.M.R.	2019	X	962350/1346380/Prêt construction 10 LLS Veloutier-Palissade	Caisse des Depots et Consign.	91 289,02	77 856,86	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	1 090,00	4 452,27
S.H.L.M.R.	2019	X	962351/1346381/ACQUIS.FONC.MONTREUIL-55 LLS-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	133 620,92	124 744,94	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	1 808,80	3 091,27
S.H.L.M.R.	2019	X	962352/1346382/Acquisition foncière PELAGOS-87 LLS-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	149 236,67	139 323,39	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	2 020,19	3 452,53
S.H.L.M.R.	2019	X	962353/1346383/Prêt construction 11 LLS ILE DE FRANCE	Caisse des Depots et Consign.	179 476,16	153 068,25	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	2 142,96	8 753,25
S.H.L.M.R.	2019	X	962354/1346384/ACQUISIT.FONC.MONTREUIL-38LLTS-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	58 980,96	55 063,05	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	798,41	1 364,50
S.H.L.M.R.	2019	X	962355/1346385/Prêt construction 43 LLS SEXTANT	Caisse des Depots et Consign.	361 306,04	310 172,31	19,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	4 342,41	16 952,51

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2019	X	962356/1346386/Prêt construction 30 LLS BATO ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	336 229,72	288 644,90	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	4 041,03	15 775,92
S.H.L.M.R.	2019	X	962357/1346387/Prêt construction 16 LLS MORPHOSE-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	102 655,75	87 629,01	18,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	1 226,81	4 987,02
S.H.L.M.R.	2019	X	962358/1346388/Prêt construction de 15 LLS Mondeo -St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	102 810,08	88 381,47	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	1 237,34	4 837,06
S.H.L.M.R.	2019	X	962359/1346389/Prêt construction 15 LLS Mondeo-St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	34 878,40	31 848,99	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	461,81	1 022,67
S.H.L.M.R.	2019	X	962360/1346390/Prêt construction 30 LLS gare routière - ST BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	342 678,29	281 203,85	20,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	3 936,85	15 204,98
S.H.L.M.R.	2019	X	962361/1346391/Prêt construction 10 LLS-Les Gemmes	Caisse des Depots et Consign.	120 434,76	106 345,41	26,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	1 542,01	4 648,75
S.H.L.M.R.	2019	X	962362/1346392/Const. de 10 LLS Les Gemmes - ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	29 838,40	26 994,56	36,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	391,42	939,24
S.H.L.M.R.	2019	X	962363/1346393/Prêt construction 25 LLS Zac Madeleine-St-Benoit	Caisse des Depots et Consign.	291 858,75	257 714,95	26,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	3 736,87	11 265,66
S.H.L.M.R.	2019	X	962364/1346394/Prêt construction 25 LLS BE HENE-Zac Madeleine	Caisse des Depots et Consign.	69 143,46	62 553,54	36,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	907,03	2 176,47
S.H.L.M.R.	2019	X	962365/1346395/Prêt construction 28 PLS - FREQUENCE	Caisse des Depots et Consign.	105 438,05	95 219,98	35,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	1 380,69	3 374,45
S.H.L.M.R.	2019	X	962366/1346396/Prêt construction 63 LLS Laureen - ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	84 680,20	76 609,50	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	1 110,84	2 665,53
S.H.L.M.R.	2017	X	962492/5204527/Les Baniens Vefa Sainte-Marie PLUS 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	30 584,03	29 947,02	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	329,42	490,01
S.H.L.M.R.	2017	X	962493/5205259/Rose des Bois Interne Le Tampon PLUS 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	748 843,13	419 045,47	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 257,14	10 725,57
S.H.L.M.R.	2017	X	962494/5205260/Rose des Bois Interne Le Tampon PLUS 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	104 741,85	99 971,81	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	299,92	1 983,81

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2015	X	962854/5111269/5111269	Caisse des Depots et Consign.	187 402,95	171 401,93	34,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	514,21	4 515,82
S.H.L.M.R.	2017	X	962868/5206012/Zaca Interne Saint-Denis PLA1 90 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	97 080,60	94 397,57	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	283,19	1 831,36
S.H.L.M.R.	2017	X	962869/5206107/Zaca Interne Saint-Denis PLA1 90 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	228 344,78	219 728,27	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	659,18	5 467,65
S.H.L.M.R.	2017	X	962876/5208801/Badera 3 Interne Saint-Joseph PLA1 81 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	369 754,43	200 315,79	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	600,95	4 984,60
S.H.L.M.R.	2017	X	962877/5208802/Badera 3 Interne Saint-Joseph PLA1 81 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	39 427,35	38 337,69	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	115,01	743,77
S.H.L.M.R.	2017	X	962878/5209228/Badera 3 Interne Saint-Joseph PLA1 81 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	144 403,35	66 631,15	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	199,89	1 658,03
S.H.L.M.R.	2017	X	962879/5209229/Badera 3 Interne Saint-Joseph PLA1 81 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	40 582,95	39 461,36	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	118,38	765,57
S.H.L.M.R.	2017	X	962880/5209273/Rose des Bois Interne Le Tampon PLA1 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	248 112,75	127 474,92	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 402,22	2 720,35
S.H.L.M.R.	2017	X	962881/5209274/Rose des Bois Interne Le Tampon PLA1 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	71 292,45	70 685,04	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	777,54	1 125,79
S.H.L.M.R.	2018	X	962882/5214790/Belem Interne Saint-Denis PLUS 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	194 326,35	190 044,27	37,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 090,49	4 055,59
S.H.L.M.R.	2018	X	962883/5214791/Belem Interne Saint-Denis PLUS 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	85 436,10	84 416,34	47,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	928,58	1 344,49
S.H.L.M.R.	2018	X	962884/5214892/Ravine Ango 2 Interne Saint-Denis PLA1 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	40 737,23	39 525,72	47,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	118,58	766,82
S.H.L.M.R.	2018	X	962885/5214893/Ravine Ango 2 Interne Saint-Denis PLA1 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	211 118,78	202 709,47	37,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	608,13	5 044,16
S.H.L.M.R.	2018	X	962886/5215397/ Interne Saint-Denis PLS 27 PLS	Caisse des Depots et Consign.	149 039,48	147 586,28	37,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	2 376,14	2 846,41

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2018	X	962887/5215398/ Interne Saint-Denis PLS 27 PLS	Caisse des Depots et Consign.	50 408,03	50 421,04	47,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	811,78	704,34
S.H.L.M.R.	2018	X	962888/5215399/ Interne Saint-Denis PLS 27 PLS	Caisse des Depots et Consign.	13 102,58	12 974,82	37,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	208,89	250,24
S.H.L.M.R.	2018	X	962990/5247073/CIDOM RIVES D'OR 15 LLTS (RPA)	Caisse des Depots et Consign.	694 865,00	430 434,78	37,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 291,30	10 710,81
S.H.L.M.R.	2018	X	962896/5238969/FLEUR DE CANNE 37 LLS	Caisse des Depots et Consign.	123 504,30	121 443,49	37,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 335,88	2 591,63
S.H.L.M.R.	2018	X	962897/5238970/FLEUR DE CANNE 37 LLS	Caisse des Depots et Consign.	55 161,30	54 801,02	47,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	602,81	872,81
S.H.L.M.R.	2018	X	962642/5241685/CIDOM - MELODY - 16 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	291 079,00	283 014,37	47,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	849,04	5 490,62
S.H.L.M.R.	2018	X	962900/5255337/CI - LA PRISE 2 - 26 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	231 398,93	222 184,19	37,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	666,55	5 528,76
S.H.L.M.R.	2018	X	962901/5255338/CI - LA PRISE 2 - 26 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	46 166,48	44 793,98	47,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	134,38	869,03
S.H.L.M.R.	2018	X	962647/5247072/CIDOM RIVES D'OR 15 LLTS (RPA)	Caisse des Depots et Consign.	216 147,00	209 864,92	47,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	629,59	4 071,49
S.H.L.M.R.	2019	X	962993/5306910/CI- RPA TABAILLET - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	501 110,08	495 169,13	58,46	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 446,86	6 006,30
S.H.L.M.R.	2019	X	962994/5306911/CI- RPA TABAILLET - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	601 878,14	589 818,24	38,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 488,00	12 192,56
S.H.L.M.R.	2019	X	963000/5319656/CI- RPA Petite Pointe 60 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 175 077,59	1 157 173,45	58,79	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 471,52	17 957,86
S.H.L.M.R.	2019	X	962367/1346397/Prêt construction 63 LLS Laureen - ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	692 489,17	611 476,67	26,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	8 866,41	26 729,88
S.H.L.M.R.	2019	X	962368/1346398/Prêt construction 56 LLS Odéon -BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	163 401,11	147 827,69	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	2 143,50	5 143,47

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2019	X	962369/1346399/Prêt construction 56 LLS Odéon -BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	573 411,13	506 329,26	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	7 341,77	22 133,50
S.H.L.M.R.	2019	X	962370/1346400/Prêt construction 80 LLS Molina 2-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	274 241,56	248 104,17	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	3 597,51	8 632,45
S.H.L.M.R.	2019	X	962371/1346401/Prêt construction 80 LLS Molina 2-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	1 940 820,18	1 713 768,70	26,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	24 849,65	74 915,08
S.H.L.M.R.	2019	X	962372/1346402/Prêt Foncier Chantilly (ex Mazagran) - 77 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 177 439,83	1 065 220,45	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	15 445,70	37 062,93
S.H.L.M.R.	2019	X	962373/1346403/Prêt construction Chantilly (ex Mazagran) 77 LLS	Caisse des Depots et Consign.	4 279 742,51	3 779 066,63	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	54 796,47	165 196,79
S.H.L.M.R.	2019	X	962374/1346404/Prêt foncier Aurore - 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	363 242,77	318 701,58	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	4 621,17	11 088,80
S.H.L.M.R.	2019	X	962375/1346405/Prêt construction Aurore - 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 673 528,38	1 423 052,72	26,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	20 634,26	62 206,83
S.H.L.M.R.	2019	X	962376/1346406/Prêt construction 28 PLS Fréquence	Caisse des Depots et Consign.	107 589,07	94 177,93	17,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	1 318,49	4 636,87
S.H.L.M.R.	2019	X	962377/1346407/Prêt construction BOGALET.19 PLS	Caisse des Depots et Consign.	131 414,59	115 033,57	17,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	1 610,47	5 663,70
S.H.L.M.R.	2019	X	962378/1346408/Prêt construction Dukeline 4PLS	Caisse des Depots et Consign.	84 755,57	78 685,01	29,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	1 140,93	2 112,27
S.H.L.M.R.	2003	X	963033/1018514/Prêt construction TUITUIT - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	587 577,00	324 501,18	17,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 894,01	20 515,31
S.H.L.M.R.	2004	X	963034/1026584/ORANGERIE 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	261 155,20	156 225,08	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 874,70	8 799,18
S.H.L.M.R.	2004	X	963035/1028729/MAMBOLO 2	Caisse des Depots et Consign.	184 261,20	112 162,55	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 345,95	6 317,42
S.H.L.M.R.	2004	X	963036/1030674/GARE ROUTIERE	Caisse des Depots et Consign.	134 127,20	87 318,92	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 047,83	4 119,11

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2004	X	963037/1038258/MADIEL - 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	274 507,60	191 353,40	18,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 296,24	8 522,45
S.I.D.R.	2007	X	961155/1091630/Prêt construction. de 62 LLTS Seychelles-St Louis	Caisse des Depots et Consign.	884 306,80	624 679,07	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	8 120,83	27 437,37
S.I.D.R.	2007	X	961156/1091647/Prêt construction 42 LLTS Lacroix	Caisse des Depots et Consign.	57 000,00	42 862,17	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	128,59	1 504,39
S.I.D.R.	2007	X	961157/1091648/Prêt construction 43 LLS San Severia 1-St Denis	Caisse des Depots et Consign.	280 354,50	189 989,23	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	569,97	8 493,89
S.I.D.R.	2007	X	961158/1091655/Prêt construction 18 LLS San Severia 2	Caisse des Depots et Consign.	51 000,00	38 350,37	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	115,05	1 346,03
S.I.D.R.	2007	X	961159/1091656/Prêt construction 43 LLTS Ceylan -	Caisse des Depots et Consign.	232 664,70	157 678,28	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	473,03	7 049,35
S.I.D.R.	2013	X	955414/7714826/Prêt construction LE CHAMBLY - 91LLS	Credit Foncier de France	2 191 260,40	1 764 044,48	31,89	A	F		3,320	F		3,320	A-1	EUR	58 566,28	55 126,39
S.I.D.R.	2013	X	955415/7714836/Prêt construction FREGATE2 - 59 LLS	Credit Foncier de France	1 388 460,80	1 100 022,97	30,06	A	F		3,320	F		3,320	A-1	EUR	36 520,76	35 484,61
S.I.D.R.	2008	X	961174/1101537/Prêt construction 20 LLS ZAC de l'Avenir	Caisse des Depots et Consign.	355 694,00	252 445,13	27,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	3 281,79	11 164,30
S.I.D.R.	2011	X	962776/1209146/La Découverte (VEFA) - 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	394 048,80	366 145,55	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 027,60	6 905,49
S.I.D.R.	2011	X	962777/1209153/La Découverte (VEFA) - 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	983 420,80	871 413,16	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 585,54	22 867,46
S.I.D.R.	2011	X	962778/1209367/Indiana (VEFA) - 23 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	129 011,40	114 805,17	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	344,42	2 568,96
S.I.D.R.	2008	X	961183/1108350/Prêt construction 20 LLS Les Lataniers -ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	1 987 602,00	1 110 630,52	27,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	14 438,20	52 554,85
S.I.D.R.	2011	X	962779/1209406/Indiana (VEFA) - 23 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	325 660,40	275 200,05	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	825,60	8 206,69

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	962780/1209416/Luxor (VEFA) - 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	212 170,40	197 040,05	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 167,44	3 716,17
S.I.D.R.	2011	X	962781/1209425/Luxor (VEFA) - 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	525 575,20	464 821,83	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 113,04	12 197,77
S.I.D.R.	2011	X	962782/1210437/Sainte Maxime - 34 LLS	Caisse des Depots et Consign.	272 061,20	252 446,00	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 776,91	4 761,12
S.I.D.R.	2011	X	962783/1210439/Sainte Maxime - 34 LLS	Caisse des Depots et Consign.	675 948,60	594 864,65	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 543,51	15 610,33
S.I.D.R.	2011	X	962784/1210765/Sainte Agathe - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	110 395,80	102 444,32	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 126,89	1 932,09
S.I.D.R.	2011	X	962785/1210768/Sainte Agathe - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	297 061,80	262 883,37	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 891,72	6 898,54
S.I.D.R.	2009	X	961209/1129975/Prêt construction 35 LLTS Porquerolles - St Denis	Caisse des Depots et Consign.	767 670,00	408 609,65	28,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 494,71	19 096,18
S.I.D.R.	2009	X	961212/1136657/Prêt construction 44 LLTS Café Moka-Zac M. Joli	Caisse des Depots et Consign.	73 676,10	22 671,03	38,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	68,01	732,85
S.I.D.R.	2009	X	961213/1136666/Prêt construction.de 44 LLTS Café Moka-Zac M.Joli	Caisse des Depots et Consign.	104 007,90	82 462,48	38,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	247,39	2 665,62
S.I.D.R.	2009	X	961214/1136668/Prêt construction 71 LLS CHYPRE	Caisse des Depots et Consign.	474 814,80	350 898,67	28,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 052,70	14 337,32
S.I.D.R.	2009	X	961242/1147754/Prêt construction 16 LLTS Wallis-ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	460 850,00	386 664,93	28,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 253,32	11 894,53
S.I.D.R.	2011	X	962790/1211749/La Poudrière	Caisse des Depots et Consign.	104 177,70	92 669,98	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	278,01	2 073,65
S.I.D.R.	2011	X	962791/1211826/La Poudrière	Caisse des Depots et Consign.	426 196,50	361 163,94	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 083,49	10 770,20
S.I.D.R.	2011	X	962792/1211907/Fidji 3 - 11 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	91 878,90	81 729,75	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	245,19	1 828,84

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	962793/1211910/Fidji 3 - 11 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	204 253,80	173 087,07	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	519,26	5 161,60
S.I.D.R.	2011	X	962794/1212244/Aina - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	344 206,80	306 065,78	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	918,20	6 848,73
S.I.D.R.	2011	X	962795/1212276/Aina - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	862 176,00	721 223,44	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 163,67	21 507,47
S.I.D.R.	2009	X	961215/1136738/Prêt construction 18 LLTS- Futuna - ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	318 787,50	192 658,10	28,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	577,97	7 871,79
S.I.D.R.	2009	X	961216/1136740/Prêt construction 18 LLTS Futuna	Caisse des Depots et Consign.	133 092,60	62 645,39	38,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	187,94	2 025,03
S.I.D.R.	2009	X	961217/1136743/Prêt foncier 16 LLTS Wallis-ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	606 576,90	401 097,68	28,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 203,29	16 388,39
S.I.D.R.	2011	X	962805/1212374/Le Cap - 12 LLS	Caisse des Depots et Consign.	153 811,60	141 562,02	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 557,18	2 669,85
S.I.D.R.	2011	X	962806/1212377/Le Cap - 12 LLS	Caisse des Depots et Consign.	429 242,80	372 375,12	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 096,13	9 771,80
S.I.D.R.	2011	X	962807/1212388/Domaine des chênes	Caisse des Depots et Consign.	174 076,20	161 488,27	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 776,37	3 045,66
S.I.D.R.	2011	X	962808/1212389/Domaine des chênes	Caisse des Depots et Consign.	328 944,60	291 008,27	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 201,09	7 636,58
S.I.D.R.	2011	X	961479/1189087/Prêt foncier Finette-60LLTS	Caisse des Depots et Consign.	160 755,00	147 789,35	40,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 625,68	2 872,13
S.I.D.R.	2011	X	961480/1189100/Prêt construction Finette-60LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 041 280,50	826 425,12	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 090,68	22 516,32
S.I.D.R.	2010	X	961296/1155228/Prêt construction14 LLTS RHI Bouillon (Malte)	Caisse des Depots et Consign.	105 924,00	97 460,85	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 072,07	1 952,84
S.I.D.R.	2010	X	961297/1155229/Prêt construction 62 LLTS Açores	Caisse des Depots et Consign.	1 130 736,90	976 702,81	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 743,73	27 656,94

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2010	X	961314/1158697/Prêt construction de 62 LLTS Açores-	Caisse des Depots et Consign.	113 459,40	99 406,24	39,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	298,22	2 342,75
S.I.D.R.	2010	X	961315/1158699/Prêt construction 62 LLTS- Santa Appolonia	Caisse des Depots et Consign.	476 692,80	391 629,63	29,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 174,89	12 495,24
S.I.D.R.	2010	X	961316/1158973/Prêt construction 62 LLTS Santa Appolonia	Caisse des Depots et Consign.	115 626,60	85 394,01	39,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	256,18	2 012,52
S.I.D.R.	2010	X	961317/1158974/Prêt constructio 18 LLS Corossol (ex Chago1)RHI II	Caisse des Depots et Consign.	546 762,00	339 841,50	29,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 019,52	10 842,91
S.I.D.R.	2009	X	961206/1129670/Prêt construction 37 LLS ZANZIBAR	Caisse des Depots et Consign.	425 791,40	286 650,96	28,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 153,16	13 396,50
S.I.D.R.	2009	X	961207/1129671/Prêt construction 38 LLTS Bornéo-ZAC de l'Avenir	Caisse des Depots et Consign.	132 453,80	15 904,58	38,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	174,95	623,11
S.I.D.R.	2009	X	961208/1129974/Prêt construction 31 LLTS RPA La Cayenne	Caisse des Depots et Consign.	214 357,20	78 604,64	38,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	864,65	3 079,59
S.I.D.R.	2010	X	961407/1179170/Prêt foncier Géranium-22LLTS (ex Madère)	Caisse des Depots et Consign.	1 045 954,80	892 738,48	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 820,12	25 279,36
S.I.D.R.	2010	X	961410/1179525/Prêt construction Géranium - 22LLTS (ex Madère)	Caisse des Depots et Consign.	333 776,40	288 623,33	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	865,87	6 802,11
S.I.D.R.	2010	X	961411/1179527/Prêt FJT Suffren - 26LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 023 151,60	1 453 445,67	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 360,34	46 373,31
S.I.D.R.	2010	X	961412/1179584/Prêt foncier Alexandra - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	312 479,00	270 207,03	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	810,62	6 368,08
S.I.D.R.	2010	X	961413/1179586/Prêt construction le Galabert-14 LLS-T/BASSINS	Caisse des Depots et Consign.	729 117,60	591 297,03	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 773,89	18 865,79
S.I.D.R.	2010	X	961414/1179593/Prêt foncier Domaine des vavanges 1-19LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 446 839,60	1 168 748,23	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 506,24	37 289,82
S.I.D.R.	2010	X	961415/1179680/Prêt construction Domaine des vavanges 1-19 LLS	Caisse des Depots et Consign.	243 967,60	220 837,53	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 429,21	4 424,95

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2010	X	961416/1179733/Prêt foncier Cardamome-38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	233 693,20	212 252,55	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 334,78	4 252,93
S.I.D.R.	2010	X	961417/1179737/Prêt foncier Le Galabert-14 LLS-T-BASSINS	Caisse des Depots et Consign.	545 284,20	465 082,76	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 115,91	13 169,58
S.I.D.R.	2010	X	961418/1179760/Prêt construction Cardamome-38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	466 314,40	397 727,98	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 375,01	11 262,32
S.I.D.R.	2010	X	961419/1179804/Prêt foncier Les Florentins-65 LLS	Caisse des Depots et Consign.	374 381,60	323 735,48	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	971,21	7 629,61
S.I.D.R.	2010	X	961420/1179809/Prêt construction 65 LLS Les Florentins	Caisse des Depots et Consign.	873 556,80	708 433,78	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 125,30	22 603,13
S.I.D.R.	2010	X	961423/1179866/Prêt foncier Les Jacquiers - 63 LLS	Caisse des Depots et Consign.	199 849,00	181 513,46	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 996,65	3 637,00
S.I.D.R.	2010	X	961424/1179873/Prêt construction Les Jacquiers-63 LLS	Caisse des Depots et Consign.	569 257,80	485 530,27	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 340,83	13 748,59
S.I.D.R.	2010	X	961425/1180027/Prêt foncier Solène - 26 LLS ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	74 956,60	64 816,52	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	194,45	1 527,56
S.I.D.R.	2010	X	961427/1180056/Prêt construction Solène-26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	264 309,40	213 120,74	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	639,36	6 799,78
S.I.D.R.	2010	X	961428/1180057/Prêt construction Alexandra 48LLS	Caisse des Depots et Consign.	263 780,00	228 096,00	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	684,29	5 375,64
S.I.D.R.	2010	X	961429/1180060/Prêt foncier Aruba Lifou 64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	715 373,20	421 832,39	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 265,50	13 458,89
S.I.D.R.	2010	X	961430/1180211/Prêt construction Ibiza - 68 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	128 498,80	111 115,57	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	333,35	2 618,71
S.I.D.R.	2010	X	961431/1180217/Prêt foncier Canamelle (VEFA)-39LLTS	Caisse des Depots et Consign.	510 281,60	412 109,37	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 236,33	13 148,67
S.I.D.R.	2010	X	961366/1176562/Prêt construction 18 LLS Corossol-RHI II	Caisse des Depots et Consign.	365 045,20	315 547,98	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	946,64	7 436,66

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2010	X	961367/1176577/Prêt construction 18 LLS-Chagos 2-Anthuriums	Caisse des Depots et Consign.	26 226,80	22 670,66	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	68,01	534,29
S.I.D.R.	2010	X	961370/1176637/Prêt construction 18 LLS Chagos2 (Anthuriums)-	Caisse des Depots et Consign.	75 604,40	65 353,04	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	196,06	1 540,20
S.I.D.R.	2010	X	961371/1176641/Prêt construction 15 LLTS Fidji 2-ZAC Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	271 716,40	203 438,70	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	610,32	6 490,87
S.I.D.R.	2010	X	961372/1176723/Prêt construction 15 LLTS-Fidji 2-ZAC Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	1 311 490,80	835 795,32	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 507,38	26 666,70
S.I.D.R.	2010	X	961373/1176781/Prêt constructio de 16 LLTS Fidji1-RHI Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	249 773,20	201 557,55	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	604,67	6 430,85
S.I.D.R.	2010	X	961374/1176793/Prêt construction 16 LLTS Fidji 1 RHI Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	30 452,00	26 322,95	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	78,97	620,37
S.I.D.R.	2010	X	961375/1177052/Const.de 53 LLTS Fort Dauphin ZAC Porte	Caisse des Depots et Consign.	289 548,00	233 501,29	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	700,50	7 450,04
S.I.D.R.	2010	X	961378/1177354/Prêt construction 53 LLTS-Fort Dauphin-	Caisse des Depots et Consign.	886 289,00	621 277,67	22,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 863,83	26 131,36
S.I.D.R.	2010	X	961389/1178011/Prêt construction 66 LLTS Gotland (ZAC Fayard)	Caisse des Depots et Consign.	448 266,30	407 528,06	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 482,81	8 165,68
S.I.D.R.	2010	X	961390/1178470/Prêt construction 77 LLS-Mail de l'Océan (Bermudes)	Caisse des Depots et Consign.	354 808,50	302 930,88	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 332,24	8 577,98
S.I.D.R.	2010	X	961391/1178516/Prêt construction 77 LLS Mail de L'Océan(Bermudes)	Caisse des Depots et Consign.	141 367,20	128 519,81	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 413,72	2 575,17
S.I.D.R.	2010	X	961392/1178528/Prêt foncier Ligne des Bambous-30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	329 856,60	281 609,34	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 097,70	7 974,23
S.I.D.R.	2010	X	961394/1178693/Prêt construction Ligne des Bambous-30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	208 438,00	189 507,30	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 084,58	3 797,18
S.I.D.R.	2010	X	961395/1178866/Prêt foncier-Cocos-38 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	152 060,70	138 250,29	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 520,75	2 770,13

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2010	X	961396/1178870/Prêt construction-Cocos-38 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	486 355,20	415 243,73	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 567,68	11 758,31
S.I.D.R.	2010	X	961397/1178900/Prêt foncier-Rosaire Congo-64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	342 347,60	274 139,69	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 015,54	5 492,97
S.I.D.R.	2010	X	961399/1178906/Prêt foncier Jamblon - 19 LLTS.R.Boulangerie	Caisse des Depots et Consign.	798 811,00	600 688,23	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 607,57	17 009,47
S.I.D.R.	2010	X	961401/1178978/Prêt foncier AMOUI - 13 LLTS RHI Centre Ville	Caisse des Depots et Consign.	270 179,80	245 625,98	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 701,89	4 921,63
S.I.D.R.	2010	X	961402/1178983/Prêt construction AMOUI - 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	630 419,60	538 209,80	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 920,31	15 240,29
S.I.D.R.	2010	X	961403/1179020/Prêt construction Rosaire Congo-64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	181 311,80	164 792,31	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 812,72	3 301,96
S.I.D.R.	2010	X	961404/1179023/Prêt construction Jamblon - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	380 314,20	324 604,01	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 570,64	9 191,70
S.I.D.R.	2007	P	95559/90012706282/Prêt construction 40 log.-.PITON MADORE	Caisse Reg.de Credit Agricole	470 000,00	193 350,14	15,85	T	F		3,550	F		3,500	A-1	EUR	5 441,44	101 753,04
S.I.D.R.	2006	P	95560/MIN240588EUR-025912 /Prêt construction 40 PLS PITON MADORE	CFFL	340 000,00	193 227,97	10,41	T	F		4,980	F		4,890	A-1	EUR	9 186,50	14 452,94
S.I.D.R.	2007	X	961131/1088448/Prêt constructide 40 LLTS Zac Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	304 347,60	217 670,29	21,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	1 088,35	9 384,59
S.I.D.R.	2007	X	961132/1088491/Prêt construction 43 LLS LOFOTEN -St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	417 532,60	318 472,83	26,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	1 592,36	11 046,44
S.I.D.R.	2007	X	961151/1091345/Prêt construction 61 LLS Les Glénans	Caisse des Depots et Consign.	98 000,00	74 047,29	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	222,14	2 598,93
S.I.D.R.	2007	X	961152/1091346/Prêt construction 45 LLS MANGOUSTANS-St André	Caisse des Depots et Consign.	431 511,80	292 591,82	26,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	877,78	13 080,96
S.I.D.R.	2005	X	961042/1038462/Prêt construction 32 logements CALLISTO	Caisse des Depots et Consign.	939 903,90	611 038,04	19,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	10 387,65	31 687,36

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2005	X	961053/1043749/Prêt construction 16 log. Les Cyclades	Caisse des Depots et Consign.	473 418,60	311 381,15	19,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,650	A-1	EUR	5 137,79	16 206,10
S.I.D.R.	2005	X	961056/1044696/Prêt construction 63 log.-DIMITILE-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	512 199,60	354 163,70	19,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 249,96	15 773,65
S.I.D.R.	2005	X	961057/1044713/Prêt construction 52 log. ZINGADES - St Joseph	Caisse des Depots et Consign.	485 843,62	330 790,06	19,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 969,48	14 732,65
S.I.D.R.	2005	X	961059/1046404/Prêt construction 31 log. JUAN DE NOVA-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	436 888,20	302 969,09	19,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 635,63	13 493,56
S.I.D.R.	2005	X	961060/1048025/Const. de 47 log. BASSAS DE INDIAN-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	611 726,20	404 179,21	19,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,650	A-1	EUR	6 668,96	21 035,85
S.I.D.R.	2001	X	960954/1000953/Prêt construction 42 Log.Les Gerberas T.Bassins	Caisse des Depots et Consign.	549 981,20	233 343,94	15,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	17 402,79
S.I.D.R.	2002	X	960956/1003481/Prêt construction63LLS FRAGRANCE 1 ST-BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	29 186,80	13 151,97	16,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	933,75
S.I.D.R.	2003	X	960973/1014174/Prêt construction 32 LLTS "BREST" LE PORT	Caisse des Depots et Consign.	944 927,40	447 496,12	17,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	30 347,76
S.I.D.R.	2003	X	960975/1015427/Prêt construction 70 LLTS "Etoile du Sud" TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	883 354,20	440 241,38	17,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	29 828,01
S.I.D.R.	2003	X	960977/1015492/Prêt construction 11 LLTS "Les FEROE" (Joli Fond)	Caisse des Depots et Consign.	196 829,20	98 365,83	17,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	6 664,66
S.I.D.R.	2003	X	960992/1022953/Prêt construction 31 LLTS "ROQUEFEUIL" ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	507 621,00	281 327,26	17,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 375,93	17 785,81
S.I.D.R.	2004	X	960999/1026472/Prêt construction 83 83 LLTS LES OLIVIERIS	Caisse des Depots et Consign.	395 388,00	254 258,50	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	4 322,39	13 830,62
S.I.D.R.	2004	X	961016/1028439/Prêt compl. RYAN 2ème tranche-BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	293 567,20	196 025,23	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 352,30	9 247,14
S.I.D.R.	2004	X	961023/1030506/Opération SIRIUS Logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 149 258,00	734 962,36	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	12 494,36	39 978,92

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2004	X	961025/1031495/Opération "Petit Bazar" Logement social	Caisse des Depots et Consign.	944 337,60	612 365,54	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	10 410,22	33 310,16
S.I.D.R.	2004	X	961029/1034265/Prêt construction 58 log. KERKENNA	Caisse des Depots et Consign.	524 117,60	350 990,42	18,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 211,89	16 557,34
S.I.D.R.	2007	X	961092/1080520/Prêt construction 60 log.OSIRIS	Caisse des Depots et Consign.	484 185,00	348 767,75	26,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	5 231,52	15 081,53
S.I.D.R.	2007	X	961099/1083132/Prêt construction 67 log.ORION	Caisse des Depots et Consign.	268 499,80	184 810,26	21,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 772,15	9 442,00
S.I.D.R.	2007	X	961100/1083201/Prêt construction 49 LLTS ATLANITDE-LE PORT	Caisse des Depots et Consign.	542 439,20	310 821,30	15,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	4 662,32	20 954,90
S.I.D.R.	2007	X	961101/1083296/Prêt construction 46 LLS DARDANELLES	Caisse des Depots et Consign.	219 618,00	145 260,94	21,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 452,61	7 688,30
S.I.D.R.	2007	X	961102/1083298/Prêt construction 36 log.CANAL MON REPOS	Caisse des Depots et Consign.	255 929,20	170 599,35	21,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 705,99	9 029,40
S.I.D.R.	2013	X	961739/1240128/Coulée Verte (VEFA) - 62 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	496 627,50	444 390,28	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 333,17	9 697,88
S.I.D.R.	2013	X	961740/1240131/Coulée Verte (VEFA) - 62 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 211 719,50	1 036 851,95	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 110,56	29 937,20
S.I.D.R.	2013	X	961741/1240138/Les Savanes (VEFA) - 92 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	824 842,20	738 082,09	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 214,25	16 107,07
S.I.D.R.	2013	X	961742/1240146/Les Savanes (VEFA) - 92 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 012 805,60	1 717 696,64	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	5 153,09	49 595,35
S.I.D.R.	2014	X	962004/5017358/Terence - 48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	256 922,48	201 005,97	33,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	603,02	5 624,41
S.I.D.R.	2014	X	962005/5017359/Terence - 48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	106 354,73	95 826,13	43,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	287,48	2 040,55
S.I.D.R.	2014	X	962006/5018871/Prêt foncier Tournesol - 31LLS	Caisse des Depots et Consign.	283 500,90	242 746,17	33,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	3 908,21	5 418,80

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	962013/5019581/Prêt construction TOURNESOL - 31LLS	Caisse des Depots et Consign.	159 395,60	147 308,69	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 620,40	2 697,68
S.I.D.R.	2013	X	962014/5019582/Prêt construction OCEANE (VEFA) - 22LLTS	Caisse des Depots et Consign.	927 975,40	807 330,36	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 880,63	20 425,14
S.I.D.R.	2013	X	961743/1240153/Prêt construction La Poudrière	Caisse des Depots et Consign.	394 105,60	366 961,75	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 036,58	6 720,21
S.I.D.R.	2013	X	961744/1240289/Prêt foncier Fidji 3-11 LLTS-RHI Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	532 630,80	495 946,09	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 455,41	9 082,32
S.I.D.R.	2013	X	961745/1240291/Prêt construction Fidji 3-11 LLTS RHI Say Piscin	Caisse des Depots et Consign.	959 101,20	849 075,66	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 339,83	21 481,28
S.I.D.R.	2013	X	961746/1240293/Prêt foncier Aina 39 LLTS-ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	456 638,20	425 187,44	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 677,06	7 786,51
S.I.D.R.	2013	X	961747/1240299/Prêt construction Aina- 39 LLTS-ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	1 300 361,60	1 157 220,76	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	12 729,43	29 277,23
S.I.D.R.	2013	X	961748/1240304/Prêt foncier Le Cap-12 LLS ST BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	1 114 829,40	989 058,82	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 879,65	25 022,80
S.I.D.R.	2013	X	961749/1240306/Prêt construction Le Cap-12 LLS-ST BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	924 226,40	827 012,68	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 481,04	18 047,79
S.I.D.R.	2013	X	961750/1240357/Prêt foncier Domaine des chênes-ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	2 260 676,00	1 939 037,47	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	5 817,11	55 986,16
S.I.D.R.	2013	X	961751/1240368/Prêt contruction Domaine des chênes-ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	967 386,40	865 632,93	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 596,90	18 890,60
S.I.D.R.	2013	X	961752/1240382/Prêt construction Flacourt (VEFA)-68 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 369 608,00	2 028 508,36	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 085,52	58 569,47
S.I.D.R.	2013	X	961753/1240395/Prêt construction- CLEO - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	188 538,80	175 553,27	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 931,09	3 214,93
S.I.D.R.	2013	X	961754/1240397/Prêt foncier Flacourt (VEFA)-68 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	459 270,40	406 237,46	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 468,61	10 277,65

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961755/1240398/Réhabilitation Maison Relais - Chaudron 127	Caisse des Depots et Consign.	26 013,00	23 275,56	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	69,83	507,94
S.I.D.R.	2013	X	961756/1240408/Prêt foncier COULEE VERTE VEFA 62 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	215 136,20	170 520,78	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	511,56	4 923,48
S.I.D.R.	2013	X	961757/1240651/Prêt construction COULEE VERTE VEFA 62 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	141 504,80	131 496,03	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 446,46	2 408,10
S.I.D.R.	2013	X	961758/1240664/Prêt foncier LES SAVANES VEFA 92 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	291 542,80	258 894,11	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	776,68	5 649,81
S.I.D.R.	2013	X	961759/1240666/Prêt foncier Colombo 39 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	1 408 048,40	1 185 723,81	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 557,17	34 235,60
S.I.D.R.	2013	X	961760/1240672/Prêt constructionLES SAVANES VEFA 92 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	251 124,00	231 285,03	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 544,14	4 235,55
S.I.D.R.	2013	X	961761/1240676/Prêt foncier DOMAINE DES LATANIERES 53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 206 831,20	1 044 854,85	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 493,40	26 434,42
S.I.D.R.	2013	X	961762/1240735/Prêt foncier BRIGANTINE VEFA 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	341 085,20	305 208,53	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	915,62	6 660,53
S.I.D.R.	2013	X	961763/1240738/Prêt construction Domaine des Lataniers 53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	830 984,40	711 833,39	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 135,50	20 552,89
S.I.D.R.	2013	X	961764/1240741/Prêt foncier - POKER D'AS 2 - 44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	223 008,40	207 648,79	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 284,14	3 802,70
S.I.D.R.	2013	X	961765/1240742/Prêt foncier DOMAINE DE BELLEPIERRE 68 LLS	Caisse des Depots et Consign.	542 926,80	480 342,91	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 283,77	12 152,49
S.I.D.R.	2013	X	961766/1240832/Prêt construction - FLEUR D'EAU - 7 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	315 286,40	293 571,18	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 229,28	5 376,20
S.I.D.R.	2007	X	961115/1087086/Prêt construction 55 log.CROIX-ZAC AVENIR	Caisse des Depots et Consign.	602 641,60	409 183,46	21,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	6 137,75	20 905,29
S.I.D.R.	2007	X	961116/1087094/Prêt construction 51 log.OUESSANT	Caisse des Depots et Consign.	657 809,40	436 078,91	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 308,24	20 738,54

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2006	X	961076/1055887/Prêt construction 44 log.Pirogues	Caisse des Depots et Consign.	855 124,00	585 602,36	20,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	8 784,04	29 466,38
S.I.D.R.	2006	X	961079/1057129/Prêt construction 34 LLTS BENJOIN	Caisse des Depots et Consign.	1 213 830,80	913 365,24	20,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	13 700,48	37 325,12
S.I.D.R.	2006	X	961080/1058709/Prêt construction 36 logements GOYAVES	Caisse des Depots et Consign.	639 530,60	457 184,57	20,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	4 571,85	19 673,00
S.I.D.R.	2006	X	961081/1059190/Prêt construction 102 log. AVOCATIERS	Caisse des Depots et Consign.	473 892,80	336 946,59	25,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	3 369,47	14 628,75
S.I.D.R.	2006	X	961082/1059198/Prêt construction 48 log.ANDROMEDE-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	693 254,20	472 519,07	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	7 087,79	23 776,24
S.I.D.R.	2006	X	961083/1059219/Prêt construction 48 log. JUPITER-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	263 833,80	179 544,42	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 693,17	9 034,33
S.I.D.R.	2006	X	961084/1059222/Prêt construction 12 logements AUSTRALES	Caisse des Depots et Consign.	436 947,20	274 361,52	20,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	2 743,62	15 088,87
S.I.D.R.	2013	X	961877/1249317/Prêt foncier LES INTEMPORELLES VEFA 91 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 402 874,40	1 234 912,84	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	13 584,04	31 242,82
S.I.D.R.	2013	X	961878/1249319/Prêt construction LES INTEMPORELLES VEFA 91 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 026 360,80	948 702,88	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 435,73	17 373,71
S.I.D.R.	2013	X	961879/1249320/Prêt construction NIAMA 19 PLS	Caisse des Depots et Consign.	2 499 609,20	2 190 258,07	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	24 092,84	55 412,67
S.I.D.R.	2013	X	961880/1250199/Prêt construction - CAMBUSTON 2- 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	93 806,70	87 061,82	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	957,68	1 594,37
S.I.D.R.	2013	X	961881/1250202/Prêt foncier - PLATEAU NOIR- 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	736 551,30	483 760,82	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 321,37	12 238,96
S.I.D.R.	2013	X	961882/1250204/Prêt complémentaire NIAMA 19 PLS	Caisse des Depots et Consign.	487 197,20	414 529,11	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 243,59	11 968,77
S.I.D.R.	2013	X	961890/1250988/Prêt conctruction LE PORTAIL	Caisse des Depots et Consign.	96 360,00	89 431,53	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	983,75	1 637,77

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961891/1250992/Prêt complémentaire LE PORTAIL	Caisse des Depots et Consign.	798 687,00	538 473,69	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 923,21	13 623,17
S.I.D.R.	2013	X	961892/1251020/Prêt foncier LE SABLIER VEFA 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	367 119,20	327 538,69	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	982,62	7 147,84
S.I.D.R.	2013	X	961893/1251025/Prêt construction LE SABLIER VEFA 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	897 732,00	768 476,29	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 305,43	22 188,35
S.I.D.R.	2013	X	961894/1251677/Prêt construction JARDIN COCO VEFA - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	200 069,00	178 498,80	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	535,50	3 895,36
S.I.D.R.	2013	X	961897/1252462/Prêt foncier JARDIN COCO VEFA - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	144 478,40	128 298,86	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	384,90	2 799,85
S.I.D.R.	2013	X	961898/1252592/Prêt foncier Villa Myosotis VEFA 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	352 009,40	298 701,84	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	896,11	8 624,47
S.I.D.R.	2013	X	961899/1252594/Prêt construction Villa Myosotis VEFA 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	492 421,60	438 417,54	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 315,25	9 567,53
S.I.D.R.	2013	X	961900/1253355/Prêt construction CHAUDRON 8 - 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 167 213,60	990 601,67	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 971,80	28 601,81
S.I.D.R.	2013	X	961901/1253734/Prêt foncier GRENADINE 1- 131 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	26 232,20	24 279,04	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	267,07	444,62
S.I.D.R.	2013	X	961902/1253738/Prêt construction GRENADINE 1 VEFA 131 L	Caisse des Depots et Consign.	130 512,40	114 612,09	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 260,73	2 899,64
S.I.D.R.	2013	X	961903/1253741/Prêt foncier Carreau Z-Ananas VEFA 41LLS	Caisse des Depots et Consign.	28 087,20	25 006,87	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	75,02	545,72
S.I.D.R.	2013	X	961904/1253743/Prêt construction Carreau Z-Ananas VEFA 41LLS	Caisse des Depots et Consign.	178 606,20	151 520,64	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	454,56	4 374,88
S.I.D.R.	2013	X	961905/1253756/Prêt foncier Les Jardins de Sanassee 68 LLS	Caisse des Depots et Consign.	280 997,60	249 529,83	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	748,59	5 445,46
S.I.D.R.	2013	X	961906/1253762/Prêt construction Les Jardins de Sanassee 68 LLS	Caisse des Depots et Consign.	684 118,60	578 895,19	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 736,69	16 714,54

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961907/1254092/Prêt construction - PLATEAU NOIR- 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	275 558,80	232 354,11	32,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	697,06	6 708,80
S.I.D.R.	2013	X	961908/1254306/Construction FAO Gernez Rieux (30 places)	Caisse des Depots et Consign.	503 583,20	423 331,15	32,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 269,99	12 222,91
S.I.D.R.	2013	X	961909/1254351/PEX.PHARE Père Favron-Bois d'Olives	Caisse des Depots et Consign.	253 623,00	225 711,54	42,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	677,14	4 925,67
S.I.D.R.	2013	X	961912/1255091/Prêt construction OCEAN A2 - 74 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 568 441,60	1 430 455,10	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	23 030,33	33 186,87
S.I.D.R.	2013	X	961767/1240858/Prêt foncier - HIPPOCAMPE- 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	767 621,60	685 273,21	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 538,00	17 337,14
S.I.D.R.	2013	X	961768/1240976/Prêt construction - HIPPOCAMPE- 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	637 708,80	593 741,18	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 531,15	10 873,26
S.I.D.R.	2013	X	961769/1241011/Prêt foncier - CABBUSTON 2- 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 553 118,80	1 361 336,19	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 974,70	34 441,27
S.I.D.R.	2013	X	961770/1241041/Prêt construction BRIGANTINE 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 128 990,00	1 010 182,26	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 030,55	22 045,08
S.I.D.R.	2013	X	961775/1241210/Prêt construction DOMAINE DE BELLEPIERRE 68 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 744 707,20	2 330 051,23	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 990,15	67 275,97
S.I.D.R.	2013	X	961790/1241704/Prêt foncier GOELETTE 73 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	131 661,60	117 738,23	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	353,21	2 569,39
S.I.D.R.	2013	X	961791/1241714/Prêt construction GOELETTE 73 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	320 698,60	272 868,33	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	818,60	7 878,57
S.I.D.R.	2013	X	961792/1241721/Prêt foncier GALIOTTE 79 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	549 437,00	489 597,27	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 468,79	10 684,42
S.I.D.R.	2013	X	961793/1241727/Prêt construction GALIOTTE 79 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 339 997,60	1 137 602,34	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 412,81	32 846,19
S.I.D.R.	2013	X	961797/1241913/Prêt construction Colombo 39 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	1 549 368,40	1 381 850,91	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 145,55	30 155,96

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961798/1241914/Prêt foncier CAP JASMIN - 38 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	3 790 997,60	3 170 885,15	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	9 512,66	91 553,51
S.I.D.R.	2013	X	961799/1241916/Prêt construction CAP JASMIN - 38 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	909 294,40	810 981,62	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 432,94	17 697,95
S.I.D.R.	2013	X	961800/1241952/Prêt foncier Désirade 40 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	2 231 969,20	1 895 468,46	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	5 686,40	54 728,19
S.I.D.R.	2013	X	961803/1242639/Prêt construction Clos de Sylvia 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	467 326,20	421 300,73	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	6 782,94	9 774,27
S.I.D.R.	2013	X	961804/1242641/Prêt Foncier MISSOURI 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	145 768,50	132 802,28	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,540	A-1	EUR	2 045,15	3 118,23
S.I.D.R.	2013	X	961805/1242728/Prêt construction MISSOURI 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	238 611,40	218 478,94	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	3 517,51	5 068,76
S.I.D.R.	2013	X	961806/1242729/Prêt construction AMIRANTES 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	49 203,00	44 904,15	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,540	A-1	EUR	691,52	1 054,36
S.I.D.R.	2013	X	961834/1245218/Prêt construction Désirade 40 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	487 424,00	435 659,06	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 306,98	9 507,33
S.I.D.R.	2013	X	961835/1245259/Prêt Foncier BONNE BRISE VEFA - 88 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 214 296,80	1 036 038,34	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 108,12	29 913,71
S.I.D.R.	2013	X	961836/1245432/PEX.PHARE - Prêt Père Favron-Entre-Deux	Caisse des Depots et Consign.	771 560,40	649 605,87	32,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	1 299,21	19 062,24
S.I.D.R.	2013	X	961837/1245529/Prêt foncier TOURNAN KARLY 48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	225 086,60	209 166,00	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 300,83	3 830,48
S.I.D.R.	2013	X	961838/1245558/Prêt foncier Tournan Karly 1-32 LLS	Caisse des Depots et Consign.	548 904,00	482 823,97	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 311,06	12 215,26
S.I.D.R.	2013	X	961839/1245603/Prêt construction Tournan Karly 1-32 LLS	Caisse des Depots et Consign.	560 758,80	493 811,49	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 431,93	12 493,24
S.I.D.R.	2013	X	961855/1246403/Prêt foncier FLEURIANCE 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	230 145,20	212 114,77	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 333,26	3 884,48

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961862/1247034/Prêt construction FLEURIANCE 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	377 788,80	350 944,60	42,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 860,39	6 426,89
S.I.D.R.	2013	X	961863/1247057/Prêt construction NOORAH 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	920 051,70	811 700,37	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 928,71	20 535,70
S.I.D.R.	2013	X	961864/1247069/Prêt foncier TERMARINE VEFA 102 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	568 008,40	482 397,94	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 447,19	13 928,36
S.I.D.R.	2013	X	961865/1247363/Les Salanganes - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	612 385,60	539 049,18	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	5 390,49	13 868,36
S.I.D.R.	2013	X	961868/1248682/Prêt constructionTERMARINE VEFA 102 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	459 781,00	409 088,64	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 227,27	8 927,49
S.I.D.R.	2013	X	961869/1248695/Prêt foncier CHEMIN CANAL VEFA- 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 398 769,60	2 031 727,46	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 095,18	58 662,41
S.I.D.R.	2013	X	961870/1248710/Prêt Construction BONNE BRISE VEFA - 88 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	110 900,00	98 737,56	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	296,21	2 154,74
S.I.D.R.	2013	X	961871/1248726/Prêt foncier les Figues -16 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	714 749,80	605 828,01	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 817,48	17 492,18
S.I.D.R.	2013	X	961872/1248776/Prêt construction les Figues -16 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	240 514,40	223 327,49	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 456,60	4 089,82
S.I.D.R.	2013	X	961873/1248826/Prêt foncier SEYCHELLES -24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	586 034,80	520 163,75	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 721,80	13 159,94
S.I.D.R.	2013	X	961874/1248828/Prêt construction SEYCHELLES -24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	301 624,00	268 368,96	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	805,11	5 856,58
S.I.D.R.	2013	X	961875/1248833/Prêt foncier OCEAN A2 - 74 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 138 079,60	962 825,60	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 888,48	27 799,83
S.I.D.R.	2013	X	961876/1249315/Prêt construction CHEMIN CANAL VEFA -20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	576 124,00	532 532,52	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 857,86	9 752,34
S.I.D.R.	2013	X	961936/1257044/Prêt construction GRAND AIR VEFA 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	500 492,80	445 133,15	42,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 335,40	9 714,08

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961937/1257045/Prêt construction OCEAN A2 - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 219 302,20	928 026,57	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 784,08	26 795,07
S.I.D.R.	2013	X	961938/1257181/TOURNAN KARLY 2 - 48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	122 652,00	109 098,78	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	327,30	2 380,85
S.I.D.R.	2013	X	961939/1257182/Prêt foncier BISQUINE VEFA 118 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	298 749,30	253 162,32	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	759,49	7 309,60
S.I.D.R.	2013	X	961942/1257442/Prêt foncier VILLA LES FOUGERES 30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	488 252,80	434 163,50	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 302,49	9 474,69
S.I.D.R.	2013	X	961943/1257446/Prêt foncier RES CHRYSTIANE VEFA 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 135 656,00	956 923,32	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 870,77	27 629,41
S.I.D.R.	2010	X	962752/1181567/Prêt construction Les Terrasses de Sophie-36LLS	Caisse des Depots et Consign.	376 077,80	312 616,10	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	937,85	9 637,84
S.I.D.R.	2018	P	961972/1313549/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 510 763,44	1 318 030,68	18,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,600	A-1	EUR	21 088,49	51 974,37
S.I.D.R.	2010	X	962755/1182937/Prêt foncier Ambre - 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	120 070,40	106 329,23	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	318,99	2 441,05
S.I.D.R.	2010	X	962756/1182941/Prêt construction Ambre-29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	361 415,40	300 140,82	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	900,42	9 253,23
S.I.D.R.	2011	X	962758/1204781/Marina - 114 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 116 952,00	1 038 418,27	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 422,60	19 584,52
S.I.D.R.	2011	X	962759/1204783/Marina - 114 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 117 384,40	1 532 797,60	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	16 860,77	40 223,39
S.I.D.R.	2014	X	962039/5024150/Prêt foncier GRAIN BB - 17 LTTS SAINTE CLOTILDE	Caisse des Depots et Consign.	72 665,93	65 499,13	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	196,50	1 394,76
S.I.D.R.	2014	X	962040/5024151/Prêt construction GRAIN BB - 17 LTTS STE CLOTILDE	Caisse des Depots et Consign.	346 569,75	300 274,16	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	900,82	8 402,07
S.I.D.R.	2017	X	962557/5191191/CIDOM MAHE 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	31 470,60	29 738,78	46,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	89,22	628,76

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2017	X	962558/5191192/CIDOM MAHE 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	281 971,58	164 831,93	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	494,50	4 429,00
S.I.D.R.	2017	X	962559/5191197/Papangue 2 Interne Saint-Denis PLA1 12 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	18 769,20	17 792,39	46,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	53,38	376,18
S.I.D.R.	2017	X	962560/5191198/CIDOM PAPANGUE 1 - 12 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	103 535,25	65 009,71	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	195,03	1 746,80
S.I.D.R.	2017	X	962561/5191199/Bois bleu Interne Sainte-Clotilde PLA1 27 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	18 767,63	17 790,90	46,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	53,37	376,15
S.I.D.R.	2017	X	962562/5191200/CIDOM PAPANGUE 2 - 12 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	99 873,53	62 760,79	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	188,28	1 686,37
S.I.D.R.	2017	X	962563/5191932/Les Badamiers Interne Saint-André PLA1 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	31 667,85	30 083,43	46,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	90,25	636,05
S.I.D.R.	2017	X	962564/5191933/Les Badamiers Interne Saint-André PLA1 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	147 925,20	137 714,28	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	413,14	3 700,35
S.I.D.R.	2017	X	962565/5191947/Tamariniers Interne Saint-André PLA1 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	18 314,25	17 397,95	46,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	52,19	367,84
S.I.D.R.	2017	X	962566/5191948/Tamariniers Interne Saint-André PLA1 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	95 174,40	88 586,06	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	265,76	2 380,29
S.I.D.R.	2011	X	962760/1205157/PEMBA - 8 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	134 796,80	120 006,86	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	360,02	2 685,36
S.I.D.R.	2011	X	962764/1205746/FAIRMONT - 49 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	465 716,10	413 512,66	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 240,54	9 253,03
S.I.D.R.	2011	X	962765/1205747/FAIRMONT - 49 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 149 795,30	965 365,90	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 896,10	28 787,99
S.I.D.R.	2011	X	962766/1206731/Prunelle - 27 PLS	Caisse des Depots et Consign.	1 125 765,90	955 301,55	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,570	A-1	EUR	14 998,23	23 208,28
S.I.D.R.	2011	X	962767/1206881/PEMBA - 8 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	227 208,00	191 079,06	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	573,24	5 698,13

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	962768/1206908/Sanya - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	87 231,00	76 575,29	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	229,73	1 713,50
S.I.D.R.	2011	X	962769/1206923/Sanya - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	219 620,80	182 760,47	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	548,28	5 450,07
S.I.D.R.	2013	X	961913/1255094/Prêt foncier OCEAN A2 - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	271 238,80	246 559,08	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,540	A-1	EUR	3 797,01	5 789,27
S.I.D.R.	2013	X	961926/1256903/Prêt construction VILLA LES FOUGERES 30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	202 152,40	187 136,17	42,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 058,50	3 427,05
S.I.D.R.	2013	X	961927/1256904/Prêt foncier Jardin des Iles - 33LLS	Caisse des Depots et Consign.	659 435,60	580 843,99	32,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 389,28	14 695,13
S.I.D.R.	2013	X	961928/1256905/Prêt construction Jardin des Iles - 33LLS	Caisse des Depots et Consign.	252 116,40	224 261,82	42,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	672,78	4 894,04
S.I.D.R.	2013	X	961929/1256907/Prêt foncier GRAND AIR VEFA 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	613 932,40	521 213,86	32,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 563,64	15 049,10
S.I.D.R.	2015	X	962160/5089901/Prêt construction BISQUINE VEFA 118 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	52 500,00	45 434,98	42,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	136,31	1 110,43
S.I.D.R.	2015	X	962164/5102699/MARIOTTE-37LLTS	Caisse des Depots et Consign.	79 375,65	72 177,93	44,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	216,53	1 690,25
S.I.D.R.	2015	X	962165/5102700/Opération BAOBAB 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	280 746,23	247 101,56	34,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	741,30	7 340,94
S.I.D.R.	2015	X	962166/5102702/Amirantes - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	49 339,35	44 865,29	44,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	134,60	1 050,65
S.I.D.R.	2015	X	962167/5102703/Prêt construction Résidence St- Emilien	Caisse des Depots et Consign.	145 626,15	128 055,59	34,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	384,17	3 804,30
S.I.D.R.	2015	X	962168/5103832/Prêt construction Les Terrasses de Kerbel-45LLTS	Caisse des Depots et Consign.	32 398,95	29 638,64	44,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	88,92	654,53
S.I.D.R.	2015	X	962169/5103833/Prêt construction Galabert 2 (VEFA) - 11LLTS	Caisse des Depots et Consign.	97 219,65	86 106,73	34,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	258,32	2 446,26

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	962772/1208344/Skye (ex Carron) - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	146 298,80	130 246,86	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	390,74	2 914,49
S.I.D.R.	2011	X	962773/1208531/Skye (ex Carron) - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	616 769,20	521 571,14	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 564,71	15 553,68
S.I.D.R.	2011	X	962774/1209112/Le Guétali (VEFA) - 84 LLS	Caisse des Depots et Consign.	577 920,60	536 997,08	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 906,97	10 127,74
S.I.D.R.	2011	X	962775/1209140/Le Guétali (VEFA) - 84 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 348 481,60	1 194 895,02	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	13 143,85	31 356,21
S.I.D.R.	2016	X	962186/5116495/Opération BAOBAB 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	219 288,38	200 014,01	35,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	600,04	5 524,03
S.I.D.R.	2016	X	962187/5116496/Prêt foncier Les Terrasses de Kerbel-45LLTS	Caisse des Depots et Consign.	93 980,70	87 666,79	45,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	263,00	1 893,87
S.I.D.R.	2016	X	962188/5117090/Prêt foncier Benjoins-20LLTS	Caisse des Depots et Consign.	167 673,08	155 412,55	45,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	466,24	3 357,39
S.I.D.R.	2016	X	962189/5117091/Prêt foncier Nocher-24LLS	Caisse des Depots et Consign.	391 237,20	354 781,55	35,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 064,34	9 798,44
S.I.D.R.	2016	X	962190/5117140/Casamance - 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	17 975,40	17 143,49	45,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	188,58	312,92
S.I.D.R.	2014	X	962043/5024219/Prêt foncier MORANO- 60LLTS	Caisse des Depots et Consign.	59 876,40	55 744,90	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	613,19	991,79
S.I.D.R.	2014	X	962044/5024220/Prêt constructionMORANO- 60LLTS	Caisse des Depots et Consign.	208 339,88	184 831,28	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 033,14	4 512,36
S.I.D.R.	2014	X	962045/5024592/Prêt foncier VERGER CREOLE 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	41 555,40	38 649,23	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	425,14	687,63
S.I.D.R.	2014	X	962046/5024593/Prêt construction VERGER CREOLE 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	150 599,33	134 183,83	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 476,02	3 275,89
S.I.D.R.	2014	X	962049/5025777/Terence - 72 LLS	Caisse des Depots et Consign.	68 432,25	61 583,39	43,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	184,75	1 311,37

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2014	X	962050/5025778/Terence - 72 LLS	Caisse des Depots et Consign.	178 181,40	144 108,91	33,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	432,33	4 032,36
S.I.D.R.	2014	X	962055/5033787/Prêt foncier VERGER CREOLE 26LLTS	Caisse des Depots et Consign.	73 069,13	65 897,51	43,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	197,69	1 403,24
S.I.D.R.	2014	X	962056/5033788/Prêt construction VERGER CREOLE 26LLTS	Caisse des Depots et Consign.	170 494,58	147 797,99	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	443,39	4 135,58
S.I.D.R.	2014	X	962057/5033803/Prêt foncier LANTANAS -28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	89 582,33	80 789,97	43,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	242,37	1 720,37
S.I.D.R.	2014	X	962058/5033804/Prêt construction LANTANAS -28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	209 025,45	181 304,65	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	543,91	5 073,14
S.I.D.R.	2014	X	962059/5033828/Prêt foncier CASE GRAMOUN - 34LLTS	Caisse des Depots et Consign.	83 170,95	74 731,64	43,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	224,20	1 591,36
S.I.D.R.	2014	X	962060/5033829/Prêt construction CASE GRAMOUN - 34LLTS	Caisse des Depots et Consign.	194 065,43	167 841,53	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	503,52	4 696,43
S.I.D.R.	2014	X	962061/5033834/Prêt construction de 28 LLS Clos de sylvia	Caisse des Depots et Consign.	69 050,10	63 888,97	43,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	702,78	1 136,69
S.I.D.R.	2014	X	962062/5033835/Les Muriers - 28 PLS	Caisse des Depots et Consign.	280 876,95	250 306,30	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 753,37	6 110,83
S.I.D.R.	2014	X	962066/5038414/Prêt construction RES CHRYSTIANE VEFA 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	44 298,30	38 997,54	43,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	116,99	986,08
S.I.D.R.	2014	X	962067/5038415/Prêt foncier LES EMBRUNS VEFA 40LLTS	Caisse des Depots et Consign.	138 683,40	117 537,74	33,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	352,61	3 745,37
S.I.D.R.	2014	X	962068/5039250/Prêt construction LES EMBRUNS VEFA 40LLTS	Caisse des Depots et Consign.	124 458,38	110 138,75	43,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	330,42	2 784,93
S.I.D.R.	2014	X	962069/5039251/Prêt foncier Mondon C- 7LLS	Caisse des Depots et Consign.	290 402,93	247 128,18	33,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	741,38	7 874,81
S.I.D.R.	2014	X	962070/5039389/Prêt construction Mondon C- 7LLS	Caisse des Depots et Consign.	162 006,45	143 366,71	43,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	430,10	3 625,11

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2014	X	962071/5039390/Prêt foncier MONDON B - 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	378 015,00	298 194,07	33,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	894,58	9 502,04
S.I.D.R.	2014	X	962072/5041923/Prêt construction MONDON B - 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	52 112,55	45 710,76	43,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	137,13	1 155,82
S.I.D.R.	2014	X	962073/5041924/Prêt foncier ADALIE VEFA - 41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	112 212,30	94 896,41	33,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	284,69	3 023,90
S.I.D.R.	2014	X	962084/5052562/Prêt construction ADALIE VEFA - 41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	138 681,23	122 442,40	43,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	367,33	3 096,03
S.I.D.R.	2014	X	962085/5052563/Prêt foncier Murano 2 -24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	323 589,60	274 238,63	33,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	822,72	8 738,69
S.I.D.R.	2014	X	962086/5055780/Prêt construction Murano 2 -24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	39 533,93	34 979,46	43,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	104,94	884,48
S.I.D.R.	2014	X	962087/5055781/Prêt foncier Résidences les Mandarines (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	118 703,78	101 002,94	33,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	303,01	3 218,49
S.I.D.R.	2014	X	962088/5058838/Prêt construction Résidences les Mandarines (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	31 008,98	27 436,62	43,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	82,31	693,75
S.I.D.R.	2014	X	962089/5058839/Prêt construction Résidence St- Emilien	Caisse des Depots et Consign.	115 289,40	98 106,24	33,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	294,32	3 126,18
S.I.D.R.	2014	X	962090/5059480/Poinséttias Bis - 15 LLS	Caisse des Depots et Consign.	438 228,00	410 423,64	43,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 514,66	7 302,09
S.I.D.R.	2014	X	962091/5059481/Poinséttias Bis - 15 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 067 753,40	959 728,52	33,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 557,02	23 430,25
S.I.D.R.	2014	X	962092/5062296/Prêt foncier Deschanets (VEFA) - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	60 106,80	53 051,62	43,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	159,15	1 341,44
S.I.D.R.	2014	X	962093/5062297/Prêt construction Deschanets (VEFA) - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	140 249,25	119 199,37	33,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	357,60	3 798,32
S.I.D.R.	2014	X	962094/5062566/Tocantins - 23 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	106 589,40	94 067,95	43,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	282,20	2 378,57

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2014	X	962095/5062567/Tocantins - 23 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	248 708,63	211 073,77	33,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	633,22	6 725,93
S.I.D.R.	2014	X	962096/5064313/Résidence Célimène - 51 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	48 964,43	42 945,49	43,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	128,84	1 085,90
S.I.D.R.	2014	X	962097/5064314/Résidence Célimène - 51 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	114 250,20	96 648,90	33,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	289,95	3 079,75
S.I.D.R.	2014	X	962098/5064458/Bel Air -64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	110 965,28	97 591,46	43,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	292,77	2 467,66
S.I.D.R.	2014	X	962099/5064459/Bel Air -64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	258 919,05	219 341,82	33,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	658,03	6 989,39
S.I.D.R.	2015	X	962108/5072169/Adjibi - 21 LLS	Caisse des Depots et Consign.	59 706,30	54 654,78	44,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	163,96	1 206,98
S.I.D.R.	2015	X	962109/5072170/Le Palmyre - LLTS 18	Caisse des Depots et Consign.	139 314,68	123 228,53	34,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	369,69	3 500,87
S.I.D.R.	2015	X	962130/5080567/Adjibi - 21 LLS	Caisse des Depots et Consign.	165 791,33	154 182,71	44,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 696,01	3 112,90
S.I.D.R.	2015	X	962131/5080568/Moulouya - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	386 846,40	346 673,13	34,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 813,40	9 135,41
S.I.D.R.	2015	X	962140/5085646/DUFOUR - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	406 992,98	377 097,71	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	6 071,27	9 199,77
S.I.D.R.	2015	X	962141/5085647/DUFOUR - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	94 598,63	87 767,59	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	1 413,06	2 141,20
S.I.D.R.	2015	X	962142/5086482/CASINO ODEON - 26 LLTS (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	98 394,68	89 374,22	44,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	268,12	2 092,95
S.I.D.R.	2015	X	962143/5086483/LAELIA-77 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	229 587,53	202 800,37	34,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	608,40	6 024,83
S.I.D.R.	2015	X	962144/5086504/LAELIA-77 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	95 968,73	87 170,68	44,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	261,51	2 041,35

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2015	X	962145/5086505/MARIOTTE-37LLTS	Caisse des Depots et Consign.	223 927,05	197 800,33	34,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	593,40	5 876,29
S.I.D.R.	2016	X	962218/5149637/Prêt construction Nocher-24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	267 500,55	136 710,35	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	2 201,04	3 029,78
S.I.D.R.	2016	X	962219/5149638/CIDOM- Aigues Marines 26 PLS	Caisse des Depots et Consign.	70 171,88	66 676,37	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	1 073,49	1 090,78
S.I.D.R.	2016	X	962222/5150209/Le Parnasse - 45 LLS	Caisse des Depots et Consign.	53 005,20	50 475,38	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	812,65	1 118,64
S.I.D.R.	2017	X	962555/5183460/Ayapana Interne Saint-André PLA1 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	64 584,90	61 208,07	46,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	183,62	1 294,12
S.I.D.R.	2017	X	962556/5183461/Ayapana Interne Saint-André PLA1 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	284 785,43	175 466,33	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	526,40	4 714,74
S.I.D.R.	2002	X	962684/1012610/Prêt construction 30 LLTS Baster IJoli Fond	Caisse des Depots et Consign.	1 066 832,40	601 986,54	16,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	7 223,84	38 058,24
S.I.D.R.	2011	X	961484/1189325/Prêt foncier Phenix - 20LLTS	Caisse des Depots et Consign.	347 385,00	306 200,01	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,600	A-1	EUR	4 899,20	7 706,72
S.I.D.R.	2011	X	961496/1192746/Prêt construction Phenix - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	344 901,60	303 173,94	40,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	909,52	6 960,12
S.I.D.R.	2011	X	961497/1192781/Prêt foncier Le Colosse (VEFA)-20LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 683 342,80	1 390 702,58	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 172,11	42 874,86
S.I.D.R.	2012	X	961695/1221251/Flacourt (VEFA) - 68 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 852 929,20	1 551 334,01	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 654,00	46 262,04
S.I.D.R.	2012	X	961696/1221575/Flacourt (VEFA) - 68 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	730 234,40	646 284,12	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 938,85	14 461,68
S.I.D.R.	2012	X	961697/1221941/Maison Relais - Chaudron 127	Caisse des Depots et Consign.	368 468,00	274 312,72	16,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 017,44	14 762,65
S.I.D.R.	2008	X	962700/1119580/Prêt construction 26 PLS Fleur de Vanille	Caisse des Depots et Consign.	905 180,00	583 137,05	22,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 414,51	32 857,29

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2016	X	962237/5155306/Prêt construction 66 LLTS-Gotland (ZAC Fayard)	Caisse des Depots et Consign.	60 116,25	55 927,66	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	167,78	1 208,21
S.I.D.R.	2016	X	962238/5155307/CIDOM - Saints Patrons 64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	569 777,85	359 835,73	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 079,51	9 938,02
S.I.D.R.	2008	X	962704/1120756/Prêt construction 23 LLTS Fleur Jaune-ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	70 000,00	57 062,21	37,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	1 463,13
S.I.D.R.	2008	X	962705/1120763/Prêt construction 28 LLTS-Frangipaniens-ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	250 925,80	190 221,86	27,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	6 559,37
S.I.D.R.	2009	X	962710/1148392/Prêt construction 13 LLS-Erythrines 2-ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	175 083,30	161 794,31	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 779,74	3 241,89
S.I.D.R.	2009	X	962711/1148393/Prêt construction de 63 LLS ZAC Athena Madeleine	Caisse des Depots et Consign.	589 532,40	511 460,32	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 626,07	14 482,84
S.I.D.R.	2016	X	962191/5117141/Casamance - 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	41 942,55	39 154,90	35,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	430,70	946,33
S.I.D.R.	2009	X	962712/1148920/Prêt construction 24 LLS Erythrines 1 Bois Blanc	Caisse des Depots et Consign.	100 507,40	87 079,57	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	957,88	2 579,50
S.I.D.R.	2009	X	962713/1148922/Prêt construction 32 LLTS Paille en Queue-Foncier	Caisse des Depots et Consign.	30 000,00	27 684,27	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	304,53	592,46
S.I.D.R.	2009	X	962715/1148981/Const.de 32 LLTS Paille en Queue-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	152 273,40	132 507,85	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	397,52	3 122,87
S.I.D.R.	2009	X	962716/1148984/Prêt construction 33 LLS Hébrides -ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	508 441,20	414 980,03	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 244,94	13 240,26
S.I.D.R.	2009	X	962719/1149493/Prêt construction 33 LLS Hébrides	Caisse des Depots et Consign.	285 716,60	232 989,67	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	698,97	7 433,71
S.I.D.R.	2009	X	962722/1150578/Prêt construction 32 LLS Talipot-Rue des Longanis	Caisse des Depots et Consign.	79 275,60	68 977,48	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	206,93	1 625,62
S.I.D.R.	2009	X	962723/1150579/Prêt construction 32 LLS Talipot	Caisse des Depots et Consign.	187 134,80	152 718,39	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	458,16	4 872,60

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2009	X	962724/1150687/Prêt construction 20 LLTS Rodrigues ZAC Avenir	Caisse des Depots et Consign.	258 778,80	224 988,83	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	674,97	5 302,41
S.I.D.R.	2009	X	962725/1150689/Prêt construction 27 LLTS Java-Zac Avenir	Caisse des Depots et Consign.	1 237 072,00	1 008 779,31	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 026,34	32 185,88
S.I.D.R.	2009	X	962729/1151576/Prêt construction 27 LLTS Java-Zac Avenir	Caisse des Depots et Consign.	310 807,20	212 005,81	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	636,02	4 996,43
S.I.D.R.	2009	X	962730/1151577/Prêt construction 20 LLTS Rodrigues-Zac Avenir	Caisse des Depots et Consign.	1 246 286,70	797 993,33	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 393,98	25 460,60
S.I.D.R.	2009	X	962731/1153454/Prêt construction 36 LLTS Sumatra-ZAC Avenir-	Caisse des Depots et Consign.	105 566,40	42 841,91	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	471,26	858,43
S.I.D.R.	2009	X	962732/1153456/Prêt construction 36 LLTS Sumatra	Caisse des Depots et Consign.	492 925,60	376 185,15	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 138,04	10 652,30
S.I.D.R.	2009	X	962733/1153462/Prêt construction 14 LLS-Mare à Poule d'eau	Caisse des Depots et Consign.	115 734,40	43 703,33	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	480,74	875,69
S.I.D.R.	2009	X	962734/1153463/Prêt construction 32 LLS-Lavoir 1	Caisse des Depots et Consign.	566 322,80	413 755,80	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 551,31	11 716,18
S.I.D.R.	2009	X	962735/1153904/Prêt construction 32 LLS LAVOIR 1	Caisse des Depots et Consign.	52 633,50	46 216,02	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	138,65	1 089,19
S.I.D.R.	2009	X	962736/1153905/Prêt construction 12 LLS-Cascades-rue de l'Eglise	Caisse des Depots et Consign.	228 049,50	187 771,97	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	563,32	5 991,01
S.I.D.R.	2009	X	962737/1153911/Prêt construction 12 LLS-CASCADES	Caisse des Depots et Consign.	35 741,70	31 383,80	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	94,15	739,64
S.I.D.R.	2009	X	962738/1153912/Prêt construction 48 LLTS Lavoir 2	Caisse des Depots et Consign.	263 108,10	216 638,60	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	649,92	6 912,02
S.I.D.R.	2009	X	962739/1154393/Prêt construction 48 LLTS Lavoir 2 - ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	249 832,00	88 303,08	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	264,91	2 081,08
S.I.D.R.	2009	X	962740/1154394/Prêt construction 35 LLTS Voilier	Caisse des Depots et Consign.	1 080 508,80	768 221,22	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 304,66	24 510,69

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2009	X	962741/1154397/Prêt construction 14 LLTS-RHI bouillon (Malte)	Caisse des Depots et Consign.	315 169,20	116 842,95	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	350,53	2 753,69
S.I.D.R.	2009	X	962742/1154398/Badera - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 217 990,40	868 182,86	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 604,55	27 700,04
S.I.D.R.	2010	X	962743/1180419/Prêt construction Canamelle (VEFA)-39LLTS	Caisse des Depots et Consign.	248 315,60	230 391,54	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 534,31	4 477,41
S.I.D.R.	2010	X	962744/1180420/Prêt construction Aruba Lifou - 64LLTS	Caisse des Depots et Consign.	579 403,20	508 882,42	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 597,71	13 864,72
S.I.D.R.	2010	X	962745/1180479/Prêt foncier Les Terrasses de Sophie -36LLS	Caisse des Depots et Consign.	790 011,20	732 986,13	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 062,85	14 244,80
S.I.D.R.	2010	X	962746/1180481/Prêt foncier-les diplômés d'Anjou-31LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 467 746,40	1 289 102,88	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 180,13	35 122,18
S.I.D.R.	2010	X	962747/1180564/Prêt construction les diplômés d'Anjou-31 LLS	Caisse des Depots et Consign.	237 225,30	220 101,76	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 421,12	4 277,44
S.I.D.R.	2010	X	962748/1180584/Prêt construction Quai des Rêves (VEFA)27LLS	Caisse des Depots et Consign.	553 525,50	486 154,37	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 347,70	13 245,49
S.I.D.R.	2011	X	961514/1204596/Juliette - 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 251 490,80	1 019 996,03	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 059,99	31 446,11
S.I.D.R.	2011	X	961515/1204605/Juliette - 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	497 659,80	433 928,14	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 301,78	9 961,91
S.I.D.R.	2011	X	961516/1204656/BENITIER - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	104 659,80	95 599,93	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 051,60	1 857,88
S.I.D.R.	2011	X	961517/1204659/BENITIER - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	553 776,60	471 311,88	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 184,43	12 841,10
S.I.D.R.	2011	X	961518/1204669/Les Résidences du Parc - 41 LL	Caisse des Depots et Consign.	324 708,40	283 125,36	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	849,38	6 499,85
S.I.D.R.	2011	X	961519/1204673/Les Résidences du Parc - 41 LL	Caisse des Depots et Consign.	1 112 290,40	916 883,15	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 750,65	28 267,18

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	961520/1204692/Badamiers - 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	239 461,50	208 795,42	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	626,39	4 793,42
S.I.D.R.	2011	X	961521/1204701/Badamiers - 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	605 743,50	494 315,57	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 482,95	15 239,57
S.I.D.R.	2011	X	961522/1204780/Alizea - 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	234 607,40	214 150,18	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 355,65	4 161,78
S.I.D.R.	2010	X	962749/1180708/Prêt foncier FARNIENTE (VEFA) 30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	112 836,90	99 990,95	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	299,97	2 295,54
S.I.D.R.	2010	X	962750/1180731/Prêt construction FARNIENTE-30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	411 114,00	341 837,82	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 025,51	10 538,74
S.I.D.R.	2011	X	961525/1204786/Alizea - 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	506 599,40	356 828,57	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 925,11	9 721,95
S.I.D.R.	2011	X	961526/1204797/Résidence Samiya - 13 LLS	Caisse des Depots et Consign.	93 141,00	85 019,31	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	935,21	1 652,26
S.I.D.R.	2011	X	961527/1204805/Résidence Samiya - 13 LLS	Caisse des Depots et Consign.	230 665,40	195 462,77	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 150,09	5 325,47
S.I.D.R.	2011	X	961528/1204844/Frégate 1 (VEFA) - 55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	362 890,00	331 144,82	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 642,59	6 435,45
S.I.D.R.	2011	X	961529/1204870/Frégate 1 (VEFA) - 55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	908 476,20	776 561,85	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 542,18	21 157,77
S.I.D.R.	2011	X	961530/1204904/Cardinal - 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	47 186,60	41 114,03	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	123,34	943,88
S.I.D.R.	2011	X	961531/1204966/Cardinal - 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	416 890,80	339 862,26	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 019,59	10 477,83
S.I.D.R.	2011	X	961532/1204973/Les Sapotilles (VEFA) - 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	99 206,80	90 521,34	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	995,73	1 759,19
S.I.D.R.	2011	X	961533/1204975/Astral - 53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	363 558,20	331 564,84	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 647,21	6 443,61

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	961534/1205122/Les Sapotilles (VEFA) - 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	246 271,60	211 411,94	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 325,53	5 760,01
S.I.D.R.	2011	X	961539/1205608/Les Vavangues - 59 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	328 872,00	286 198,31	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	858,60	6 570,40
S.I.D.R.	2011	X	961540/1205618/Les Vavangues - 59 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 686 348,80	1 249 652,21	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 748,96	38 526,33
S.I.D.R.	2011	X	961541/1205668/Liane d or - 25 LLS	Caisse des Depots et Consign.	150 465,20	137 165,34	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 508,82	2 665,66
S.I.D.R.	2011	X	961542/1205669/Liane d or - 25 LLS	Caisse des Depots et Consign.	373 364,40	319 704,66	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 516,75	8 710,49
S.I.D.R.	2011	X	961543/1205670/Le Phoenix - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	242 977,60	221 500,41	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 436,50	4 304,62
S.I.D.R.	2011	X	961544/1205671/Le Phoenix - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	603 029,40	512 755,61	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 640,31	13 970,25
S.I.D.R.	2011	X	961545/1205678/Fleur de coton - 32 LLS	Caisse des Depots et Consign.	187 304,00	170 747,89	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 878,23	3 318,30
S.I.D.R.	2011	X	961546/1205699/Fleur de coton - 32 LLS	Caisse des Depots et Consign.	471 485,00	399 467,45	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 394,14	10 883,67
S.I.D.R.	2011	X	961549/1205790/PK 22 - (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	167 001,20	152 387,09	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 676,26	2 961,48
S.I.D.R.	2011	X	961550/1205800/PK 22 - (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	419 234,80	322 895,44	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 551,85	8 797,43
S.I.D.R.	2011	X	961551/1205984/Marine - 10 LLS	Caisse des Depots et Consign.	64 940,40	59 257,53	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	651,83	1 151,61
S.I.D.R.	2011	X	961552/1205997/Marine - 10 LLS	Caisse des Depots et Consign.	184 483,40	159 326,11	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 752,59	4 340,91
S.I.D.R.	2011	X	961558/1206845/Astral - 53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	903 506,40	528 793,73	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 816,73	14 407,22

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	961560/1206882/Rossan - 95 LLS	Caisse des Depots et Consign.	569 917,00	519 763,92	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 717,40	10 101,06
S.I.D.R.	2011	X	961562/1206897/Rossan - 95 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 378 871,00	1 163 406,45	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	12 797,47	31 697,52
S.I.D.R.	2011	X	961580/1206997/Domaine Montvert - 10 LLS	Caisse des Depots et Consign.	121 050,60	110 338,59	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 213,73	2 144,31
S.I.D.R.	2011	X	961581/1207004/Domaine Montvert - 10 LLS	Caisse des Depots et Consign.	300 708,00	257 375,78	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 831,13	7 012,32
S.I.D.R.	2011	X	961584/1207479/Atlantis (VEFA) - 81 LLS	Caisse des Depots et Consign.	647 182,00	589 911,54	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 489,03	11 464,30
S.I.D.R.	2011	X	961585/1207482/Atlantis (VEFA) - 81 LLS	Caisse des Depots et Consign.	3 510 642,00	2 708 580,62	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	29 794,39	73 796,48
S.I.D.R.	2011	X	961586/1207591/Takamaka - 63 LLS	Caisse des Depots et Consign.	893 651,60	814 570,54	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 960,28	15 830,31
S.I.D.R.	2011	X	961587/1207599/Takamaka - 63 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 226 598,00	1 770 824,76	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	19 479,07	48 246,90
S.I.D.R.	2010	P	959171/90023404038/Construction 23 LLS Villa Fremicourt	Caisse Reg.de Credit Agricole	628 276,60	370 414,97	17,98	T	V	LIVRET A	2,430	V	LIVRET A	3,630	A-1	EUR	12 333,74	82 333,53
S.I.D.R.	2010	P	959172/90023404092/Construction 23 LLS Pepiniere	Caisse Reg.de Credit Agricole	755 565,00	452 064,32	17,98	T	V	LIVRET A	3,010	V	LIVRET A	2,130	A-1	EUR	8 865,19	96 046,84
S.I.D.R.	2010	P	959173/90023409553/Prêt construction de 12 LLS LE JUGE	Caisse Reg.de Credit Agricole	380 711,80	227 784,80	17,98	T	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	2,130	A-1	EUR	4 466,97	48 395,79
S.I.D.R.	2010	P	959174/90023404145/Prêt construction de 25 LLS SAINT ODILLON	Caisse Reg.de Credit Agricole	526 149,20	309 895,96	17,98	T	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	66 810,41

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2010	P	959175/90023409571/Construction de 21 LLS Clos des Camphriers	Caisse Reg.de Credit Agricole	1 205 308,00	710 617,18	17,98	T	V	LIVRET A	3,570	V	LIVRET A	3,630	A-1	EUR	23 661,48	157 951,55
S.I.D.R.	2010	P	959176/90023409624/Construction de 40 LLS ANTHURA 1	Caisse Reg.de Credit Agricole	1 620 536,40	955 424,71	17,98	T	V	LIVRET A	3,571	V	LIVRET A	3,630	A-1	EUR	31 812,85	212 365,82
S.I.D.R.	2010	P	959177/90023409642/Construction de 31 LLS THUYAS	Caisse Reg.de Credit Agricole	1 835 024,40	1 191 071,06	17,98	T	V	LIVRET A	2,888	V	LIVRET A	2,130	A-1	EUR	23 594,84	223 206,67
S.I.D.R.	2010	P	959178/90023403335/Construction de 31 LLS THUYAS	Caisse Reg.de Credit Agricole	1 172 455,20	692 625,93	17,98	T	V	LIVRET A	2,200	V	LIVRET A	2,130	A-1	EUR	13 560,37	149 967,57
S.I.D.R.	1989	X	962907/0269760/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 719 094,54	70 608,42	0,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	70 608,42
S.I.D.R.	1989	X	962908/0269761/962908	Caisse des Depots et Consign.	2 152 648,12	85 432,89	0,67	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	85 432,89
S.I.D.R.	2019	X	962661/5317534/RPA BEAUSEJOUR 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	418 570,00	411 636,29	48,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 528,00	6 981,52
S.I.D.R.	2018	X	962987/5220022/CIDOM ASTROLABE 79 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	5 562 683,00	2 184 705,52	37,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 554,12	57 153,79
S.I.D.R.	2018	X	962989/5245548/CIDOM LA OUETTE 2 - 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 421 019,00	1 255 523,96	37,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 766,57	32 845,60
S.I.D.R.	2019	X	962666/5322327/CI RPA Rose de Chine 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	580 941,00	569 395,68	48,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 708,19	11 546,91
S.I.D.R.	2019	X	962667/5322328/CI RPA Rose de Chine 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 498 363,00	2 436 279,31	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	7 308,84	62 096,94
S.I.D.R.	2019	X	962668/5322753/CI-RPA BEAUSEJOUR 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	874 248,00	856 873,65	48,71	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 570,62	17 376,75

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	1989	X	962913/0269766/962913	Caisse des Depots et Consign.	767 785,24	31 535,26	0,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	31 535,26
S.I.D.R.	1990	X	962914/0269767/962914	Caisse des Depots et Consign.	2 412 202,48	189 438,81	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	95 630,01
S.I.D.R.	2019	X	962674/5329797/CI - RPA CONCORDIA 31 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	547 184,00	538 120,30	58,87	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 614,36	9 064,27
S.I.D.R.	2019	X	963004/5322754/CI-RPA BEAUSEJOUR 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	3 707 652,00	1 381 085,77	37,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 143,25	1 164 146,71
S.I.D.R.	1990	X	962915/0269768/962915	Caisse des Depots et Consign.	2 305 656,01	181 071,33	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	91 406,05
S.I.D.R.	1989	X	962916/0269769/962916	Caisse des Depots et Consign.	1 533 589,70	62 989,17	0,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	62 989,17
S.I.D.R.	1989	X	962917/0269770/962917	Caisse des Depots et Consign.	2 684 367,42	106 535,42	0,67	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	106 535,42
S.I.D.R.	1989	X	962918/0269771/962918	Caisse des Depots et Consign.	2 171 859,44	89 204,85	0,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	89 204,85
S.I.D.R.	1989	X	962919/0269772/962919	Caisse des Depots et Consign.	1 425 785,07	58 561,32	0,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	58 561,32
S.I.D.R.	1990	X	962920/0269773/962920	Caisse des Depots et Consign.	2 189 786,68	171 971,71	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	86 812,50
S.I.D.R.	1990	X	962921/0269774/962921	Caisse des Depots et Consign.	2 210 174,45	173 572,83	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	87 620,76
S.I.D.R.	1990	X	962922/0269775/962922	Caisse des Depots et Consign.	2 103 930,59	165 229,13	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	83 408,80
S.I.D.R.	2010	X	962751/1181518/Prêt foncier Quai des Rêves (VEFA)27 LL	Caisse des Depots et Consign.	115 489,40	102 302,67	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	306,91	2 348,61
S.I.D.R.	2017	X	962871/5208460/Les Portes du Lagon 1 VEFA Saint-Pierre PLA1 46 LL	Caisse des Depots et Consign.	354 607,50	184 661,57	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	553,98	4 830,91

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2003	X	962616/1013233/Prêt construction 27 LLTS "RYAN 1" BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	303 499,20	167 802,71	17,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 013,63	10 608,67
S.I.D.R.	2019	C	962346/MIN266401EUR/Prêt construction 28 logements PLS	Credit Local de France	1 185 596,42	1 059 689,60	26,81	A	V	LIVRET A	0,750	V	LIVRET A	0,750	-	EUR	31 790,68	0,00
S.I.D.R.	2017	X	962872/5208461/Les Portes du Lagon 1 VEFA Saint-Pierre PLAÏ 46 LL	Caisse des Depots et Consign.	82 796,85	80 260,35	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	240,78	1 661,55
S.I.D.R.	2017	X	962873/5208707/CIDOM Portes du Lagon2- 54 PLS	Caisse des Depots et Consign.	373 448,03	76 137,68	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	1 225,82	1 579,54
S.I.D.R.	2017	X	962874/5208708/CIDOM Portes du Lagon2- 54 PLS	Caisse des Depots et Consign.	85 934,78	85 694,84	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	1 379,69	1 328,47
S.I.D.R.	2017	X	962875/5208709/CIDOM Portes du Lagon2- 54 PLS	Caisse des Depots et Consign.	349 628,03	341 045,47	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	5 490,83	7 075,27
S.I.D.R.	2018	X	962628/5220023/5220023	Caisse des Depots et Consign.	591 547,00	572 822,88	47,21	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 718,47	11 858,59
S.I.D.R.	2018	X	962645/5245547/CIDOM LA OUETTE 2 - 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	565 056,00	546 796,88	47,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 640,39	11 319,80
S.I.D.R.	2019	X	962903/5309006/MOKAU 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	172 642,20	169 782,34	48,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 867,61	2 879,58
S.I.D.R.	2019	X	962905/5325199/CI- TI SOMIN 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	18 487,43	18 120,02	48,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	54,36	367,46
S.I.D.R.	1989	X	962909/0269762/962909	Caisse des Depots et Consign.	233 813,34	9 279,43	0,67	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	9 279,43
S.I.D.R.	1990	X	962910/0269763/962910	Caisse des Depots et Consign.	2 514 238,43	197 452,06	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	99 675,16
S.I.D.R.	2019	X	962660/5317533/5317533	Caisse des Depots et Consign.	976 663,00	955 724,59	38,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 512,97	21 090,58
S.I.D.R.	1990	X	962911/0269764/962911	Caisse des Depots et Consign.	841 342,04	66 073,58	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	33 354,40

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	1989	X	962912/0269765/962912	Caisse des Depots et Consign.	2 459 988,84	97 630,43	0,67	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	97 630,43
S.I.D.R.	1990	X	962923/0269776/962923	Caisse des Depots et Consign.	1 522 942,36	119 602,06	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	60 375,94
S.I.D.R.	1990	X	962924/0269777/962924	Caisse des Depots et Consign.	1 395 624,71	108 076,68	1,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	54 557,85
S.I.D.R.	1990	X	962925/0269778/962925	Caisse des Depots et Consign.	585 903,80	45 372,19	1,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	22 904,19
S.I.D.R.	1990	X	962926/0269779/962926	Caisse des Depots et Consign.	3 072 256,41	237 914,44	1,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	120 100,84
S.I.D.R.	1990	X	962927/0269780/962927	Caisse des Depots et Consign.	2 104 494,65	162 971,31	1,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	82 269,04
S.I.D.R.	1990	X	962928/0269830/962928	Caisse des Depots et Consign.	2 028 447,90	157 082,28	1,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	79 296,22
S.I.D.R.	1991	X	962929/0273714/962929	Caisse des Depots et Consign.	1 317 874,80	150 737,04	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	51 214,84
S.I.D.R.	1991	X	962930/0273724/962930	Caisse des Depots et Consign.	2 192 076,16	250 727,21	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	85 187,79
S.I.D.R.	1991	X	962931/0273727/962931	Caisse des Depots et Consign.	4 924 057,83	563 208,22	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	191 357,23
S.I.D.R.	1991	X	962932/0273728/962932	Caisse des Depots et Consign.	866 291,69	99 085,46	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	33 665,56
S.I.D.R.	1991	X	962933/0273729/962933	Caisse des Depots et Consign.	3 012 195,01	344 531,50	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	117 059,00
S.I.D.R.	1991	X	962934/0273730/962934	Caisse des Depots et Consign.	1 511 776,99	172 915,36	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	58 750,21
S.I.D.R.	1991	X	962935/0273731/962935	Caisse des Depots et Consign.	62 622,40	7 162,68	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	2 433,61

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	1991	X	962936/0276134/962936	Caisse des Depots et Consign.	1 605 849,32	181 988,82	2,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	61 833,04
S.I.D.R.	1991	X	962937/0276135/962937	Caisse des Depots et Consign.	3 250 161,06	368 336,56	2,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	125 147,08
S.I.D.R.	1991	X	962938/0276792/962938	Caisse des Depots et Consign.	2 897 418,43	328 360,69	2,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	111 564,76
S.I.D.R.	1992	X	962939/0356371/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	3 000 290,87	442 314,70	3,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	113 788,15
S.I.D.R.	1993	X	962940/0360626/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	2 730 268,30	508 064,54	4,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	105 557,63
S.I.D.R.	1993	X	962941/0362535/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 909 251,22	348 132,70	4,16	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	72 329,52
S.I.D.R.	2000	X	962961/0909551/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	603 958,49	231 902,04	11,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	21 197,10
S.I.D.R.	2000	X	962962/0909554/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	505 142,75	194 073,05	11,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	17 739,33
S.I.D.R.	2000	X	962963/0914815/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	952 036,72	363 653,14	11,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	33 239,87
S.I.D.R.	2000	X	962964/0916990/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 892 799,15	722 305,46	11,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	66 022,63
S.I.D.R.	2000	X	962966/0925663/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	294 549,49	119 997,27	11,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	10 963,56
S.I.D.R.	2000	X	962967/0926478/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	121 509,89	45 419,18	11,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	4 151,56
S.I.D.R.	2000	X	962969/0926888/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	798 335,41	304 590,42	11,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	27 841,22
S.I.D.R.	2000	X	962970/0926889/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 362 305,23	556 038,26	11,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	50 802,46

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2000	X	962971/0927303/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	909 052,73	346 083,44	11,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	31 633,90
S.I.D.R.	2000	X	962972/0927304/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	920 369,83	351 397,65	11,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	32 119,65
S.I.D.R.	2000	X	962973/0930673/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	295 066,14	103 783,93	11,91	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	9 855,97
S.I.D.R.	2019	X	962976/5309007/MOKAU 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	230 398,88	225 459,42	38,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 480,05	4 975,36
S.I.D.R.	2019	X	963011/5329798/CI - RPA CONCORDIA 31 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 374 778,00	837 178,90	37,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 511,53	769 371,13
S.I.D.R.	2021	X	963014/5325200/CI- TI SOMIN 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	105 470,85	65 803,63	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	197,41	1 677,23
S.I.D.R.	2002	X	963038/1009294/Prêt construction 58LLS FRAGRANCE 2 ST-BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	448 617,80	247 649,39	16,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	4 210,04	15 967,37
S.I.D.R.	2002	X	963039/1012192/Prêt construction 32 LLS LES ALIZES ST JOSEPH	Caisse des Depots et Consign.	1 238 260,20	584 405,96	16,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	41 454,41
S.I.D.R.	2003	X	963040/1014524/Prêt construction 31 LLTS "CARDAMONE" ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	198 858,80	115 402,12	17,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	1 961,84	7 080,68
S.I.D.R.	2003	X	963041/1015463/Prêt construction 25 LLS "Les Aïrelles" ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	255 556,00	141 209,39	17,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 694,51	8 927,41
S.I.D.R.	2004	X	963042/1026448/ZINGADES - 52 LLS	Caisse des Depots et Consign.	607 413,20	393 939,96	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	6 696,98	21 428,71
S.I.D.R.	2004	X	963043/1026503/BASSAS DE INDIAN - 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	362 709,80	242 901,14	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 914,81	11 458,42
S.I.D.R.	2004	X	963044/1027880/PIROGUES - 44 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	318 226,20	214 422,50	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 573,07	10 114,99
S.I.D.R.	2004	X	963045/1028438/BENJOIN	Caisse des Depots et Consign.	369 963,30	232 445,21	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 789,34	13 092,19

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2004	X	963046/1028530/AVOCATIERS - 102 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 674 982,80	1 118 057,32	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	13 416,69	52 742,33
S.I.D.R.	2004	X	963047/1032440/AUSTRALES - 12 LLS	Caisse des Depots et Consign.	167 362,00	107 875,98	18,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	1 833,89	5 868,01
S.I.D.R.	2004	X	963048/1036295/ORION - 67 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 284 249,60	839 103,96	18,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	14 264,77	45 643,80
S.I.D.R.	2005	X	963049/1038376/Prêt construction 66 log. KERVEGUEN	Caisse des Depots et Consign.	513 951,00	358 564,39	19,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 302,77	15 969,65
S.I.D.R.	1993	X	962942/0362586/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	2 323 840,43	423 728,87	4,16	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	88 035,70
S.I.D.R.	1993	X	962943/0363707/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 509 779,30	275 293,03	4,16	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	57 196,04
S.I.D.R.	1993	X	962944/0415837/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	2 523 003,95	457 833,49	4,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	95 121,42
S.I.D.R.	1993	X	962945/0420048/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	3 518 398,31	632 581,34	4,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	131 427,77
S.I.D.R.	1993	X	962946/0420086/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	3 279 406,58	589 612,45	4,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	122 500,37
S.I.D.R.	1994	X	962947/0426388/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	2 068 480,40	441 588,69	5,16	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	77 180,79
S.I.D.R.	1999	X	962956/0881436/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	309 221,61	99 594,56	10,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	10 197,47
SEDRE	2007	X	961164/1095434/Prêt construction Cheminée 1 - 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	77 634,00	63 693,88	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	191,08	1 630,26
SEDRE	2007	X	961165/1095435/Prêt construction BOIS DE MERLE - 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	608 156,00	452 683,21	26,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 358,05	16 121,31
SEDRE	2008	X	961189/1118684/Prêt construction LORY LES BAS 37 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	66 967,00	40 401,06	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	1 899,44

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2008	X	961190/1118685/Prêt construction LES GRADINS- 28 log.	Caisse des Depots et Consign.	398 210,50	221 510,04	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	12 390,72
SEDRE	2011	X	962796/1212277/Prêt construction 12 LLTS RHI Sans Souci	Caisse des Depots et Consign.	1 850 526,50	1 594 484,76	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	17 539,33	41 842,18
SEDRE	2011	X	962797/1212312/Prêt construction 12 LLTS RHI Sans Souci	Caisse des Depots et Consign.	286 575,50	252 166,70	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	756,50	5 642,65
SEDRE	2011	X	962798/1212313/Prêt construction LES FRANGIPANIERES .54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 585 141,00	1 317 207,40	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 951,62	39 280,20
SEDRE	2011	X	962799/1212314/Prêt construction LES FRANGIPANIERES 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	264 655,50	239 321,44	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 632,54	4 513,59
SEDRE	2011	X	962800/1212316/Prêt construction 56 LLTS RHI Chamdemerles	Caisse des Depots et Consign.	1 087 782,50	925 488,82	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 180,38	24 286,51
SEDRE	2011	X	962801/1212331/Prêt construction 56 LLTS RHI Chamdemerles	Caisse des Depots et Consign.	682 047,50	595 379,30	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 786,14	13 322,60
SEDRE	2011	X	962802/1212332/Prêt foncier-Terrasses de Bois Rouge-30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 970 051,00	2 451 533,75	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	7 354,60	73 106,73
SEDRE	2011	X	962803/1212346/Prêt construction-Terrasses de Bois Rouge	Caisse des Depots et Consign.	225 399,60	197 549,22	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	592,65	4 420,49
SEDRE	2011	X	962804/1212347/Prêt foncier Tan Rouge - 36LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 236 010,80	1 026 130,46	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 078,39	30 600,04
SEDRE	2009	X	961222/1139323/Prêt construction LA CHAPELLE 3- 21 Log	Caisse des Depots et Consign.	331 301,00	278 544,67	38,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	835,64	6 743,20
SEDRE	2009	X	961223/1139327/Prêt construction 49 log.Les Chandelles-Cheminée 2	Caisse des Depots et Consign.	1 720 558,00	1 338 897,32	28,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 016,69	44 258,82
SEDRE	2009	X	961224/1139868/Prêt construction BRUNIQUEL 28 log.	Caisse des Depots et Consign.	370 335,00	311 362,93	38,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	934,09	7 537,68
SEDRE	2009	X	961225/1139869/Prêt construction EPERON EGLISE 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 024 687,50	1 575 126,50	28,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 725,38	52 067,65

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2010	X	961342/1174557/Prêt construction LA CALADE 27 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	392 175,00	335 904,90	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 007,72	7 916,42
SEDRE	2010	X	961343/1174561/Prêt construction CHAMPS DE MERLES-35 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	996 570,00	797 578,32	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 392,74	25 447,35
SEDRE	2010	X	961344/1174713/Prêt construction LE LAVOIR - 69 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	298 593,00	257 300,36	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	771,90	6 063,91
SEDRE	2010	X	961345/1174718/Prêt construction 44 LLTS Ilot Vanille	Caisse des Depots et Consign.	873 813,00	703 215,20	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 109,65	22 436,63
SEDRE	2010	X	961383/1177900/Prêt construction BOURBON POINTU -104 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	63 458,70	54 760,16	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	164,28	1 290,56
SEDRE	2010	X	961384/1177910/Prêt construction BOURBON POINTU104 LLTS /46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	201 289,50	162 605,90	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	487,82	5 188,07
SEDRE	2007	X	961133/1089185/Prêt construction LE VERGER 2 - 12 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 405 282,45	901 070,55	25,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 703,21	44 077,31
SEDRE	2007	X	961134/1089186/Prêt construction30 LLTS Flamboyant - Les Cerises	Caisse des Depots et Consign.	351 871,80	236 993,30	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	710,98	9 379,73
SEDRE	2007	X	961135/1089187/Prêt construction -7 LLTS Chemin Pavé-Guilloch	Caisse des Depots et Consign.	865 823,10	586 614,35	25,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	7 625,99	26 540,61
SEDRE	2007	X	961136/1089188/Prêt construction LE BUTOR - 69 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	197 670,00	139 315,73	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 811,10	5 051,16
SEDRE	2006	X	961072/1054017/Prêt construction40 LOG.MONET 3-RES.BIZET-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	1 161 663,60	822 848,34	20,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	8 228,48	39 624,91
SEDRE	2003	X	960978/1015589/Prêt construction Eperon - Balcon24 logements	Caisse des Depots et Consign.	374 888,40	207 448,95	17,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 489,39	13 115,14
SEDRE	2014	X	962015/5020941/Poker d As - 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	10 492,58	9 483,84	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	28,45	201,95
SEDRE	2014	X	962016/5020942/Aubépines - 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	39 804,30	34 660,70	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	103,98	969,85

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2014	X	962850/5068095/Safranière (VEFA) - 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	107 841,60	99 322,60	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	297,97	2 064,84
SEDRE	2006	X	961085/1063047/Prêt construction TAMARIN 35 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	731 559,60	469 747,04	20,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	2 348,74	25 453,02
SEDRE	2014	X	962851/5068096/Safranière (VEFA) - 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	601 261,20	537 007,44	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 611,02	14 574,63
SEDRE	2013	X	961771/1241157/Prêt construction - PIVET VELIN - 54 LLS	Caisse des Depots et Consign.	752 850,50	672 569,15	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 017,71	14 677,40
SEDRE	2013	X	961772/1241161/Prêt construction - RUE DE L'EGLISE - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	3 516 116,00	2 990 775,30	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	8 972,33	86 353,17
SEDRE	2013	X	961773/1241165/Prêt construction CARRE DE L'EPERON-48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	207 677,50	192 910,67	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 122,02	3 532,80
SEDRE	2013	X	961774/1241166/Pret foncier LE CORROSSOLE- 48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	963 474,00	850 032,94	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 350,36	21 505,51
SEDRE	2013	X	961777/1241271/Prêt construction LE CORROSSOLE -48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	323 828,70	289 296,74	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	867,89	6 313,28
SEDRE	2013	X	961778/1241272/Prêt Foncier CARRE FAYARD 31 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 166 478,30	993 696,92	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 981,09	28 691,18
SEDRE	2014	X	962037/5023990/Prêt foncier CAMELIAS 33 - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	38 941,88	35 106,53	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	105,32	747,57
SEDRE	2014	X	962038/5023991/Poker d As - 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	164 238,53	142 500,29	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	427,50	3 987,35
SEDRE	2014	X	962041/5024188/Prêt construction Trinité 36 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	74 702,55	69 464,91	43,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	764,11	1 235,89
SEDRE	2014	X	962042/5024189/Prêt foncier Trinité 36 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	305 340,08	273 793,76	33,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 011,73	6 684,24
SEDRE	2015	X	962176/5107349/Prêt construction LE CHAMBLY - 91LLS	Caisse des Depots et Consign.	46 468,73	43 807,32	44,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	481,88	757,59

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2015	X	962177/5107350/Prêt construction FREGATE2 - 59 LLS	Caisse des Depots et Consign.	250 978,65	229 594,25	34,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 525,54	5 413,47
SEDRE	2014	X	962047/5024913/Sceau de Salomon - 84 LLS	Caisse des Depots et Consign.	44 520,75	42 507,35	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	684,37	671,40
SEDRE	2014	X	962048/5024914/Sceau de Salomon - 84 LLS	Caisse des Depots et Consign.	178 583,93	163 699,76	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	2 635,57	3 654,26
SEDRE	2012	X	961707/1235331/Prêt foncier 25 LLTS CHRSS	Caisse des Depots et Consign.	1 474 396,50	1 218 573,73	31,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 655,72	36 338,86
SEDRE	2012	X	961708/1235333/Prêt construction MAISON RELAIS 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	436 952,50	381 333,17	41,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 144,00	8 532,97
SEDRE	2016	X	962198/5135235/ Prêt foncier COLLINEAS- 48 LLTS STE CLOTILDE	Caisse des Depots et Consign.	36 939,30	34 587,64	45,46	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	103,76	702,34
SEDRE	2016	X	962199/5135236/ Prêt construction COLLINEAS- 48 LLTS STE CLOTILDE	Caisse des Depots et Consign.	127 039,95	116 026,74	35,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	348,08	3 056,88
SEDRE	2011	X	961504/1194176/CHRSS - LHSS St Pierre - 25 LL	Caisse des Depots et Consign.	303 435,20	250 532,65	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	751,60	7 723,83
SEDRE	2011	X	961505/1194181/Maison Relais St Pierre 20 LLT	Caisse des Depots et Consign.	58 944,80	51 654,27	40,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	154,96	1 185,85
SEDRE	2011	X	961508/1196596/CHRSS - LHSS St Pierre - 25 LL	Caisse des Depots et Consign.	62 921,20	54 923,16	40,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	164,77	1 260,90
SEDRE	2011	X	961509/1196598/Maison Relais St Pierre 20 LLT	Caisse des Depots et Consign.	266 519,60	219 261,43	30,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	657,78	6 759,75
SEDRE	1998	X	963016/857323/FLEUR JAUNE foncier ex Ilot 6.1	Caisse des Depots et Consign.	1 180 679,74	361 849,69	9,41	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	32 594,24
SEDRE	1998	X	963017/857327/Petit Saint Pierre - 19 LLS	Caisse des Depots et Consign.	717 132,04	215 992,56	9,41	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	23 516,19
SEDRE	2012	X	961645/1217082/Prêt construction Maison relais de Ste Rose	Caisse des Depots et Consign.	133 894,50	126 502,63	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,570	A-1	EUR	1 986,09	2 150,03

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2012	X	961646/1217085/CHRSS - LHSS ST PIERRE 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	434 504,50	383 054,49	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,570	A-1	EUR	6 013,96	9 306,00
SEDRE	2012	X	961647/1217106/Prêt construction MAISON RELAIS ST PIERRE 20LLTS	Caisse des Depots et Consign.	570 247,50	523 282,03	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 756,10	9 869,08
SEDRE	2012	X	961626/1212420/Prêt construction TAN ROUGE -36 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	123 372,30	108 778,11	41,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	326,33	2 434,09
SEDRE	2012	X	961627/1212421/Prêt foncier Maison relais de Ste-Rose	Caisse des Depots et Consign.	911 692,20	759 558,39	31,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 278,67	22 650,65
SEDRE	2018	X	962629/5223078/5223078	Caisse des Depots et Consign.	321 845,21	310 461,81	47,21	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	931,39	6 023,11
SEDRE	2018	X	962523/5223077/CIDOM RPA Village des Aînés	Caisse des Depots et Consign.	1 814 154,79	1 235 203,13	37,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 705,61	30 736,42
SEDRE	2001	X	963018/1001707/Prêt construction 34 logements-EPERON-	Caisse des Depots et Consign.	1 054 410,40	505 153,86	15,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	34 551,70
SEDRE	2000	X	962960/0908412/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 641 639,44	659 089,40	11,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	58 665,18
SEDRE	2000	X	962965/0922704/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	132 974,30	53 723,01	11,41	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	4 781,86
SEDRE	2000	X	962968/0926860/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	430 938,16	173 069,10	11,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	15 404,79
SEDRE	2001	X	962974/0940024/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	598 502,83	263 496,07	15,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	18 973,94
SEDRE	2001	X	962975/0940025/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	563 831,10	269 046,96	15,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	19 357,37
SEDRE	2004	X	963020/1034308/La Calade	Caisse des Depots et Consign.	446 400,00	301 967,28	18,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 623,61	14 244,76
SEDRE	2003	X	963019/1020561/Prêt construction CHAPELLE - 30 logements	Caisse des Depots et Consign.	400 000,00	233 995,04	17,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 807,94	14 139,16

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2005	X	963021/1039244/CHAMPDEMERLE - 35 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	579 822,40	401 560,70	19,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 818,73	17 884,61
SEDRE	1997	X	962948/0476279/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 565 024,83	96 112,79	8,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	11 512,76
SEDRE	1997	X	962949/0476344/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 055 792,14	300 621,29	8,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	36 009,59
SEDRE	1997	X	962950/0476421/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 359 848,53	107 362,04	9,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	11 681,87
SEDRE	1998	X	962952/0857326/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	850 389,98	258 239,02	9,41	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	28 115,77
SEDRE	1998	X	962954/0868603/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 843 130,21	640 914,99	9,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	64 076,78
SEDRE	1999	X	962955/0879488/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	113 979,12	38 953,34	10,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	3 894,44
SEDRE	1999	X	962957/0881451/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 072 292,19	364 014,01	10,83	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	36 393,04
SEDRE	1999	X	962958/0881475/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	175 052,23	60 000,38	10,83	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	5 998,66
SEDRE	2000	X	962959/0908410/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	804 964,84	325 040,38	11,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	28 931,67
SEMAC	2008	X	961198/1121620/Prêt foncier 16 LLTS LES OLIVINES	Caisse des Depots et Consign.	148 023,50	106 135,27	37,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 167,49	4 216,66
SEMAC	2008	X	961199/1121623/Prêt construction 14 LLS-LES OLIVINES	Caisse des Depots et Consign.	987 344,00	482 075,74	22,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 302,84	26 465,22
SEMAC	2009	X	961210/1134792/Prêt construction 26 LLS-Maisons de ville	Caisse des Depots et Consign.	184 990,00	155 796,41	38,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	467,39	3 771,63
SEMAC	2009	X	961211/1134793/Prêt construction 26 LLS-Maisons de ville	Caisse des Depots et Consign.	946 271,50	736 966,59	28,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 210,90	24 361,30

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2010	X	961279/1152868/Prêt construction 40 LLS Ilot Joseph Hubert	Caisse des Depots et Consign.	446 024,70	380 898,90	29,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 189,89	11 283,10
SEMAC	2012	X	962811/1237292/LES FEMMES DE L EAU - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	291 403,50	260 098,03	41,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 861,08	6 677,90
SEMAC	2012	X	962812/1237326/LES FEMMES DE L EAU - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 177 669,00	990 757,49	31,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 898,33	31 990,93
SEMAC	2011	X	961466/1184563/Prêt foncier 72 LLS-Fleur d'Hibiscus	Caisse des Depots et Consign.	133 304,00	120 180,20	40,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 321,98	2 848,32
SEMAC	2011	X	961467/1184564/Prêt construction 72 LLS-Fleur d'Hibiscus	Caisse des Depots et Consign.	1 620 358,00	1 367 933,03	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	15 047,26	42 831,13
SEMAC	2010	X	961302/1158211/Prêt construction 16 LLS Bellevue	Caisse des Depots et Consign.	99 697,80	88 418,00	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	972,60	2 151,99
SEMAC	2010	X	961303/1158214/Prêt foncier 16 LLS Bellevue	Caisse des Depots et Consign.	460 377,30	380 725,05	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 187,98	12 340,15
SEMAC	2011	X	961469/1186487/Prêt foncier-27 LLS-Résidence Azalée	Caisse des Depots et Consign.	129 223,00	113 641,30	40,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	340,93	2 608,92
SEMAC	2011	X	961470/1186488/Prêt construction-27LLS-Résidence Azalée	Caisse des Depots et Consign.	604 948,00	500 045,21	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 500,14	15 416,22
SEMAC	2018	X	962819/1312782/Const.48 LLS Capucines 3	Caisse des Depots et Consign.	279 847,73	259 857,22	36,97	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	3 606,88	5 316,26
SEMAC	2018	X	962820/1312783/Const.48 LLS Capucines 3-	Caisse des Depots et Consign.	1 227 758,62	1 072 442,14	21,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	14 819,92	40 880,63
SEMAC	2009	X	961202/1121986/Prêt foncier 97 LLS MADELEINE1	Caisse des Depots et Consign.	490 147,50	362 291,02	38,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 985,20	14 193,91
SEMAC	2009	X	961203/1121987/Prêt construction 76 LLTS-Madeleine 2	Caisse des Depots et Consign.	2 402 989,00	1 646 666,54	28,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	18 113,33	76 956,18
SEMAC	2010	X	961270/1151193/Prêt foncier 23 LLS-RHI Premier Village	Caisse des Depots et Consign.	85 021,50	77 184,32	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	849,03	1 651,80

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2010	X	961271/1151195/Prêt construction 23 LLS RHI Premier Village	Caisse des Depots et Consign.	369 253,50	313 295,07	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 446,25	9 280,52
SEMAC	2010	X	961272/1151201/Const.de 78 LLS Porte des Salazes-St-ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	226 412,50	206 886,50	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 275,75	4 427,51
SEMAC	2010	X	961273/1151202/Prêt construction 78 LLS Porte des Salazes RD28	Caisse des Depots et Consign.	865 698,00	716 384,15	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 880,23	23 219,62
SEMAC	2010	X	961276/1152858/Prêt foncier 28 LLTS RHI Premier Village	Caisse des Depots et Consign.	304 364,70	278 864,88	39,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 067,52	5 967,89
SEMAC	2010	X	961277/1152860/Prêt construction 28 LLTS RHI Premier Village	Caisse des Depots et Consign.	1 187 274,00	1 004 145,88	29,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 045,60	29 745,10
SEMAC	2010	X	961278/1152867/Prêt construction 40 LLS Ilot J.Hubert	Caisse des Depots et Consign.	117 438,30	107 599,27	39,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 183,59	2 302,69
SEMAC	2018	X	962832/1314737/Prêt foncier 97 LLS MADELEINE1	Caisse des Depots et Consign.	630 098,23	583 591,15	35,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	8 098,92	12 359,35
SEMAC	2018	X	962833/1314738/Prêt construction 76 LLTS-Madeleine 2	Caisse des Depots et Consign.	1 559 198,91	1 343 018,06	20,99	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,499	A-1	EUR	13 256,72	56 301,93
SEMAC	2018	X	962834/1314739/Prêt foncier 76 LLTS MADELEINE 2	Caisse des Depots et Consign.	329 568,25	303 243,88	35,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,499	A-1	EUR	3 007,67	6 924,88
SEMAC	2018	X	962835/1314740/Prêt construction 16 LLS-MADELEINE 3	Caisse des Depots et Consign.	474 550,49	392 146,79	20,99	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	5 416,20	15 758,29
SEMAC	2018	X	962985/1312781/opération PROMOCANE-87 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 096 931,18	1 166 425,56	21,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	16 329,96	57 254,59
SEMAC	2010	X	961326/1167625/Prêt construction 40 LLS FLEUR DE VANILE 2	Caisse des Depots et Consign.	89 294,00	81 354,04	39,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	894,90	1 741,03
SEMAC	2010	X	961327/1167632/Prêt foncier 40 LLS-FLEUR DE VANILLE 2	Caisse des Depots et Consign.	534 950,00	447 757,58	29,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 925,34	13 263,61
SEMAC	2010	X	961328/1168257/Prêt construction 37 LLTS FLEUR DE VANILLE2	Caisse des Depots et Consign.	219 638,00	190 935,33	39,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	572,81	4 499,86

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2010	X	961329/1168259/Prêt foncier 37 LLTS FLEUR DE VANILLE2	Caisse des Depots et Consign.	1 140 660,00	921 253,08	29,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 763,76	29 393,29
SEMAC	2010	X	961330/1169199/Prêt foncier GARE ROUTIERE e 41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	52 216,50	45 451,28	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	136,35	1 071,17
SEMAC	2010	X	961331/1169200/Prêt construction GARE ROUTIERE A41LLTS	Caisse des Depots et Consign.	349 703,70	283 968,20	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	851,90	9 060,23
SEMAC	2010	X	961393/1178545/Prêt foncier-11LLS-Jason	Caisse des Depots et Consign.	238 003,00	205 823,46	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	617,47	4 850,73
SEMAC	2011	X	961464/1184503/Prêt foncier-30LLS-Pasipha	Caisse des Depots et Consign.	120 379,00	104 982,27	40,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,850	A-1	EUR	892,35	2 741,57
SEMAC	2011	X	961465/1184504/Prêt construction-30LLS-Pasipha	Caisse des Depots et Consign.	451 631,00	381 840,09	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 200,24	11 955,74
SEMAC	2018	X	962836/1314741/Prêt foncier 16 LLS MADELEINE 3	Caisse des Depots et Consign.	111 615,64	103 377,38	35,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	1 434,64	2 189,34
SEMAC	2005	X	961045/1039304/Prêt const.Les Pêcheurs-20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	433 201,60	294 855,51	19,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	5 012,54	14 451,63
SEMAC	2003	X	960984/1017849/Prêt const.Le Lavoir-14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	417 300,40	251 258,76	17,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	4 271,40	14 696,56
SEMAC	2004	X	961014/1028089/Prêt const.Ptit Canal-4 LLS	Caisse des Depots et Consign.	419 979,60	289 471,06	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 473,65	13 655,28
SEMAC	2018	X	962837/1314742/Prêt construction 40 LLS Ilot J.Hubert	Caisse des Depots et Consign.	1 027 074,09	774 126,86	27,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	8 428,45	23 274,66
SEMAC	2018	X	962838/1314743/Prêt construction 40 LLS Ilot Joseph Hubert	Caisse des Depots et Consign.	257 047,46	238 112,14	37,97	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	2 598,40	5 000,73
SEMAC	2018	X	962839/1314744/Prêt construction 16 LLS Bellevue	Caisse des Depots et Consign.	265 805,07	232 443,36	22,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	2 526,03	8 721,79
SEMAC	2018	X	962840/1314745/Prêt foncier 16 LLS Bellevue	Caisse des Depots et Consign.	61 671,70	57 128,66	37,97	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	623,42	1 199,79

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2018	X	962841/1314746/Prêt construction 40 LLS FLEUR DE VANILLE 2	Caisse des Depots et Consign.	699 089,87	627 199,24	27,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	6 828,75	18 857,18
SEMAC	2018	X	962842/1314747/Prêt foncier 40 LLS-FLEUR DE VANILLE 2	Caisse des Depots et Consign.	123 281,79	114 200,28	37,97	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	1 246,21	2 398,38
SEMAC	2018	X	962843/1314748/Prêt construction 37 LLTS FLEUR DE VANILLE2	Caisse des Depots et Consign.	319 587,45	280 393,38	27,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	9 838,36
SEMAC	2018	X	962844/1314749/Prêt foncier 37 LLTS FLEUR DE VANILLE2	Caisse des Depots et Consign.	74 317,81	67 356,73	37,97	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	1 749,53
SEMAC	2018	X	961991/1314750/Prêt construction Aruba-56 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 422 505,98	1 232 684,31	29,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 698,06	39 329,74
SEMAC	2018	X	961992/1314751/Prêt const.Soldanelle 34 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 004 883,63	862 673,35	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 489,41	29 466,02
SEMAC	2018	X	961993/1314752/Prêt const.Prévoisy-49LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 068 681,65	930 353,91	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 791,06	28 682,48
SEMAC	2018	X	961994/1314753/Prêt construction Arès-67 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 950 576,57	1 674 532,61	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	18 419,86	57 196,39
SEMAC	2018	X	961995/1314754/Prêt const.Guétail (ZAC Madeleine)32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 095 998,11	954 134,59	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 862,41	29 415,63
SEMAC	2018	X	961996/1314755/Prêt const.Le Cardinal 65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 723 077,30	1 500 046,07	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 500,14	46 245,88
SEMAC	2018	X	961997/1314756/Prêt const.Papangue 85 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 493 481,78	2 140 606,34	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	23 546,67	73 115,90
SEMAC	2018	X	961998/1314759/Prêt Construction Jardin de Beaulieu - 54LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 912 261,24	1 678 844,17	32,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	5 036,54	48 473,55
SEMAC	2018	X	961999/1314760/Prêt construction EOS 66 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 962 062,47	1 722 566,50	32,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	5 167,70	49 735,96
SEMAC	2014	X	962019/5021891/Prêt construction Terre carrere 36 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	6 779,63	6 047,02	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	18,14	128,77

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2014	X	962020/5021892/Prêt foncier - DOMAINE D'AMBRE - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	32 192,93	27 738,41	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	83,22	776,16
SEMAC	2014	X	962021/5021924/Prêt construction- DOMAINE D'AMBRE - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	40 798,43	36 389,73	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	109,17	774,89
SEMAC	2013	X	961801/1242172/Prêt foncier La Cour - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	131 791,00	117 275,90	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 290,04	3 011,01
SEMAC	2013	X	961802/1242173/Prêt foncier Beauclaire-40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	669 019,50	567 129,08	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 238,42	18 312,24
SEMAC	2013	X	961813/1243076/Prêt construction La Cour-29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	336 251,00	300 578,05	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	901,74	6 559,48
SEMAC	2013	X	961814/1243090/Prêt foncier Guétali (ZAC Madeleine)-32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	416 116,00	371 970,15	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 115,91	8 117,46
SEMAC	2013	X	961815/1243100/Prêt foncier Le Cardinal-65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	258 112,00	234 742,67	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 582,17	5 309,38
SEMAC	2013	X	961816/1243211/Prêt const.Le Cardinal 65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	331 517,50	301 099,40	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 312,10	6 810,23
SEMAC	2013	X	961817/1243295/Prêt foncier Papangue - 85 LLS	Caisse des Depots et Consign.	773 540,50	664 439,04	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 308,83	19 539,05
SEMAC	2013	X	961818/1243301/Prêt const.Papangue 85 LLS	Caisse des Depots et Consign.	534 216,00	485 199,48	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 337,20	10 974,19
SEMAC	2013	X	961819/1243308/Prêt foncier La Falaise-20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 246 504,50	1 066 090,63	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 727,00	31 350,36
SEMAC	2013	X	961820/1243319/Prêt const.La Falaise-20 LLTS-	Caisse des Depots et Consign.	208 056,90	189 219,53	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 081,42	4 279,75
SEMAC	2013	X	961821/1243331/Prêt foncier Les Pavillons - 104 LLS	Caisse des Depots et Consign.	687 179,10	588 946,48	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 478,41	17 319,06
SEMAC	2013	X	961822/1243341/Prêt const.les Pavillons-104 LLS	Caisse des Depots et Consign.	157 380,00	133 468,61	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	400,41	3 853,66

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2013	X	961827/1243445/Prêt foncier LES FEMMES DE L'EAU 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	739 257,50	634 977,03	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 984,75	18 672,67
SEMAC	2013	X	961828/1243449/Prêt construction LES FEMMES DE L'EAU 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	47 872,20	42 793,43	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	128,38	933,88
SEMAC	2013	X	961841/1245650/Prêt foncier le Flamboyant - 14LLS	Caisse des Depots et Consign.	234 115,00	209 110,70	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	627,33	4 563,40
SEMAC	2013	X	961842/1245655/Prêt construction le Flamboyant - 14LLS	Caisse des Depots et Consign.	980 880,00	830 370,85	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 491,12	23 975,44
SEMAC	2013	X	961843/1245658/Prêt Foncier Jardin de Beaulieu - 54LLTS	Caisse des Depots et Consign.	164 646,00	147 061,24	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	441,19	3 209,30
SEMAC	2013	X	961844/1245661/Prêt Construction Jardin de Beaulieu - 54LLTS	Caisse des Depots et Consign.	641 638,00	543 051,05	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 629,16	15 679,61
SEMAC	2013	X	961856/1246698/Prêt Foncier EOS 66 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	54 078,50	48 283,48	42,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	144,85	1 053,69
SEMAC	2013	X	961857/1246707/Prêt construction EOS 66 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	429 178,00	364 988,09	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 094,97	10 538,37
SEMAC	2013	X	961858/1246787/Prêt foncier Le Nadir - 17 LLS	Caisse des Depots et Consign.	493 995,50	458 894,10	42,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 047,84	8 403,79
SEMAC	2013	X	961859/1246788/Prêt foncier Piment Martin - 22 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	2 627 955,50	2 306 066,76	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	25 366,74	58 342,59
SEMAC	2013	X	961860/1246789/Prêt construction Piment Martin - 22 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	614 351,50	548 517,99	42,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 645,56	11 970,24
SEMAC	2013	X	961861/1246791/Prêt foncier Terre carrere 36 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	2 331 288,50	1 969 442,72	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	3 938,89	57 791,94
SEMAC	2018	X	961950/1312774/Prêt construction 42 logements à St-André	Caisse des Depots et Consign.	577 315,93	483 960,33	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	7 017,42	19 880,22
SEMAC	2018	X	961973/1314729/Prêt construction 51 logements Les Limites	Caisse des Depots et Consign.	499 947,37	416 823,66	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	5 001,88	17 570,96

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2018	X	961974/1314730/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	503 871,69	397 453,76	20,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	5 763,08	21 150,91
SEMAC	2018	X	961975/1314731/Prêt construction 32 logements BABET 1-ST JOSEPH	Caisse des Depots et Consign.	425 929,72	355 112,56	20,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 261,35	14 969,57
SEMAC	2018	X	961976/1314735/Prêt construction 149 log. Fleur de Vanille-B.Panon	Caisse des Depots et Consign.	2 505 451,29	2 118 603,37	21,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	30 719,75	82 446,20
SEMAC	2014	X	962022/5021925/Prêt construction - TAKAMAKA - 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	171 037,13	147 370,84	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	442,11	4 123,63
SEMAC	2014	X	962023/5021935/Prêt foncier- TAKAMAKA - 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	58 304,18	52 940,67	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	582,35	1 015,24
SEMAC	2014	X	962024/5021936/Prêt foncier - AMARYLLIS - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	239 013,00	209 810,96	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 307,92	5 401,16
SEMAC	2014	X	962025/5021939/Prêt construction - AMARYLLIS - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	24 350,78	22 110,71	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	243,22	424,01
SEMAC	2014	X	962026/5021940/Prêt construction - JOSEPHA FONTAINE - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	92 747,33	81 415,68	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	895,57	2 095,88
SEMAC	2014	X	962027/5021944/Prêt foncier - JOSEPHA FONTAINE - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	58 238,63	51 945,33	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	155,84	1 106,14
SEMAC	2014	X	962028/5021945/Prêt foncier - PARC A MOUTONS - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	230 283,75	198 419,55	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	595,26	5 552,04
SEMAC	2014	X	962029/5021969/Prêt foncier CARAVELLE VEFA 74 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	54 502,13	49 488,38	43,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	544,37	949,03
SEMAC	2014	X	962030/5021970/Prêt construction - PARC A MOUTONS - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	245 223,00	215 262,23	33,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 367,88	5 541,49
SEMAC	2014	X	962031/5021974/Prêt foncier Piton sainte rose 1 - 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	36 665,33	33 292,42	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	366,22	638,44
SEMAC	2014	X	962032/5021975/Prêt foncier - PIVET VELIN - 54 LLS	Caisse des Depots et Consign.	127 143,38	111 609,30	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 227,70	2 873,16

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2018	X	962477/5198653/Perle de Jasmin VEFA Bras-Panon PLAI 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	231 034,20	220 128,10	37,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	660,38	5 477,60
SEMAC	2018	X	962478/5198654/Perle de Jasmin VEFA Bras-Panon PLAI 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	56 259,98	54 167,64	47,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	162,50	1 050,88
SEMAC	2018	X	961951/1312775/Prêt construction 64 Logements Le Millénium 01	Caisse des Depots et Consign.	906 277,05	759 726,38	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	11 016,03	31 208,19
SEMAC	2018	X	961952/1312776/Prêt construction 23 logements Le Millenium 2	Caisse des Depots et Consign.	237 445,98	197 967,05	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 375,60	8 345,19
SEMAC	2018	X	961953/1312777/Prêt construction 67 logements VALLIAMEE	Caisse des Depots et Consign.	934 076,70	783 030,65	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	11 353,94	32 165,49
SEMAC	2018	X	961954/1312778/Prêt foncier GARE ROUTIERE -49 LLS	Caisse des Depots et Consign.	246 516,87	213 101,44	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	2 983,42	6 798,60
SEMAC	2018	X	961955/1312779/Prêt construction GARE ROUTIERE 49 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 016 744,31	817 839,76	21,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	11 449,76	40 144,08
SEMAC	2018	X	961956/1312780/Prêt foncier 87 LLS Promocanne -RHI Beaufonds	Caisse des Depots et Consign.	667 447,10	576 974,45	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	8 077,64	18 407,28
SEMAC	2018	X	961960/1312784/Prêt const.Beaucloire-30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	815 495,65	700 087,39	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 700,96	23 912,63
SEMAC	2018	X	961961/1312785/Prêt const.Beaucloire-40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 021 540,88	889 314,94	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 667,95	27 417,26
SEMAC	2013	X	961914/1255098/Mimosas - 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	173 234,40	156 589,32	42,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 722,48	3 541,72
SEMAC	2013	X	961915/1255099/Alamandas - 75 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 111 845,30	952 709,04	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 479,80	28 016,16
SEMAC	2015	X	962153/5087728/Le Parnasse - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	408 392,55	369 350,27	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 062,85	8 697,72
SEMAC	2015	X	962154/5087747/Salanganes - 29 PLS	Caisse des Depots et Consign.	35 386,88	32 323,64	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	96,97	671,74

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2015	X	962155/5087748/Atalya - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	164 667,00	146 240,03	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	438,72	3 967,93
SEMAC	2015	X	962146/5087423/Alamandas - 75 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	39 042,38	36 301,05	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	399,31	626,66
SEMAC	2015	X	962147/5087424/Poker d As - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	126 869,55	114 740,84	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 262,15	2 702,00
SEMAC	2015	X	962148/5087439/Aubépines - 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	24 758,70	22 615,49	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	67,85	469,99
SEMAC	2015	X	962149/5087440/Poker d As - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	82 756,88	73 496,01	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	220,49	1 994,17
SEMAC	2015	X	962150/5087451/40 LLS - QF 4 - Sainte Suzanne	Caisse des Depots et Consign.	33 157,43	30 829,30	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	339,12	532,20
SEMAC	2015	X	962151/5087452/Acquisition de 65 logements Color	Caisse des Depots et Consign.	131 634,75	119 050,49	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 309,56	2 803,48
SEMAC	2015	X	962152/5087727/Le Parnasse - 45 LLS	Caisse des Depots et Consign.	85 507,43	79 503,59	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	874,54	1 372,46
SEMAC	2017	X	962257/5182509/Z'irondelles - Vidot 1 Interne Saint-Benoît PLAI 5	Caisse des Depots et Consign.	8 377,35	7 929,12	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	23,79	157,31
SEMAC	2017	X	962260/5182513/Z'irondelles - AX 10 Interne Saint-Benoît PLAI 19	Caisse des Depots et Consign.	22 945,43	21 717,73	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	65,15	430,88
SEMAC	2018	X	962448/5182510/Z'irondelles - Vidot 1 Interne Saint-Benoît PLAI 5	Caisse des Depots et Consign.	51 462,15	27 663,63	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	82,99	707,95
SEMAC	2017	X	962449/5182512/Z'irondelles - AX 10 Interne Saint-Benoît PLAI 19	Caisse des Depots et Consign.	125 565,83	68 552,46	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	205,66	1 754,36
SEMAC	2011	X	961498/1192866/Prêt foncier-24 LLS-Résidence Aude	Caisse des Depots et Consign.	296 150,50	263 029,67	40,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 893,33	6 627,48
SEMAC	2011	X	961499/1192867/Prêt construction-24LLS-Résidence Aude	Caisse des Depots et Consign.	1 840 480,00	1 535 893,71	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	16 894,83	50 258,26

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2016	X	962229/5151250/LE BIHAN 42 logts	Caisse des Depots et Consign.	243 847,43	226 363,07	35,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 489,99	4 848,43
SEMAC	2016	X	962230/5151251/LE BIHAN 42 logts	Caisse des Depots et Consign.	58 967,10	55 942,32	45,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	615,37	861,43
SEMAC	2008	X	962703/1120239/Prêt construction 16 LLTS LES OLIVINES	Caisse des Depots et Consign.	126 400,00	82 679,27	27,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	4 179,44
SEMAC	2008	X	962706/1121749/Prêt foncier 14LLS LES OLIVINES	Caisse des Depots et Consign.	111 168,90	83 031,84	37,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	913,35	3 253,04
SEMAC	2008	X	962707/1121750/Const.de 97 LLS-MADELEINE 17	Caisse des Depots et Consign.	589 880,10	404 696,27	27,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 451,66	18 913,29
SEMAC	2008	X	962708/1122005/Prêt foncier 76 LLTS MADELEINE 2	Caisse des Depots et Consign.	119 231,10	83 397,77	37,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	3 545,78
SEMAC	2008	X	962709/1122012/Prêt construction 16 LLS-MADELEINE 3	Caisse des Depots et Consign.	368 345,10	239 451,91	27,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	12 104,32
SEMAC	2006	X	962693/1080562/Prêt construction Plaisance (Les Rosiers)51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	152 511,90	106 920,30	20,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 069,20	5 353,39
SEMAC	2011	X	961553/1206112/Fleur de Café - 45 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	96 260,10	83 834,85	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	251,51	1 924,64
SEMAC	2011	X	961554/1206113/Fleur de Café - 45 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	786 163,50	647 294,07	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 941,88	19 955,84
SEMAC	2006	X	962694/1080563/Prêt foncier Plaisance (Les Rosiers)-6 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	46 380,30	38 213,42	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	382,13	1 245,20
SEMAC	2006	X	962695/1080564/Prêt const.Plaisance (Les Rosiers)-6 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	356 835,60	256 473,81	20,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	3 847,11	12 348,63
SEMAC	2011	X	961561/1206891/Soldanelle (Commercy) - 34 LLS	Caisse des Depots et Consign.	218 663,50	188 883,57	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 077,72	5 047,60
SEMAC	2006	X	962696/1080565/Prêt foncier Plaisance (Les Rosiers)-51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	59 781,00	50 716,07	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	760,74	1 569,58

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2011	X	961565/1206924/Résidence Mimosas - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	174 291,50	150 554,62	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 656,10	4 023,33
SEMAC	2011	X	961566/1206925/Résidence Mimosas - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	790 208,50	638 708,13	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 025,79	21 816,12
SEMAC	2011	X	961567/1206952/Prévoisy - 49 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	264 449,50	230 179,18	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	690,54	5 284,34
SEMAC	2011	X	961568/1206956/Arès - 67 LLS	Caisse des Depots et Consign.	285 511,50	246 627,48	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 712,90	6 590,72
SEMAC	2011	X	961569/1206963/Beauclaire - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	190 981,50	164 971,61	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 814,69	4 408,59
SEMAC	2011	X	961570/1206973/La Cour - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	98 833,00	85 372,87	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	939,10	2 281,45
SEMAC	2011	X	961571/1206975/Beauclaire - 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	218 363,00	190 065,06	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	570,20	4 363,42
SEMAC	2011	X	961572/1206976/La Cour - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	858 047,50	695 309,68	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 648,41	23 749,44
SEMAC	2011	X	961573/1206978/Guétali (ZAC Madeleine)-32 LLT	Caisse des Depots et Consign.	202 123,50	175 930,07	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	527,79	4 038,92
SEMAC	2011	X	961574/1206980/Le Cardinal - 65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	209 883,50	182 684,44	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	548,06	4 193,98
SEMAC	2011	X	961575/1206982/Papangue - 85 LLS	Caisse des Depots et Consign.	346 042,50	298 914,74	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 288,06	7 988,01
SEMAC	2011	X	961576/1206985/La Falaise - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	63 644,70	55 396,92	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	166,19	1 271,78
SEMAC	2011	X	961577/1206986/La Falaise - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	270 544,20	220 284,70	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	660,86	6 791,30
SEMAC	2011	X	961578/1206993/Les Pavillons - 104 LLS	Caisse des Depots et Consign.	533 143,80	460 499,12	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 065,49	12 306,08

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2011	X	961579/1206994/Les Pavillons - 104 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 032 944,00	1 659 492,54	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	18 254,42	56 682,67
SEMAC	2003	X	963015/1023957/Prêt foncier Ptit Canal-4 LLS	Caisse des Depots et Consign.	340 010,80	224 924,68	17,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 699,10	11 269,35
SEMAC	2019	C	962594/5300021/CI - TERRAIN FILLES DE MARIE	Caisse des Depots et Consign.	14 625,00	14 625,00	36,30	A	F		0,000	F		0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SEMAC	2019	C	962595/5301106/CI- TERRAIN CHANE - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	7 800,00	7 800,00	36,56	A	F		0,000	F		0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SEMAC	2018	X	962986/1314736/MADELEINE 1 - 97 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 853 597,70	2 019 478,23	20,99	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	27 892,37	81 152,06
SEMAC	2018	X	962408/5238589/CIDOM Citronnelle 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	21 926,85	21 165,69	47,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	63,50	383,97
SEMAC	2019	X	962416/5295153/CI- TERRAIN CHANE - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	21 668,33	21 372,09	48,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	235,09	300,84
SEMAC	2018	X	962501/5207016/Résidence Juliette VEFA Saint-André PLA1 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	29 888,93	28 777,34	47,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	86,33	558,29
SEMAC	2019	X	962418/5297227/CI - TERRAIN FILLES DE MARIE	Caisse des Depots et Consign.	52 005,15	51 294,17	48,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	564,24	722,03
SEMAC	2018	X	962870/5207017/Résidence Juliette VEFA Saint-André PLA1 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	207 012,68	122 981,73	37,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	368,95	3 060,24
SEMAC	2018	X	962895/5238588/CIDOM Citronnelle 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	168 643,73	94 606,42	37,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	283,82	2 236,34
SEMAC	2019	X	963012/5295154/CI- TERRAIN CHANE - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	141 405,53	92 518,26	38,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 017,70	1 784,25
SEMAC	2019	X	963013/5297228/CI - TERRAIN FILLES DE MARIE	Caisse des Depots et Consign.	318 161,93	188 830,74	38,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 077,14	3 641,68
SEMADER	2007	X	961162/1094786/Prêt construction18 log. MOZETTE	Caisse des Depots et Consign.	57 342,00	41 611,29	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	124,83	1 587,42

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2007	X	961163/1094788/Atalya - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	225 558,40	96 818,54	26,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	290,46	4 604,38
SEMADER	2008	X	961187/1118411/Prêt construction 53 Log.RIVIERE PAULIN	Caisse des Depots et Consign.	170 068,50	109 528,02	37,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	5 082,66
SEMADER	2008	X	961188/1118415/Prêt construction 25 LLS MOULIN MAÏS 2-STE MARIE	Caisse des Depots et Consign.	1 315 433,00	777 607,16	27,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	42 558,75
SEMADER	2012	X	962813/1237427/Bec Rose - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	66 118,50	61 672,13	41,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	678,39	1 129,41
SEMADER	2011	X	961477/1188625/Prêt foncier 26 LLS-Camélias	Caisse des Depots et Consign.	266 085,50	231 574,17	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 547,32	6 309,34
SEMADER	2011	X	961478/1188626/Prêt foncier 23 LLS Eucalyptus	Caisse des Depots et Consign.	214 596,00	186 762,86	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 054,39	5 088,44
SEMADER	2012	X	962814/1237428/Bec Rose - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	410 327,10	367 539,35	31,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 042,93	9 298,60
SEMADER	2012	X	962815/1237754/Tuituit - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	68 341,50	61 274,95	41,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	183,83	1 337,20
SEMADER	2012	X	962816/1237757/Tuituit - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	340 119,90	292 594,63	31,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	877,79	8 448,14
SEMADER	2010	X	961332/1174009/Prêt construction 35 log. BOIS DE ROSES	Caisse des Depots et Consign.	101 861,20	92 493,38	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 017,43	1 853,30
SEMADER	2010	X	961333/1174011/Prêt construction 15 LLS Basalte - LE PORT	Caisse des Depots et Consign.	589 250,80	497 881,39	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 476,70	14 098,33
SEMADER	2010	X	961334/1174012/Prêt foncier 15 LLS Basalte - LE PORT	Caisse des Depots et Consign.	261 288,80	237 259,00	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 609,85	4 753,98
SEMADER	2010	X	961335/1174013/Prêt construction 8 LLS Belouga	Caisse des Depots et Consign.	1 551 116,00	1 309 766,64	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 407,43	37 088,20
SEMADER	2010	X	961336/1174014/Prêt foncier 8LLS Belouga	Caisse des Depots et Consign.	83 860,00	76 147,71	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	837,62	1 525,78

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2010	X	961337/1174016/Prêt construction 36 LLS Ombrine	Caisse des Depots et Consign.	446 144,80	370 712,30	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 077,84	10 497,33
SEMADER	2010	X	961338/1174018/Prêt foncier 36 LLS - Ombrine	Caisse des Depots et Consign.	312 931,20	284 152,03	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 125,67	5 693,58
SEMADER	2010	X	961339/1174029/Prêt construction 18 LLS Papangue	Caisse des Depots et Consign.	1 850 106,00	1 571 035,14	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	17 281,39	44 486,44
SEMADER	2010	X	961340/1174035/Prêt foncier 18 LLS Papangue	Caisse des Depots et Consign.	258 978,00	223 844,74	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	671,54	5 275,44
SEMADER	2010	X	961341/1174038/Prêt construction 26 LLS Camélias	Caisse des Depots et Consign.	1 491 865,60	1 207 264,71	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 621,80	38 518,71
SEMADER	2007	X	961137/1089472/Prêt construction 40 LLS ALAMANDA-Ste Suzanne	Caisse des Depots et Consign.	252 018,80	174 688,36	26,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 620,32	7 553,94
SEMADER	2007	X	961138/1089473/Prêt construction 10 Log. La Chapelle-St Louis	Caisse des Depots et Consign.	44 786,40	34 886,97	36,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	523,30	1 197,25
SEMADER	2007	X	961139/1089476/Vente de L.L.S.FIGUIER BLANC-ST-LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	134 063,60	96 098,57	26,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 441,48	4 155,52
SEMADER	2007	X	961140/1089477/Prêt construction 42 logements MOULIN A MAIS	Caisse des Depots et Consign.	21 099,20	16 577,13	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	248,66	568,90
SEMADER	2007	X	961145/1091020/Prêt construction 24 logements Fleurs de Cannes	Caisse des Depots et Consign.	777 136,80	546 882,69	26,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	8 203,24	23 648,49
SEMADER	2007	X	961146/1091021/Prêt construction 62 log. - Les Iles Eparses	Caisse des Depots et Consign.	195 132,00	152 164,11	36,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 282,46	5 221,96
SEMADER	2007	X	961147/1091307/Prêt construction 22 log. L'ARCHIPEL	Caisse des Depots et Consign.	264 180,30	185 902,46	26,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 788,54	8 038,86
SEMADER	2007	X	961148/1091308/Prêt construction 15 Log. Fleurs de Cannes	Caisse des Depots et Consign.	51 289,50	39 952,65	36,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	599,29	1 371,09
SEMADER	2007	X	961149/1091313/Prêt construction 22 LLS TANAMBO-ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	560 875,20	392 728,75	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	5 890,93	16 982,51

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
																	En intérêts (8)	En capital
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux				
SEMADER	2007	X	961150/1091314/Prêt construction 36 log. Grain Rouge-Ste Marie	Caisse des Depots et Consign.	109 339,60	84 975,81	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 274,64	2 916,20
SEMADER	2007	X	961153/1091616/Prêt construction 12 log.-TANAMBO ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	96 952,80	75 503,11	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 132,55	2 591,11
SEMADER	2005	X	961037/1037094/Prêt foncier 19 log. Tamarin sarda	Caisse des Depots et Consign.	636 717,20	444 648,53	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	5 335,78	19 803,64
SEMADER	2002	X	960958/1010099/Prêt construction CARRE FAYARD 31LLS	Caisse des Depots et Consign.	220 664,80	116 215,37	16,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 394,58	7 712,26
SEMADER	2002	X	960960/1010101/Prêt construction CARRE FAYARD- 89 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	102 823,20	53 801,98	16,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	645,62	3 570,39
SEMADER	2002	X	960962/1010103/Prêt construction BOIS DE LAIT 46 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	189 782,80	101 434,27	16,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	1 724,38	6 540,05
SEMADER	2003	X	960980/1015614/Prêt Foncier CARRE DE L'EPERON 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	297 730,80	164 923,75	17,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 979,08	10 426,66
SEMADER	2003	X	960994/1023962/Prêt foncier- YLAN YLANG 25 LLS - Ilôt A1	Caisse des Depots et Consign.	857 669,20	518 665,60	17,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	8 817,32	29 681,00
SEMADER	2004	X	961027/1031497/Prêt construction FLEURS JAUNES - 59 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	350 130,80	217 079,52	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	3 690,35	11 808,23
SEMADER	2005	X	961035/1037079/Prêt construction 20 Log. La Chapelle-St-Louis	Caisse des Depots et Consign.	1 360 427,20	880 353,42	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	14 966,01	45 653,59
SEMADER	2007	X	961154/1091617/Prêt construction 25 log.BADAMIERS	Caisse des Depots et Consign.	500 917,60	350 569,46	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	5 258,54	15 159,44
SEMADER	2013	X	961883/1250369/Prêt construction de 25 LLS SAINT ODILLON	Caisse des Depots et Consign.	410 367,50	389 872,55	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	6 276,95	6 357,57
SEMADER	2013	X	961884/1250370/Construction de 21 LLS Clos des Camphriers	Caisse des Depots et Consign.	1 767 501,50	1 613 892,05	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	25 983,66	37 442,65
SEMADER	2013	X	961885/1250371/Construction de 40 LLS ANTHURA 1	Caisse des Depots et Consign.	590 712,00	537 620,94	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,540	A-1	EUR	8 279,36	12 623,49

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2013	X	961895/1251793/Cambuston - 50 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	94 118,80	87 127,73	42,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	958,40	1 595,58
SEMADER	2013	X	961896/1251940/40 LLS - QF 4 - Sainte Suzanne	Caisse des Depots et Consign.	678 206,80	602 842,19	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 631,26	15 251,67
SEMADER	2013	X	961794/1241827/Prêt comp.const.60 LLTS Dina Margabin	Caisse des Depots et Consign.	254 824,80	237 022,14	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 607,24	4 340,62
SEMADER	2013	X	961795/1241828/Prêt comp.const.60 LLS Dina Margabin	Caisse des Depots et Consign.	842 017,20	752 063,83	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 272,70	19 026,92
SEMADER	2013	X	961796/1241830/Prêt comp.const. 8 LLS Belouga-ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	66 900,00	59 753,01	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	657,28	1 511,73
SEMADER	2013	X	961851/1246214/Prêt foncier - RUE DE L'EGLISE - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	515 593,60	478 430,08	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 262,73	8 761,55
SEMADER	2013	X	961852/1246215/Prêt construction - POKER D'AS 2 - 44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 791 066,00	1 595 912,39	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	17 555,04	40 375,96
SEMADER	2013	X	961853/1246226/Construction EHPAD Ravine Blanche	Caisse des Depots et Consign.	431 981,00	401 426,58	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 415,69	7 351,38
SEMADER	2013	X	961854/1246227/Construction 23 LLS Villa Fremicourt	Caisse des Depots et Consign.	1 723 313,50	1 537 773,14	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	16 915,51	38 905,06
SEMADER	2013	X	961866/1248503/Construction 23 LLS Pepiniere	Caisse des Depots et Consign.	61 777,20	55 140,92	42,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	165,42	1 203,33
SEMADER	2013	X	961867/1248510/Prêt construction de 12 LLS LE JUGE	Caisse des Depots et Consign.	349 453,20	299 269,94	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	897,81	8 640,87
SEMADER	2017	X	962488/5203875/CIDOM - BENJAMINE - 46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	512 662,13	486 063,19	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 346,70	10 715,48
SEMADER	2017	X	962483/5203860/CIDOM - BENGALIS - 7 LLS	Caisse des Depots et Consign.	33 251,70	19 735,12	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	217,09	435,07
SEMADER	2017	X	962484/5203861/CIDOM - BENGALIS - 7 LLS	Caisse des Depots et Consign.	3 575,33	3 486,99	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	38,36	57,06

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2017	X	962485/5203863/CIDOM - EDEN PARK - 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	363 611,18	210 235,89	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 312,60	4 634,74
SEMADER	2017	X	962486/5203864/CIDOM - EDEN PARK - 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	41 973,08	40 910,56	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	450,02	669,41
SEMADER	2017	X	962487/5203874/CIDOM - BENJAMINE - 46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	58 244,55	56 824,38	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	625,07	929,80
SEMADER	2011	X	962770/1207471/Cardamome - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	59 736,00	53 166,97	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	159,50	1 189,70
SEMADER	2011	X	962771/1207474/Cardamome - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	203 314,80	172 387,17	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	517,16	5 140,73
SEMADER	2015	X	962156/5088369/COULEE 77-27LLTS	Caisse des Depots et Consign.	26 695,73	24 563,94	44,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	73,69	510,48
SEMADER	2015	X	962157/5088370/COULEE 77-27LLTS	Caisse des Depots et Consign.	100 594,05	89 926,80	34,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	269,78	2 439,98
SEMADER	2014	X	962063/5035808/Verveine des Indes- 16 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	66 644,48	62 376,10	43,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	1 004,26	985,23
SEMADER	2014	X	962064/5035809/Faham - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	192 358,65	172 674,88	33,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	2 780,07	3 854,61
SEMADER	2014	X	962074/5046115/Z'ambaville - 9 LLS	Caisse des Depots et Consign.	25 990,28	23 987,76	43,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	263,87	426,78
SEMADER	2014	X	962075/5046116/Fleur de Thé - 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	179 295,30	159 312,85	33,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 752,44	3 889,37
SEMADER	2015	X	962076/5046122/Construction de 31 LLS THUYAS	Caisse des Depots et Consign.	49 451,48	47 123,38	44,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	518,36	813,48
SEMADER	2015	X	962077/5046123/Construction de 31 LLS THUYAS	Caisse des Depots et Consign.	323 092,50	264 941,96	34,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 914,36	6 239,04
SEMADER	2014	X	962078/5046124/Les Camphriers - 33 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	363 042,68	322 549,29	33,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 548,04	7 874,53

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2014	X	962079/5046125/Prêt construction Petit Matarum-50 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	65 707,58	61 111,08	43,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	672,22	1 087,26
SEMADER	2015	X	962110/5073510/Bois de Demoiselle - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	26 512,80	24 462,44	44,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	73,39	508,37
SEMADER	2015	X	962111/5073511/Bois de Demoiselle - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	160 299,23	143 695,80	34,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	431,09	3 898,90
SEMADER	2015	X	962134/5085302/Tamarin L'Inde - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	284 159,63	260 921,21	34,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 870,13	6 144,35
SEMADER	2015	X	962135/5085303/Tamarin L'Inde - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	71 004,83	67 211,12	44,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	739,32	1 160,25
SEMADER	2017	X	962438/5161445/Narassuiguin - 43 LLS	Caisse des Depots et Consign.	364 128,45	197 372,61	36,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 171,10	4 351,17
SEMADER	2017	X	962439/5161446/Lauriane Interne Saint-Denis PLUS 35 LLS	Caisse des Depots et Consign.	56 232,53	54 895,69	46,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	603,85	898,24
SEMADER	2017	X	962440/5163553/Lauriane Interne Saint-Denis PLUS 35 LLS	Caisse des Depots et Consign.	52 150,28	50 448,74	46,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	554,94	825,48
SEMADER	2017	X	962441/5163554/Lauriane Interne Saint-Denis PLUS 35 LLS	Caisse des Depots et Consign.	315 014,55	175 453,41	36,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 929,99	3 867,95
SEMADER	2017	X	962442/5163559/Copernic - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	21 769,43	20 741,21	46,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	62,22	411,58
SEMADER	2019	X	962443/5163560/Aigues Marines - 26 PLS	Caisse des Depots et Consign.	170 247,23	97 342,28	36,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	292,03	2 491,50
SEMADER	2017	X	962444/5167111/CIDOM - KUMQUAT - 21 LLS	Caisse des Depots et Consign.	31 024,73	29 644,26	46,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	326,09	485,06
SEMADER	2017	X	962445/5167112/CIDOM - KUMQUAT - 21 LLS	Caisse des Depots et Consign.	191 436,83	111 189,90	36,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 223,09	2 451,23
SEMADER	2011	X	961486/1189449/Prêt construction 23 LLS-Eucalyptus	Caisse des Depots et Consign.	89 970,00	79 035,87	40,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	237,11	1 814,47

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2011	X	961487/1189452/Prêt foncier 20 LLTS Bois de Senteur-	Caisse des Depots et Consign.	620 563,00	511 553,27	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 534,66	15 771,01
SEMADER	2011	X	961488/1189461/Prêt foncier 50 LLTS à Cilaos - Petit Matarum	Caisse des Depots et Consign.	110 058,00	95 783,46	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 053,62	2 609,66
SEMADER	2011	X	961489/1189473/Prêt construction 50 LLTS à Cilaos-Petit Matarum	Caisse des Depots et Consign.	144 309,60	118 916,70	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	356,75	3 666,16
SEMADER	2011	X	961490/1189477/Prêt Compl prêt Citronelle 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	144 063,20	123 982,68	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 363,81	3 377,96
SEMADER	2011	X	961491/1189481/Prêt Compl prêt Citronelle 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	64 119,20	55 802,92	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	613,83	1 520,38
SEMADER	2011	X	961492/1189589/Prêt Compl prêt Europa 54 LLS	Caisse des Depots et Consign.	312 869,50	250 292,27	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	750,88	7 716,42
SEMADER	2011	X	961494/1192250/Prêt Compl prêt Europa 54 LLS	Caisse des Depots et Consign.	162 124,80	139 746,28	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 537,21	3 807,45
SEMADER	2011	X	961495/1192255/Prêt foncier LA CHAPELLE (Camomille) 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	85 441,20	73 471,96	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	808,19	2 001,78
SEMADER	2012	X	961701/1230347/Prêt compl prêt Dina Margabin 60LLTS	Caisse des Depots et Consign.	37 264,40	32 781,97	41,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	98,34	733,55
SEMADER	2012	X	961702/1230358/Prêt compl.const.26 LLS Camélias	Caisse des Depots et Consign.	269 228,80	225 609,16	31,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	676,83	6 727,85
SEMADER	2011	X	961510/1198583/Basalte - 15 LLS	Caisse des Depots et Consign.	105 549,60	91 306,66	30,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 004,37	2 487,69
SEMADER	2011	X	961511/1199128/Bois de Senteur - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	105 060,80	86 703,18	30,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	260,11	2 673,03
SEMADER	2002	X	963024/1012006/Prêt foncier les Comptoirs du Butor 41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	692 718,40	383 683,77	16,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	6 522,62	24 738,29
SEMADER	2002	X	963023/1010102/Prêt Foncier Bois de Lait - 46 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	621 384,00	332 672,86	16,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	5 655,44	21 449,32

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2019	C	962601/5309510/CI-BOIS DE JOLI COEUR 15 PLS	Caisse des Depots et Consign.	97 500,00	97 500,00	36,81	A	F		0,000	F		0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SEMADER	2019	C	962615/5323262/CI-JOLI COEUR - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	221 000,00	221 000,00	36,81	A	F		0,000	F		0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SEMADER	2002	X	963022/1010100/Prêt foncier 89 LLTS Carré FAYARD	Caisse des Depots et Consign.	317 812,00	172 048,99	16,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	2 924,83	11 092,98
SEMADER	2019	X	962995/5309019/CI - TIPOLKA - 24 PLS	Caisse des Depots et Consign.	1 061 547,00	282 724,83	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	4 269,14	5 376,15
SEMADER	2019	X	962996/5309508/CI-BOIS DE JOLI COEUR 15 PLS	Caisse des Depots et Consign.	759 856,00	745 883,66	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	11 262,84	14 183,33
SEMADER	2020	X	962997/5309509/CI-BOIS DE JOLI COEUR 15 PLS	Caisse des Depots et Consign.	746 609,00	299 803,51	37,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	4 527,03	12 172,97
SEMADER	2019	X	962998/5314928/CIDOM - Poivre et Sel - 52 PLS	Caisse des Depots et Consign.	3 041 872,00	3 041 872,00	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	45 932,27	55 934,40
SEMADER	2021	X	962999/5314930/CIDOM - Poivre et Sel - 52 PLS	Caisse des Depots et Consign.	789 767,00	789 767,00	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	11 925,49	14 522,35
SEMADER	2019	X	962656/5309507/CI-BOIS DE JOLI COEUR 15 PLS	Caisse des Depots et Consign.	154 594,00	152 501,59	48,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	2 302,77	2 124,01
SEMADER	2019	X	962659/5314929/CIDOM - Poivre et Sel - 52 PLS	Caisse des Depots et Consign.	1 222 788,00	1 222 788,00	48,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	18 464,10	16 550,26
SEMADER	2019	X	962977/5309017/CI - TIPOLKA - 24 PLS	Caisse des Depots et Consign.	286 638,00	282 758,39	48,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	4 269,65	3 938,19
SEMADER	2019	X	962978/5309018/CI - TIPOLKA - 24 PLS	Caisse des Depots et Consign.	863 371,00	847 495,20	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	12 797,18	16 115,52
SEMADER	2019	X	962984/5323245/CI-TIPOLKA 62 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	514 782,00	508 678,96	58,87	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 595,47	6 170,17
SEMADER	2021	X	963005/5323242/CI- KARAVEL 55 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 511 168,20	2 460 851,66	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	27 069,36	50 870,03

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2019	X	963006/5323243/CI- KARAVEL 55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	494 232,00	488 372,59	58,79	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 372,10	5 923,86
SEMADER	2019	X	963007/5323246/CI-TIPOLKA 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 056 982,00	2 015 766,03	38,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	22 173,43	41 669,34
SEMADER	2019	X	963008/5323260/CI-JOLI COEUR - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 431 297,00	539 799,38	37,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 619,40	447 755,68
SEMADER	2019	X	963009/5323261/CI-JOLI COEUR - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	160 634,17	158 186,65	58,79	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	474,56	2 454,86
SEMADER	2003	X	963025/1013232/Prêt construction LES COMPTOIRS DU BUTOR - 41LLTS	Caisse des Depots et Consign.	853 799,60	487 874,14	17,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	8 293,86	29 934,30
SEMADER	2003	X	963026/1013947/Prêt Foncier CARRE DE L'EPERON 9 PLS	Caisse des Depots et Consign.	432 823,20	250 144,06	17,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	4 252,45	15 347,99
SEMADER	2003	X	963027/1015590/Prêt construction CARRE DE L'EPERON 9 PLS	Caisse des Depots et Consign.	1 099 820,40	621 661,92	17,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	10 568,25	38 143,07
SEMADER	2003	X	963028/1016909/Prêt construction Carré de l'Eperon - 49 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	193 714,80	105 995,71	17,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 271,95	6 701,16
SEMADER	2003	X	963029/1021410/Prêt Foncier Carré de l'Eperon - 49 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	400 330,80	225 896,91	17,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	3 840,25	13 860,27
SEMADER	2003	X	963030/1023963/Prêt construction- YLAN YLANG 25 LLS - Ilôt A1	Caisse des Depots et Consign.	124 394,80	79 410,71	17,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	952,93	3 978,70
SEMADER	2004	X	963031/1031496/BADAMIERS - 25 LLS	Caisse des Depots et Consign.	513 581,20	326 863,84	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	5 556,68	17 780,05
SEMADER	2005	X	963032/1037092/MOULIN MAÏS 2 - 25 LLS	Caisse des Depots et Consign.	636 516,00	410 220,00	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	6 973,74	21 273,29
SODEGIS	2009	X	961237/1146090/Const.de 16 LLS Les Liserons - ST JOSEPH	Caisse des Depots et Consign.	1 503 900,00	1 181 165,64	28,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 543,50	39 044,81
SODEGIS	2008	X	961172/1099189/CONST. 24 LLS ETANG SALE	Caisse des Depots et Consign.	562 503,60	461 190,64	27,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	5 995,48	13 760,48

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2007	X	961173/1099193/Const. opération La Mosquée-TAMPON 14ème	Caisse des Depots et Consign.	91 496,40	80 784,26	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 050,20	1 714,09
SODEGIS	2008	X	961178/1106236/Const. de 20 LLS opération DON JUAN2-TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	641 474,80	523 279,51	27,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	6 802,63	15 613,02
SODEGIS	2008	X	961179/1106239/Const.de 54 LLTS Ombrières-St- Joseph	Caisse des Depots et Consign.	619 942,00	471 683,46	27,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 415,05	16 173,46
SODEGIS	2008	X	961180/1107076/Const. de 54 LLTS Les Ombrières-St Joseph	Caisse des Depots et Consign.	196 800,00	142 367,68	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	427,10	5 557,95
SODEGIS	2008	X	961181/1107082/Const. de 6 LLS La Serre - ENTRE DEUX	Caisse des Depots et Consign.	312 989,60	240 806,85	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	3 130,49	8 656,81
SODEGIS	2008	X	961182/1107141/Const.de 6 LLS La Serre - ENTRE DEUX	Caisse des Depots et Consign.	1 046 804,00	738 848,26	27,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	9 605,03	32 675,34
SODEGIS	2008	X	961184/1108681/Const. de 6 LLTS La Serre -ENTRE DEUX	Caisse des Depots et Consign.	175 196,00	128 767,46	37,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 673,98	5 064,44
SODEGIS	2008	X	961185/1113177/Const. de 6 LLTS La Serre - ENTRE DEUX	Caisse des Depots et Consign.	325 200,00	208 274,26	27,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	624,82	10 551,50
SODEGIS	2008	X	961186/1113564/Const. de 26 LLS St-Louis Centre Ville	Caisse des Depots et Consign.	1 047 603,60	703 628,83	27,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	9 147,18	33 295,60
SODEGIS	2008	X	961194/1119994/Const. de 28 LLTS St-Louis Centre Ville	Caisse des Depots et Consign.	1 115 200,00	667 463,68	27,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	36 530,55
SODEGIS	2011	X	962786/1211251/Prêt foncier Fabrique d'Allumettes 2-14LLTS	Caisse des Depots et Consign.	194 437,60	172 549,33	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	517,65	3 861,08
SODEGIS	2011	X	962787/1211257/Prêt construction-14 LLTS Fabrique d'Allumettes 2	Caisse des Depots et Consign.	797 962,40	668 769,33	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 006,31	19 943,24
SODEGIS	2011	X	962788/1211273/Prêt foncier 11 LLS Clos St-Etienne 2T	Caisse des Depots et Consign.	204 458,40	181 803,14	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	545,41	4 068,15
SODEGIS	2011	X	962789/1211280/Prêt construction-11 LLS Clos ST-Etienne (2T)	Caisse des Depots et Consign.	717 941,60	604 318,17	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 812,96	18 021,26

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2009	X	961230/1143976/Const. de 26 LLS et 28 LLTS Centre ville ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	171 000,00	144 932,41	38,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	434,80	3 508,62
SODEGIS	2009	X	961231/1143977/Const. de 28 LLTS-26 LLS Centre ville-ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	1 119 000,00	881 238,13	28,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 643,71	29 130,36
SODEGIS	2009	X	961236/1146087/Const.de 16 LLS Les Liserons-ST JOSEPH	Caisse des Depots et Consign.	284 700,00	241 724,86	38,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	725,18	5 851,84
SODEGIS	2010	X	961300/1157583/Const.de 24 LLTS-Trois Cheminées-RD 26	Caisse des Depots et Consign.	124 400,00	113 042,14	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 243,46	2 265,04
SODEGIS	2010	X	961301/1157589/Const.de 24 LLS-Trois cheminées-RD 26-	Caisse des Depots et Consign.	410 444,40	350 292,65	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 853,22	9 919,11
SODEGIS	2017	X	962821/1313411/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	13 435,19	12 237,07	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	36,71	254,40
SODEGIS	2017	X	962822/1313412/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	52 017,66	45 959,64	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	91,92	1 269,02
SODEGIS	2017	X	962823/1313413/Prêt foncier - PARC A MOUTONS - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	49 391,29	44 986,68	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	134,96	935,24
SODEGIS	2017	X	962824/1313414/Prêtconstruction - PARC A MOUTONS - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	178 774,22	157 954,04	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	315,91	4 361,37
SODEGIS	2017	X	962825/1313415/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	95 601,57	88 571,38	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	974,29	1 531,73
SODEGIS	2017	X	962826/1313416/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	357 084,50	321 186,36	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	3 211,86	7 709,66
SODEGIS	2017	X	962827/1313417/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	86 397,74	76 335,79	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	152,67	2 107,76
SODEGIS	2017	X	962828/1313418/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	25 944,94	23 631,23	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	70,89	491,27
SODEGIS	2017	X	962829/1313419/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	282 959,13	254 512,90	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	2 545,13	6 109,25

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2017	X	962830/1313420/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	75 831,55	70 255,17	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	772,81	1 214,97
SODEGIS	2010	X	961324/1166230/Const.de 24 LLTS-Trois cheminées -RD 26	Caisse des Depots et Consign.	69 960,00	60 430,90	39,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	181,29	1 424,20
SODEGIS	2010	X	961325/1166231/Const. de 39 LLTS ZAC Avenir/Yoshito	Caisse des Depots et Consign.	570 040,00	460 037,12	29,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 380,11	14 677,84
SODEGIS	2010	X	961379/1177792/Const.de 42 LLS St-Etienne/Bois d'Olives-St Pierr	Caisse des Depots et Consign.	373 156,00	321 626,25	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	964,88	7 579,91
SODEGIS	2010	X	961380/1177837/Const.de 30 LLS Fabrique d'Allumettes 3-CD 11	Caisse des Depots et Consign.	793 850,00	637 791,47	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 913,38	20 349,23
SODEGIS	2010	X	961381/1177884/Const.de 30 LLS-Fabrique d'Allumettes 3	Caisse des Depots et Consign.	280 626,80	253 940,34	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 793,34	5 088,23
SODEGIS	2010	X	961382/1177887/Const. de 17 LLTS Rue Casabianca	Caisse des Depots et Consign.	1 548 165,60	1 306 501,15	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 371,51	36 995,73
SODEGIS	2010	X	961385/1177912/Const.de 42 LLS-Saint-Etienne-Bois d'Olive	Caisse des Depots et Consign.	65 213,10	59 011,61	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	649,13	1 182,42
SODEGIS	2010	X	961386/1177914/Const.de 39 LLTS ZAC Avenir-Yoshito	Caisse des Depots et Consign.	121 686,90	103 416,30	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 137,58	2 928,40
SODEGIS	2010	X	961387/1177965/Const.88 LLTS La Bruyère-TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	180 471,00	155 595,34	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	466,79	3 666,99
SODEGIS	2010	X	961388/1177966/Const.de 88 LLTS La Bruyère-TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	715 611,00	577 378,62	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 732,14	18 421,71
SODEGIS	2007	X	961141/1089579/Opération LOTROBOR 1-Merlo-Ruisseau BN	Caisse des Depots et Consign.	135 109,60	97 204,32	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 263,66	3 393,04
SODEGIS	2007	X	961142/1089580/Const.de 55 logements-Le Collège 1 et 2 Tampon	Caisse des Depots et Consign.	119 097,20	93 266,75	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	279,80	2 387,18
SODEGIS	2007	X	961143/1090618/Const.de 10 log. La Petite Ferme -TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	566 702,40	373 649,59	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	4 857,44	16 411,57

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2007	X	961144/1090619/Const.de 30 log.Les Terrasses du Pont Bananes	Caisse des Depots et Consign.	411 049,20	293 014,27	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	879,04	10 435,05
SODEGIS	2016	X	962864/5157028/FANTAISIE - 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	44 897,55	41 937,55	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	125,81	1 073,40
SODEGIS	2016	X	962865/5157029/FANTAISIE - 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	12 969,15	12 371,30	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	37,11	245,49
SODEGIS	2016	X	962858/5155707/LA CANOPEE 60 LLS	Caisse des Depots et Consign.	90 397,28	84 606,06	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	253,82	2 165,51
SODEGIS	2016	X	962859/5155708/LA CANOPEE 60 LLS	Caisse des Depots et Consign.	25 452,83	24 257,26	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	72,77	481,35
SODEGIS	2016	X	962860/5156470/ Le Centre Interne 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	94 362,45	91 994,25	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 011,94	1 505,27
SODEGIS	2016	X	962861/5156471/ Le Centre Interne 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	302 078,10	287 766,72	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 165,43	6 343,94
SODEGIS	2016	X	962862/5156475/Terrain Monge - 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	22 224,53	21 200,02	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	63,60	420,69
SODEGIS	2016	X	962863/5156476/Terrain Monge - 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	110 681,18	103 652,98	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	310,96	2 653,02
SODEGIS	2007	X	961105/1084842/Const. de 6 LLTS SOURCE MARCEL2 -AVIRONS	Caisse des Depots et Consign.	115 251,20	79 465,78	26,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	794,66	3 335,74
SODEGIS	2007	X	961106/1084847/Const. de 38 LLTS Source Marcel 1-AVIRONS	Caisse des Depots et Consign.	18 365,60	13 779,03	36,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	137,79	448,99
SODEGIS	2007	X	961107/1084848/Const. de 8 log. La Petite Ferme-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	97 044,40	65 322,55	26,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	326,61	2 868,10
SODEGIS	2007	X	961108/1084849/Const. de 20 LLS Baies Roses-ENTRE-DEUX	Caisse des Depots et Consign.	18 365,60	13 483,47	36,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	67,42	463,20
SODEGIS	2013	X	961734/1239677/Les Portes Bagatelle 66 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 823 781,60	1 544 730,49	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 634,19	44 601,27

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2019	X	962846/1351186/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	372 919,92	327 708,23	19,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	4 915,62	15 632,19
SODEGIS	2019	X	962847/1351192/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	238 584,55	210 818,53	20,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	3 162,28	9 612,48
SODEGIS	2019	X	962848/1351208/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 606 942,35	1 433 745,84	22,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	21 506,19	60 111,63
SODEGIS	2019	X	962849/1351209/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	113 641,10	101 392,84	22,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 520,89	4 251,02
SODEGIS	2013	X	961725/1239202/Opération Pétre - 56 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	379 302,90	337 546,06	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 012,64	7 366,22
SODEGIS	2013	X	961726/1239212/Opération Pétre - 56 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 454 385,00	1 234 746,33	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 704,24	35 651,04
SODEGIS	2013	X	961731/1239638/Goyaves - 43 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	169 655,40	151 076,17	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	453,23	3 296,92
SODEGIS	2013	X	961732/1239655/WAIKATO - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	698 886,90	592 991,28	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 778,97	17 121,54
SODEGIS	2013	X	961733/1239667/Bauhinias 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	437 776,20	389 549,71	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 168,65	8 501,09
SODEGIS	2006	X	961075/1055817/Construction de 16 logements SODALITE-TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	103 441,20	84 569,80	35,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 268,55	2 682,78
SODEGIS	2006	X	961078/1056297/Const. de 14 log. BENJOINS 2-ENTRE-DEUX	Caisse des Depots et Consign.	210 543,20	166 489,53	35,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 664,90	5 554,10
SODEGIS	2015	X	962852/5109945/CHAUDRON 8 - 30 LLTS Foncier	Caisse des Depots et Consign.	34 575,68	32 296,39	44,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	96,89	655,82
SODEGIS	2015	X	962853/5109946/Logement Majorelle VEFA 35 LLS	Caisse des Depots et Consign.	168 380,85	153 329,72	34,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	459,99	4 039,68
SODEGIS	2013	X	961776/1241270/FRUITS A PAIN-6LLTS	Caisse des Depots et Consign.	164 768,10	152 654,82	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 679,20	2 795,59

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2013	X	961779/1241306/FRUITS A PAIN-6LLTS	Caisse des Depots et Consign.	77 988,60	69 503,81	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	208,51	1 516,77
SODEGIS	2013	X	961780/1241308/Désiré 2 - 7 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	791 058,90	697 357,67	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 670,93	17 642,88
SODEGIS	2013	X	961781/1241322/Désiré 2 - 7 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	53 845,50	48 011,47	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	144,03	1 047,75
SODEGIS	2013	X	961782/1241331/Laurency - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	340 737,60	289 980,86	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	869,94	8 372,67
SODEGIS	2013	X	961783/1241333/Laurency - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	258 558,90	220 035,80	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	660,11	6 353,13
SODEGIS	2013	X	961784/1241334/Le Cap - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	491 840,40	456 696,30	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 023,66	8 363,54
SODEGIS	2013	X	961785/1241339/Le Cap - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 437 041,40	1 254 911,12	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	13 804,02	31 748,76
SODEGIS	2014	X	962033/5023199/Mondon A - 65 LLS	Caisse des Depots et Consign.	73 671,68	63 910,34	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	191,73	1 788,30
SODEGIS	2014	X	962034/5023200/Mondon A - 65 LLS	Caisse des Depots et Consign.	20 843,03	18 808,59	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	56,43	400,52
SODEGIS	2014	X	962035/5023226/Corfou - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	82 638,75	71 065,59	33,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	142,13	2 021,99
SODEGIS	2014	X	962036/5023227/Corfou - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	15 928,43	14 252,11	43,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	42,76	303,49
SODEGIS	2017	X	962466/5193467/CIDOM LES PLATANES 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	30 422,03	28 953,79	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	86,86	574,55
SODEGIS	2017	X	962467/5193468/CIDOM LES PLATANES 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	222 292,65	114 855,79	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	344,57	2 939,76
SODEGIS	2017	X	962468/5194109/Ilôt 6-2 Interne Etang-Salé PLA1 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	19 626,90	18 729,41	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	56,19	371,66

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2017	X	962469/5194110/Ilôt 6-2 Interne Etang-Salé PLA1 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	169 684,73	96 885,93	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	290,66	2 479,82
SODEGIS	2017	X	962470/5194260/Corylus Interne Saint-Denis PLUS 12 LLS	Caisse des Depots et Consign.	55 407,83	52 782,08	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	158,35	1 047,39
SODEGIS	2017	X	962471/5194261/Corylus Interne Saint-Denis PLUS 12 LLS	Caisse des Depots et Consign.	273 841,28	145 595,36	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	436,79	3 726,55
SODEGIS	2017	X	962472/5195976/CD 61, 515,516 Interne Le Tampon PLUS 69 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	55 977,90	53 418,18	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	160,25	1 060,01
SODEGIS	2017	X	962473/5195977/CD 61, 515,516 Interne Le Tampon PLUS 69 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	564 986,63	319 889,51	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	959,67	8 187,65
SODEGIS	2017	X	962475/5197742/CD 61, 515,516 Interne Le Tampon PLUS 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	23 245,50	22 725,42	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	249,98	371,85
SODEGIS	2017	X	962476/5197743/CD 61, 515,516 Interne Le Tampon PLUS 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	215 310,75	125 743,59	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 383,18	2 772,07
SODEGIS	2015	X	962158/5088798/Mimosas - 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	20 324,55	19 189,38	44,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	211,08	331,86
SODEGIS	2015	X	962159/5088799/Construction de 47 LLTS SAPHIR	Caisse des Depots et Consign.	69 671,40	63 309,90	34,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	696,41	1 492,75
SODEGIS	2015	X	962178/5107851/Construction de 47 LLTS SAPHIR	Caisse des Depots et Consign.	80 764,73	74 028,72	44,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	222,09	1 539,00
SODEGIS	2015	X	962179/5107852/Prêtconstruction Galabert 2 (VEFA) - 11LLTS	Caisse des Depots et Consign.	314 697,08	279 423,64	34,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	838,27	7 583,69
SODEGIS	2015	X	962132/5081849/La Chaloupe - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	102 170,40	93 709,63	44,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	281,13	1 948,15
SODEGIS	2015	X	962133/5081850/La Chaloupe - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	238 397,63	212 366,29	34,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	637,10	5 763,72
SODEGIS	2015	X	962136/5085335/Bouton d Or - 65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	19 640,03	18 005,51	44,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	54,02	374,32

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2015	X	962137/5085336/Construction de 34 logements sociaux LE PLATEAU	Caisse des Depots et Consign.	100 131,45	88 921,38	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	266,76	2 413,37
SODEGIS	2015	X	962138/5085435/Bouton d Or - 65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	46 395,08	45 058,12	45,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	495,64	757,78
SODEGIS	2015	X	962139/5085436/Construction de 34 logements sociaux LE PLATEAU	Caisse des Depots et Consign.	200 840,48	188 220,94	35,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 070,43	4 289,62
SODEGIS	2016	X	962214/5149231/Logement Majorelle VEFA 35 LLS	Caisse des Depots et Consign.	25 054,95	23 382,80	45,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	70,15	474,82
SODEGIS	2016	X	962215/5149232/ Eden Park VEFA 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	76 894,20	69 977,71	35,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	209,93	1 843,66
SODEGIS	2016	X	962216/5149435/ Eden Park VEFA 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	44 975,40	41 992,70	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	125,98	852,71
SODEGIS	2016	X	962217/5149436/Le Parnasse - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	88 867,88	80 923,84	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	242,77	2 132,05
SODEGIS	2017	X	962446/5168811/Ponama - 75 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	55 138,80	52 558,97	46,21	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	157,68	1 042,96
SODEGIS	2017	X	962447/5168812/Ponama - 75 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	234 769,95	219 637,96	36,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	658,91	5 621,69
SODEGIS	2013	X	961703/1234590/Tonkala - 47 LLS	Caisse des Depots et Consign.	45 141,20	40 197,71	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	120,59	877,23
SODEGIS	2013	X	961704/1234599/Tonkala - 47 LLS	Caisse des Depots et Consign.	196 847,20	167 644,14	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	502,93	4 840,42
SODEGIS	2007	X	962699/1103454/Const. de 20 LLS DON JUAN 2-TAMPON 14èkm	Caisse des Depots et Consign.	92 634,80	78 063,31	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	234,19	1 942,50
SODEGIS	2009	X	962726/1150840/Const.de 17 LLTS Foyer Casabianca	Caisse des Depots et Consign.	120 000,00	104 423,62	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	313,27	2 461,00
SODEGIS	2009	X	962727/1150842/Const.de 24 LLS Trois Cheminées RD 26	Caisse des Depots et Consign.	412 709,50	336 479,42	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 009,44	10 735,64

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2013	X	961719/1238826/Laurency - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	164 389,00	146 577,86	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	439,74	3 198,75
SODEGIS	2013	X	961720/1238835/Laurency - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	783 150,50	666 507,46	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 999,52	19 244,19
SODEGIS	2013	X	961721/1238837/Le Cap - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	292 678,50	260 917,83	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	782,76	5 693,98
SODEGIS	2013	X	961722/1238847/Le Cap - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	888 582,50	755 404,88	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 266,22	21 810,94
SODEGIS	2013	X	961723/1238888/La Chaloupe - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	128 998,00	115 021,38	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	345,07	2 510,10
SODEGIS	2013	X	961724/1238894/La Chaloupe - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	426 131,50	362 835,89	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 088,51	10 476,22
SODEGIS	2011	X	961555/1206663/Tamarin Becquet - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	57 499,80	50 076,16	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	150,23	1 149,62
SODEGIS	2011	X	961556/1206692/Tamarin Becquet - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	413 200,20	340 201,18	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 020,60	10 488,28
SODEGIS	2007	X	962697/1103452/Const. de 8 LLS-opération Benjoins 3-Entre Deux	Caisse des Depots et Consign.	76 640,00	64 584,51	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	193,75	1 607,10
SODEGIS	2007	X	962698/1103453/Const.de 25 LLS opération LOTROBOR-AVIRONS	Caisse des Depots et Consign.	113 201,20	101 914,99	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 324,90	2 090,89
SODEGIS	2012	X	961644/1215418/Prêt construction Jules Vienne-30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	566 109,60	516 784,13	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 684,63	9 746,52
SODEGIS	2019	X	962586/1351201/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	167 705,00	145 484,64	21,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 745,82	5 817,76
SODEGIS	2019	X	962587/1351202/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	555 225,06	471 553,96	21,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	7 073,31	21 500,96
SODEGIS	2019	X	962588/1351203/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	437 522,47	387 606,00	22,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	5 814,09	16 930,14

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2019	X	962592/1351211/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	220 715,47	196 442,87	23,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 946,64	8 236,12
SODEGIS	2012	X	961628/1212674/Prêt Foncier 18 LLTS-Les Capucines	Caisse des Depots et Consign.	237 026,00	216 610,46	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 382,72	4 085,26
SODEGIS	2012	X	961629/1212680/Prêt construction 18 LLTS-Les Capucines	Caisse des Depots et Consign.	800 438,40	694 849,44	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 643,34	18 234,11
SODEGIS	2012	X	961630/1212682/Prêt foncier Les réservoirs de Stella-34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	152 865,00	134 846,84	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	404,54	3 017,43
SODEGIS	2012	X	961631/1212713/Prêt construction-réservoirs de Stella-34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	489 841,00	411 515,82	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 234,55	12 271,74
SODEGIS	2012	X	961633/1213684/Prêt foncier Ilot 10 - ZAC OI-Ile Bourbon	Caisse des Depots et Consign.	152 480,50	134 599,71	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	403,80	3 011,89
SODEGIS	2012	X	961634/1213690/Prêt construction Ilot 10-ZAC OI-ILE BOURBON	Caisse des Depots et Consign.	612 633,00	510 464,48	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 531,40	15 222,47
SODEGIS	2012	X	961635/1213692/Prêt foncier Les Caféiers-5 LLS-TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	42 778,00	39 136,45	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	430,50	738,11
SODEGIS	2012	X	961636/1213693/Prêt construction Les Caféiers-5 LLS-tampon	Caisse des Depots et Consign.	124 928,00	108 887,70	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 197,77	2 857,41
SODEGIS	2012	X	961637/1214352/Prêt foncier-RPA Vincendo-27LLTS	Caisse des Depots et Consign.	205 872,00	187 253,27	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 059,79	3 531,59
SODEGIS	2012	X	961638/1214356/Prêt construction RPA Vincendo-27LLTS	Caisse des Depots et Consign.	480 367,80	416 667,79	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 583,35	10 934,12
SODEGIS	2012	X	961639/1214418/Prêt foncierTamarin BECQUET - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 320 922,50	1 146 340,96	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	12 609,75	30 082,07
SODEGIS	2012	X	961640/1214537/Prêt construction Tamarin BECQUET - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	43 754,40	38 377,74	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	115,13	858,77
SODEGIS	2012	X	961641/1214548/Prêt foncier Jules Vienne-30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	102 093,30	84 991,57	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	254,98	2 534,52

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2019	X	962619/1351185/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	481 722,65	403 127,02	19,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	6 046,90	20 165,93
SODEGIS	2018	X	962889/5223715/Prêt compl Rue de l'Eglise	Caisse des Depots et Consign.	51 674,85	49 644,99	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	148,94	1 235,35
SODEGIS	2018	X	962890/5223729/5223729	Caisse des Depots et Consign.	12 865,95	12 628,95	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	138,92	269,50
SODEGIS	2018	X	962891/5223843/5223843	Caisse des Depots et Consign.	30 589,13	29 404,32	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	88,21	731,69
SODEGIS	2018	X	962632/5223730/Prêt complémentaire LE CAP	Caisse des Depots et Consign.	79 596,00	76 380,93	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	229,15	1 900,64
SODEGIS	2018	X	962892/5223860/Prêt compl COCO HUET	Caisse des Depots et Consign.	43 573,65	41 891,59	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	125,67	1 042,42
SODEGIS	2018	X	962893/5223874/Prêt compl Jean Morel 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	15 018,60	14 436,89	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	43,31	359,24
SODEGIS	2018	X	962634/5223856/Prêt compl Bouton d'Or	Caisse des Depots et Consign.	67 357,80	64 773,17	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	194,32	1 611,80
SODEGIS	2018	X	962894/5223875/Prêt compl Pivet Velin 54 LLS	Caisse des Depots et Consign.	61 724,63	60 549,79	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	666,05	1 292,15
SODEGIS	2018	X	962636/5223863/Prêt compl Max Gobetti 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	215 370,30	207 106,21	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	621,32	5 153,57
SODEGIS	2018	X	962898/5243722/CIDOM RPA DU PARC 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	45 037,05	44 546,52	57,96	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	133,64	691,31
SODEGIS	2018	X	962899/5243723/CIDOM RPA DU PARC 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	283 617,23	169 580,54	37,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	508,74	4 105,32
SODEGIS	2019	X	962576/1351187/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	581 620,12	486 725,68	19,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	7 300,88	24 347,84
SODEGIS	2019	X	962577/1351189/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	220 398,20	193 201,92	20,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 898,03	9 216,03

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2019	X	962578/1351190/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	196 240,76	169 011,19	20,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 028,14	7 124,57
SODEGIS	2019	X	962396/1351210/Operation LOTROBOR	Caisse des Depots et Consign.	707 830,30	629 988,54	23,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	9 449,83	26 413,08
SODEGIS	2019	X	962398/1351212/LES OMBRIERES- 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	590 235,50	522 252,12	23,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	5 222,52	22 895,60
SODEGIS	2019	X	962580/1351193/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	92 947,27	83 292,50	21,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	999,51	3 330,77
SODEGIS	2019	X	962581/1351194/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	431 962,60	387 093,06	21,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 645,12	15 479,41
SODEGIS	2019	X	962582/1351195/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	114 665,40	101 071,91	21,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 516,08	4 608,47
SODEGIS	2019	X	962583/1351196/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	281 855,89	248 442,11	21,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	3 726,63	11 327,96
SODEGIS	2019	X	962584/1351197/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	988 193,90	871 044,33	21,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	13 065,66	39 716,11
SODEGIS	2019	X	962585/1351200/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 086 393,40	922 676,47	21,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	13 840,15	42 070,32
SODIAC	2007	X	961170/1097046/Basalte Compl. 15 LLS RHI Epuisement	Caisse des Depots et Consign.	180 804,00	129 894,62	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	649,48	5 068,06
SODIAC	2007	X	961171/1097047/Prêt complémentaire const. 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	429 647,50	280 399,44	26,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	1 402,00	13 526,43
SODIAC	2009	X	961252/1149486/Prêt foncier Cardamone-9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	108 000,00	91 642,44	38,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	274,93	2 218,54
SODIAC	2009	X	961253/1149487/Prêt const.Cardamone-9LLTS	Caisse des Depots et Consign.	728 000,00	574 445,12	28,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 723,34	18 988,96
SODIAC	2016	X	962866/5170039/Terrain Moullan - 69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	304 812,98	291 917,30	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 211,09	6 435,45

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODIAC	2016	X	962856/5135834/Prêt foncier Canal Payet 37 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	67 930,20	66 356,89	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	729,93	1 085,78
SODIAC	2016	X	962857/5135839/Prêt construction Canal Payet 37 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	158 503,80	152 421,91	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 676,64	3 360,21
SODIAC	2002	X	960964/1012147/Prêt comp.54LLS Europa ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	517 684,40	275 755,37	16,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 309,06	18 299,61
SODIAC	2017	X	962845/1317130/Prêt construction 47 log.centre ville ST ANdré	Caisse des Depots et Consign.	579 018,37	457 399,83	18,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	5 488,80	21 577,00
SODIAC	2017	X	962000/1315241/Prêt complémentaire Butte Citronelle - 8 PLS	Caisse des Depots et Consign.	183 070,74	163 446,20	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	2 369,97	4 213,46
SODIAC	2017	X	962001/1315242/Prêt construction Butte Citronelle - 8PLS	Caisse des Depots et Consign.	183 370,68	163 713,99	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	2 373,85	4 220,36
SODIAC	2014	X	962011/5019157/Simangavole - 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	48 206,25	45 243,39	43,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	497,68	804,95
SODIAC	2014	X	962012/5019158/Simangavole - 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	289 210,80	260 130,82	33,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	2 601,31	6 461,64
SODIAC	2017	X	962452/5185736/Les Lianes - 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	72 771,08	70 767,55	46,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	778,44	1 157,95
SODIAC	2017	X	962453/5185737/Prêt construction 20 LLTS Bois de Senteur	Caisse des Depots et Consign.	292 017,38	157 046,99	36,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 727,52	3 462,17
SODIAC	2017	X	962454/5186861/Cœur de Hameau Interne Sainte-Suzanne PLAI 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	40 778,70	38 792,55	46,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	116,38	769,79
SODIAC	2017	X	962455/5186862/Cœur de Hameau Interne Sainte-Suzanne PLAI 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	335 072,55	202 417,51	36,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	607,25	5 180,93
SODIAC	2017	X	962479/5201537/Clair de Lune Interne Sainte-Clotilde PLUS 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	163 638,68	156 004,74	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 716,05	3 439,19
SODIAC	2017	X	962480/5201538/Clair de Lune Interne Sainte-Clotilde PLUS 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	60 805,73	58 888,81	46,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	647,78	963,58

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODIAC	2017	X	962481/5201539/Clair de Lune Interne Sainte-Clotilde PLAI 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	126 207,68	118 064,34	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	354,19	3 021,89
SODIAC	2017	X	962482/5201540/Clair de Lune Interne Sainte-Clotilde PLAI 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	47 531,33	45 183,69	46,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	135,55	896,61
SODIAC	2015	X	962120/5074704/Salangane - 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	103 963,95	98 124,90	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 079,37	1 696,94
SODIAC	2015	X	962121/5074705/Salangane - 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	316 172,70	288 351,99	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 171,87	6 798,88
SODIAC	2015	X	962126/5075796/Mangoustan - 42 PLS	Caisse des Depots et Consign.	15 574,58	14 295,90	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	42,89	297,20
SODIAC	2015	X	962127/5075797/Mangoustan - 42 PLS	Caisse des Depots et Consign.	135 285,75	120 506,21	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	361,52	3 270,60
SODIAC	2015	X	962128/5076919/Mangoustan - 42 PLS	Caisse des Depots et Consign.	80 222,18	73 661,67	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	220,99	1 531,37
SODIAC	2015	X	962129/5076920/Acquisition de 65 logements Color	Caisse des Depots et Consign.	275 208,23	244 615,26	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	733,85	6 638,97
SODIAC	2016	X	962209/5142198/Prêt Foncier JULIETTE DODU 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	178 104,53	166 813,96	35,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 834,95	3 801,75
SODIAC	2016	X	962231/5153830/Prêt construction JULIETTE DODU 19LLTS	Caisse des Depots et Consign.	27 390,60	25 657,24	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	76,97	521,00
SODIAC	2016	X	962232/5153831/Prêt foncier KEREON 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	99 804,90	91 339,45	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	274,02	2 406,46
SODIAC	2016	X	962233/5153834/Prêt construction KEREON 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	71 975,48	69 241,93	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	761,66	1 164,50
SODIAC	2016	X	962234/5153835/Prêt foncier CORDOUAN - 76 LLS	Caisse des Depots et Consign.	266 701,35	249 883,30	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 748,72	5 694,93
SODIAC	2016	X	962235/5153916/Prêt construction CORDOUAN - 76 LLS	Caisse des Depots et Consign.	35 791,05	33 526,09	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	100,58	680,79

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODIAC	2016	X	962236/5153917/Terrain Moullan - 69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	135 229,35	123 430,73	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	370,29	3 251,95
SODIAC	2016	X	962192/5125938/Prêt construction CARAVELLE VEFA 74 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	136 189,35	127 580,47	45,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	382,74	2 590,67
SODIAC	2016	X	962193/5125939/Prêt foncier AUGUSTIN VEFA 33 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	317 775,08	290 941,19	35,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	872,82	7 665,25
SODIAC	2016	X	962208/5142197/Prêt construction AUGUSTIN VEFA 33 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	76 330,50	73 496,33	45,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	808,46	1 236,05
SODIAC	2016	X	962867/5170040/Les Lianes - 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	91 489,28	89 036,04	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	979,40	1 456,87
SODIAC	2017	X	962497/5206586/Ravine Ango 2 Interne Saint-Denis PLA1 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	206 269,35	113 793,25	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	341,38	2 912,57
SODIAC	2017	X	962498/5206587/Ravine Ango 2 Interne Saint-Denis PLA1 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	39 132,90	37 217,40	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	111,65	738,53
SODIAC	2017	X	962499/5206753/Bois bleu Interne Sainte-Clotilde PLA1 27 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	35 309,78	33 565,78	46,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	100,70	666,07
SODIAC	2017	X	962500/5206754/Bois bleu Interne Sainte-Clotilde PLA1 27 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	248 684,48	123 658,64	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	370,98	3 165,07
SODIAC	2018	X	962650/5256317/Les Berges de Flacourt 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 121 426,00	1 087 685,24	47,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 263,06	21 101,64
SODIAC	2018	X	962547/5256316/Les Berges de Flacourt 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	4 535 031,00	480 890,62	37,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 442,67	2 036 196,56
TOTAL GENERAL					840 711 723,39	589 118 857,97											5 391 937,87	27 725 851,71

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	3 292 255,75
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	44 200 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	47 492 255,75
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 083 006 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	4,39

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8.1

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					68 395 800,00
204121	Participation sur équipements	Equipement cuisine centrale	REGION	Région	300 000,00
2041411	Participation sur équipements	Equipement cuisine communale	COMMUNES	Commune	700 000,00
2041481	Convention EPCI/Département	Lutte contre errance animale - EPCI	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	200 000,00
2041482	Travaux d'aménagement	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Commune	45 000,00
2041482	Aide exceptionnelle	Aides aux communes	COMMUNES	Commune	500 000,00
2041482	Pacte de solidarité territoriale n°2	Aides au communes	COMMUNES	Commune	7 088 000,00
2041482	Plan de relance divers travaux	Développement rural et agricole	COMMUNES	Commune	750 000,00
2041482	Participation sur équipements sportifs	Equipement collèges	COMMUNES	Commune	400 000,00
2041482	Plan de relance - Projets 1M d'arbres	Protection des espaces naturels	COMMUNES	Commune	300 000,00
20415322	Résidence service	Actions en faveur des personnes âgées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	150 000,00
20415331	Convention 2018 - 2020	Service Incendie et Secours	SDIS	Etablissement de droit public	2 000 000,00
20415332	Convention 2018 - 2020	Service Incendie et Secours	SDIS	Etablissement de droit public	1 000 000,00
20415332	Travaux amélioration réseau	Développement rural et agricole	OFFICE DE L'EAU	Etablissement de droit public	1 000 000,00
20415341	Subvention d'équilibre	Biens mobiliers, matériel et études : Laboratoire des Eaux et d'Hygiène du Milieu	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	215 000,00
20415341	Subvention d'équilibre	Biens mobiliers, matériel et études : Laboratoire vétérinaire	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	303 000,00
20415341	Subvention d'équilibre	Biens mobiliers, matériel et études : Thermes de Cilaos	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	124 500,00
20415341	Subvention d'équilibre	Biens mobiliers, matériel et études : Village Corail	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	100 000,00
20415341	Subvention d'équilibre	Biens mobiliers, matériel et études : Jardin botanique de la Réunion	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	139 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Bâtiments et installations : Laboratoire des Eaux et d'Hygiène du Milieu	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	50 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Bâtiments et installations : Laboratoire vétérinaire	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	705 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Bâtiments et installations : Thermes de Cilaos	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	800 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Bâtiments et installations : Exploitation des périmètres hydro-agricoles	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	45 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Départementaux Bâtiments et installations : Village Corail	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	2 000 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Bâtiments et installations : Jardin botanique de la Réunion	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	1 420 000,00
2041581	Subvention Parc national	Protection des espaces naturels	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	18 000,00
2041582	Participation	Syndicats mixtes	SYNDICAT MIXTE	Etablissement de droit public	510 000,00
204181	Subvention d'équilibre	Foyer de Terre Rouge	FOYERS DE L'ENFANCE	Etablissement de droit public	467 500,00
204181	Subvention d'équilibre	Foyer Nord Est	FOYERS DE L'ENFANCE	Etablissement de droit public	384 600,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
204181	Actions d'aménagement	Développement territorial	GIP ECOCITE	Autre personne de droit public	150 000,00
204182	Subvention d'équilibre	Foyer de Terre Rouge	FOYER DE L'ENFANCE	Etablissement de droit public	2 109 600,00
204182	Subvention d'équilibre	Foyer Nord Est	FOYER DE L'ENFANCE	Etablissement de droit public	765 000,00
20421	Aides d'urgence, mécanisation, culture dans les Hauts	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	3 900 000,00
20421	Aménagement des sites	Protection des espaces naturels	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	300 000,00
20421	Associations hors ENS	Protection de l'environnement	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	20 000,00
20421	Associations porteuses de projets	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	300 000,00
20421	Stratégie pauvreté	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	13 600,00
20421	Stratégie pauvreté 2 et 3	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	512 000,00
20421	Associations transition écologique et solidaire	Environnement - autres actions	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	10 000,00
20421	Subvention SNSM	Autres interventions de protections des personnes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	20 000,00
20422	Actions PACT, SICA, SPLAR...	Amélioration de l'habitat	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	27 135 000,00
20422	Etablissement médico-sociaux (ESMS-MAF)	Personnes âgées, personnes handicapées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	1 343 000,00
20422	Amélioration foncières, bâtiments d'élevage, retenues collinaires..	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	8 692 000,00
20422	MAM	Enfance	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	80 000,00
20422	Associations - Budget participatif	Environnement -autres actions	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	200 000,00
20422	Associations diverses	Développement touristique	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	82 000,00
20422	Plan de relance - Projets 1M d'arbres	Protection des espaces naturels	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	150 000,00
20422	CPN Agriculture FEADER 2023-2027	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	849 000,00
20422	Actions d'aménagement	Développement territorial	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	50 000,00
FONCTIONNEMENT (total)					65 063 600,00
657341	Participation	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Commune	212 000,00
657348	Plan de relance - Projets 1M d'arbres	Protection des espaces naturels	SUBVENTIONS A REPARTIR	Commune	250 000,00
657348	Pacte de solidarité territoriale n°2	Aides au communes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Commune	4 200 000,00
657358	Stratégie pauvreté 3	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	200 000,00
6573641	Subvention d'équilibre	Exploitation des périmètres hydro-agricoles Départementaux	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	1 505 000,00
657381	Encadrement agricole et promotion de l'agriculture	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	2 400 000,00
657381	Réserve marine, Parc National...	Protection de l'environnement	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	450 000,00
657381	Etablissement médico-sociaux	Fonctionnement résidence service	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	200 000,00
657381	Participation	Education	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	380 000,00
657381	Passeport Educatif du Collégiens...	Actions volontaristes dans les collèges	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	700 000,00
657381	SP3 - Le collège des parents	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	50 000,00
657381	Stratégie pauvreté 3	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	190 000,00
657381	SP2 - Le collège des parents	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	10 000,00
657382	Conférence des financeurs	Prévention perte d'autonomie des personnes âgées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	1 000 000,00
657382	Mise en œuvre de la convt CNSA/CD-Section IV	Prévention perte d'autonomie des personnes âgées	GIP SAP	Autre personne de droit public	251 300,00
657382	Participation	Fonctionnement des structures	MDPH, GIP SAP	Autre personne de droit public	5 086 000,00
657382	Subvention fonctionnement	Développement territorial	GIP CENTRE SECURITE REQUIN	Autre personne de droit public	66 000,00
657382	Subvention fonctionnement	Développement territorial	GIP MAFATE	Autre personne de droit public	19 000,00
657382	Participation	Fonctionnement des structures	GIP ECOCITE	Autre personne de droit public	90 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657382	Chantiers d'insertion	Actions d'insertion dans le domaine de l'environnement	ONF	Autre personne de droit public	300 000,00
657382	Fonds de compensation du handicap	Actions en faveur des personnes handicapées	MDPH	Autre personne de droit public	190 000,00
657382	Subventions Etablissements publics personnes handicapées	Actions en faveur des personnes handicapées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	423 000,00
657382	Convention Rectorat	Espace numérique de travail	RECTORAT	Etat	25 000,00
657382	N° vert Enfance maltraitée	Protection de l'enfance	GIP ENFANCE MALTRAITEE	Autre personne de droit public	33 000,00
657382	Subventions CHU, EPSMR	Protection de l'enfance	Subventions SNPPE	Autre personne de droit public	400 000,00
657382	Stratégie pauvreté 3	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	70 000,00
65748	Programmes de prévention	Sécurité routière	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	70 000,00
65748	Préfinancement et cofinancement	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	3 209 000,00
65748	Associations en charges des Espaces Naturels et de l'environnement	Protection de l'environnement	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	2 050 000,00
65748	Plan de relance - Projets 1M d'arbres	Protection des espaces naturels	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	200 000,00
65748	Subventions	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	3 197 500,00
65748	Dispositif TREMPLIN POUR L'ACTIVITE DES JEUNES (TAJ)	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	1 800 000,00
65748	Participation au fonctionnement et aux actions	Mobilité professionnelle	CNARM	Association	7 353 500,00
65748	Aides individualisées	Aides à l'insertion des jeunes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	500 000,00
65748	Participation	Aides à l'insertion des jeunes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	495 500,00
65748	Stratégie pauvreté 2	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	133 000,00
65748	Associations de personnes âgées, Maisons d'Accueil Familial	Aides aux personnes âgées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	6 546 200,00
65748	Associations de personnes handicapées, transport adultes handicapés	Aides aux personnes handicapées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	2 465 000,00
65748	Conférence des financeurs - Soutien aux idants	Prévention perte d'autonomie des personnes âgées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	200 000,00
65748	Participation	Fonctionnement de l'amicale	AMICALE DES CONSEILLERS GENERAUX	Association	93 000,00
65748	Structures de spectacles vivants	Développement culturel	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	3 630 000,00
65748	Participation festival, musiques, actions diverses	Développement culturel	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	661 000,00
65748	Ligues, clubs, comité, pôles espoir	Développement de la pratique sportive	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	2 277 500,00
65748	Collèges privés, Cité Universitaire de Paris, UNSS...	Education	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	197 700,00
65748	Accompagnement social lié au logement, FSL...	Aide au logement	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	1 608 100,00
65748	Actions en faveur du logement	Logement social	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	244 000,00
65748	Stratégie Pauvreté 2	Logement social	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	339 500,00
65748	Soutien aux projets	Coopération régionale	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	952 000,00
65748	Participation	Aides à l'insertion des jeunes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	230 000,00
65748	MASP MAJ	Protection de l'enfance	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	20 000,00
65748	Stratégie pauvreté	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	190 800,00
65748	Stratégie pauvreté 2	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	100 400,00
65748	Subventions - Aide alimentaire	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	355 000,00
65748	Prévention maladies cardiovasculaires, obésité, addiction..	Actions de prévention santé publique	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	400 000,00
65748	Stratégie pauvreté 2	Protection de l'enfance	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	334 000,00
65748	Subvention SNPPE	Protection de l'enfance	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	60 000,00
65748	Actions d'aménagement	Développement territorial	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	60 000,00
65748	Subventions	Développement territorial	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	150 000,00
65748	Stratégie pauvreté 2	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	2 242 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Convention SBA	Administration générale	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	5 000,00
65748	Budget participatif	Environnement - autres actions	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	800 000,00
65748	Stratégie pauvreté 3	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	1 042 600,00
65748	Subventions de fonctionnement	Développement hydraulique	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	130 000,00
65748	Stratégie pauvreté 3	Protection de l'enfance	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	233 000,00
65748	Stratégie pauvreté 3	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	690 000,00
65748	PDI, Tremplin Emploi ETI NSA	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	770 000,00
65748	Subventions jeunesse	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	50 000,00
65748	Aides individualisées jeunesse	Aides à l'insertion des jeunes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	92 000,00
65748	Stratégie pauvreté 2 - Jeunesse	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	120 000,00
65748	Stratégie pauvreté - Jeunesse	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	39 000,00
6577	Remises gracieuses exceptionnelles sur PCH	Remises gracieuses exceptionnelles	AUTRES	Personne physique	27 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1 708,00	0,00	1 708,00	1 348,00	193,50	1 541,50
Adjoint administratif	C	931,00	0,00	931,00	789,00	69,00	858,00
Administrateur	A	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	320,00	0,00	320,00	207,20	58,90	266,10
Rédacteur	B	452,00	0,00	452,00	348,80	65,60	414,40
FILIERE TECHNIQUE (c)		1 781,00	0,00	1 781,00	1 470,40	210,50	1 680,90
Adjoint technique	C	569,00	0,00	569,00	463,80	74,50	538,30
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	869,00	0,00	869,00	751,70	97,00	848,70
Agent de maîtrise	C	104,00	0,00	104,00	80,00	13,00	93,00
Ingénieur	A	102,00	0,00	102,00	81,20	9,00	90,20
Ingénieur en chef	A	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
Technicien	B	128,00	0,00	128,00	86,70	17,00	103,70
FILIERE SOCIALE (d)		687,00	0,00	687,00	469,30	203,30	672,60
Assistant socio-éducatif	A	625,00	0,00	625,00	418,90	197,30	616,20
Conseiller socio-éducatif	A	47,00	0,00	47,00	41,00	2,00	43,00
Educateur de jeunes enfants	A	11,00	0,00	11,00	8,40	1,00	9,40
Moniteur-éducateur et intervenant familial	B	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		266,00	0,00	266,00	203,30	26,60	229,90
Auxiliaire de puériculture	B	40,00	0,00	40,00	35,90	2,00	37,90
Cadre de santé	A	7,00	0,00	7,00	6,60	0,00	6,60
Infirmier	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier en soins généraux	A	72,00	0,00	72,00	67,50	3,00	70,50
Médecin	A	37,00	0,00	37,00	23,70	5,20	28,90
Psychologue	A	52,00	0,00	52,00	24,80	9,80	34,60
Puéricultrice	A	38,00	0,00	38,00	31,30	1,00	32,30
Sage-femme	A	19,00	0,00	19,00	12,50	5,60	18,10
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		17,00	1,00	18,00	10,80	4,50	15,30
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	A	1,00	1,00	2,00	0,00	1,70	1,70
Masseur kinésithérapeute	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Péd Pod Erg Psy Ort Man	A	14,00	0,00	14,00	10,80	1,80	12,60
Technicien paramédical	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Educateur des APS	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE CULTURELLE (h)		47,00	0,00	47,00	32,70	9,00	41,70
Adjoint du patrimoine	C	14,00	0,00	14,00	10,00	2,00	12,00
Assistant de conservation patrimoine et bibliothèques	B	18,00	0,00	18,00	11,70	4,00	15,70
Attaché de conservation patrimoine et bibliothèques	A	7,00	0,00	7,00	4,00	3,00	7,00
Bibliothécaire	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Conservateur du patrimoine	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		17,00	0,00	17,00	14,00	2,00	16,00
Adjoint d'animation	C	10,00	0,00	10,00	9,00	2,00	11,00
Animateur	B	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		191,00	0,00	191,00	148,00	17,00	165,00
Adjoint administratif hospitalier	C	6,00	0,00	6,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint des cadres hospitaliers	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Aide médico-psychologique	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Aide-soignant hospitalier	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistant médico-administratif	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant socio-éducatif hospitalier	B	49,00	0,00	49,00	43,50	0,00	43,50
Attaché administration hospitalière	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Cadre socio-éducatif	A	9,00	0,00	9,00	6,50	0,00	6,50
Directeur établissement sanitaire, social et médico-social	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants hospitalier	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Infirmier en soins généraux et spécialisé	A	6,00	0,00	6,00	2,50	2,00	4,50
Infirmier hospitalier	B	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	0,50
Maîtrise ouvrière	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Moniteur éducateur hospitalier	B	48,00	0,00	48,00	43,00	0,00	43,00
Personnel ouvrier	C	60,00	0,00	60,00	38,00	13,00	51,00
Psychologue hospitalier	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4 719,00	1,00	4 720,00	3 701,50	666,40	4 367,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	419	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	371	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	432	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	387	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	387	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	419	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	38 Article 38 travailleurs handicapés catégorie C	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	38 Article 38 travailleurs handicapés catégorie C	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	432	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	558	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	499	0,00	A Reprise VVF	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	525	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	430	0,00	A Recrt CDI autre collec Art 3-5	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	368	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	461	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	473	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	459	0,00	A Reprise AROF	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	444	0,00	A Reprise ODR	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	486	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	432	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif hopitalier	C	OTR	382	0,00	A Temp Art 91 I (Remplacement) FPH	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint d'animation	C	ANIM	486	0,00	A Reprise VVF	CDI
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	371	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	367	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint technique	C	TECH	419	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint technique	C	TECH	419	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Adjoint technique	C	TECH	371	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	370	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	420	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	38 Article 38 travailleurs handicapés catégorie C	CDD
Adjoint technique	C	TECH	499	0,00	A Reprise VVF	CDI
Adjoint technique	C	TECH	525	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint technique	C	TECH	558	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint technique	C	TECH	478	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	499	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	499	0,00	A Reprise VVF	CDI
Adjoint technique	C	TECH	461	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	354	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	382	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	367	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	432	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	548	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	525	0,00	A Reprise VVF	CDI
Agent de maîtrise	C	TECH	372	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	465	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	415	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	382	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	437	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	415	0,00	A Reprise VVF	CDI
Agent de maîtrise	C	TECH	597	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Assistant de conservation patrimoine et bibliothèques	B	CULT	372	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Assistant de conservation patrimoine et bibliothèques	B	CULT	620	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Assistant socio-educatif	A	S	512	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Assistant socio-educatif	A	S	494	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Assistant socio-educatif	A	S	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Assistant socio-educatif	A	S	444	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Assistant socio-educatif	A	S	444	0,00	38 Article 38 travailleurs handicapés catégorie C	CDD
Assistant socio-educatif	A	S	512	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Assistant socio-educatif	A	S	444	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Assistant socio-educatif	A	S	478	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Assistant socio-educatif	A	S	461	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Assistant socio-educatif	A	S	494	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assistant socio-educatif	A	S	478	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Assistant socio-éducatif hospitalier	B	OTR	444	0,00	A Recrut - Renouvellement	CDD
Assistant socio-éducatif hospitalier	B	OTR	461	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Assistant socio-éducatif hospitalier	B	OTR	422	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	653	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	693	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	585	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	732	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Attaché	A	ADM	810	0,00	A Reprise ADI	CDI
Attaché	A	ADM	525	0,00	A Nouv Cont 3-4 Miss durée limitée	CDI
Attaché	A	ADM	441	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	679	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Attaché	A	ADM	499	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	778	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	469	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attaché	A	ADM	693	0,00	A Reprise ADI	CDI
Attaché	A	ADM	801	0,00	A Reprise ADI	CDI
Attaché	A	ADM	567	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	653	0,00	A Recr CDI autre collec Art 3-5	CDI
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	836	0,00	A Reprise ODR	CDI
Attaché	A	ADM	929	0,00	A Reprise ADI	CDI
Attaché	A	ADM	602	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Attaché	A	ADM	896	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	995	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	946	0,00	A Recr CDI autre collec Art 3-5	CDI
Attaché	A	ADM	889	0,00	A Reprise ADI	CDI
Attaché de conservation patrimoine et bibliothèques	A	CULT	693	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché de conservation patrimoine et bibliothèques	A	CULT	611	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché de conservation patrimoine et bibliothèques	A	CULT	593	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché de conservation patrimoine et bibliothèques	A	CULT	444	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Auxiliaire de puériculture	B	MS	389	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	A	MT	862	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	A	MT	852	0,00	A Début de contrat-ne pas utiliser	CDI
Conseiller socio-éducatif	A	S		0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	
Conseiller socio-éducatif	A	S		0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	
Educateur de jeunes enfants hospitalier	A	OTR	444	0,00	A Recruti - Renouvellement	CDD

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Educateur de jeunes fnfants	A	S	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Infirmier en soins généraux	A	MS	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Infirmier en soins généraux	A	MS	653	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Infirmier en soins généraux	A	MS	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Infirmier en soins généraux et spécialisé	A	OTR	444	0,00	A Art.9 I II (Poste vacant) FPH	CDD
Ingénieur	A	TECH	597	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Ingénieur	A	TECH	518	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Ingénieur	A	TECH	697	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Ingénieur	A	TECH	859	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Masseur kinésithérapeute	A	MT	669	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Moniteur éducateur hospitalier	B	OTR	382	0,00	A Recrut - Renouvellement	CDD
Moniteur éducateur hospitalier	B	OTR	389	0,00	A Recrut - Renouvellement	CDD
Moniteur-educateur et intervenant familial	B	S	415	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDI
Moniteur-educateur et intervenant familial	B	S	372	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Moniteur-educateur et intervenant familial	B	S	388	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Médecin	A	MS	977	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Médecin	A	MS	926	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Médecin	A	MS	813	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Médecin	A	MS	HA3	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Personnel ouvrier	C	OTR	382	0,00	A Temp Art 91 I (Remplacement) FPH	CDD
Personnel ouvrier	C	OTR	367	0,00	A Art.9 I II (Poste vacant) FPH	CDD
Personnel ouvrier	C	OTR	371	0,00	A Recrut - Renouvellement	CDD
Psychologue	A	MS	444	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Psychologue	A	MS	500	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Psychologue	A	MS	582	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Psychologue	A	MS	457	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Psychologue	A	MS	444	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Psychologue	A	MS	538	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Psychologue hospitalier	A	OTR	538	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Puéricultrice	A	MS	489	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Rédacteur	B	ADM	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Rédacteur	B	ADM	382	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	388	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Rédacteur	B	ADM	518	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	397	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Rédacteur	B	ADM	513	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	379	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	452	0,00	A Recrt CDI autre collec Art 3-5	CDI
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	A Reprise VVF	CDI
Rédacteur	B	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	597	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	478	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	382	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Rédacteur	B	ADM	388	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	620	0,00	A Reprise VVF	CDI
Rédacteur	B	ADM	638	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	423	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Sage-femme	A	MS	541	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Sage-femme	A	MS	548	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Sage-femme	A	MS	548	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Sage-femme	A	MS	604	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Sage-femme	A	MS	607	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Technicien	B	TECH	372	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Technicien	B	TECH	452	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Technicien	B	TECH	382	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Technicien	B	TECH	513	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Technicien	B	TECH	620	0,00	A Reprise VVF	CDI
Technicien	B	TECH	638	0,00	A Art.3-2 (Poste vacant)	CDI
Technicien paramédical	B	MT	442	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Technicien paramédical	B	MT	438	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				12 698 325,57		
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	387	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	432	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint administratif hopitalier	C	OTR	382	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint technique	C	TECH	419	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint technique	C	TECH	401	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	382	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Agent contractuel C	C	OTR		485 000,00	110-1 Groupe d'élus	CDD

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent contractuel C	C	OTR		0,00	110-1 Groupe d'élus	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	444	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Assistant socio-éducatif hospitalier	B	OTR	444	0,00	A Arr ATA Art. 9.1.III FPH	CDD
Attaché	A	ADM	567	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Attaché	A	ADM		0,00	A Autre motif	A Autre
Cadre de santé	A	MS		0,00	A Autre motif	A Autre
Consultant vacataire	A	OTR		213 325,57	A Arrivée Vacataire	CDD
Infirmier en soins généraux	A	MS	444	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Médecin	A	MS		0,00	A Autre motif	A Autre
Parcours Emplois Compétence	C	OTR		12 000 000,00	A Autre motif	A Autres contrats
Puéricultrice	A	MS	611	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Rédacteur	B	ADM	382	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Rédacteur	B	ADM	478	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Sage-femme	A	MS	767	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	A CONT-Contrat de projet agent dét	CDD
TOTAL GENERAL				12 698 325,57		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hotel du Département - 2 rue de la Source (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
04/01/1972 - Concession	SAPHIR	Société d'Aménagement des Périmètres Hydroagricoles de l'île de la Réunion	SEM	0,00
01/01/1985 - Affermage	SAPHIR	Société d'Aménagement des Périmètres Hydroagricoles de l'île de la Réunion	SEM	0,00
08/06/2016 - Affermage	Association Théâtres Départementaux de La Réunion	Association Théâtres Départementaux de La Réunion	Association	2 775 000,00
Détention d'une part du capital				
04/10/1949 -	SIDR	Société Immobilière Département Réunion	SEM	329 366,10
02/09/1965 -	SAFER	Société Aménagement Foncier et Etablissement Rural	S.A. d'aménagement foncier	216 000,00
31/07/1969 -	SEDRE	Société d'Equipement du Département de la Réunion	SEM	276 184,98
16/11/1971 -	SHLMR	Société Habitations Loyer Modéré Réunion	SA DE HLM	30 489,80
01/01/1985 -	SAPHIR	Société Aménagement Hydroagricole Ile de la réunion	SEM	415 088,46
16/02/1989 -	SEFAR	Société Epargne Foncière Agricole Réunion	Société civile de placement collectifs immobilier	5 429 161,97
11/07/1990 -	SEMIR	SEM Industrialisation Réunion	SEM	514 847,05
03/08/1990 -	SEMATRA	SEMATRA	SEM	8 162 686,10
01/01/1995 -	SEM MARCHE DE GROS ST PIERRE	SEM Marché de gros St Pierre	SEM	30 489,80
19/04/1995 -	SICA HABITAT REUNION	SICA HABITAT REUNION	Société d'intérêt collectif agricole	64 000,00
30/06/2003 -	SEMRRE	SEM Réunion Recyclage Environnement	SEM	31 391,55
02/11/2011 -	SPLAR	Société Publique Locale AVENIR REUNION	SPL	580 000,00
28/06/2013 -	SPL HORIZON	SPL HORIZON	SPL	50 000,00
10/09/2014 -	SPL VAQUA	Gestion et exploitation des périmètres irrigués départementaux	SPL	680 000,00
11/02/2015 -	SCIC Ecobois Goyavier	Société Coopérative d'Intérêt Collectif	SARL	57 600,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
29/04/2015 -	SPL AFRAP	Assistance à la Formation Professionnelle des Adultes à la Réunion	SPL	50 000,00
14/12/2016 -	SPL CULTURE	Société Publique Locale "Culture"	SPL	142 500,00
28/09/2018 -	SPL TAMARUN	SPL TAMARUN	SPL	337 600,00
24/11/2018 -	SPL EDDEN	Ecologie et Développement Durable des Espèces Naturels	SPL	1 200 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	ALEFPA	Association Laïque pour l'Education de la Jeunesse réunionnaise	Association	399 120,00
-	APAJH	Association pour Adultes et Jeunes Handicapés	Association	4 637 541,36
-	ASS.ST FRANCOIS D'ASSISES	Association Saint François d'Assises	Association	9 170 715,00
-	ASS. RESIDENCE DE LA MISERICORDE	Association Résidence de la Miséricorde	Association	1 190 903,50
-	ASS. FREDERIC LEVAVASSEUR	Association Frédéric LEVAVASSEUR	Association	1 520 000,00
-	FONDATION PÈRE FAVRON	Fondation père FAVRON	Association	38 293 000,00
-	IRSAM	Institut Régional des Sourds et Aveugles de Marseille	Association	11 778 121,20
-	SEDRE	Société d'Equipeement de Département de la Réunion	SEM	56 157 961,36
-	SEMAC	Société Mixte d'Aménagement et de Construction	SEM	87 900 166,64
-	SEMADER	Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et le Développement Régional	SEM	55 648 340,39
-	S.H.L.M.R.	Société d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion	SA DE HLM	167 174 094,30
-	S.I.D.R.	Société Immobilière du Département de la Réunion	SEM	341 015 052,63
-	SODEGIS	Société de Développement du Groupement Intercommunal du Sud	SA	52 360 561,79
-	SODIAC	Société Dyonisienne d'Aménagement et de Construction	SEM	13 466 145,22
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
-	CONSERVATOIRE BOTANIQUE DE LA REUNION	CBNM	Association	75 000,00
-	CRCAMR	Caisse Régionale Crédit Agricole Mutuel Réunion	S.A.	1 524,49

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
PIERREFONDS	15/12/1994	15 % des dépenses	432 000,00
PARC ROUTIER	17/10/2014	10 % des dépenses	854 000,00
TRAITEMENT DES DECHETS	29/10/2014	Pas de participation	0,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
GIP MDPH	13/01/2006	Subvention	2 817 000,00
GIP Service d'Aide à la Personne	21/09/2010	Subvention	2 269 000,00
SPL AVENIR REUNION - SPLAR	02/11/2011	Délégation de maîtrise d'ouvrage	2 117 400,00
SPL AVENIR REUNION - SPLAR	02/11/2011	Participation au capital	580 000,00
SPL Horizon	28/06/2013	Participation au capital	50 000,00
SPL VAQUA	10/12/2013	Participation au capital	680 000,00
SPL EDDEN	17/12/2014	Participation au capital	1 200 000,00
SPL AFPAR	18/06/2015	Participation au capital	50 000,00
SPL TAMARUN	26/10/2016	Participation au capital	337 600,00
SPL CULTURE	14/12/2016	Participation au capital	142 500,00
GIP ECOCITE	31/10/2018	12,5 % des dépenses	240 000,00
GIP CENTRE SECURITE REUNION	12/02/2020	6% du budget de fonctionnement	66 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPL	SPL AVENIR REUNION - SPLAR	01/05/2012	02/11/2011		non
SPL	SPL EDDEN	01/03/2019	17/12/2014		non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Laboratoire	Laboratoire des Eaux et d'Hygiène du Milieu			22974001400332	SPA	oui
Foyer de l'enfance	Foyer de l'enfance Nord Est			22974001401330		non
Foyer de l'enfance	Foyer de l'enfance Terre Rouge			22974001400324		non
Laboratoire	Laboratoire vétérinaire	17/12/1985	17/12/1985	22974001401389	SPA	oui
Etablissement thermal	Thermes Irénée Accot	19/12/1996	19/12/1996	22974001401082	SPA	oui
Service de gestion des périmètres irrigués	EPHAD - Exploitation des Périmètres Hydro-Agricoles départementaux	29/12/2005	29/12/2005	22974001401405	SPIC	oui
Village de vacances	Village Corail	30/04/2014	30/04/2014	22974001401413	SPA	oui
Conservatoire botanique	Jardin botanique de la Réunion	17/09/2014	17/09/2014	22974001401421	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		60 084 000,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		38 400 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	30 000 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	8 400 000,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		21 684 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	21 684 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	60 084 000,00	0,00	0,00	60 084 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		129 683 000,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		13 016 000,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	12 200 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2741	Prêts aux collectivités et groupements	22 600,00	0,00
2745	Avances remboursables	93 400,00	0,00
2748	Autres prêts	700 000,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		116 667 000,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	560 000,00	0,00
28033	Frais d'insertion	20 800,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	5 600,00	0,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	234 000,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	157 500,00	0,00
28041481	Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel	57 600,00	0,00
28041482	Subv.Autres cnes: Bâtiments, installations	6 860 600,00	0,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	500,00	0,00
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	3 849 100,00	0,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	864 500,00	0,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	684 600,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	703 500,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	35 800,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	134 200,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	203 300,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	451 700,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	3 178 000,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	14 723 700,00	0,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	4 836 000,00	0,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	2 425 500,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	300,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 900 000,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	114 000,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	16 400,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	1 042 500,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	15 552 900,00	0,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	3 254 200,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	971 400,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	515 200,00	0,00
281328	Autres bâtiments privés	114 400,00	0,00
281351	Bâtiments publics	21 000,00	0,00
28138	Autres constructions	3 800,00	0,00
28143	Constr. sol autrui-Droit de superficie	1 000,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281578	Autre matériel technique	200 000,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	3 400,00	0,00
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	200,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	1 557 000,00	0,00
2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux (mad)	5 800,00	0,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	500,00	0,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	500,00	0,00
2817578	Autre matériel technique (mad)	1 000,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	1 365 000,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	300 000,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	1 907 000,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	175 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	600 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	663 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	802 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	45 593 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	129 683 000,00	0,00	0,00	0,00	129 683 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 60 084 000,00
Ressources propres disponibles	IV 129 683 000,00
Solde	V = IV – II (8) 69 599 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
FONDS POUR L'INVESTISSEMENT ROUTIER ET LES TRANSPORTS	0,00	40 461 000,00	40 927 100,00	-466 100,00
TAXE D'AMENAGEMENT	0,00	6 010 000,00	12 844 500,00	-6 834 500,00
Total	0,00	46 471 000,00	53 771 600,00	-7 300 600,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : FONDS POUR L'INVESTISSEMENT ROUTIER ET LES TRANSPORTS		
Reste à employer au 01/01/N		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
13248	Participation des communes	1 261 000,00
7372	Fonds pour l'investissement routier et les transports	39 200 000,00
Total		40 461 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
2031	Frais d'études	1 800 000,00
2111	Terrains nus	3 450 000,00
21578	Autre matériel technique	50 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	20 156 000,00
237	Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles	150 000,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	800 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	6 700,00
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00
60632	Fourniture de petit équipement	36 000,00
60633	Fournitures de voirie	530 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	150 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	500,00
611	Contrats de prestations de services	12 000,00
61351	Matériel roulant	870 000,00
61358	Autres	8 400,00
615221	Bâtiments publics	2 000,00
615231	Voiries	3 031 000,00
61551	Matériel roulant	85 000,00
61558	Autres biens immobiliers	20 000,00
6156	Maintenance	8 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	300 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00
6336	Cotisations au CNFPT et au Centre de gestion de la fonction publique territoriale	47 000,00
64111	Rémunération principale	7 495 000,00
64118	Autres indemnités	1 691 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	118 000,00
65748	Autres personnes de droit privé	70 000,00
65888	Autres	20 000,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : FONDS POUR L'INVESTISSEMENT ROUTIER ET LES TRANSPORTS	
Total	40 927 100,00
Reste à employer au 31/12/N (3)	-466 100,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE D'AMENAGEMENT		
Reste à employer au 01/01/N		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
70323	Redevance d'occupation du domaine départemental	10 000,00
73131	Taxe d'aménagement - Part départementale	6 000 000,00
Total		6 010 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
2031	Frais d'étude	375 000,00
20421	Biens mobiliers, matériel et études	300 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	4 922 000,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	500 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 227 000,00
61524	Bois et forêts	2 760 500,00
617	Etudes et recherches	100 000,00
657381	Autres établissements publics locaux	450 000,00
657382	Organismes publics divers	300 000,00
65748	Autres personnes de droit privé	1 900 000,00
Total		12 844 500,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		-6 834 500,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Photovoltaïque	Redevance photovoltaïque			
Musée du sel	Vente de sel			

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D4

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	2,50	0,00	6 000 000,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	4,50	0,00	76 000 000,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	6 800 000,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

ABSYTE Brigitte	
ADAME Brigitte	
AROUBANI Julie	
ARZAL Sophie	
ATCHAPA Jeannick	
AUGUSTINE ETCHEVERRY Flora	
BELDA David	
BELIM Audrey	
CAZAL Augustin	
CENTON Aurélien	
CLAIN Camille	
DINDAR Nassimah	
DOMEN Bruno	
ERUDEL Isabelle	
FERDE Thérèse	
FERRERE Eric	
FRANCOISE Gérard	
GONTHIER Dominique	
HOARAU Jeanne	
HOAREAU Amandine	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

HOAREAU Jean-François	
HOAREAU Serge	
HUBERT Gilles	
KICHENIN Virgile	
LAGOURDE Fabiola	
LAGOURGUE Rémy	
LANGENIER Jean-Yves	
LEVENEUR-BEAUSSILLON Inelda	
MANGUE Pascal	
MONDON Laurence	
MUSSARD Harry	
NATIVEL Jean François	
ODON Adèle	
ORPHE Monique	
PAJANIAYE Jean-Louis	
PAPAYA Sidoleine	
PAYET BEN HAMIDA Viviane	
PAYET Jean-François	
POTIN Philippe	
RIVIERE Valérie	
ROBERT Bruno	
ROMANO Augustine	
SIGISMEAU Béatrice	
SIMBAYE Louise	
SOTACA René	
THIEN AH KOON André	
TIONOHOUÉ Sabrina	
VICTORINE Eglantine	
VIRAPOULLE Jean-Marie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001400332

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX ET D HYGIENE DU MILIEU (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	43

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	356 000,00	356 000,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	356 000,00	356 000,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 643 800,00	1 643 800,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	1 643 800,00	1 643 800,00

TOTAL DU BUDGET (4)	1 999 800,00	1 999 800,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00

TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	306 000,00	0,00	306 000,00	0,00	306 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	100 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		406 000,00	0,00	356 000,00	0,00	356 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		406 000,00	0,00	356 000,00	0,00	356 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	9 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		9 000,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	415 000,00	0,00	356 000,00	0,00	356 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	356 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	52 000,00		91 000,00	0,00	91 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		52 000,00		91 000,00	0,00	91 000,00

TOTAL	415 000,00	0,00	356 000,00	0,00	356 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	356 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	91 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	390 400,00	0,00	418 800,00	0,00	418 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 020 600,00	0,00	1 119 000,00	0,00	1 119 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 411 000,00	0,00	1 537 800,00	0,00	1 537 800,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 426 000,00	0,00	1 552 800,00	0,00	1 552 800,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	52 000,00		91 000,00	0,00	91 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		52 000,00		91 000,00	0,00	91 000,00

TOTAL	1 478 000,00	0,00	1 643 800,00	0,00	1 643 800,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 643 800,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 169 000,00	0,00	1 343 800,00	0,00	1 343 800,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 469 000,00	0,00	1 643 800,00	0,00	1 643 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 469 000,00	0,00	1 643 800,00	0,00	1 643 800,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	9 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 000,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 478 000,00	0,00	1 643 800,00	0,00	1 643 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 643 800,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	91 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	306 000,00	0,00	306 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	50 000,00	0,00	50 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		356 000,00	0,00	356 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	356 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	418 800,00		418 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 119 000,00		1 119 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	91 000,00	91 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 552 800,00	91 000,00	1 643 800,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 643 800,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	265 000,00	0,00	265 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		91 000,00	91 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	265 000,00	91 000,00	356 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	356 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	300 000,00		300 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	1 343 800,00		1 343 800,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 643 800,00	0,00	1 643 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 643 800,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	415 000,00	0,00	0,00	356 000,00	0,00	0,00	356 000,00	356 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	306 000,00	0,00	0,00	306 000,00	0,00	0,00	306 000,00	306 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	100 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	406 000,00	0,00	0,00	356 000,00	0,00	0,00	356 000,00	356 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	406 000,00	0,00	0,00	356 000,00	0,00	0,00	356 000,00	356 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	9 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	9 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées	356 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		415 000,00	0,00	356 000,00	0,00	356 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	52 000,00		91 000,00	0,00	91 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		52 000,00		91 000,00	0,00	91 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					356 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		415 000,00	0,00	0,00	356 000,00	0,00	0,00	356 000,00	356 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	306 000,00	0,00	0,00	306 000,00	0,00	0,00	306 000,00	306 000,00
21578	Autre matériel technique	300 000,00	0,00		300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
21838	Autre matériel informatique	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	100 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	100 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		406 000,00	0,00	0,00	356 000,00	0,00	0,00	356 000,00	356 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		406 000,00	0,00	0,00	356 000,00	0,00	0,00	356 000,00	356 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	9 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	9 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	4 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		9 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		415 000,00	0,00	356 000,00	0,00	356 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	52 000,00		91 000,00	0,00	91 000,00
281578	Autre matériel technique	42 000,00		85 000,00	0,00	85 000,00
281828	Autres matériels de transport	4 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	3 000,00		3 000,00	0,00	3 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00		3 000,00	0,00	3 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		52 000,00		91 000,00	0,00	91 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 478 000,00	0,00	0,00	1 643 800,00	0,00	0,00	1 643 800,00	1 643 800,00
011	Charges à caractère général (3)	390 400,00	0,00	0,00	418 800,00	0,00	0,00	418 800,00	418 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 020 600,00	0,00		1 119 000,00	0,00		1 119 000,00	1 119 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 411 000,00	0,00	0,00	1 537 800,00	0,00	0,00	1 537 800,00	1 537 800,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles		1 426 000,00	0,00	0,00	1 552 800,00	0,00	0,00	1 552 800,00	1 552 800,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	52 000,00			91 000,00	0,00		91 000,00	91 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		52 000,00			91 000,00	0,00		91 000,00	91 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 643 800,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 478 000,00	0,00	1 643 800,00	0,00	1 643 800,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 169 000,00	0,00	1 343 800,00	0,00	1 343 800,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 469 000,00	0,00	1 643 800,00	0,00	1 643 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 469 000,00	0,00	1 643 800,00	0,00	1 643 800,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	9 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		9 000,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 643 800,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 478 000,00	0,00	0,00	1 643 800,00	0,00	0,00	1 643 800,00	1 643 800,00
011	Charges à caractère général (4)	390 400,00	0,00	0,00	418 800,00	0,00	0,00	418 800,00	418 800,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60612	Energie - Electricité	30 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60621	Combustibles	20 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	4 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6068	Autres matières et fournitures	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
611	Contrats de prestations de services	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	0,00		9 800,00	0,00	0,00	9 800,00	9 800,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	57 800,00	0,00		57 000,00	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00
6156	Maintenance	30 600,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6182	Documentation générale et technique	15 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6241	Transports de biens	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 020 600,00	0,00		1 119 000,00	0,00		1 119 000,00	1 119 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 000,00	0,00		6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	537 000,00	0,00		654 500,00	0,00		654 500,00	654 500,00
64118	Autres indemnités	95 500,00	0,00		96 000,00	0,00		96 000,00	96 000,00
64131	Rémunérations	140 600,00	0,00		114 000,00	0,00		114 000,00	114 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	116 500,00	0,00		114 000,00	0,00		114 000,00	114 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	118 500,00	0,00		129 000,00	0,00		129 000,00	129 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 500,00	0,00		4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX ET D HYGIENE DU MILIEU - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 411 000,00	0,00	0,00	1 537 800,00	0,00	0,00	1 537 800,00	1 537 800,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles		1 426 000,00	0,00	0,00	1 552 800,00	0,00	0,00	1 552 800,00	1 552 800,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	52 000,00			91 000,00	0,00		91 000,00	91 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	52 000,00			91 000,00	0,00		91 000,00	91 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		52 000,00			91 000,00	0,00		91 000,00	91 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 478 000,00	0,00	1 643 800,00	0,00	1 643 800,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
70641	Taxes d'analyse	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 169 000,00	0,00	1 343 800,00	0,00	1 343 800,00
7473	Participation départements	1 169 000,00	0,00	1 343 800,00	0,00	1 343 800,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 469 000,00	0,00	1 643 800,00	0,00	1 643 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 469 000,00	0,00	1 643 800,00	0,00	1 643 800,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	9 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	9 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		9 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		91 000,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		91 000,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281578	Autre matériel technique	85 000,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	3 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	91 000,00	0,00	0,00	0,00	91 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 91 000,00
Solde	V = IV – II (8) 91 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401389

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : LABORATOIRE VETERINAIRE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	43

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 136 000,00	1 136 000,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	1 136 000,00	1 136 000,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 101 300,00	3 101 300,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	3 101 300,00	3 101 300,00

TOTAL DU BUDGET (4)	4 237 300,00	4 237 300,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00

TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	377 000,00	0,00	431 000,00	0,00	431 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	685 000,00	0,00	705 000,00	0,00	705 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 062 000,00	0,00	1 136 000,00	0,00	1 136 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 062 000,00	0,00	1 136 000,00	0,00	1 136 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 000,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 064 000,00	0,00	1 136 000,00	0,00	1 136 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 136 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	105 000,00		128 000,00	0,00	128 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		105 000,00		128 000,00	0,00	128 000,00

TOTAL	1 064 000,00	0,00	1 136 000,00	0,00	1 136 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 136 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	128 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	928 000,00	0,00	1 014 300,00	0,00	1 014 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 801 000,00	0,00	1 955 000,00	0,00	1 955 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 731 000,00	0,00	2 971 300,00	0,00	2 971 300,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 733 000,00	0,00	2 973 300,00	0,00	2 973 300,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	105 000,00		128 000,00	0,00	128 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		105 000,00		128 000,00	0,00	128 000,00

TOTAL	2 838 000,00	0,00	3 101 300,00	0,00	3 101 300,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 101 300,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	800 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 036 000,00	0,00	1 801 300,00	0,00	1 801 300,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 836 000,00	0,00	3 101 300,00	0,00	3 101 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 836 000,00	0,00	3 101 300,00	0,00	3 101 300,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 000,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 838 000,00	0,00	3 101 300,00	0,00	3 101 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 101 300,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	128 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	431 000,00	0,00	431 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	705 000,00	0,00	705 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 136 000,00	0,00	1 136 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 136 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 014 300,00		1 014 300,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 955 000,00		1 955 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	128 000,00	128 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	2 973 300,00	128 000,00	3 101 300,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 101 300,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		128 000,00	128 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	1 008 000,00	128 000,00	1 136 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 136 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 300 000,00		1 300 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	1 801 300,00		1 801 300,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	3 101 300,00	0,00	3 101 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 101 300,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	1 064 000,00	0,00	0,00	1 136 000,00	0,00	0,00	1 136 000,00	1 136 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	377 000,00	0,00	0,00	431 000,00	0,00	0,00	431 000,00	431 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	685 000,00	0,00	0,00	705 000,00	0,00	0,00	705 000,00	705 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 062 000,00	0,00	0,00	1 136 000,00	0,00	0,00	1 136 000,00	1 136 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 062 000,00	0,00	0,00	1 136 000,00	0,00	0,00	1 136 000,00	1 136 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 136 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 064 000,00	0,00	1 136 000,00	0,00	1 136 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	105 000,00		128 000,00	0,00	128 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		105 000,00		128 000,00	0,00	128 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00

Affectation au compte 1068 (8)	0,00

Total des recettes d'investissement cumulées	1 136 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 064 000,00	0,00	0,00	1 136 000,00	0,00	0,00	1 136 000,00	1 136 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	377 000,00	0,00	0,00	431 000,00	0,00	0,00	431 000,00	431 000,00
21578	Autre matériel technique	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21828	Autres matériels de transport	30 000,00	0,00		36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
21838	Autre matériel informatique	20 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	312 000,00	0,00		360 000,00	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	685 000,00	0,00	0,00	705 000,00	0,00	0,00	705 000,00	705 000,00
2313	Constructions	680 000,00	0,00		700 000,00	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 062 000,00	0,00	0,00	1 136 000,00	0,00	0,00	1 136 000,00	1 136 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 062 000,00	0,00	0,00	1 136 000,00	0,00	0,00	1 136 000,00	1 136 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139172	Subv. transf. FEDER	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 064 000,00	0,00	1 136 000,00	0,00	1 136 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
1323 Subv. non transf. Départements	959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	105 000,00		128 000,00	0,00	128 000,00
281578 Autre matériel technique	3 000,00		2 000,00	0,00	2 000,00
281828 Autres matériels de transport	4 000,00		8 000,00	0,00	8 000,00
281838 Autre matériel informatique	7 000,00		12 000,00	0,00	12 000,00
281848 Autres matériels de bureau et mobiliers	90 000,00		105 000,00	0,00	105 000,00
28188 Autres immo. corporelles	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	105 000,00		128 000,00	0,00	128 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042)

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		2 838 000,00	0,00	0,00	3 101 300,00	0,00	0,00	3 101 300,00	3 101 300,00
011	Charges à caractère général (3)	928 000,00	0,00	0,00	1 014 300,00	0,00	0,00	1 014 300,00	1 014 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 801 000,00	0,00		1 955 000,00	0,00		1 955 000,00	1 955 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 731 000,00	0,00	0,00	2 971 300,00	0,00	0,00	2 971 300,00	2 971 300,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles		2 733 000,00	0,00	0,00	2 973 300,00	0,00	0,00	2 973 300,00	2 973 300,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	105 000,00			128 000,00	0,00		128 000,00	128 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		105 000,00			128 000,00	0,00		128 000,00	128 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 101 300,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 838 000,00	0,00	3 101 300,00	0,00	3 101 300,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	800 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	2 036 000,00	0,00	1 801 300,00	0,00	1 801 300,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 836 000,00	0,00	3 101 300,00	0,00	3 101 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 836 000,00	0,00	3 101 300,00	0,00	3 101 300,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 000,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 101 300,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 838 000,00	0,00	0,00	3 101 300,00	0,00	0,00	3 101 300,00	3 101 300,00
011	Charges à caractère général (4)	928 000,00	0,00	0,00	1 014 300,00	0,00	0,00	1 014 300,00	1 014 300,00
60611	Eau et assainissement	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60612	Energie - Electricité	30 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60621	Combustibles	1 500,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	10 000,00	0,00		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	80 000,00	0,00		90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	0,00		17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000,00	0,00		9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6064	Fournitures administratives	8 500,00	0,00		8 700,00	0,00	0,00	8 700,00	8 700,00
60662	Vaccins et sérums	0,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	400 000,00	0,00		450 000,00	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00
6068	Autres matières et fournitures	48 000,00	0,00		23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	0,00		36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	0,00		37 000,00	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00
61551	Entretien matériel roulant	17 000,00	0,00		22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	39 000,00	0,00		45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6156	Maintenance	67 400,00	0,00		47 000,00	0,00	0,00	47 000,00	47 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	35 000,00	0,00		65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00
6231	Annonces et insertions	6 500,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6241	Transports de biens	7 000,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 500,00	0,00		11 600,00	0,00	0,00	11 600,00	11 600,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	60 000,00	0,00		68 000,00	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 801 000,00	0,00		1 955 000,00	0,00		1 955 000,00	1 955 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 500,00	0,00		8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	1 022 500,00	0,00		1 191 000,00	0,00		1 191 000,00	1 191 000,00
64118	Autres indemnités	95 500,00	0,00		115 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00
64131	Rémunérations	240 000,00	0,00		192 000,00	0,00		192 000,00	192 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	196 500,00	0,00		192 500,00	0,00		192 500,00	192 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	226 000,00	0,00		245 000,00	0,00		245 000,00	245 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6542	Créances éteintes	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 731 000,00	0,00	0,00	2 971 300,00	0,00	0,00	2 971 300,00	2 971 300,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles		2 733 000,00	0,00	0,00	2 973 300,00	0,00	0,00	2 973 300,00	2 973 300,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	105 000,00			128 000,00	0,00		128 000,00	128 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	105 000,00			128 000,00	0,00		128 000,00	128 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre		105 000,00			128 000,00	0,00		128 000,00	128 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 838 000,00	0,00	3 101 300,00	0,00	3 101 300,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	800 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
70641	Taxes d'analyse	800 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 036 000,00	0,00	1 801 300,00	0,00	1 801 300,00
7473	Participation départements	2 036 000,00	0,00	1 801 300,00	0,00	1 801 300,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 836 000,00	0,00	3 101 300,00	0,00	3 101 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 836 000,00	0,00	3 101 300,00	0,00	3 101 300,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	2 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		128 000,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		128 000,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281578	Autre matériel technique	2 000,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	8 000,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	12 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	105 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	128 000,00	0,00	0,00	0,00	128 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 128 000,00
Solde	V = IV – II (8) 128 000,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401389

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

M. 57

Budget primitif (projet de budget)
Voté par nature

BUDGET : THERMES IRENEE ACCOT (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	43

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	972 000,00	972 000,00

	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	972 000,00	972 000,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 666 100,00	1 666 100,00

	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	1 666 100,00	1 666 100,00

TOTAL DU BUDGET (4)	2 638 100,00	2 638 100,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00

TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	107 000,00	0,00	92 000,00	0,00	92 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	664 000,00	0,00	800 000,00	0,00	800 000,00
Total des dépenses d'équipement		771 000,00	0,00	972 000,00	0,00	972 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		771 000,00	0,00	972 000,00	0,00	972 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	771 000,00	0,00	972 000,00	0,00	972 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	972 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	53 000,00		47 500,00	0,00	47 500,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		53 000,00		47 500,00	0,00	47 500,00

TOTAL	771 000,00	0,00	972 000,00	0,00	972 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	972 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	47 500,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	471 500,00	0,00	433 500,00	0,00	433 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 128 000,00	0,00	1 183 000,00	0,00	1 183 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 599 500,00	0,00	1 616 600,00	0,00	1 616 600,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 601 000,00	0,00	1 618 600,00	0,00	1 618 600,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	53 000,00		47 500,00	0,00	47 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		53 000,00		47 500,00	0,00	47 500,00

TOTAL	1 654 000,00	0,00	1 666 100,00	0,00	1 666 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 666 100,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	301 000,00	0,00	351 000,00	0,00	351 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 053 000,00	0,00	965 100,00	0,00	965 100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	300 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 654 000,00	0,00	1 666 100,00	0,00	1 666 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 654 000,00	0,00	1 666 100,00	0,00	1 666 100,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 654 000,00	0,00	1 666 100,00	0,00	1 666 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 666 100,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	47 500,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	80 000,00	0,00	80 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	92 000,00	0,00	92 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	800 000,00	0,00	800 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	972 000,00	0,00	972 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	972 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	433 500,00		433 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 183 000,00		1 183 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	100,00	0,00	100,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	47 500,00	47 500,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 618 600,00	47 500,00	1 666 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 666 100,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	924 500,00	0,00	924 500,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		47 500,00	47 500,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	924 500,00	47 500,00	972 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	972 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	351 000,00		351 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	965 100,00		965 100,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	350 000,00	0,00	350 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 666 100,00	0,00	1 666 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 666 100,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	771 000,00	0,00	0,00	972 000,00	0,00	0,00	972 000,00	972 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	107 000,00	0,00	0,00	92 000,00	0,00	0,00	92 000,00	92 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	664 000,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	771 000,00	0,00	0,00	972 000,00	0,00	0,00	972 000,00	972 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	771 000,00	0,00	0,00	972 000,00	0,00	0,00	972 000,00	972 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées	972 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		771 000,00	0,00	972 000,00	0,00	972 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	53 000,00		47 500,00	0,00	47 500,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		53 000,00		47 500,00	0,00	47 500,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00

Affectation au compte 1068 (8)					0,00

Total des recettes d'investissement cumulées					972 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		771 000,00	0,00	0,00	972 000,00	0,00	0,00	972 000,00	972 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	107 000,00	0,00	0,00	92 000,00	0,00	0,00	92 000,00	92 000,00
21578	Autre matériel technique	30 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21838	Autre matériel informatique	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	60 000,00	0,00		60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	664 000,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00
2313	Constructions	664 000,00	0,00		800 000,00	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		771 000,00	0,00	0,00	972 000,00	0,00	0,00	972 000,00	972 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - THERMES IRENEE ACCOT - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		771 000,00	0,00	0,00	972 000,00	0,00	0,00	972 000,00	972 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		771 000,00	0,00	972 000,00	0,00	972 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	53 000,00		47 500,00	0,00	47 500,00
281578	Autre matériel technique	13 000,00		10 000,00	0,00	10 000,00
281828	Autres matériels de transport	5 500,00		3 500,00	0,00	3 500,00
281838	Autre matériel informatique	2 500,00		3 000,00	0,00	3 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00		4 000,00	0,00	4 000,00
28188	Autres immo. corporelles	27 000,00		27 000,00	0,00	27 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		53 000,00		47 500,00	0,00	47 500,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042)

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 654 000,00	0,00	0,00	1 666 100,00	0,00	0,00	1 666 100,00	1 666 100,00
011	Charges à caractère général (3)	471 500,00	0,00	0,00	433 500,00	0,00	0,00	433 500,00	433 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 128 000,00	0,00		1 183 000,00	0,00		1 183 000,00	1 183 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 599 500,00	0,00	0,00	1 616 600,00	0,00	0,00	1 616 600,00	1 616 600,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 500,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles		1 601 000,00	0,00	0,00	1 618 600,00	0,00	0,00	1 618 600,00	1 618 600,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	53 000,00			47 500,00	0,00		47 500,00	47 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		53 000,00			47 500,00	0,00		47 500,00	47 500,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 666 100,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 654 000,00	0,00	1 666 100,00	0,00	1 666 100,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	301 000,00	0,00	351 000,00	0,00	351 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 053 000,00	0,00	965 100,00	0,00	965 100,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	300 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 654 000,00	0,00	1 666 100,00	0,00	1 666 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 654 000,00	0,00	1 666 100,00	0,00	1 666 100,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 666 100,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 654 000,00	0,00	0,00	1 666 100,00	0,00	0,00	1 666 100,00	1 666 100,00
011	Charges à caractère général (4)	471 500,00	0,00	0,00	433 500,00	0,00	0,00	433 500,00	433 500,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60612	Energie - Electricité	62 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	25 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60631	Fournitures d'entretien	17 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60661	Médicaments	500,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	40 000,00	0,00		45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	92 000,00	0,00		112 000,00	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00
61358	Autres	2 500,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	78 000,00	0,00		60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6156	Maintenance	37 000,00	0,00		22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 000,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6231	Annonces et insertions	13 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6234	Réceptions	4 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6241	Transports de biens	5 000,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	200,00	0,00		200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
63513	Autres impôts locaux	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - THERMES IRENEE ACCOT - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 128 000,00	0,00		1 183 000,00	0,00		1 183 000,00	1 183 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	0,00		5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	657 000,00	0,00		657 000,00	0,00		657 000,00	657 000,00
64118	Autres indemnités	71 500,00	0,00		80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
64131	Rémunérations	129 500,00	0,00		158 500,00	0,00		158 500,00	158 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	118 500,00	0,00		129 500,00	0,00		129 500,00	129 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	140 000,00	0,00		145 000,00	0,00		145 000,00	145 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 500,00	0,00		6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	0,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 599 500,00	0,00	0,00	1 616 600,00	0,00	0,00	1 616 600,00	1 616 600,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 500,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles		1 601 000,00	0,00	0,00	1 618 600,00	0,00	0,00	1 618 600,00	1 618 600,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	53 000,00			47 500,00	0,00		47 500,00	47 500,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	53 000,00			47 500,00	0,00		47 500,00	47 500,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - THERMES IRENEE ACCOT - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		53 000,00			47 500,00	0,00		47 500,00	47 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 654 000,00	0,00	1 666 100,00	0,00	1 666 100,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	301 000,00	0,00	351 000,00	0,00	351 000,00
70688	Autres prestations de services	301 000,00	0,00	351 000,00	0,00	351 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 053 000,00	0,00	965 100,00	0,00	965 100,00
7473	Participation départements	1 053 000,00	0,00	965 100,00	0,00	965 100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	300 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
75888	Autres	300 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 654 000,00	0,00	1 666 100,00	0,00	1 666 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 654 000,00	0,00	1 666 100,00	0,00	1 666 100,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		47 500,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		47 500,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281578	Autre matériel technique	10 000,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	3 500,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	3 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	27 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	47 500,00	0,00	0,00	0,00	47 500,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 47 500,00
Solde	V = IV – II (8) 47 500,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401330

POSTE COMPTABLE : M. LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

M22

**Budget primitif (projet de budget)
voté par nature**

BUDGET : FOYER DE L'ENFANCE NORD-EST

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit "Département : nom du département", soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemple : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

SECTION D'EXPLOITATION VUE D'ENSEMBLE

	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Propositions nouvelles	Total		
TOTAL GROUPE I	504 800.00	644 200.00	644 200.00		
TOTAL GROUPE II	5 565 900.00	6 898 500.00	6 898 500.00		
TOTAL GROUPE III	316 300.00	317 500.00	317 500.00		
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	6 387 000.00	7 860 200.00	7 860 200.00		
TOTAL GROUPE I	6 358 000.00	7 860 200.00	7 860 200.00		
TOTAL GROUPE II					
TOTAL GROUPE III	29 000.00				
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	6 387 000.00	7 860 200.00	7 860 200.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Propositions nouvelles	Total		
ACHATS			362 900.00	471 300.00	471 300.00		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		11 500.00	14 000.00	14 000.00		
60612	ENERGIE, ELECTRICITE		27 600.00	27 000.00	27 000.00		
60621	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS		30 800.00	37 500.00	37 500.00		
60622	PRODUITS D'ENTRETIEN		9 000.00	11 000.00	11 000.00		
60623	FOURNITURES D'ATELIER		6 800.00	8 000.00	8 000.00		
60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		5 000.00	5 600.00	5 600.00		
60625	FOURNITURES SCOLAIRES EDUCATIVES ET DE LOISIRS		33 700.00	40 500.00	40 500.00		
606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES		29 000.00	43 400.00	43 400.00		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES		1 200.00	1 400.00	1 400.00		
6063	ALIMENTATION		138 000.00	188 700.00	188 700.00		
6066	FOURNITURES MEDICALES		5 600.00	6 800.00	6 800.00		
6068	AUTRES ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		64 700.00	87 400.00	87 400.00		
SERVICES EXTERIEURS			15 400.00	7 900.00	7 900.00		
61128	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO-SOCIAL		15 400.00	7 900.00	7 900.00		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS			126 500.00	165 000.00	165 000.00		
62428	TRANSPORT D'USAGERS		1 100.00	1 700.00	1 700.00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS		1 000.00	1 000.00	1 000.00		
6257	RECEPTIONS		200.00	900.00	900.00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT		1 100.00	1 100.00	1 100.00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		18 300.00	19 900.00	19 900.00		
6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR		42 500.00	56 200.00	56 200.00		
6288	AUTRES		62 300.00	84 200.00	84 200.00		
TOTAL GROUPE I			504 800.00	644 200.00	644 200.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

GRUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Propositions nouvelles	Total		
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT			145 000.00	151 000.00	151 000.00		
62113	VACATIONS MEDECIN, PEDO PSYCHIATRE		31 000.00	31 000.00	31 000.00		
62118	PERSONNEL INTERMEDIAIRE - AUTRES PERSONNELS		114 000.00	120 000.00	120 000.00		
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			20 500.00	27 500.00	27 500.00		
6336	COTISATION AU FONDS POUR L'EMPLOI HOSPITALIER (FEH)		20 500.00	27 500.00	27 500.00		
CHARGES DE PERSONNEL			5 400 400.00	6 720 000.00	6 720 000.00		
64111	REMUNERATION PRINCIPALE		2 951 400.00	3 198 000.00	3 198 000.00		
64113	PRIME DE SERVICE		120 000.00	140 000.00	140 000.00		
64131	REMUNERATION PRINCIPALE		922 500.00	1 618 000.00	1 618 000.00		
64511	COTISATIONS A L'URSSAF		605 500.00	868 000.00	868 000.00		
64513	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE		38 500.00	70 000.00	70 000.00		
64514	COTISATIONS A L'ASSEDIC		37 500.00	67 500.00	67 500.00		
64515	COTISATIONS A LA CNRACL		539 000.00	568 000.00	568 000.00		
64518	COTISATIONS AUX AUTRES SERVICES SOCIAUX		185 000.00	189 500.00	189 500.00		
6488	AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL		1 000.00	1 000.00	1 000.00		
TOTAL GROUPE II			5 565 900.00	6 898 500.00	6 898 500.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Propositions nouvelles	Total		
SERVICES EXTERIEURS			116 600.00	147 500.00	147 500.00		
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS - BATIMENTS PUBLICS		30 000.00	40 000.00	40 000.00		
61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES		33 000.00	35 000.00	35 000.00		
61568	MAINTENANCE -AUTRES		23 000.00	31 100.00	31 100.00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE		1 600.00	2 000.00	2 000.00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS		29 000.00	39 400.00	39 400.00		
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			1 200.00	1 700.00	1 700.00		
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE		1 200.00	1 700.00	1 700.00		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			13 000.00	34 800.00	34 800.00		
6582	PECULE		13 000.00	17 400.00	17 400.00		
6587	PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE (EHESP)			17 400.00	17 400.00		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 500.00	1 500.00	1 500.00		
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		1 500.00	1 500.00	1 500.00		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			184 000.00	132 000.00	132 000.00		
68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		184 000.00	132 000.00	132 000.00		
TOTAL GROUPE III			316 300.00	317 500.00	317 500.00		
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)			6 387 000.00	7 860 200.00	7 860 200.00		
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION			6 387 000.00	7 860 200.00	7 860 200.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Propositions nouvelles	Total		
					6 358 000.00	7 860 200.00	7 860 200.00
73332	PRIX DE JOURNEE - AUTRES ETS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX		6 358 000.00	7 860 200.00	7 860 200.00		
TOTAL GROUPE I			6 358 000.00	7 860 200.00	7 860 200.00		

TOTAL GROUPE II							

PRODUITS EXCEPTIONNELS			29 000.00				
777	QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE		29 000.00				
TOTAL GROUPE III			29 000.00				
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)			6 387 000.00	7 860 200.00	7 860 200.00		
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION			6 387 000.00	7 860 200.00	7 860 200.00		

SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D'ENSEMBLE

Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
	Propositions nouvelles	Total		

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE
RESULTAT

13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	29 000.00				

ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	481 000.00	516 600.00	516 600.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	482 000.00	800 000.00	800 000.00		

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	992 000.00	1 316 600.00	1 316 600.00			

AUGMENTATION DES FONDS PROPRES

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	39 000.00	35 000.00	35 000.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	749 000.00	1 149 600.00	1 149 600.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000.00				

AUTRES

28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	184 000.00	132 000.00	132 000.00		

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	992 000.00	1 316 600.00	1 316 600.00			

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'INVESTISSEMENT)

Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		29 000.00				
1392 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT		29 000.00				
TOTAL CHAPITRE		29 000.00				

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'INVESTISSEMENT)**

Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Propositions nouvelles	Total		
			481 000.00	516 600.00	516 600.00		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT		160 000.00	174 000.00	174 000.00		
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		20 000.00	16 000.00	16 000.00		
2184	MOBILIER		301 000.00	326 600.00	326 600.00		
TOTAL CHAPITRE			481 000.00	516 600.00	516 600.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'INVESTISSEMENT)

Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		482 000.00	800 000.00	800 000.00		
2313 IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS - CONSTRUCTIONS EN COURS SUR SOL PROPRE		482 000.00	800 000.00	800 000.00		
TOTAL CHAPITRE		482 000.00	800 000.00	800 000.00		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		992 000.00	1 316 600.00	1 316 600.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'INVESTISSEMENT)

Chapitre: 10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Propositions nouvelles	Total		
			39 000.00	35 000.00	35 000.00		
10222	FCTVA		39 000.00	35 000.00	35 000.00		
	TOTAL CHAPITRE		39 000.00	35 000.00	35 000.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'INVESTISSEMENT)

Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		749 000.00	1 149 600.00	1 149 600.00		
1312 COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS		749 000.00	1 149 600.00	1 149 600.00		
TOTAL CHAPITRE		749 000.00	1 149 600.00	1 149 600.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'INVESTISSEMENT)

Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		20 000.00				
238 AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20 000.00				
TOTAL CHAPITRE		20 000.00				

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'INVESTISSEMENT)**

Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Propositions nouvelles	Total		
			184 000.00	132 000.00	132 000.00		
28131	BATIMENTS		32 000.00	26 000.00	26 000.00		
28135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCIS AMENAGT DES CONSTRUCTIONS		37 000.00	37 000.00	37 000.00		
28181	AMORTISSEMENT DES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS		1 000.00	1 000.00	1 000.00		
28182	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE TRANSPORT		27 000.00	36 000.00	36 000.00		
28183	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		8 000.00	7 000.00	7 000.00		
28184	AMORTISSEMENT DU MOBILIER		79 000.00	25 000.00	25 000.00		
28188	AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
TOTAL CHAPITRE			184 000.00	132 000.00	132 000.00		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			992 000.00	1 316 600.00	1 316 600.00		

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001400324

POSTE COMPTABLE : M. LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

M22

**Budget primitif (projet de budget)
voté par nature**

BUDGET : FOYER DE L'ENFANCE DE TERRE-ROUGE

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit "Département : nom du département", soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemple : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

SECTION D'EXPLOITATION VUE D'ENSEMBLE

	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Propositions nouvelles	Total		
TOTAL GROUPE I	565 200.00	589 800.00	589 800.00		
TOTAL GROUPE II	4 730 000.00	5 370 500.00	5 370 500.00		
TOTAL GROUPE III	386 800.00	393 300.00	393 300.00		
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	5 682 000.00	6 353 600.00	6 353 600.00		
TOTAL GROUPE I	5 633 000.00	6 353 600.00	6 353 600.00		
TOTAL GROUPE II					
TOTAL GROUPE III	49 000.00				
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	5 682 000.00	6 353 600.00	6 353 600.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Propositions nouvelles	Total		
ACHATS			491 600.00	489 200.00	489 200.00		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		14 300.00	17 000.00	17 000.00		
60612	ENERGIE, ELECTRICITE		48 800.00	48 800.00	48 800.00		
60621	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS		43 000.00	30 000.00	30 000.00		
60622	PRODUITS D'ENTRETIEN		43 000.00	49 000.00	49 000.00		
60623	FOURNITURES D'ATELIER		2 800.00	2 000.00	2 000.00		
60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		7 100.00	7 100.00	7 100.00		
60625	FOURNITURES SCOLAIRES EDUCATIVES ET DE LOISIRS		70 300.00	50 300.00	50 300.00		
606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES		55 900.00	70 000.00	70 000.00		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES		28 700.00	25 000.00	25 000.00		
6063	ALIMENTATION		172 000.00	180 000.00	180 000.00		
6066	FOURNITURES MEDICALES		5 700.00	10 000.00	10 000.00		
SERVICES EXTERIEURS			10 600.00	8 600.00	8 600.00		
61118	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICAL		2 600.00	2 600.00	2 600.00		
61128	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO-SOCIAL		8 000.00	6 000.00	6 000.00		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS			63 000.00	92 000.00	92 000.00		
62428	TRANSPORT D'USAGERS		3 000.00	2 000.00	2 000.00		
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL		1 000.00	1 000.00	1 000.00		
6257	RECEPTIONS		3 000.00	3 000.00	3 000.00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT		2 000.00	2 000.00	2 000.00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		9 000.00	12 000.00	12 000.00		
6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR		20 000.00	40 000.00	40 000.00		
6288	AUTRES		25 000.00	32 000.00	32 000.00		
TOTAL GROUPE I			565 200.00	589 800.00	589 800.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Propositions nouvelles	Total		
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT			114 000.00	114 000.00	114 000.00		
62118	PERSONNEL INTERMEDIAIRE - AUTRES PERSONNELS		114 000.00	114 000.00	114 000.00		
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			22 000.00	16 000.00	16 000.00		
6336	COTISATION AU FONDS POUR L'EMPLOI HOSPITALIER (FEH)		22 000.00	16 000.00	16 000.00		
CHARGES DE PERSONNEL			4 594 000.00	5 240 500.00	5 240 500.00		
64111	REMUNERATION PRINCIPALE		1 731 000.00	3 211 000.00	3 211 000.00		
64113	PRIME DE SERVICE		125 000.00	125 000.00	125 000.00		
64131	REMUNERATION PRINCIPALE		1 310 000.00	778 000.00	778 000.00		
64511	COTISATIONS A L'URSSAF		740 000.00	483 500.00	483 500.00		
64513	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE		66 000.00	33 000.00	33 000.00		
64514	COTISATIONS A L'ASSEDIC		63 000.00	31 500.00	31 500.00		
64515	COTISATIONS A LA CNRACL		404 000.00	407 000.00	407 000.00		
64518	COTISATIONS AUX AUTRES SERVICES SOCIAUX		149 000.00	165 500.00	165 500.00		
6488	AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL		6 000.00	6 000.00	6 000.00		
TOTAL GROUPE II			4 730 000.00	5 370 500.00	5 370 500.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

GRUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Propositions nouvelles	Total		
SERVICES EXTERIEURS			216 200.00	219 300.00	219 300.00		
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES		14 300.00	14 300.00	14 300.00		
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS - BATIMENTS PUBLICS		30 000.00	30 000.00	30 000.00		
61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES		43 000.00	35 000.00	35 000.00		
61561	MAINTENANCE INFORMATIQUE		4 300.00	4 300.00	4 300.00		
61568	MAINTENANCE -AUTRES		25 000.00	25 000.00	25 000.00		
617	ETUDES ET RECHERCHES		4 300.00	4 300.00	4 300.00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE		5 000.00	5 000.00	5 000.00		
6185	FRAIS DE COLLOQUES SEMINAIRES CONFERENCES		1 400.00	1 400.00	1 400.00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS		88 900.00	100 000.00	100 000.00		
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			3 000.00	3 000.00	3 000.00		
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE		3 000.00	3 000.00	3 000.00		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			30 600.00	25 000.00	25 000.00		
6582	PECULE		18 600.00	25 000.00	25 000.00		
6587	PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE (EHESP)		12 000.00				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			137 000.00	146 000.00	146 000.00		
68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		137 000.00	146 000.00	146 000.00		
TOTAL GROUPE III			386 800.00	393 300.00	393 300.00		
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)			5 682 000.00	6 353 600.00	6 353 600.00		
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION			5 682 000.00	6 353 600.00	6 353 600.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Propositions nouvelles	Total		
DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION			5 633 000.00	6 353 600.00	6 353 600.00		
73332	PRIX DE JOURNEE - AUTRES ETS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX		5 633 000.00	6 353 600.00	6 353 600.00		
TOTAL GROUPE I			5 633 000.00	6 353 600.00	6 353 600.00		

TOTAL GROUPE II							

PRODUITS EXCEPTIONNELS			49 000.00				
777	QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE		49 000.00				
TOTAL GROUPE III			49 000.00				
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)			5 682 000.00	6 353 600.00	6 353 600.00		
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION			5 682 000.00	6 353 600.00	6 353 600.00		

SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D'ENSEMBLE

	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Propositions nouvelles	Total		

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE
RESULTAT

13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	49 000.00				

ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	304 000.00	613 500.00	613 500.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 750 000.00	3 200 000.00	3 200 000.00		

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 103 000.00	3 813 500.00	3 813 500.00			

AUGMENTATION DES FONDS PROPRES

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	8 000.00	90 400.00	90 400.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 458 000.00	2 577 100.00	2 577 100.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 500 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00		

AUTRES

28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	137 000.00	146 000.00	146 000.00		

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 103 000.00	3 813 500.00	3 813 500.00			

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'INVESTISSEMENT)

Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		49 000.00				
1392 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT		49 000.00				
TOTAL CHAPITRE		49 000.00				

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'INVESTISSEMENT)

Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Propositions nouvelles	Total		
			304 000.00	613 500.00	613 500.00		
2154	MATERIEL ET OUTILLAGE		20 000.00	20 000.00	20 000.00		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT		180 000.00	245 000.00	245 000.00		
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		9 000.00	15 500.00	15 500.00		
2184	MOBILIER		80 000.00	318 000.00	318 000.00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		15 000.00	15 000.00	15 000.00		
TOTAL CHAPITRE			304 000.00	613 500.00	613 500.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'INVESTISSEMENT)

Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		2 750 000.00	3 200 000.00	3 200 000.00		
2313						
		1 500 000.00	1 300 000.00	1 300 000.00		
238						
		1 250 000.00	1 900 000.00	1 900 000.00		
TOTAL CHAPITRE		2 750 000.00	3 200 000.00	3 200 000.00		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 103 000.00	3 813 500.00	3 813 500.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'INVESTISSEMENT)

Chapitre: 10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Propositions nouvelles	Total		
			8 000.00	90 400.00	90 400.00		
10222	FCTVA		8 000.00	90 400.00	90 400.00		
	TOTAL CHAPITRE		8 000.00	90 400.00	90 400.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'INVESTISSEMENT)

Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		1 458 000.00	2 577 100.00	2 577 100.00		
1312 COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS		1 458 000.00	2 577 100.00	2 577 100.00		
TOTAL CHAPITRE		1 458 000.00	2 577 100.00	2 577 100.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'INVESTISSEMENT)

Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		1 500 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00		
238 AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 500 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00		
TOTAL CHAPITRE		1 500 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'INVESTISSEMENT)

Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Propositions nouvelles	Total		
			137 000.00	146 000.00	146 000.00		
28131	BATIMENTS		52 000.00	50 000.00	50 000.00		
28135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCIS AMENAGT DES CONSTRUCTIONS		39 500.00	40 000.00	40 000.00		
28154	MATERIEL ET OUTILLAGE		500.00	2 000.00	2 000.00		
28182	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE TRANSPORT		21 000.00	22 000.00	22 000.00		
28183	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		10 000.00	4 000.00	4 000.00		
28184	AMORTISSEMENT DU MOBILIER		12 000.00	10 000.00	10 000.00		
28188	AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 000.00	18 000.00	18 000.00		
TOTAL CHAPITRE			137 000.00	146 000.00	146 000.00		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			3 103 000.00	3 813 500.00	3 813 500.00		

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22974001401405	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CONSEIL GENERAL DEPARTEMENT DE LA REUNION

POSTE COMPTABLE DE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : EXPLOITATION IRRIGATION LITTORAL OUEST (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	17

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 580 000,00	1 580 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 580 000,00	1 580 000,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	45 000,00	45 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		45 000,00	45 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 625 000,00	1 625 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 184 000,00	0,00	1 580 000,00	0,00	1 580 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 184 000,00	0,00	1 580 000,00	0,00	1 580 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 186 000,00	0,00	1 580 000,00	0,00	1 580 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 186 000,00	0,00	1 580 000,00	0,00	1 580 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 580 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 111 000,00	0,00	1 505 000,00	0,00	1 505 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 186 000,00	0,00	1 580 000,00	0,00	1 580 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 186 000,00	0,00	1 580 000,00	0,00	1 580 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 186 000,00	0,00	1 580 000,00	0,00	1 580 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 580 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	50 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	50 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	50 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	50 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	50 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	50 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	50 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 000,00

Pour information :

544

Identifiant de l'acte : 974-229740014-20221214-lmc129251-DE-1-1

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 580 000,00		1 580 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 580 000,00	0,00	1 580 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 580 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	45 000,00	0,00	45 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		45 000,00	0,00	45 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	75 000,00		75 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 505 000,00		1 505 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 580 000,00	0,00	1 580 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 580 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	45 000,00	0,00	45 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		45 000,00	0,00	45 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 184 000,00	1 580 000,00	0,00
611	Sous-traitance générale	1 164 000,00	1 570 000,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	20 000,00	10 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 184 000,00	1 580 000,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 186 000,00	1 580 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 186 000,00	1 580 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 580 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	75 000,00	75 000,00	0,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	75 000,00	75 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 111 000,00	1 505 000,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 111 000,00	1 505 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 186 000,00	1 580 000,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 186 000,00	1 580 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 186 000,00	1 580 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 580 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	50 000,00	45 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	45 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		50 000,00	45 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		50 000,00	45 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		50 000,00	45 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	50 000,00	45 000,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	50 000,00	45 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		50 000,00	45 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		50 000,00	45 000,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		50 000,00	45 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401413

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : VILLAGE CORAIL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	43

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 180 000,00	2 180 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 180 000,00	2 180 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 683 600,00	3 683 600,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		3 683 600,00	3 683 600,00
TOTAL DU BUDGET (4)		5 863 600,00	5 863 600,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D DBPF6 2023/1	IMMOBILISATIONS EN COURS F6 CH23 - VILLAGE CORAIL	23	16 000 000,00
TOTAL			16 000 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	16 000 000,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00

TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	180 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 046 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 226 000,00	0,00	2 180 000,00	0,00	2 180 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 226 000,00	0,00	2 180 000,00	0,00	2 180 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	130 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		130 000,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 356 000,00	0,00	2 180 000,00	0,00	2 180 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 180 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	55 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	130 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		185 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00

TOTAL	3 356 000,00	0,00	2 180 000,00	0,00	2 180 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 180 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	80 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 407 400,00	0,00	1 800 800,00	0,00	1 800 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 551 100,00	0,00	1 791 800,00	0,00	1 791 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 963 500,00	0,00	3 602 600,00	0,00	3 602 600,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 965 000,00	0,00	3 603 600,00	0,00	3 603 600,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	55 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		55 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00

TOTAL	3 020 000,00	0,00	3 683 600,00	0,00	3 683 600,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 683 600,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 024 000,00	0,00	1 174 000,00	0,00	1 174 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 996 000,00	0,00	2 509 600,00	0,00	2 509 600,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		3 020 000,00	0,00	3 683 600,00	0,00	3 683 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 020 000,00	0,00	3 683 600,00	0,00	3 683 600,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 020 000,00	0,00	3 683 600,00	0,00	3 683 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 683 600,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	80 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	60 000,00	0,00	60 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	120 000,00	0,00	120 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	2 180 000,00	0,00	2 180 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 180 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 800 800,00		1 800 800,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 791 800,00		1 791 800,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	80 000,00	80 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	3 603 600,00	80 000,00	3 683 600,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 683 600,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		80 000,00	80 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	2 100 000,00	80 000,00	2 180 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 180 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 174 000,00		1 174 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	2 509 600,00		2 509 600,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	3 683 600,00	0,00	3 683 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 683 600,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	3 356 000,00	0,00	16 000 000,00	2 180 000,00	0,00	2 000 000,00	180 000,00	2 180 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	180 000,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 046 000,00	0,00	16 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 226 000,00	0,00	16 000 000,00	2 180 000,00	0,00	2 000 000,00	180 000,00	2 180 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 226 000,00	0,00	16 000 000,00	2 180 000,00	0,00	2 000 000,00	180 000,00	2 180 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	130 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	130 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 180 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	3 356 000,00	0,00	2 180 000,00	0,00	2 180 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	55 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	130 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	185 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00

Affectation au compte 1068 (8)	0,00

Total des recettes d'investissement cumulées	2 180 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		3 356 000,00	0,00	16 000 000,00	2 180 000,00	0,00	2 000 000,00	180 000,00	2 180 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	180 000,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21838	Autre matériel informatique	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	150 000,00	0,00		45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 046 000,00	0,00	16 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
2313	Constructions	3 046 000,00	0,00		2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 226 000,00	0,00	16 000 000,00	2 180 000,00	0,00	2 000 000,00	180 000,00	2 180 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - VILLAGE CORAIL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 226 000,00	0,00	16 000 000,00	2 180 000,00	0,00	2 000 000,00	180 000,00	2 180 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	130 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	130 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		130 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 356 000,00	0,00	2 180 000,00	0,00	2 180 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	55 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00
281578	Autre matériel technique	2 000,00		2 000,00	0,00	2 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
281838	Autre matériel informatique	2 000,00		2 000,00	0,00	2 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
28188	Autres immo. corporelles	45 000,00		70 000,00	0,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	130 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	130 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		185 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		3 020 000,00	0,00	0,00	3 683 600,00	0,00	0,00	3 683 600,00	3 683 600,00
011	Charges à caractère général (3)	1 407 400,00	0,00	0,00	1 800 800,00	0,00	0,00	1 800 800,00	1 800 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 551 100,00	0,00		1 791 800,00	0,00		1 791 800,00	1 791 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 963 500,00	0,00	0,00	3 602 600,00	0,00	0,00	3 602 600,00	3 602 600,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 500,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
Total des dépenses réelles		2 965 000,00	0,00	0,00	3 603 600,00	0,00	0,00	3 603 600,00	3 603 600,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	55 000,00			80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		55 000,00			80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 683 600,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 020 000,00	0,00	3 683 600,00	0,00	3 683 600,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 024 000,00	0,00	1 174 000,00	0,00	1 174 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 996 000,00	0,00	2 509 600,00	0,00	2 509 600,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 020 000,00	0,00	3 683 600,00	0,00	3 683 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 020 000,00	0,00	3 683 600,00	0,00	3 683 600,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 683 600,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 020 000,00	0,00	0,00	3 683 600,00	0,00	0,00	3 683 600,00	3 683 600,00
011	Charges à caractère général (4)	1 407 400,00	0,00	0,00	1 800 800,00	0,00	0,00	1 800 800,00	1 800 800,00
60611	Eau et assainissement	160 500,00	0,00		154 000,00	0,00	0,00	154 000,00	154 000,00
60612	Energie - Electricité	100 000,00	0,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60621	Combustibles	1 000,00	0,00		4 750,00	0,00	0,00	4 750,00	4 750,00
60622	Carburants	1 500,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60623	Alimentation	220 000,00	0,00		355 000,00	0,00	0,00	355 000,00	355 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	22 500,00	0,00		34 000,00	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00
60631	Fournitures d'entretien	20 500,00	0,00		22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 900,00	0,00		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	4 000,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60661	Médicaments	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	0,00		6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6078	Autres marchandises	16 000,00	0,00		27 500,00	0,00	0,00	27 500,00	27 500,00
611	Contrats de prestations de services	278 000,00	0,00		365 500,00	0,00	0,00	365 500,00	365 500,00
61358	Autres	0,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61521	Entretien terrains	14 000,00	0,00		31 500,00	0,00	0,00	31 500,00	31 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 500,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6156	Maintenance	1 000,00	0,00		7 800,00	0,00	0,00	7 800,00	7 800,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	0,00		10 800,00	0,00	0,00	10 800,00	10 800,00
6238	Divers	15 000,00	0,00		41 200,00	0,00	0,00	41 200,00	41 200,00
6248	Divers	15 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 500,00	0,00		8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6262	Frais de télécommunications	32 000,00	0,00		11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6282	Frais de gardiennage	90 000,00	0,00		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6288	Autres services extérieurs	159 500,00	0,00		224 500,00	0,00	0,00	224 500,00	224 500,00
63512	Taxes foncières	110 000,00	0,00		110 000,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
63513	Autres impôts locaux	40 000,00	0,00		47 250,00	0,00	0,00	47 250,00	47 250,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - VILLAGE CORAIL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 551 100,00	0,00		1 791 800,00	0,00		1 791 800,00	1 791 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 100,00	0,00		10 800,00	0,00		10 800,00	10 800,00
64111	Rémunération principale titulaires	122 000,00	0,00		293 000,00	0,00		293 000,00	293 000,00
64118	Autres indemnités	15 500,00	0,00		36 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00
64131	Rémunérations	967 500,00	0,00		968 000,00	0,00		968 000,00	968 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	332 000,00	0,00		350 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	66 000,00	0,00		94 500,00	0,00		94 500,00	94 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	39 000,00	0,00		39 000,00	0,00		39 000,00	39 000,00
6488	Autres	0,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	5 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65888	Autres	5 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 963 500,00	0,00	0,00	3 602 600,00	0,00	0,00	3 602 600,00	3 602 600,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 500,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
Total des dépenses réelles		2 965 000,00	0,00	0,00	3 603 600,00	0,00	0,00	3 603 600,00	3 603 600,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	55 000,00			80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	55 000,00			80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		55 000,00			80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 020 000,00	0,00	3 683 600,00	0,00	3 683 600,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 024 000,00	0,00	1 174 000,00	0,00	1 174 000,00
70688	Autres prestations de services	1 024 000,00	0,00	1 174 000,00	0,00	1 174 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 996 000,00	0,00	2 509 600,00	0,00	2 509 600,00
7473	Participation départements	745 000,00	0,00	1 074 600,00	0,00	1 074 600,00
74788	Autres	1 251 000,00	0,00	1 435 000,00	0,00	1 435 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 020 000,00	0,00	3 683 600,00	0,00	3 683 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 020 000,00	0,00	3 683 600,00	0,00	3 683 600,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		80 000,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		80 000,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281578	Autre matériel technique	2 000,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 000,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	2 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	70 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 80 000,00
Solde	V = IV – II (8) 80 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401421

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	43

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 576 000,00	1 576 000,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	1 576 000,00	1 576 000,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 533 200,00	1 533 200,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	1 533 200,00	1 533 200,00

TOTAL DU BUDGET (4)	3 109 200,00	3 109 200,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D ENVI2017 2023/1	TRAVAUX COLLECTION. BOTANIQUE - PROG FEADER	23	1 000 000,00
TOTAL			1 000 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	1 000 000,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00

TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	90 000,00	0,00	56 000,00	0,00	56 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	530 000,00	0,00	1 420 000,00	0,00	1 420 000,00
Total des dépenses d'équipement		620 000,00	0,00	1 576 000,00	0,00	1 576 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		620 000,00	0,00	1 576 000,00	0,00	1 576 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	620 000,00	0,00	1 576 000,00	0,00	1 576 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 576 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	14 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		14 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00

TOTAL	620 000,00	0,00	1 576 000,00	0,00	1 576 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 576 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

17 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	256 700,00	0,00	386 700,00	0,00	386 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 112 500,00	0,00	1 128 500,00	0,00	1 128 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 369 200,00	0,00	1 515 200,00	0,00	1 515 200,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 800,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 371 000,00	0,00	1 516 200,00	0,00	1 516 200,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	14 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		14 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00

TOTAL	1 385 000,00	0,00	1 533 200,00	0,00	1 533 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 533 200,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 105 000,00	0,00	1 233 200,00	0,00	1 233 200,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 385 000,00	0,00	1 533 200,00	0,00	1 533 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 385 000,00	0,00	1 533 200,00	0,00	1 533 200,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 385 000,00	0,00	1 533 200,00	0,00	1 533 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 533 200,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	17 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	100 000,00	0,00	100 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	56 000,00	0,00	56 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 420 000,00	0,00	1 420 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 576 000,00	0,00	1 576 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 576 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	386 700,00		386 700,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 128 500,00		1 128 500,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	17 000,00	17 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 516 200,00	17 000,00	1 533 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 533 200,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		17 000,00	17 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	1 559 000,00	17 000,00	1 576 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 576 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00		280 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	1 233 200,00		1 233 200,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	20 000,00	0,00	20 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 533 200,00	0,00	1 533 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 533 200,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	620 000,00	0,00	1 000 000,00	1 576 000,00	0,00	350 000,00	1 226 000,00	1 576 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	90 000,00	0,00	0,00	56 000,00	0,00	0,00	56 000,00	56 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	530 000,00	0,00	1 000 000,00	1 420 000,00	0,00	350 000,00	1 070 000,00	1 420 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	620 000,00	0,00	1 000 000,00	1 576 000,00	0,00	350 000,00	1 226 000,00	1 576 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	620 000,00	0,00	1 000 000,00	1 576 000,00	0,00	350 000,00	1 226 000,00	1 576 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 576 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		620 000,00	0,00	1 576 000,00	0,00	1 576 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	14 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		14 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00

Affectation au compte 1068 (8)					0,00

Total des recettes d'investissement cumulées					1 576 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		620 000,00	0,00	1 000 000,00	1 576 000,00	0,00	350 000,00	1 226 000,00	1 576 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	90 000,00	0,00	0,00	56 000,00	0,00	0,00	56 000,00	56 000,00
21578	Autre matériel technique	8 000,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21838	Autre matériel informatique	4 000,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	70 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	530 000,00	0,00	1 000 000,00	1 420 000,00	0,00	350 000,00	1 070 000,00	1 420 000,00
2312	Agencements et aménagement de terrains	200 000,00	0,00		1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2313	Constructions	30 000,00	0,00		350 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2328	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		620 000,00	0,00	1 000 000,00	1 576 000,00	0,00	350 000,00	1 226 000,00	1 576 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		620 000,00	0,00	1 000 000,00	1 576 000,00	0,00	350 000,00	1 226 000,00	1 576 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	620 000,00	0,00	1 576 000,00	0,00	1 576 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
1323 Subv. non transf. Départements	606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	14 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00
281578 Autre matériel technique	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
281838 Autre matériel informatique	4 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
281848 Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00		7 000,00	0,00	7 000,00
28188 Autres immo. corporelles	6 000,00		8 000,00	0,00	8 000,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	14 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 385 000,00	0,00	0,00	1 533 200,00	0,00	0,00	1 533 200,00	1 533 200,00
011	Charges à caractère général (3)	256 700,00	0,00	0,00	386 700,00	0,00	0,00	386 700,00	386 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 112 500,00	0,00		1 128 500,00	0,00		1 128 500,00	1 128 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 369 200,00	0,00	0,00	1 515 200,00	0,00	0,00	1 515 200,00	1 515 200,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 800,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 800,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
Total des dépenses réelles		1 371 000,00	0,00	0,00	1 516 200,00	0,00	0,00	1 516 200,00	1 516 200,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	14 000,00			17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		14 000,00			17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 533 200,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 385 000,00	0,00	1 533 200,00	0,00	1 533 200,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 105 000,00	0,00	1 233 200,00	0,00	1 233 200,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 385 000,00	0,00	1 533 200,00	0,00	1 533 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 385 000,00	0,00	1 533 200,00	0,00	1 533 200,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 533 200,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 385 000,00	0,00	0,00	1 533 200,00	0,00	0,00	1 533 200,00	1 533 200,00
011	Charges à caractère général (4)	256 700,00	0,00	0,00	386 700,00	0,00	0,00	386 700,00	386 700,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60612	Energie - Electricité	14 000,00	0,00		14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60622	Carburants	3 500,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60623	Alimentation	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 600,00	0,00		2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 500,00	0,00		8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 500,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	200,00	0,00		200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	14 500,00	0,00		17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	800,00	0,00		800,00	0,00	0,00	800,00	800,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6188	Autres frais divers	11 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	25 000,00	0,00		60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6282	Frais de gardiennage	20 000,00	0,00		75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
6288	Autres services extérieurs	70 000,00	0,00		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 112 500,00	0,00		1 128 500,00	0,00		1 128 500,00	1 128 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 000,00	0,00		6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	253 000,00	0,00		397 000,00	0,00		397 000,00	397 000,00
64118	Autres indemnités	27 000,00	0,00		35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00
64131	Rémunérations	531 500,00	0,00		422 500,00	0,00		422 500,00	422 500,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	202 000,00	0,00		172 500,00	0,00		172 500,00	172 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	70 500,00	0,00		77 500,00	0,00		77 500,00	77 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 500,00	0,00		17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 369 200,00	0,00	0,00	1 515 200,00	0,00	0,00	1 515 200,00	1 515 200,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 800,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 800,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 800,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
Total des dépenses réelles		1 371 000,00	0,00	0,00	1 516 200,00	0,00	0,00	1 516 200,00	1 516 200,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	14 000,00			17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	14 000,00			17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		14 000,00			17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
 (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
 (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
 (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
 (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 385 000,00	0,00	1 533 200,00	0,00	1 533 200,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
70688	Autres prestations de services	280 000,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 105 000,00	0,00	1 233 200,00	0,00	1 233 200,00
7473	Participation départements	1 105 000,00	0,00	1 233 200,00	0,00	1 233 200,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 385 000,00	0,00	1 533 200,00	0,00	1 533 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 385 000,00	0,00	1 533 200,00	0,00	1 533 200,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		17 000,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		17 000,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281578	Autre matériel technique	1 000,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	1 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	8 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	17 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 17 000,00
Solde	V = IV – II (8) 17 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



PRESENTS : (41)

Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR
Monsieur Jean-François PAYET**

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

SP-2022-DEC-081

OBJET : Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2022

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les Instructions budgétaires et comptables, M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, M22 applicable aux Etablissements et Services publics Sociaux et Médico-Sociaux et M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux,

VU la délibération du 15 décembre 2021 relative au budget primitif 2022, la délibération du 22 juin 2022 relative au budget supplémentaire 2022, la délibération du 9 novembre 2022 relative à la décision modificative n° 2 et la délibération du 9 novembre 2022 portant information sur les virements de crédits entre chapitres budgétaires,

VU l'article 12 du décret du 15 juillet 2022 portant diverses mesures relatives aux dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, à la péréquation des ressources fiscales, à la fiscalité locale et aux règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités locales,

VU le projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2022,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 7 décembre 2022,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ,

DECIDE

ARTICLE 1 : Sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés,

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- sans vote formel sur chacun des chapitres et sans spécialisation des crédits.

Conformément à l'avis formulé par la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale,

Identifiant de l'acte :974-229740014-20221214-lmc129123-DE-1-1

les propositions d'inscriptions budgétaires contenues dans le projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2022 au Budget Principal, qui s'élèvent à (+) **11 000 000,00 €** en mouvements réels en section de fonctionnement.

Budget Principal	Propositions nouvelles			
	Dépenses		Recettes	
	Mvts. réels	Mvts. d'ordre	Mvts. réels	Mvts. d'ordre
Total	11 000 000,00		11 000 000,00	
dont				
Fonctionnement	11 000 000,00		11 000 000,00	
Virement de section à section				
Investissement				

Les propositions nouvelles sont réparties entre les différents budgets de la manière suivante :

Budgets consolidés Toutes sections Hors 16449	Propositions nouvelles			
	Dépenses		Recettes	
	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Mouvements réels	Mouvements d'ordre
01 - BUDGET PRINCIPAL	10 611 000,00	-	11 000 000,00	-
09 - LDEHM	-	-	-	-
10 - LABO. VET.	-	-	-	-
11 - THERMES IRENEE ACCOT	-	-	-	-
12 - FOYER ENFANCE NORD-EST	-	-	-	-
13 - FOYER ENFANCE TERRE ROUGE	261 000,00	-	-	-
16 - VILLAGE CORAIL	-	-	-	-
17 - JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION	128 000,00	-	-	-
TOTAL	11 000 000,00	-	11 000 000,00	-

Après le vote de la Décision Modificative n° 3, le montant consolidé du budget (budget principal et budgets annexes) s'élèvera à **1 466 237 310,32 €** en mouvements réels.

Budget consolidé Toutes sections <i>Hors EQUBA et 16449</i>	Budget voté + propositions nouvelles			
	Dépenses		Recettes	
	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Mouvements réels	Mouvements d'ordre
Budget principal	1 419 831 226,78	245 454 334,54	1 445 466 344,05	245 454 334,54
Budgets annexes	46 406 083,54	2 217 700,00	20 770 966,27	2 217 700,00
TOTAL	1 466 237 310,32	247 672 034,54	1 466 237 310,32	247 672 034,54

ARTICLE 2 : La mise en réserve de 11 M€ de recettes DMT0 (Droits de Mutation à Titre Onéreux), permise par le décret du 15 juillet 2022, est autorisée.

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 15 décembre 2022 et de la publication sur le site du Département le 15 décembre 2022.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22974001400019

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

M. 57

Décision modificative (projet de budget) 3 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	48
A1.01 - Opérations non ventilables	50
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	51
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	54
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	55
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	58
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	61
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	64
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	67
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	69
A1.908 - Fonction 8 - Transports	72
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	76
A2.01 - Opérations non ventilables	78
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	79
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	85
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	86
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	89
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	93
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	99
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	100
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	101
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	104
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	106
A2.938 - Fonction 8 - Transports	109

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	113
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	114

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	11 000 000,00	11 000 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		11 000 000,00	11 000 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		11 000 000,00	11 000 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D PERIMDSUD 2001/4	EXTENSION DES PERIMETRES IRRIGUES	23	4 000 000,00
D ENACC2015 2015/1	TRAVAUX ACCUEIL ESPACES NATURELS	23	1 400 000,00
TOTAL			5 400 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	5 400 000,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D CUI 2022 2022/1	CUI 2022 - CONTRAT UNIQUE INSERTION	017	1 128 000,00
TOTAL			1 128 000,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	1 128 000,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	7 355 004,86	0,00	-279 900,00	0,00	7 075 104,86
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	94 834 393,77	0,00	261 000,00	0,00	95 095 393,77
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	20 975 610,33	0,00	-392 000,00	0,00	20 583 610,33
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	92 774 831,77	0,00	410 900,00	0,00	93 185 731,77
Total des dépenses d'équipement		215 939 840,73	0,00	0,00	0,00	215 939 840,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	88 380 000,00	0,00	0,00	0,00	88 380 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 180 000,00	0,00	5 000 000,00	0,00	10 180 000,00
27	Autres immobilisations financières (4)	2 178 000,00	0,00	-5 000 000,00	0,00	-2 822 000,00
Total des dépenses financières		95 738 000,00	0,00	0,00	0,00	95 738 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		311 677 840,73	0,00	0,00	0,00	311 677 840,73

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	62 748 000,00		0,00	0,00	62 748 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	18 382 900,00		0,00	0,00	18 382 900,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		81 130 900,00		0,00	0,00	81 130 900,00

TOTAL	392 808 740,73	0,00	0,00	0,00	392 808 740,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	112 576 439,57

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	505 385 180,30

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	34 207 700,00	0,00	0,00	0,00	34 207 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	105 287 000,00	0,00	0,00	0,00	105 287 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	257 700,00	0,00	0,00	0,00	257 700,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	268 000,00	0,00	0,00	0,00	268 000,00
Total des recettes d'équipement		140 020 400,00	0,00	0,00	0,00	140 020 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 850 000,00	0,00	0,00	0,00	12 850 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	116 755 945,76	0,00	0,00	0,00	116 755 945,76
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	1 584 000,00	0,00	0,00	0,00	1 584 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	0,00	0,00	1 468 500,00
Total des recettes financières		182 658 445,76	0,00	0,00	0,00	182 658 445,76
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		322 678 845,76	0,00	0,00	0,00	322 678 845,76

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	96 804 034,54		0,00	0,00	96 804 034,54
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	67 519 400,00		0,00	0,00	67 519 400,00
041	Opérations patrimoniales (10)	18 382 900,00		0,00	0,00	18 382 900,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		182 706 334,54		0,00	0,00	182 706 334,54

TOTAL	505 385 180,30	0,00	0,00	0,00	505 385 180,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	505 385 180,30

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

101 575 434,54

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	79 160 695,25	0,00	-128 000,00	0,00	79 032 695,25
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	318 761 788,21	0,00	0,00	0,00	318 761 788,21
014	Atténuations de produits	18 027 000,00	0,00	0,00	0,00	18 027 000,00
016	APA	164 693 856,89	0,00	0,00	0,00	164 693 856,89
017	RSA / Régularisations de RMI	29 367 165,89	0,00	0,00	0,00	29 367 165,89
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	439 054 314,16	0,00	11 128 000,00	0,00	450 182 314,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 007,78	0,00	0,00	0,00	506 007,78
Total des dépenses de gestion courante		1 049 570 828,18	0,00	11 000 000,00	0,00	1 060 570 828,18
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00	0,00	0,00	4 600 000,00
67	Charges spécifiques (4)	2 022 386,64	0,00	0,00	0,00	2 022 386,64
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	7 611 000,00		0,00	0,00	7 611 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 063 804 214,82	0,00	11 000 000,00	0,00	1 074 804 214,82

023	Virement à la section d'investissement (5)	96 804 034,54		0,00	0,00	96 804 034,54
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	67 519 400,00		0,00	0,00	67 519 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		164 323 434,54		0,00	0,00	164 323 434,54

TOTAL	1 228 127 649,36	0,00	11 000 000,00	0,00	1 239 127 649,36

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 239 127 649,36

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	3 056 200,00	0,00	0,00	0,00	3 056 200,00
016	APA	64 265 900,00	0,00	0,00	0,00	64 265 900,00
017	RSA / Régularisations de RMI	194 700,00	0,00	0,00	0,00	194 700,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	0,00	0,00	2 565 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	464 469 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	470 469 000,00
731	Fiscalité locale	191 305 714,00	0,00	5 000 000,00	0,00	196 305 714,00
74	Dotations et participations (4)	336 805 643,00	0,00	0,00	0,00	336 805 643,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	10 317 451,07	0,00	0,00	0,00	10 317 451,07
Total des recettes de gestion courante		1 072 979 608,07	0,00	11 000 000,00	0,00	1 083 979 608,07
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
77	Produits spécifiques (4)	183 300,00	0,00	0,00	0,00	183 300,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 073 165 908,07	0,00	11 000 000,00	0,00	1 084 165 908,07

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	62 748 000,00		0,00	0,00	62 748 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		62 748 000,00		0,00	0,00	62 748 000,00

TOTAL	1 135 913 908,07	0,00	11 000 000,00	0,00	1 146 913 908,07

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	92 213 741,29

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 239 127 649,36

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	101 575 434,54	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	-279 900,00	0,00	-279 900,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	261 000,00	0,00	261 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	-392 000,00	0,00	-392 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	410 900,00	0,00	410 900,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	-5 000 000,00	0,00	-5 000 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	-128 000,00		-128 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	11 128 000,00	0,00	11 128 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		11 000 000,00	0,00	11 000 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 000 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	6 000 000,00		6 000 000,00
731 Fiscalité locale	5 000 000,00		5 000 000,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	11 000 000,00	0,00	11 000 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 000 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	392 808 740,73	0,00	5 400 000,00	0,00	0,00	-261 000,00	261 000,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 355 004,86	0,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	94 834 393,77	0,00	0,00	261 000,00	0,00	0,00	261 000,00	261 000,00
21 Immobilisations corporelles	20 975 610,33	0,00	0,00	-392 000,00	0,00	-392 000,00	0,00	-392 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	92 774 831,77	0,00	5 400 000,00	410 900,00	0,00	410 900,00	0,00	410 900,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	215 939 840,73	0,00	5 400 000,00	0,00	0,00	-261 000,00	261 000,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 380 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	5 180 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
27 Autres immobilisations financières	2 178 000,00	0,00	0,00	-5 000 000,00	0,00	0,00	-5 000 000,00	-5 000 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	95 738 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	311 677 840,73	0,00	5 400 000,00	0,00	0,00	-261 000,00	261 000,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	62 748 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	18 382 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	81 130 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées	0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	388 629 234,54	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	34 207 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	105 287 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	257 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	268 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	140 020 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	1 584 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	65 902 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	205 922 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	96 804 034,54		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	67 519 400,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	18 382 900,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	182 706 334,54		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00

Affectation au compte 1068 (9)	0,00

Total des recettes d'investissement cumulées	0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		392 808 740,73	0,00	5 400 000,00	0,00	0,00	-261 000,00	261 000,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 355 004,86	0,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00
2031	Frais d'études	4 939 200,65	0,00		-279 900,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00
2033	Frais d'insertion	73 804,21	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 342 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	94 834 393,77	0,00	0,00	261 000,00	0,00	0,00	261 000,00	261 000,00
204121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041481	Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel	288 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv.Autres cnes: Bâtiments, installations	20 285 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415322	CCAS : Bâtiments, installations	200 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415331	ADM : Bien mobilier, matériel	2 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415332	ADM : Bâtiments, installations	1 500 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	1 327 005,74	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	4 625 903,69	0,00		261 000,00	0,00	0,00	261 000,00	261 000,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	113 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	620 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	645 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	7 991 612,84	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	5 995 571,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	38 945 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	4 666 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	5 332 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 975 610,33	0,00	0,00	-392 000,00	0,00	-392 000,00	0,00	-392 000,00
2111	Terrains nus	1 194 300,00	0,00		-245 000,00	0,00	-245 000,00	0,00	-245 000,00
2118	Autres terrains	664 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 013 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
2128	Autres agencements et aménagements	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	2 850 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	2 750 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		-40 000,00	0,00	-40 000,00	0,00	-40 000,00
21578	Autre matériel technique	335 499,00	0,00		-60 000,00	0,00	-60 000,00	0,00	-60 000,00
21621	Biens sous-jacents	75 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217848	Autres matériels bureau, mobiliers (mad)	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	845 000,00	0,00		-47 000,00	0,00	-47 000,00	0,00	-47 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	7 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 856 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	141 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 007 327,92	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 124 483,41	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	92 774 831,77	0,00	5 400 000,00	410 900,00	0,00	410 900,00	0,00	410 900,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	4 675 149,79	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	33 057 167,98	0,00		-115 100,00	0,00	-115 100,00	0,00	-115 100,00
2315	Install., matériel et outill. technique	33 935 000,00	0,00		526 000,00	0,00	526 000,00	0,00	526 000,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	195 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	9 114,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	270 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	20 633 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		215 939 840,73	0,00	5 400 000,00	0,00	0,00	-261 000,00	261 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	88 380 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	30 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	8 380 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	50 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 180 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
266	Autres formes de participation	5 180 000,00	0,00		5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
27	Autres immobilisations financières	2 178 000,00	0,00	0,00	-5 000 000,00	0,00	0,00	-5 000 000,00	-5 000 000,00
2745	Avances remboursables	775 000,00	0,00		-5 000 000,00	0,00	0,00	-5 000 000,00	-5 000 000,00
2748	Autres prêts	1 403 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		95 738 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		311 677 840,73	0,00	5 400 000,00	0,00	0,00	-261 000,00	261 000,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	62 748 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	62 748 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	176 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	56 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	3 619 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139172	Subv. transf. FEDER	3 900 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139311	DGE	1 041 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
1393121	Dotation départementale équip. collèges	15 841 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139313	Dot. soutien à l'invest des départements	28 300,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	84 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	38 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	2 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	18 382 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	57 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	8 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	1 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	4 300,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	79 600,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	417 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21538	Autres réseaux	136 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	262 300,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	3 769 800,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	13 646 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		81 130 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		388 629 234,54	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	34 207 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	30 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	1 684 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 982 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	980 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	219 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	2 390 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13273	Subv. non transf. FEADER	9 213 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	469 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133121	Dotation départementale équip. collèges	15 841 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13313	Dot. soutien à l'invest des départements	1 228 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	105 287 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	105 287 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	257 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	68 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	85 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	103 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	268 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	29 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	74 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	163 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		140 020 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	12 850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 584 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2741	Prêts aux collectivités et groupements	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	1 562 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		65 902 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		205 922 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	96 804 034,54		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	67 519 400,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	500 000,00		0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	41 000,00		0,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	6 000,00		0,00	0,00	0,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	230 000,00		0,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	158 000,00		0,00	0,00	0,00
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	6 433 000,00		0,00	0,00	0,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	11 000,00		0,00	0,00	0,00
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	4 600 000,00		0,00	0,00	0,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	847 000,00		0,00	0,00	0,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	758 000,00		0,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	656 000,00		0,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	12 000,00		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	123 000,00		0,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	229 000,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	390 000,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	2 816 000,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	13 482 000,00		0,00	0,00	0,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	4 607 000,00		0,00	0,00	0,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	2 150 000,00		0,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	1 000,00		0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 400 000,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	18 000,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	18 000,00		0,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	1 223 000,00		0,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	13 998 000,00		0,00	0,00	0,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	3 214 000,00		0,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	571 000,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	453 000,00		0,00	0,00	0,00
281328	Autres bâtiments privés	33 000,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	26 000,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	35 000,00		0,00	0,00	0,00
28143	Constr. sol autrui-Droit de superficie	2 000,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	350 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 000,00		0,00	0,00	0,00

677

Identifiant de l'acte : 974-229740014-20221214-lmc129123-DE-1-1

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	1 920 000,00		0,00	0,00	0,00
2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux (mad)	8 000,00		0,00	0,00	0,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	500,00		0,00	0,00	0,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	500,00		0,00	0,00	0,00
2817578	Autre matériel technique (mad)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	120 000,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	1 400 000,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	794 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	2 300 000,00		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	247 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	634 400,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	700 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	18 382 900,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 874 500,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	333 400,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	16 175 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		182 706 334,54		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 228 127 649,36	0,00	1 128 000,00	11 000 000,00	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
011	Charges à caractère général (4)	79 160 695,25	0,00	0,00	-128 000,00	0,00	0,00	-128 000,00	-128 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	318 761 788,21	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	18 027 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	164 693 856,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	29 367 165,89	0,00	1 128 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	439 054 314,16	0,00	0,00	11 128 000,00	0,00	0,00	11 128 000,00	11 128 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 007,78	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 049 570 828,18	0,00	1 128 000,00	11 000 000,00	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	2 022 386,64	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	7 611 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		14 233 386,64	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 063 804 214,82	0,00	1 128 000,00	11 000 000,00	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
023	Virement à la section d'investissement	96 804 034,54			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	67 519 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		164 323 434,54			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)								0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								11 000 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II	
TOTAL		1 135 913 908,07	0,00	11 000 000,00	0,00	11 000 000,00
013	Atténuations de charges (3)	3 056 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	64 265 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	194 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	464 469 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
731	Fiscalité locale	191 305 714,00	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
74	Dotations et participations (3)	336 805 643,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10 317 451,07	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 072 979 608,07	0,00	11 000 000,00	0,00	11 000 000,00
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	183 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		186 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 073 165 908,07	0,00	11 000 000,00	0,00	11 000 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	62 748 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		62 748 000,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées	11 000 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 228 127 649,36	0,00	1 128 000,00	11 000 000,00	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
011	Charges à caractère général (5)	79 160 695,25	0,00	0,00	-128 000,00	0,00	0,00	-128 000,00	-128 000,00
60611	Eau et assainissement	581 263,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 504 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	13 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	383 446,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	465 669,47	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	447 137,63	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 055 816,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	247 357,29	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	881 504,16	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	537 435,34	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	261 706,98	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	82 631,44	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	133 410,82	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	173 746,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	161 933,26	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	442 588,14	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	30 927 006,54	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	3 861 029,00	0,00		-25 000,00	0,00	0,00	-25 000,00	-25 000,00
61351	Matériel roulant	2 376 965,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	691 842,77	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	425 000,00	0,00		-65 000,00	0,00	0,00	-65 000,00	-65 000,00
61521	Entretien terrains	559 323,12	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	768 557,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	3 918 974,06	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	52 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	3 010 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	570 041,45	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	760 974,54	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 487 613,42	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	354 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
617	Etudes et recherches	3 175 164,56	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	284 088,41	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur	106 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 220 997,72	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	93 517,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 306 801,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	192 079,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	288 437,01	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	174 210,13	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	215 392,08	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 451 230,91	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	252 298,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	65 575,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	159 460,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 386 270,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	259 906,52	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	92 853,29	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	1 119 982,64	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 361 257,90	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	536 707,06	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 148 163,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	3 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	87 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	1 828 650,31	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	305 792,16	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	359 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	464 276,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	890 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	85 000,00	0,00		-38 000,00	0,00	0,00	-38 000,00	-38 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	7 510,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	15 598,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	28 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	318 761 788,21	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	15 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 547 729,48	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	65 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	144 742 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	13 605 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64121	Rémunération principale	35 800 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64123	Indemnités d'attente	85 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64126	Indemnités de licenciement	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64128	Autres indemnités	16 221 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	19 948 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	12 222 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	33 602 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 047 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 050 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	350 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	900 358,73	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 300 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	139 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	18 027 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739214	Attrib. compens. CVAE - Départ. - Région	7 082 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739221	FNGIR	4 195 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392251	Prélèv. fonds national péréquat°	5 860 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7498	DMTO								
7498	Autres revers./dotations, participations	890 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	164 693 856,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	388 856,89	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	250 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651141	APA à domicile au serv. Aide Dom.	80 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651142	APA versée au bénéficiaire	75 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651143	APA versée bénéf. en étab.	413 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651144	APA versée à l'étab.	8 547 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	95 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
017	RSA / Régularisations de RMI	29 367 165,89	0,00	1 128 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	12 383,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 020 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	60 106,18	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	46 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 629 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	584 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	209 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	799 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 383 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	18 707 924,01	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	462 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6577	Remises gracieuses	140 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	300 251,82	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	439 054 314,16	0,00	0,00	11 128 000,00	0,00	0,00	11 128 000,00	11 128 000,00
65111	Famille et enfance	6 857 689,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	42 135 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6511212	Presta. de compensation handicapé -20ans	4 387 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651122	Allocation compensatrice tierce personne	8 900 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651128	Autres	10 906 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65113	Personnes âgées	16 260 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65131	Bourses	15 898 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	158 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65133	Secours d'urgence	1 062 911,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres (primes, dots)	8 774 779,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65211	Frais de scolarité	3 667 035,42	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65212	Frais périscolaires	393 778,48	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6522	Accueil familial	4 810 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6523	Frais d'hospitalisation	10 510,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652411	Foyers enf, centres et hot. mat.	11 991 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652412	Mais. enf. caract. social	28 300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652416	Serv. aide éduc. milieu ouvert dom.	6 300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652418	Autres	857 241,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

685

Identifiant de l'acte : 974-229740014-20221214-lmc129123-DE-1-1

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65242	Frais séj. étab. adultes hand	45 277 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65243	Frais séj. étab. pers. âgées	30 200 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6525	Frais d'inhumation	72 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	1 668 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	233 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	134 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	499 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	38 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655111	Dotation fonctionnement collèges publics	8 413 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655112	Dotation fonctionnement collèges privés	3 100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	59 910 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	468 008,59	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 820 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	2 099 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	7 810 748,79	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65732	Subv. fonct. régions	4 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	180 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	6 007 835,85	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	743 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	7 678 194,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	4 621 493,49	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	10 592 326,57	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	62 914 575,04	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6577	Remises gracieuses	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	730 751,83	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	6 970 651,61	0,00		128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	42 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65881	Hébergement et restauration scolaires	424 581,19	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65882	Mise en réserve Surplus de DMTO	0,00	0,00		11 000 000,00	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
65888	Autres	722 101,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 007,78	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65861	Frais de personnel	481 257,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	24 750,78	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 049 570 828,18	0,00	1 128 000,00	11 000 000,00	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	150 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	2 022 386,64	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 022 386,64	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	7 611 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6866	Dot. prov. dépréc. éléments financiers	7 611 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		14 233 386,64	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 063 804 214,82	0,00	1 128 000,00	11 000 000,00	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
023	Virement à la section d'investissement	96 804 034,54			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	67 519 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	67 519 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		164 323 434,54			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	499 056,53
Montant des ICNE de l'exercice N-1	349 056,53
= Différence ICNE N – ICNE N-1	150 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Identifiant de l'acte : 974-229740014-20221214-lmc129123-DE-1-1

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 135 913 908,07	0,00	11 000 000,00	0,00	11 000 000,00
013	Atténuations de charges (4)	3 056 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6094	RRR obtenus sur études et prestations	165 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	496 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	294 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	64 265 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747811	Dotation versée au titre de l'APA	62 985 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7533	APA	1 280 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	194 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75342	Allocations forfaitaires	38 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	156 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	609 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 545 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	130 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	464 469 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
73224	Fonds péréquation cotis sur VA des ent.	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732251	Attrib./fonds national péréquation DMTO	101 069 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7342	Taxes sur les carburants	38 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	113 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7358	Autres	9 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	200 000 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
731	Fiscalité locale	191 305 714,00	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	25 517 714,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	2 400 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
73121	Taxe dpt. pub foncière, droit dpt. enreg	84 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00
73131	Taxe d'aménagement - part départementale	7 000 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	7 650 000,00	0,00	-800 000,00	0,00	-800 000,00
731421	TICPE - LRL	9 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73171	Taxe sur les conventions d'assurance	55 100 000,00	0,00	790 000,00	0,00	790 000,00
7318	Autres	38 000,00	0,00	360 000,00	0,00	360 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74	Dotations et participations (4)	336 805 643,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	731 392,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741221	Dotation fonctionnement minimale départ.	23 513 276,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741222	Dotat. péréquation urbaine départements	19 056 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741223	Dotation compensation départements	188 126 379,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74621	DGD des départements	23 162 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	12 294 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	20 130 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	547 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74773	Participation FEADER	1 439 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747812	Dotation versée au titre de la PCH	13 659 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747813	Dotation versée au titre des MDPH	1 159 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478142	Part prévention	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747818	Autres	8 153 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	491 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	3 819 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	4 717 836,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74881	Particip. familles restau, héberg	4 054 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	9 911 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	10 317 451,07	0,00	0,00	0,00	0,00
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	1 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	1 916 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 707 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7535	PCH	240 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7538	Autres	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	148 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	4 110 651,07	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 072 979 608,07	0,00	11 000 000,00	0,00	11 000 000,00
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	-500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	183 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	183 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 073 165 908,07	0,00	11 000 000,00	0,00	11 000 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	62 748 000,00		0,00	0,00	0,00
7768	Neutral. amort., dépréc. et provisions	38 000 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	24 745 800,00		0,00	0,00	0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	2 200,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		62 748 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	504,58
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 004,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-500,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		95 335 000,00	16 816 141,88	0,00	6 349 000,00	31 369 300,00	5 450 249,79	25 324 543,29	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	88 380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 853 404,21	0,00	-30 000,00	840 000,00	647 100,00	386 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	3 383 000,00	10 698 300,00	0,00	11 756 773,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 511 236,33	0,00	0,00	7 521 000,00	185 000,00	4 560 270,29	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	8 451 501,34	0,00	2 996 000,00	12 310 000,00	4 618 149,79	8 621 500,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	10 180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	-3 225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		289 174 245,76	522 700,00	0,00	0,00	17 033 000,00	76 500,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	129 605 945,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 228 800,00	522 700,00	0,00	0,00	17 033 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	155 287 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 500,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 584 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		27 728 500,00	65 217 474,81	8 927 630,96	29 160 000,00		311 677 840,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		88 380 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	690 000,00	362 600,65	1 326 000,00		7 075 104,86
204	Subventions d'équipement versées	27 728 500,00	39 522 006,90	1 776 813,87	230 000,00		95 095 393,77
21	Immobilisations corporelles	0,00	191 887,27	1 706 216,44	908 000,00		20 583 610,33
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	24 410 580,64	5 082 000,00	26 696 000,00		93 185 731,77
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		10 180 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	403 000,00	0,00	0,00		-2 822 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		108 400,00	3 070 400,00	7 492 000,00	5 201 600,00		322 678 845,76
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		1 468 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		129 605 945,76
13	Subventions d'investissement	0,00	2 921 100,00	7 492 000,00	5 010 100,00		34 207 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		155 287 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	108 400,00	149 300,00	0,00	0,00		257 700,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	191 500,00		268 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		1 584 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		95 335 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	88 380 000,00
266	Autres formes de participation	10 180 000,00
274	Prêts	-3 225 000,00
RECETTES		289 174 245,76
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00
102	Dotations et fonds d'investissement	12 850 000,00
106	Réserves	116 755 945,76
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	1 228 800,00
164	Emprunts auprès des états financiers	155 287 000,00
274	Prêts	1 584 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		16 774 300,84	0,00	41 841,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	757 404,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	2 096 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	2 810 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	65 395,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 561 000,00	0,00	41 841,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	8 321 501,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		522 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	522 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 816 141,88
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	757 404,21
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 096 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 810 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 395,29
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 602 841,04
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 321 501,34
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	522 700,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	522 700,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	5 966 000,00	0,00	0,00	383 000,00	6 349 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	-30 000,00	0,00	0,00	0,00	-30 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	383 000,00	3 383 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	2 996 000,00	0,00	0,00	0,00	2 996 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20		21			22		
		Services communs		Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201	202	211	212	213	221	222	223
		Services communs	Plan de relance (crise sanitaire)	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 169 300,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 498 300,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 521 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 310 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 033 000,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 192 000,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 841 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		Autres services périscolaires et annexes						
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 369 300,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 698 300,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 521 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 310 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 033 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 192 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 841 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		4 647 100,00	10 000,00	423 149,79	0,00	370 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	647 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	5 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	4 000 000,00	0,00	423 149,79	0,00	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		76 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	29 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	46 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 450 249,79
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	647 100,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 618 149,79
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 900,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	163 865,36	139 350,99	0,00	532 260,16	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	532 260,16	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	117 865,36	139 350,99	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		12 785 800,00	0,00	0,00	124 175,00	8 336 512,84	163 578,94	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	124 000,00	8 336 512,84	80 000,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	284 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	2 750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	690 000,00	0,00	0,00	175,00	0,00	83 578,94	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	8 621 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42						45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		Action sociale							
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées							
DEPENSES		0,00	0,00	1 700 000,00	0,00	250 000,00	1 129 000,00	0,00	25 324 543,29
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 700 000,00	0,00	250 000,00	734 000,00	0,00	11 756 773,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	246 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 300,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 750 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00	1 400 970,29
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 621 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00	26 570 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00	26 570 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	513 500,00	0,00	27 728 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	513 500,00	0,00	27 728 500,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	68 400,00	0,00	108 400,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	68 400,00	0,00	108 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					Agriculture, pêche et agro-alimentaire			
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	909 758,91	1 139 007,18	43 192 434,04	0,00	19 976 274,68
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	-70 000,00	0,00	430 000,00	0,00	330 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	335 405,00	1 139 007,18	18 401 320,04	0,00	19 646 274,68
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	112 887,27	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	4 066,64	0,00	8 079 114,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	527 400,00	0,00	15 800 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	403 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	3 070 400,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	2 921 100,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	149 300,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 217 474,81
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	690 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 522 006,90
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 887,27
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 083 180,64
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 327 400,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	403 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 070 400,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 921 100,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721			722	
					Collecte et traitement des déchets			Propreté urbaine	
				7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment	
DEPENSES		0,00	8 775 430,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	210 400,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 776 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
211	Terrains	0,00	664 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	27 216,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	4 602 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	7 392 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	7 392 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 200,00	0,00	8 927 630,96
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 200,00	0,00	362 600,65
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 776 813,87
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 216,44
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 602 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00
RECETTES		0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 492 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 492 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	29 160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	1 326 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	615 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	253 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	25 726 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	5 201 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	4 892 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	74 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	116 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 160 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 326 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	615 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 726 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 201 600,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 892 100,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 900,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		43 686 961,26	110 467 895,35	0,00	64 180 009,95	79 170 043,13	18 636 554,74	462 257 029,10	164 693 856,89
011	Charges à caractère général	459 500,00	27 449 015,95	0,00	3 346 484,72	1 753 506,49	2 047 135,91	24 574 265,14	638 856,89
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	79 297 858,73	0,00	0,00	45 554 000,00	8 762 100,00	156 794 829,48	0,00
014	Atténuations de produits	18 027 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 183 153,48	3 721 020,67	0,00	60 833 525,23	31 503 450,00	7 827 318,83	280 529 934,48	163 960 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 007,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 300 300,00	0,00	0,00	0,00	359 086,64	0,00	358 000,00	95 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	7 611 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		889 345 657,00	11 380 100,00	0,00	0,00	13 674 700,00	314 200,00	39 365 451,07	64 265 900,00
013	Atténuations de charges	2 100 000,00	529 400,00	0,00	0,00	20 000,00	2 000,00	379 800,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 676 800,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	130 200,00	100 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	431 669 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	179 205 714,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	272 785 543,00	10 126 400,00	0,00	0,00	4 054 700,00	162 000,00	30 856 300,00	62 985 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 907 100,00	422 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	7 968 351,07	1 280 900,00
76	Produits financiers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	122 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		40 086 094,35	3 067 841,00	51 445 621,00	17 658 800,51	19 453 507,54		1 074 804 214,82
011	Charges à caractère général	2 913 990,06	2 109 841,00	1 881 818,92	6 037 764,72	7 556 862,40		80 769 042,20
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 659 500,00	0,00	12 172 000,00	4 857 000,00	11 324 000,00		327 421 288,21
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		18 027 000,00
65	Autres charges de gestion courante	28 212 352,47	958 000,00	37 386 802,08	6 764 035,79	572 645,14		633 452 238,17
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		506 007,78
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 600 000,00
67	Charges spécifiques	300 251,82	0,00	5 000,00	0,00	0,00		2 417 638,46
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 611 000,00
RECETTES		264 300,00	1 500,00	18 456 600,00	8 297 500,00	38 800 000,00		1 084 165 908,07
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00		3 056 200,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	8 000,00	470 000,00	0,00		2 565 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	38 800 000,00		470 469 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	7 500 000,00	0,00		196 305 714,00
74	Dotations et participations	64 600,00	0,00	18 428 600,00	327 500,00	0,00		399 790 643,00
75	Autres produits de gestion courante	194 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 793 051,07
76	Produits financiers	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		183 300,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		43 686 961,26
613	Locations	99 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	360 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00
658	Charges diverses de gestion courante	11 689 161,26
661	Charges d'intérêts	4 400 000,00
668	Autres charges financières	200 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 300 300,00
686	Dot. amort. et prov. Charges financières	7 611 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	17 137 000,00
749	Reversement et restitution sur dotations	890 000,00
RECETTES		889 345 657,00
647	Autres charges sociales	2 100 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	1 676 800,00
731	Fiscalité locale	179 205 714,00
732	Fiscalité reversée	102 369 000,00
735	Fraction de TVA	123 300 000,00
738	Autres impôts et taxes	206 000 000,00
741	D.G.F.	231 427 967,00
744	FCTVA	600 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	23 162 000,00
748	Autres attributions et participations	17 595 576,00
752	Revenus des immeubles	1 707 100,00
758	Produits divers de gestion courante	200 000,00
761	Produits de participations	2 000,00
762	Produits autres immo. financières	-500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		22 125 604,38	81 129 588,94	3 169 192,21	140 798,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	3 725 062,99	5 000,00	1 243,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 812 988,24	0,00	972 015,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	2 520 731,75	44 225,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	3 809 828,13	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	269 500,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 645 258,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	456 257,58	1 030 701,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	552 195,99	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	379 076,23	41 297,66	2 164 933,24	140 798,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	167 090,67	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	925 405,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 239 491,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	2 207 845,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	65 000,00	424 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	956 019,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	57 132 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	16 346 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	150 000,00	5 050 358,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	33 158,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	14 900,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 994 800,00	7 384 400,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
609	RRR obtenus sur achats	45 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	199 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	284 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	2 516 400,00	6 720 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	890 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
755	Dédits et pénalités perçus	128 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	292 900,00	100,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	122 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		2 628 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	67 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	2 561 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341	0342		
					Section éco., sociale et environnem.	Section culture, éducation et sports		
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
DEPENSES		0,00	1 274 611,82	0,00	0,00	0,00	0,00	110 467 895,35
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 732 706,64
611	Contrats de prestations de services	0,00	54 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 839 603,56
613	Locations	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 565 456,75
615	Entretien et réparations	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 825 228,13
616	Primes d'assurances	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	47 349,15	0,00	0,00	0,00	0,00	1 692 608,03
618	Divers	0,00	148 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 635 359,16
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558 195,99
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 728 105,13
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 090,67
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	925 405,97
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 240 691,13
627	Services bancaires et assimilés	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 274 845,79
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	489 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	962 719,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 132 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 346 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200 358,73
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 158,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 561 000,00
657	Subventions	0,00	1 016 762,67	0,00	0,00	0,00	0,00	1 111 762,67
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 100,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 380 100,00
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 900,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 400,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 236 400,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	890 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 100,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293 900,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	59 910 000,00	96 484,72	0,00	4 173 525,23	64 180 009,95
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 250 000,00	3 250 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	96 484,72	0,00	0,00	96 484,72
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	59 910 000,00	0,00	0,00	0,00	59 910 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	923 525,23	923 525,23
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20		20 Services communs	21			22		
		Services communs			Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 875 956,49	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 515,96	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 953,40	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 037,13	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 074 500,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 288 500,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 413 200,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 206 250,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 620 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
DEPENSES		18 845 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	15 342 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	3 360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		3 449 086,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 170 043,13
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 515,96
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 953,40
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 037,13
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 074 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 288 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 357 000,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 375 000,00
655	Contributions obligatoires	3 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 513 200,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 258 250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	349 086,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 086,64
RECETTES		4 054 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 674 700,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00
748	Autres attributions et participations	4 054 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 054 700,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		8 835 250,00	1 791 630,48	80 765,00	266 690,25	634 897,18	170 764,47	4 333 827,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	26 933,30	0,00	57 198,14	80 819,28	47 284,04	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	488 896,21	9 765,00	112 310,38	334 014,37	110 270,18	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	20 410,97	0,00	0,00	26,01	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	500,00	5 533,46	500,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	71 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	26 900,00	0,00	3 584,47	263,66	1 531,05	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	161 000,00	0,00	35 529,82	156 543,08	11 000,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	2 000,00	20 000,00	0,00	9 700,00	6 251,79	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	100,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	100,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	1 000,00	16 061,14	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79,20	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	200,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	6 673 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 041 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	50 750,00	1 014 990,00	0,00	35 000,00	1 200,00	0,00	4 333 827,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	32 500,00	0,00	1 967,44	6 384,39	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
RECETTES		5 000,00	20 000,00	0,00	169 000,00	111 700,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	10 000,00	111 700,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	3 000,00	0,00	0,00	159 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	2 312 730,36
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 030,36
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	541 900,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	1 568 800,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 636 554,74
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 234,76
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 055 256,14
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 436,98
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 533,46
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 279,18
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	364 072,90
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 982,15
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 061,14
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79,20
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 673 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 041 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	571 900,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 214 567,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 851,83
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314 200,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 200,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	8 030 386,06	586 450,75	0,00	1 119 987,14	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	495 753,06	207 699,75	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	165 435,31	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	552 134,99	80 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	155 310,20	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	120 063,50	55 651,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	4 250 689,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	1 790 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	264 000,00	243 100,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 119 987,14	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille		4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance		
DEPENSES		55 369 635,17	10 510,88	0,00	126 493 623,18	40 291 000,00	165 407,83	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	166 913,20	0,00	151 474,23	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 909 005,69	0,00	0,00	306 000,00	0,00	4 260,00	0,00	0,00
613	Locations	2 147 400,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 173,60	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	175 000,00	0,00	0,00	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	343 000,00	0,00	0,00	16 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	32 269,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	614 867,22	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
628	Divers	2 000,00	0,00	0,00	14 082,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	526 729,48	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	5 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	24 640 500,00	0,00	0,00	95 912 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	19 231 000,00	0,00	0,00	15 291 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	3 213 753,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	10 510,88	0,00	7 844 055,40	40 291 000,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	46 339,33	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	5 390 000,00	0,00	0,00	2 174 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	475 484,03	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		8 209 500,00	0,00	400 000,00	5 239 300,00	3 592 151,07	300 000,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	45 800,00	0,00	0,00	174 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
747	Participations	8 153 700,00	0,00	400 000,00	4 045 300,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	0,00	1 020 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	3 592 151,07	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
DEPENSES		0,00	2 302 865,00	58 612 496,75	0,00	140 877 665,36	28 397 000,98	0,00	462 257 029,10
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	17 170,00	0,00	0,00	431 859,55	0,00	1 470 869,79
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	302 900,00	0,00	6 565 500,00	5 833 654,80	0,00	16 086 755,80
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 600,00	0,00	2 415 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	21 551,15	0,00	47 724,75
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	6 000,00	0,00	7 600,00
617	Etudes et recherches	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	339 000,00
618	Divers	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	1 133 131,00	0,00	2 224 865,99
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	193 579,20
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	305 214,50
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 895,89	0,00	793 763,11
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	458 000,00	0,00	673 082,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	838 729,48
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	7 310,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	666 000,00	0,00	121 219 100,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 000,00	0,00	34 734 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
651	Aides à la personne	0,00	60 000,00	16 200 000,00	0,00	75 087 779,00	438 000,00	0,00	99 250 221,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	30 650 000,00	0,00	49 577 000,00	131 000,00	0,00	128 503 566,28
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	498 008,59	0,00	2 288 008,59
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 105 000,00	100 000,00	0,00	1 251 339,33
657	Subventions	0,00	2 142 865,00	10 985 426,75	0,00	8 465 786,36	17 465 800,00	0,00	47 131 328,11
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	500 000,00	0,00	2 100 971,17
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	356 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	358 000,00
RECETTES		0,00	1 290 000,00	3 335 000,00	0,00	15 216 100,00	1 383 400,00	0,00	39 365 451,07

Article / compte nature (1)	Libellé	42						45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		Action sociale							
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées							
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	249 800,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
747	Participations	0,00	1 200 000,00	685 000,00	0,00	14 818 900,00	1 353 400,00	0,00	30 856 300,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	2 200 000,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	3 636 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	20 000,00	0,00	0,00	240 200,00	0,00	0,00	260 200,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
757	Subventions	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 602 151,07
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	60 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	61 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		25 000,00	155 708 856,89	413 000,00	8 547 000,00	164 693 856,89
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	388 856,89	0,00	0,00	388 856,89
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
651	Aides à la personne	0,00	155 000 000,00	413 000,00	8 547 000,00	163 960 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	25 000,00	70 000,00	0,00	0,00	95 000,00
RECETTES		63 015 000,00	1 100 000,00	20 000,00	130 900,00	64 265 900,00
747	Participations	62 985 000,00	0,00	0,00	0,00	62 985 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	30 000,00	1 100 000,00	20 000,00	130 900,00	1 280 900,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		1 031 400,00	0,00	0,00	29 882 452,47	0,00	8 659 500,00	440 251,82	72 490,06	40 086 094,35
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 383,88	12 383,88
611	Contrats de prestations de services	221 500,00	0,00	0,00	2 620 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 841 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 106,18	60 106,18
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00	0,00	0,00	46 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 422 000,00	0,00	0,00	6 422 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 191 500,00	0,00	0,00	2 191 500,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	26 342 333,47	0,00	0,00	0,00	0,00	26 342 333,47
657	Subventions	809 900,00	0,00	0,00	920 119,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	1 870 019,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 251,82	0,00	300 251,82
RECETTES		0,00	0,00	0,00	64 600,00	0,00	0,00	199 700,00	0,00	264 300,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	64 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 600,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 600,00	0,00	38 600,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 100,00	0,00	156 100,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	5 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 679 411,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 074 411,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	575 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	383 000,00	0,00	3 067 841,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 074 411,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	242 000,00	0,00	242 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	141 000,00	0,00	716 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63			
					Actions sectorielles			
					631		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					Agriculture, pêche et agro-alimentaire			
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	26 997 015,00	3 504 148,45	19 684 257,13	0,00	1 170 200,42
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	710 185,29	0,00	9 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	114 095,90	0,00	24 788,87	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	30 453,60	0,00	7 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	17 149,06	0,00	0,00	0,00	25 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	270 070,33	0,00	449 302,30	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	101 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	1 473,57	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	12 172 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	120 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	13 333 287,25	0,00	18 568 165,96	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	3 504 148,45	580 000,00	0,00	1 145 200,42
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	18 448 600,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	18 428 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	51 445 621,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	719 185,29
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 884,77
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 453,60
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 149,06
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	719 372,63
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 300,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 473,57
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 172 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	31 991 453,21
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 229 348,87
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 456 600,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 428 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	17 348 800,51	0,00	0,00	0,00	310 000,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	24 709,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 624 779,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	6 372,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	3 011 553,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	206 230,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	144 119,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	3 733 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	1 102 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	5 124 720,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 329 315,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	7 947 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	7 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	327 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 658 800,51
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 709,34
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 624 779,27
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 372,92
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 011 553,39
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 230,50
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 119,30
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 733 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 102 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 124 720,19
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 329 315,60
RECETTES		0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 297 500,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	327 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	19 453 507,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	1 215 425,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	35 816,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	1 746 116,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	4 101 810,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	17 043,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	428 351,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	11 569,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	8 739 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	2 538 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	447 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	125 645,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	38 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	38 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 453 507,54
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 215 425,53
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 816,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 746 116,52
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 101 810,08
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 043,23
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 351,93
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 569,11
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 739 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 538 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	447 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 645,14
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 800 000,00
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 800 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D4

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	2,50	0,00	7 500 000,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	4,50	0,00	88 000 000,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	6 850 000,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

ABSYTE Brigitte	
ADAME Brigitte	
AROUBANI Julie	
ARZAL Sophie	
ATCHAPA Jeannick	
AUGUSTINE ETCHEVERRY Flora	
BELDA David	
BELIM Audrey	
CAZAL Augustin	
CENTON Aurélien	
CLAIN Camille	
DINDAR Nassimah	
DOMEN Bruno	
ERUDEL Isabelle	
FERDE Thérèse	
FERRERE Eric	
FRANCOISE Gérard	
GONTHIER Dominique	
HOARAU Jeanne	
HOAREAU Amandine	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

HOAREAU Jean-François	
HOAREAU Serge	
HUBERT Gilles	
KICHENIN Virgile	
LAGOURDE Fabiola	
LAGOURGUE Rémy	
LANGENIER Jean-Yves	
LEVENEUR-BEAUSSILLON Inelda	
MANGUE Pascal	
MONDON Laurence	
MUSSARD Harry	
NATIVEL Jean François	
ODON Adèle	
ORPHE Monique	
PAJANIAYE Jean-Louis	
PAPAYA Sidoleine	
PAYET BEN HAMIDA Viviane	
PAYET Jean-François	
POTIN Philippe	
RIVIERE Valérie	
ROBERT Bruno	
ROMANO Augustine	
SIGISMEAU Béatrice	
SIMBAYE Louise	
SOTACA René	
THIEN AH KOON André	
TIONOHOUÉ Sabrina	
VICTORINE Eglantine	
VIRAPOULLE Jean-Marie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001400324

POSTE COMPTABLE : M. LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

M22

Décision modificative (projet de budget) 3
Voté par nature

BUDGET : FOYER DE L'ENFANCE DE TERRE-ROUGE

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit "Département : nom du département", soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemple : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

SECTION D'EXPLOITATION VUE D'ENSEMBLE

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
TOTAL GROUPE I	588 900.00	445 500.00					
TOTAL GROUPE II	4 730 000.00	4 257 200.00					
TOTAL GROUPE III	2 164 019.22	809 500.00					
TOTAL GENERAL (GROUPE I +	7 482 919.22	5 512 200.00					
002 DEFICIT REPORTE							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	7 482 919.22	5 512 200.00					
TOTAL GROUPE I	5 633 000.00	4 000 823.70					
TOTAL GROUPE II							
TOTAL GROUPE III	49 000.00	58 000.00					
002 - EXCEDENT REPORTE	1 800 919.22	1 453 376.30					
TOTAL GENERAL (GROUPE I +	7 482 919.22	5 512 200.00					
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	7 482 919.22	5 512 200.00					

EXPLOITATION : DEPENSES**GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE**

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
ACHATS		515 300.00	383 700.00					
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	14 300.00	10 000.00					
60612	ENERGIE, ELECTRICITE	48 800.00	42 700.00					
60621	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	43 000.00	30 000.00					
60622	PRODUITS D'ENTRETIEN	43 000.00	30 000.00					
60623	FOURNITURES D'ATELIER	2 800.00	2 000.00					
60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 100.00	5 000.00					
60625	FOURNITURES SCOLAIRES EDUCATIVES ET DE LOISIRS	70 300.00	48 000.00					
606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	55 900.00	51 000.00					
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	28 700.00	20 000.00					
6063	ALIMENTATION	195 700.00	141 000.00					
6066	FOURNITURES MEDICALES	5 700.00	4 000.00					
SERVICES EXTERIEURS		10 600.00	9 800.00					
61118	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICAL	2 600.00	1 800.00					
61128	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO- SOCIAL	8 000.00	8 000.00					
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		63 000.00	52 000.00					
62428	TRANSPORT D'USAGERS	3 000.00	2 000.00					
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	1 000.00	1 000.00					
6257	RECEPTIONS	3 000.00	3 000.00					
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	2 000.00	2 000.00					
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	9 000.00	5 000.00					
6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR	20 000.00	14 000.00					
6288	AUTRES	25 000.00	25 000.00					
TOTAL GROUPE I		588 900.00	445 500.00					

EXPLOITATION : DEPENSES

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
		4 730 000.00	4 257 200.00					
62118	PERSONNEL INTERIMAIRE AUTRES PERSONNELS	114 000.00	10 000.00					
6336	COTISATION AU FONDS POUR L'EMPLOI HOSPITALIER (FEH)	22 000.00	17 000.00					
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	1 731 000.00	1 917 000.00					
64113	PRIME DE SERVICE	125 000.00	115 000.00					
64131	REMUNERATION PRINCIPALE	1 310 000.00	1 103 500.00					
64511	COTISATIONS A L'URSSAF	740 000.00	549 700.00					
64513	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	66 000.00	44 000.00					
64514	COTISATIONS A L'ASSEDIC	63 000.00	50 000.00					
64515	COTISATIONS A LA CNRACL	404 000.00	335 000.00					
64518	COTISATIONS AUX AUTRES SERVICES SOCIAUX	149 000.00	110 000.00					
6488	AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	6 000.00	6 000.00					
TOTAL GROUPE II		4 730 000.00	4 257 200.00					

EXPLOITATION : DEPENSES							
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE							

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
		219 200.00	176 000.00					
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	14 300.00	28 000.00					
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS - BATIMENTS PUBLICS	30 000.00	25 000.00					
61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	43 000.00	30 000.00					
61561	MAINTENANCE INFORMATIQUE	4 300.00	3 000.00					
61568	MAINTENANCE -AUTRES	25 000.00	20 000.00					
617	ETUDES ET RECHERCHES	4 300.00	3 000.00					
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	5 000.00	3 000.00					
6185	FRAIS DE COLLOQUES SEMINAIRES CONFERENCES	1 400.00	1 000.00					
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	88 900.00	62 000.00					
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	3 000.00	1 000.00					
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		30 600.00	25 000.00					
6582	PECULE	18 600.00	13 000.00					
6587	PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE (EHESP)	12 000.00	12 000.00					
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 760 719.22	421 000.00					
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATION DE GESTION		421 000.00					
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 760 719.22						
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		153 500.00	187 500.00					
68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	153 500.00	187 500.00					
TOTAL GROUPE III		2 164 019.22	809 500.00					
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		7 482 919.22	5 512 200.00					
		Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
002	DEFICIT DE LA SECTION D'EXPLOITATION REPORTE							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		7 482 919.22	5 512 200.00					

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
	5 633 000.00	4 000 823.70					
73332 PRIX DE JOURNEE - AUTRES ETS ET SERVICES MEDICO- SOCIAUX	5 633 000.00	4 000 823.70					
TOTAL GROUPE I	5 633 000.00	4 000 823.70					

EXPLOITATION : RECETTES						
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION						

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
TOTAL GROUPE II							

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		49 000.00	58 000.00					
777	QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	49 000.00	58 000.00					
TOTAL GROUPE III		49 000.00	58 000.00					
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		5 682 000.00	4 058 823.70					
		Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
002	EXCEDENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION REPORTE	1 800 919.22	1 453 376.30					
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		7 482 919.22	5 512 200.00					

SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D'ENSEMBLE

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget voté			Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT

13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	49 000.00	58 000.00					

ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	304 000.00	123 500.00					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 617 800.00	2 702 200.00		261 000.00	261 000.00		
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	4 693 312.37	3 515 257.55					

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 664 112.37	6 398 957.55		261 000.00	261 000.00			

AUGMENTATION DES FONDS PROPRES

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	8 000.00						
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS	6 244 812.37	5 231 457.55		261 000.00	261 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 257 800.00	980 000.00					

AUTRES

28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	153 500.00	187 500.00					
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE							

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 664 112.37	6 398 957.55		261 000.00	261 000.00			

INVESTISSEMENT : DEPENSES

Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
1392 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT INSCRITES AU RESULTAT	49 000.00	58 000.00					
TOTAL	49 000.00	58 000.00					

INVESTISSEMENT : DEPENSES

Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
2154	MATERIEL ET OUTILLAGE	20 000.00	20 000.00					
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	180 000.00	33 000.00					
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	9 000.00	25 500.00					
2184	MOBILIER	80 000.00	30 000.00					
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000.00	15 000.00					
TOTAL		304 000.00	123 500.00					

INVESTISSEMENT : DEPENSES

Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
2313 IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS - CONSTRUCTIONS EN COURS SUR SOL PROPRE	1 447 800.00	980 000.00					
238 AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 170 000.00	1 722 200.00		261 000.00	261 000.00		
TOTAL	2 617 800.00	2 702 200.00		261 000.00	261 000.00		

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 970 800.00	2 883 700.00		261 000.00	261 000.00		

	Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	4 693 312.37	3 515 257.55					

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 664 112.37	6 398 957.55		261 000.00	261 000.00		

INVESTISSEMENT : RECETTES**Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
10222	FCTVA	8 000.00						
	TOTAL	8 000.00						

INVESTISSEMENT : RECETTES**Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
1312 COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS	6 244 812.37	5 231 457.55		261 000.00	261 000.00		
TOTAL	6 244 812.37	5 231 457.55		261 000.00	261 000.00		

INVESTISSEMENT : RECETTES

Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
238 AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 257 800.00	980 000.00					
TOTAL	1 257 800.00	980 000.00					

INVESTISSEMENT : RECETTES

Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
28131	BATIMENTS	52 000.00	54 000.00					
28135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCTS AMENAGT DES CONSTRUCTIONS	39 500.00	39 500.00					
28154	MATERIEL ET OUTILLAGE	500.00	2 000.00					
28182	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE TRANSPORT	21 000.00	29 500.00					
28183	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	14 000.00	16 500.00					
28184	AMORTISSEMENT DU MOBILIER	22 500.00	30 500.00					
28188	AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 000.00	15 500.00					
TOTAL		153 500.00	187 500.00					

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 664 112.37	6 398 957.55		261 000.00	261 000.00		

	Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE							

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 664 112.37	6 398 957.55		261 000.00	261 000.00		

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401421

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

M. 57

Décision modificative (projet de budget) 3 (3)

Voté par nature

BUDGET : JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	43

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	128 000,00	128 000,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)		128 000,00	128 000,00

TOTAL DU BUDGET (4)		128 000,00	128 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00

TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	104 144,72	0,00	0,00	0,00	104 144,72
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	580 669,15	0,00	0,00	0,00	580 669,15
Total des dépenses d'équipement		684 813,87	0,00	0,00	0,00	684 813,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		684 813,87	0,00	0,00	0,00	684 813,87

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	684 813,87	0,00	0,00	0,00	684 813,87

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	684 813,87

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	662 813,87	0,00	0,00	0,00	662 813,87
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		662 813,87	0,00	0,00	0,00	662 813,87
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		662 813,87	0,00	0,00	0,00	662 813,87

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	22 000,00		0,00	0,00	22 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		22 000,00		0,00	0,00	22 000,00

TOTAL	684 813,87	0,00	0,00	0,00	684 813,87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	684 813,87

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

22 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	344 915,60	0,00	128 000,00	0,00	472 915,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 112 500,00	0,00	0,00	0,00	1 112 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 457 515,60	0,00	128 000,00	0,00	1 585 515,60
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 459 315,60	0,00	128 000,00	0,00	1 587 315,60

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	22 000,00		0,00	0,00	22 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		22 000,00		0,00	0,00	22 000,00

TOTAL	1 481 315,60	0,00	128 000,00	0,00	1 609 315,60

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 609 315,60

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 201 315,60	0,00	128 000,00	0,00	1 329 315,60
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 481 315,60	0,00	128 000,00	0,00	1 609 315,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 481 315,60	0,00	128 000,00	0,00	1 609 315,60

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 481 315,60	0,00	128 000,00	0,00	1 609 315,60

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 609 315,60

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	22 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	128 000,00		128 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	128 000,00	0,00	128 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	128 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	128 000,00		128 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	128 000,00	0,00	128 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	128 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	684 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	104 144,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	580 669,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	684 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	684 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées	0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	684 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	662 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	662 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	662 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	22 000,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	22 000,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00

Affectation au compte 1068 (9)	0,00

Total des recettes d'investissement cumulées	0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		684 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	104 144,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	6 630,47	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	13 630,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	75 883,79	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	580 669,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	240 714,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	36 205,15	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2328	Autres immobilisations incorporelles	3 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		684 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		684 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		684 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	662 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	662 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		662 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		662 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	22 000,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	1 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	4 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	6 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		22 000,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 481 315,60	0,00	0,00	128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
011	Charges à caractère général (4)	344 915,60	0,00	0,00	128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 112 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 457 515,60	0,00	0,00	128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 459 315,60	0,00	0,00	128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	22 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		22 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	128 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 481 315,60	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 201 315,60	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 481 315,60	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 481 315,60	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées	128 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 481 315,60	0,00	0,00	128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
011	Charges à caractère général (5)	344 915,60	0,00	0,00	128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	0,00		128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
60612	Energie - Electricité	14 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	3 678,87	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 376,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 582,62	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 614,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	15 840,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	33 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	18 436,66	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 085,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 129,29	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	63 472,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	70 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	1 112 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	253 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	27 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	531 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	202 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	70 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 457 515,60	0,00	0,00	128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	1 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 459 315,60	0,00	0,00	128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	22 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	22 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		22 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
 (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
 (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
 (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
 (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
 (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
 (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
TOTAL		1 481 315,60	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 201 315,60	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
7473	Participation départements	1 201 315,60	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 481 315,60	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 481 315,60	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 0,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	94 813,87	0,00	94 813,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 22 000,00	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		22 000,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
281578	Autre matériel technique	1 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	4 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	6 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6)	Solde d'exécution R001 (6)	Affectation R1068 (6)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	22 000,00	94 813,87	0,00	0,00	116 813,87

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 94 813,87
Ressources propres disponibles	VIII 116 813,87
Solde	IX = VIII – IV (7) 22 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



PRESENTS : (41)

Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR
Monsieur Jean-François PAYET**

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

SP-2022-DEC-082

**OBJET : Enveloppe budgétaire 2023 affectée
aux Etablissements et Services Sociaux et
Médico-Sociaux (ESSMS)**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les Instructions Codificatrices n° 03-063-M52 du 4 décembre 2003, n° 03-072-M22 du 18 décembre 2003, n° 02-081-M4 du 8 octobre 2002 modifiées, l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 7 décembre 2022,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,

DECIDE

ARTICLE 1 : Le taux global d'évolution des ressources du Département affectées aux Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) est fixé au maximum à **1,93 %** et réparti de la façon suivante :

- groupe 1 "Exploitation courante" : **5,6 %**
- groupe 2 "Personnel" : **1 %**
- groupe 3 "Frais de structure" (hors frais de siège et programmation pluriannuelle et d'investissement) : **5,6 %.**

ARTICLE 2 : Les taux susvisés seront appliqués au regard :

- de la santé financière particulière de chaque ESSMS et de façon différenciée selon la grille suivante :

Hypothèses		ESSMS	Mobilisation réserves de compensation des déficits	Application des taux			Gestion modèle CPOM (Global ESSMS ou section)
				Taux global (1,93 %)	Groupe 1, 2 et 3	Uniquement sur Groupe 1 et 3	
Classique	excédentaire	au dessus de la médiane	X				X
		en dessous de la médiane	X		X		X
	déficiaire	au dessus de la médiane				X	X
		en dessous de la médiane			X		X
CPOM Handicap	excédentaire	au dessus de la médiane	X	X			X
		en dessous de la médiane	X				
	déficiaire	au dessus de la médiane	X				X
		en dessous de la médiane	X				
EHPAD	excédentaire	au dessus de la médiane	X	X			X
		en dessous de la médiane	X				
	déficiaire	au dessus de la médiane					
		en dessous de la médiane					

- du principe de convergence tarifaire et aux ESSMS dont les coûts sont inférieurs ou égaux :
- au coût journalier médian 2022 des ESSMS similaires ;
 - au coût à la place médian 2022 des ESSMS similaires. Cet indicateur sera appliqué uniquement à l'accueil temporaire des adultes handicapés pour lequel l'activité demeure nettement inférieure à la section de l'hébergement permanent en Internat ou en Semi internat.

Les plafonds sont ainsi déterminés au regard de chaque type d'ESSMS :

SECTEUR	ESSMS	SECTION	COUT PLAFOND	
			COUT JOURNALIER	COUT PLACE
ENFANCE	AEMO	EXTERNAT	11,15	
	MECS	INTERNAT	217,00	
		ACCUEIL DE JOUR	141,51	
	RELAIS FAMILIAL	INTERNAT	155,78	
ADULTES HANDICAPES	FAM	INTERNAT	155,10	55 797
		SEMI INTERNAT	139,84	32 141
	FAM AUTISTE	INTERNAT	239,79	84 073
		SEMI INTERNAT	221,90	47 770
	FAO	INTERNAT	199,65	71 822
		SEMI INTERNAT	144,17	32 586
	FH	INTERNAT	170,89	41 359
	SAMSAH	EXTERNAT	66,48	
PERSONNES AGEES	SAVS	EXTERNAT	30,17	
	ACCUEIL DE JOUR	HEBERGEMENT	21,74	
		DEPENDANCE	20,14	
	USLD	HEBERGEMENT	75,66	
		DEPENDANCE	33,41	
	EHPA	HEBERGEMENT	67,39	
		DEPENDANCE	5,99	
	EHPAD	HEBERGEMENT	75,68	
		DEPENDANCE		

La détermination de la dotation forfaitaire de la section Dépendance en EHPAD, sera basée sur la valeur du point GIR Départemental arrêtée conformément au décret n° 2016-1814 du 21 décembre 2016 à hauteur de **7,75 €**.

ARTICLE 3 : Les mesures nouvelles d'amélioration de la prise en charge sont arrêtées à **1,1 M€**.

ARTICLE 4 : Les crédits affectés à la création d'établissements sont fixés à **7,2 M€**.

ARTICLE 5 : Le tarif horaire des prestations d'aide-ménagère légale réalisée par les SAAD passe de 22 € à **23 €** en 2023.

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 22 décembre 2022 et de la publication sur le site du Département le 22 décembre 2022.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

Identifiant de l'acte :974-229740014-20221214-lmc128697-DE-1-1

SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



PRESENTS : (41)

Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR
Monsieur Jean-François PAYET**

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

SP-2022-DEC-083

OBJET : Actualisation du règlement budgétaire et financier.

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'ordonnance n° 2005 1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales,

VU la délibération du 17 décembre 2014 portant actualisation du règlement budgétaire et financier,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République et la convention entre le Département de La Réunion et la Cour des comptes du 4 avril 2017 fixant les modalités de mise en oeuvre de l'expérimentation de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes de la collectivité,

VU les Instructions Codificatrices M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, M.22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux, M.4 applicable aux services publics industriels et commerciaux,

VU les modalités d'amortissements des immobilisations, adoptées par la délibération du Conseil Départemental n° 67 en date du 26 juin 2019,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 7 décembre 2022,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : Le règlement budgétaire et financier ci-annexé est adopté.

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 22 décembre 2022 et de la publication sur le site du Département le 22 décembre 2022.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR



REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER



Décembre 2022

TABLE DES MATIERES

TITRE 1 : CADRE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE	5
1. Le cadre réglementaire	5
A. Le budget	5
B. Les principes budgétaires	5
C. Le principe de séparation entre l'ordonnateur et le comptable	7
D. Les documents comptables	8
E. Le plan des comptes	9
2. Le cadre départemental	9
A. La nomenclature départementale M57	9
B. Les autres instructions budgétaires et comptables	10
C. Les modalités et niveaux de vote	11
3. La préparation du budget	12
A. Le budget primitif (BP)	12
B. Les décisions modificatives (DM) et le budget supplémentaire (BS)	12
C. Les dépenses imprévues	12
D. Les provisions	13
TITRE 2 : LA GESTION DE LA PLURIANNUALITÉ	14
1. Cadre général de la gestion en AP/AE - CP	14
A. Les Autorisations de Programme (AP)	14
B. Les Autorisations d'Engagement (AE)	14
C. Les Crédits de Paiement (CP)	15
D. Le vote d'une AP/AE	15
E. Les revisions et clôtures des AP/AE votées	15
F. L'affectation / la délégation d'AE / AP	15
2. Modalités de gestion	16
A. Les différents types d'AP / AE	16
B. Les caractéristiques d'une AP/AE	16
C. L'engagement d'une AP / AE	17

D. Les règles de caducité.....	17
TITRE 3 : LES PROCÉDURES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES	18
1. L'exécution budgétaire des dépenses.....	18
A. La gestion et le suivi des tiers	18
B. La comptabilité d'engagement.....	18
C. La liquidation	19
D. Le mandatement	21
E. L'ordonnancement	23
F. Le paiement	23
2. L'exécution des recettes	24
A. La constatation des droits	25
B. La liquidation et l'émission	25
C. L'ordonnancement	27
D. Le recouvrement	27
3. La clôture de l'exercice	28
A. Le rattachement des charges et produits.....	29
B. Les restes à réaliser	29
4. La gestion comptable du patrimoine	30
A. La tenue de l'inventaire comptable.....	30
B. Le suivi du patrimoine	31
C. Les amortissements.....	32
5. Les dispositifs de contrôle interne comptable et financier.....	34
ANNEXE 1 : CALENDRIER BUDGÉTAIRE	36
ANNEXE 2 : LES ETAPES DE LA VIE D'UNE AP / AE.....	37
ANNEXE 3 : MODELE AVIS DES SOMMES A PAYER.....	38
ANNEXE 4 : SCHEMA DE RECOUVREMENT DES RECETTES	39
ANNEXE 5 : DURÉE DES AMORTISSEMENTS.....	40

PRÉAMBULE

Ce **Règlement Budgétaire et Financier** a d'abord pour but de rappeler les normes, tant légales que réglementaires, de préparation, de vote et d'exécution du budget et des différents documents financiers qui le complètent, sans pour autant être exhaustif.

Il doit ensuite permettre de figer les procédures budgétaires et financières internes que la collectivité a souhaité mettre en œuvre pour renforcer la cohérence des choix de gestion à travers un référentiel commun.

Il s'agit en pratique :

- à l'égard des services : de mettre en place des méthodes de gestion uniformisées ;
- à l'égard des élus : de garantir la permanence des méthodes et de sécurité des procédures ;
- à l'égard des tiers : d'assurer une qualité de service (délai de paiement...).

Le RBF s'inscrit ainsi dans une **démarche d'amélioration de la qualité de la gestion financière** dans la perspective d'une certification des comptes. L'existence du présent règlement assoit la volonté de la collectivité de se doter d'une norme de référence conforme à la montée en puissance des exigences nouvelles de la gestion financière publique en matière de qualité, de régularité et de sincérité de ces comptes.

En répondant aux exigences de la certification, le Département :

- renforce sa transparence financière et favorise le contrôle démocratique, la présentation des états financiers visant in fine à rendre compte de l'utilisation des deniers publics ;
- donne un signal fort de crédibilité et de professionnalisme vis-à-vis de l'extérieur : citoyens, financeurs ;
- améliore son organisation interne et la qualité de sa gestion comptable et financière, en particulier via le renforcement des mesures de contrôle interne. La démarche amène la collectivité à renforcer largement sa qualité comptable et plus largement la fiabilité de ses processus de gestion des ressources, en matière financière, mais également dans les domaines des ressources humaines et des systèmes d'information.

Ce Règlement Budgétaire et Financier est destiné à évoluer au regard des pratiques de notre collectivité et lors des ajustements législatifs et réglementaires.

TITRE 1 : CADRE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

1. LE CADRE REGLEMENTAIRE

A. LE BUDGET

Le budget est l'acte par lequel la collectivité prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'exercice. Il est préparé par le Président du Conseil départemental qui le présente et le soumet au vote de l'assemblée. Il est transmis aux membres de l'assemblée délibérante douze jours au moins avant l'ouverture de la séance plénière consacrée à son examen.

Le budget est établi en **deux sections** :

- la section d'**investissement** regroupe les dépenses et les recettes qui modifient le patrimoine de la collectivité ou viennent enrichir le patrimoine départemental ;
- la section de **fonctionnement** retrace les dépenses et les recettes liées à l'activité des services dans l'exercice des compétences départementales ainsi que certaines charges et produits financiers, exceptionnels ou spécifiques.

B. LES PRINCIPES BUDGETAIRES

Deux principes régissent la **présentation du budget**, il s'agit de l'unité et l'universalité. Ajouté à cela, cinq principes régissent l'**adoption du budget**, il s'agit de l'antériorité, l'annualité, l'équilibre, la spécialité et la sincérité.

i. LES PRINCIPES REGISSANT LA PRESENTATION DU BUDGET

a. L'UNITE BUDGETAIRE

Le budget doit être présenté dans un **document unique** qui prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de la collectivité pour une année.

Cependant, des **budgets annexes** doivent être établis pour certains services locaux spécialisés. Dans ce cas, ils ont un budget et une comptabilité distincts de ceux du département et peuvent suivre une instruction budgétaire différente. Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

Le Département de La Réunion gère trois types d'activité sous forme de budget annexe :

- les interventions à but social et médico-social ;
- les activités à caractère industriel et commercial ;
- certaines activités assujetties à la TVA.

Ainsi, en plus du budget principal, notre collectivité compte **8 budgets annexes** :

Dénomination	Nomenclature	Année de mise en oeuvre
Foyer de l'enfance Nord Est	M22	<1982
Foyer de l'enfance Terre Rouge	M22	<1982
Laboratoire départemental des eaux et d'hygiène du milieu	M57	<1982
Laboratoire vétérinaire	M57	1986
Thermes de Cilaos	M57	1997

Exploitation des périmètres hydro-agricoles départementaux (EPHAD – ILO)	M4	2006
Village Corail	M57	2014
Jardin Botanique de La Réunion	M57	2015

Il est à noter que les budgets annexes « Boutique de l'Antenne de Paris », « DEFI » et « Transports de voyageurs » ont été clôturés en date du 31 décembre 2021.

b. L'UNIVERSALITE BUDGETAIRE

Le principe d'universalité budgétaire exige que les recettes couvrent l'ensemble des dépenses. Ce principe se décompose en deux règles : la **non-compensation** qui interdit la compensation des dépenses et des recettes qui pourrait aboutir à la présentation d'un solde non détaillé, et la **non-affectation** qui interdit d'affecter une recette à une dépense déterminée.

Ce principe connaît cependant quelques dérogations, notamment les budgets annexes et les recettes affectées (taxe d'aménagement, fonds d'investissement des routes et des transports (FIRT)).

ii. LES PRINCIPES REGISSANT L'ADOPTION DU BUDGET

a. L'ANTERIORITE

La prévision des dépenses et des recettes doit intervenir **avant** leur réalisation.

Toutefois, les collectivités locales ont la possibilité **d'adopter leurs budgets jusqu'au 15 avril** (article L.1612-2 du CGCT). Cette date limite est repoussée au **30 avril** au cours de l'année de renouvellement des assemblées délibérantes.

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, d'exécuter les opérations suivantes :

1°) En fonctionnement

- mettre en recouvrement les recettes ;
- engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente ;

2°) En investissement

- mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget ;
- sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

3°) En matière de pluriannualité

- pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, les liquider et les mandater dans la limite d'un montant de crédits de paiement par chapitre égal au tiers des autorisations ouvertes au cours de l'exercice précédent.

b. L'ANNUALITE

Le budget doit être voté tous les ans, **pour une année**. L'exercice commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre. Par ailleurs, les autorisations budgétaires ne sont valables que pendant l'année civile.

Exception faite pour les autorisations de programme et les autorisations d'engagement puisqu'un engagement pluriannuel des dépenses est également possible.

Il est à noter que la **journée complémentaire** permet de prolonger fictivement la journée comptable du 31 décembre N jusqu'au dernier jour du mois de janvier de l'année N+1. Cette dernière permet, sur la période :

- l'émission des mandats de fonctionnement correspondants à des services faits au cours de l'exercice considéré ;
- l'émission des titres de recettes correspondants à des droits acquis à l'entité au cours dudit exercice ;
- l'exécution d'opérations d'ordre de chacune des deux sections.

Cette journée complémentaire n'est pas applicable aux opérations intéressant uniquement la section d'investissement du budget.

c. L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Un budget est en équilibre réel :

- lorsque les deux sections (investissement et fonctionnement) sont respectivement votées en **équilibre** ;
- lorsque **les ressources propres d'investissement** couvrent le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice.

d. LA SPECIALISATION

Le principe de spécialisation signifie que les autorisations de dépenses sont données non pas globalement, mais de manière précise. Le Département de La Réunion vote traditionnellement son budget par chapitre budgétaire. Il est également possible de le voter en spécialisant les crédits au niveau de la nature ou par fonction.

Des virements de crédits sont donc possibles entre deux natures d'un même chapitre dans la mesure où le budget de notre collectivité est voté par chapitre (article L.2312-2 du CGCT).

Concernant les budgets appliquant M57, l'assemblée délibérante peut autoriser l'exécutif à procéder à des virements de crédits entre chapitres d'une même section, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles, à l'exception des charges de personnel.

e. LA SINCERITE

Le principe de sincérité implique l'**exhaustivité**, la **cohérence** et l'**exactitude** des informations financières fournies dans les documents budgétaires. Elle s'inscrit dans une logique de transparence de la gestion publique.

C. LE PRINCIPE DE SEPARATION ENTRE L'ORDONNATEUR ET LE COMPTABLE

S'il appartient à l'exécutif local de préparer le budget et à l'assemblée délibérante de le voter, l'exécution du budget est suivie par deux acteurs principaux : l'ordonnateur et le comptable. Les rôles de chacun sont définis

par le décret du 29 décembre 1962 concernant le Règlement Général sur la Comptabilité Publique, actualisé par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012.

L'ordonnateur représente la collectivité, dont il est l'élu. Il est l'initiateur et le décideur de la dépense ou de la recette. A ce titre, il demande au comptable de procéder au paiement de la dépense ou au recouvrement de la recette.

Le comptable public, agent de la direction générale des finances publiques, tient les comptes de la collectivité et vérifie la régularité du paiement. Il est par conséquent le seul habilité à encaisser les recettes et à régler les dépenses, engageant sa responsabilité personnelle et pécuniaire devant le juge des comptes.

Le principe de séparation entre l'ordonnateur et le comptable connaît un aménagement avec les **régies d'avance et de recettes**. Dans ce cadre, il est admis que des opérations peuvent être confiées à des régisseurs qui agissent pour le compte du comptable. Le régisseur les effectue sous sa responsabilité personnelle, étant soumis aux contrôles de l'ordonnateur et du comptable.

Il est à souligner que certaines personnes ne peuvent être nommées régisseur. Il s'agit :

- de l'ordonnateur de la collectivité ;
- de tout élu, fonctionnaire de la fonction publique territoriale ayant reçu, en fonction des lois et règlements en vigueur, délégation de fonctions et de signature par l'exécutif de l'assemblée délibérante, dans le cas où cette délégation donne au bénéficiaire la possibilité d'engager, liquider et mandater les dépenses et d'émettre les titres de recettes de la collectivité concernée.

Le Département de La Réunion et la Paierie départementale se sont engagés dans une démarche partenariale en confortant leur collaboration sur l'attente d'objectifs communs afin d'améliorer l'efficacité des circuits financiers et de la gestion publique. Ce partenariat est formalisé depuis 2010 par des **Conventions de Services Comptable et Financier (CSCF)** dont la dernière mouture couvrait la période 2019 – 2022. Ses 5 axes prioritaires portaient sur l'optimisation des chaînes de dépenses et de recettes, le renforcement de la fiabilité des comptes et de la démarche de contrôle interne comptable et financier, ainsi que le développement de l'expertise comptable, fiscale, financière et domaniale. Une nouvelle CSCF est en cours d'élaboration avec les services de la Paierie départementale et la Direction régionale des finances publiques.

D. LES DOCUMENTS COMPTABLES

i. LE COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Le comptable public doit veiller à transmettre le compte de gestion à l'ordonnateur le plus tôt possible, et en tout état de cause avant le 1er juin de l'année suivant l'exercice afin que le compte administratif soit voté au plus tard le 30 juin par l'assemblée délibérante (article L. 1612-12 du CGCT).

Pour notre collectivité, conformément à la Convention de Services Comptable et Financier, le payeur départemental s'est engagé à transmettre le compte de gestion de l'exercice N au plus tard le 15 mars de l'exercice N+1.

Le document comporte :

- la situation bilancielle au début de l'exercice (bilan d'entrée) ;
- les opérations de débit et de crédit constatées durant l'exercice (opérations budgétaires, non budgétaires et résultats) ;
- la situation à la fin de l'exercice (bilan de clôture).

ii. LE COMPTE ADMINISTRATIF (CA)

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 décembre N (31 janvier N+1 avec la journée complémentaire), l'ordonnateur établit le compte administratif du budget principal et des budgets annexes.

Le compte administratif est un document de synthèse qui :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice.

Il est soumis, pour approbation, à l'assemblée délibérante **qui l'arrête définitivement par un vote au plus tard le 30 juin** de l'année qui suit la clôture de l'exercice (article L1612-12 du CGCT).

Conformément à l'article L.3312-5 du CGCT, le président de la collectivité présente annuellement le compte administratif à l'assemblée, qui en débat sous la présidence de l'un de ses membres.

Dans ce cas, le président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion. Il doit se retirer au moment du vote.

Le vote du compte administratif doit être précédé par le vote du compte de gestion.

E. LE PLAN DES COMPTES

Le classement des opérations inscrites au budget et dans la comptabilité tenue par l'ordonnateur et le comptable public est effectué selon un plan des comptes normalisé inspiré du plan comptable général. Les opérations sont réparties par classes, qui se déclinent en comptes, puis en articles.

La numérotation la plus détaillée figurant au plan des comptes doit être utilisée pour l'exécution du budget. Celle-ci doit être conforme à l'instruction budgétaire et comptable correspondante. Le respect de la maquette budgétaire s'applique également aux annexes, partie intégrante du budget, et le non-respect de la maquette est susceptible d'être déféré au juge administratif.

Les lignes de crédits du budget départemental sont regroupées, sous le logiciel financier, par service gestionnaire et service utilisateur.

2. LE CADRE DEPARTEMENTAL

A. LA NOMENCLATURE DEPARTEMENTALE M57

Mise en place au 1^{er} janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, la M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète.

La M57 présente la particularité de pouvoir être appliquée par toutes les catégories de collectivités territoriales puisqu'elle reprend les éléments communs aux cadres communaux (M14), départementaux (M52) et régionaux (M71) existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Au 1^{er} janvier 2019, le Département de La Réunion, en tant que collectivité expérimentatrice de la certification des comptes, a adopté le référentiel M57, par convention avec la Cour des comptes.

Si la M57 prévoit que le budget peut toujours être voté soit par nature, soit par fonction, elle étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions, qui offrent une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

La M57 introduit un certain nombre de nouveautés concernant notamment : le traitement comptable des immobilisations et leur amortissement avec la mise en place de la règle du prorata temporis ; l'obligation de constituer une provision dès l'apparition d'un risque avéré et une dépréciation dès la perte de valeur d'un actif ; la suppression de la notion de charges et produits exceptionnels ; le suivi individualisé des subventions d'investissement versées.

B. LES AUTRES INSTRUCTIONS BUDGETAIRES ET COMPTABLES

i. L'INSTRUCTION M4

Les Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) gérés par la collectivité appliquent le plan de compte **M4** (budget annexe exploitation des périmètres hydro-agricoles départementaux).

En application des articles L. 3241-4 et L. 3241-5 du CGCT, les SPIC sont soumis au **principe de l'équilibre financier au moyen de la seule redevance perçue auprès des usagers**.

Le premier alinéa de l'article L. 3241-5 interdit aux collectivités de rattachement de prendre en charge, dans leur budget propre, des dépenses au titre de ces services, autres que celles résultant de traités ou cahier des charges dûment approuvés.

Les délibérations ou décisions de l'assemblée départementale qui comportent augmentation des dépenses desdits services ne peuvent être mises en application lorsqu'elles ne sont accompagnées de vote de recettes correspondantes.

ii. L'INSTRUCTION M22

Cette instruction budgétaire a été élaborée afin de regrouper dans une nomenclature unique et spécifique, distincte de la comptabilité hospitalière (M21), les mesures comptables et les dispositions budgétaires propres aux **établissements et services publics sociaux et médico-sociaux**.

Contrairement aux nomenclatures budgétaires utilisées par notre collectivité, les budgets en M22, **en section de fonctionnement**, sont votés par **groupes fonctionnels** correspondant au regroupement de plusieurs comptes et/ou chapitres.

Cette nomenclature distingue trois groupes fonctionnels :

- le groupe I : « Dépenses afférentes à l'exploitation courante » ;
- le groupe II : « Dépenses afférentes au personnel » ;
- le groupe III : « Dépenses afférentes à la structure ».

De ce fait, les virements de crédits sont autorisés uniquement entre lignes de crédits d'un même groupe fonctionnel.

La nomenclature M22 ne prévoit pas la possibilité de procéder à des restes à réaliser pour les dépenses de la section de fonctionnement. Les dépenses d'investissement régulièrement engagées mais non mandatées à la clôture de l'exercice sont reportées sur l'exercice suivant (art. R. 314-72 du CASF).

La correcte constatation des charges d'exploitation, à travers notamment les rattachements des dépenses à l'exercice, permet d'apprécier de manière précise l'excédent ou le déficit utile au calcul du prix de journée d'une année donnée.

C. LES MODALITES ET NIVEAUX DE VOTE

Le budget peut être présenté par nature ou par fonction, selon le mode retenu par l'assemblée délibérante. Lorsque le budget est voté par nature, il est assorti d'une présentation croisée par fonction ; lorsqu'il est voté par fonction, il est assorti d'une présentation croisée par nature.

En ce qui concerne notre collectivité, le budget est voté **par nature au niveau du chapitre** aussi bien pour la section de fonctionnement que celle d'investissement.

En outre, le Département de La Réunion complète la présentation budgétaire par une arborescence par politiques publiques (Missions / Programmes / Actions) afin de valoriser ses principaux domaines d'interventions.

Dans le cas d'un vote par nature, le Département a pour obligation d'assortir ses documents budgétaires d'une **présentation par fonction**, c'est-à-dire par grands domaines d'activités.

Dans le cadre des budgets votés par nature, les **chapitres sont définis par référence au plan de compte** (exemple : la nature 6574 au chapitre 65). Toutefois, les chapitres globalisés, les chapitres « programme », ainsi que les chapitres sans exécution font l'objet d'une définition spécifique.

Les **chapitres « globalisés »** correspondent à un ensemble homogène de comptes par nature. On distingue notamment les charges à caractère général (011), les charges de personnel et frais assimilés (012), les atténuations des charges et produits (014), l'allocation personnalisée à l'autonomie (016), le revenu de solidarité active (017), etc.

Les **chapitres « programme »**, sur option et vote de l'assemblée délibérante (non mis en place pour notre collectivité) concernent un programme d'investissement pour le compte du Département, constitués d'un ensemble d'acquisitions d'immobilisations, de travaux sur immobilisations et de frais d'études y afférents, aboutissant à la réalisation d'un ouvrage ou de plusieurs ouvrages de même nature (subventions d'équipement versées, chapitre de prévision sans réalisation, charges à répartir sur plusieurs exercices...).

Le budget de la collectivité étant voté par nature au niveau du chapitre, les virements de crédits sont donc possibles entre deux lignes de crédits d'un même chapitre. Sur autorisation de l'assemblée départementale, les budgets soumis à M57 permettent des virements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section (à l'exception des charges de personnel). En l'absence de cette autorisation, les redéploiements de crédits de chapitre à chapitre ne peuvent s'opérer que lors d'une décision modificative (BS, DM).

3. LA PREPARATION DU BUDGET

A. LE BUDGET PRIMITIF (BP)

Le budget primitif prévoit et fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses les recettes attendues de l'exercice. La tenue d'un Débat des Orientations Budgétaires (DOB) dans **les deux mois précédents le vote du budget** (délai raisonnable de deux semaines minimums avant le vote) est obligatoire (article L.3312-1 du CGCT).

Au Département de La Réunion, le budget primitif de l'année N est habituellement voté en décembre N-1, sa préparation débutant dès le mois de juillet de l'année N-1.

Comme le budget primitif est un document prévisionnel, il peut faire l'objet d'ajustements en cours d'année dans le cadre de décisions modificatives. Ces décisions modificatives doivent respecter les principes relatifs à l'équilibre du budget.

B. LES DECISIONS MODIFICATIVES (DM) ET LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE (BS)

Les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante, qui votent donc des décisions modificatives.

Parmi les décisions modificatives, le **budget supplémentaire** apparaît spécifique. Il permet, en complément des ajustements en dépenses et en recettes de reprendre intégralement ou d'ajuster :

- les résultats de l'exercice précédent tels qu'ils figurent au compte administratif ;
- les restes à payer en matière de dépenses, et les restes à percevoir en matière de recettes liés à l'exercice précédent.

Les **décisions modificatives** peuvent être votées à tout moment après l'adoption du budget primitif, et ce jusqu'au 20 janvier de l'année N+1.

Dans notre collectivité, une décision modificative budgétaire intervient généralement :

- en juin N (budget supplémentaire) en même temps que le vote du compte administratif ;
- en septembre/octobre N (décision modificative n° 2) ;
- en décembre N (décision modificative n° 3).

C. LES DEPENSES IMPREVUES

La procédure des dépenses imprévues est régie par l'article L.2322-1 du CGCT, et permet à l'exécutif de la collectivité de répondre rapidement à des aléas budgétaires sans solliciter une décision modificative de l'assemblée délibérante. Pour chacune des sections, le montant des crédits inscrits au titre des dépenses imprévues est **plafonné à 7,5 %** des crédits correspondants aux dépenses réelles prévisionnelles de la section.

Les crédits pour dépenses imprévues ne peuvent pas faire l'objet d'exécution directe : les crédits, préalablement à leur emploi doivent être virés à un chapitre de dépenses réelles de la section concernée.

Le mandat afférent à la dépense imprévue est imputé sur l'article correspondant à la dépense, auquel est jointe une décision budgétaire de l'ordonnateur, transmise au représentant de l'Etat, et portant virement de crédit. Dès la première session qui suit l'ordonnancement de la dépense, le président de la collectivité doit en rendre compte à l'assemblée, pièces justificatives à l'appui (Cf. circulaire NOR/INT/B/89/00017/C du 11 janvier 1989).

Les dépenses imprévues ne peuvent pas être suivies en autorisations de programme, en autorisations d'engagement, ou en crédits de paiement.

D. LES PROVISIONS

Le principe de sincérité comptable implique l'inscription des provisions qui sont nécessaires dans les comptes. Il appartient à cet égard à notre collectivité d'inscrire à son budget les provisions correspondant soit à des dépréciations non définitives de certains éléments d'actifs, soit à divers types de risques encourus par la collectivité.

Lorsque la collectivité augmente le montant de ses provisions (constatation d'un risque nouveau ou évaluation à la hausse d'un risque déjà provisionné), il s'agit de **dotations**. Lorsqu'elle diminue leur montant (disparition ou réalisation effective d'un risque), elle passe une **reprise** sur provisions.

En application de l'article L. 3321-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les dotations aux provisions font partie des **dépenses obligatoires** pour les départements.

L'article D.3321-2 du même code précise les dispositions relatives aux provisions. La constitution de provisions pour risques et charges et pour dépréciation d'éléments d'actif est obligatoire dès lors qu'il y a apparition du risque. Le département doit constituer la provision à hauteur du risque constaté. Elle doit être ajustée annuellement en fonction de l'évolution du risque. Elle donne lieu à reprise lorsqu'elle est devenue sans objet, c'est-à-dire en cas de réalisation du risque ou lorsque ce risque n'est plus susceptible de se réaliser. Une décision du Conseil départemental est nécessaire pour constater, ajuster et reprendre la provision. Le montant de la provision ainsi que son suivi et son emploi sont retracés sur l'état des provisions constituées joint au budget et au compte administratif.

Ainsi, les provisions ont un **caractère provisoire** et doivent être constituées dans deux cas :

- soit lorsque la charge ou le risque envisagé n'est pas certain, mais est probable ;
- soit lorsque la charge ou le risque envisagé est certain mais n'est pas connu dans son montant exact et doit par conséquent faire l'objet d'une évaluation.

La constitution d'une provision permet de donner une image fidèle et sincère de la situation de la collectivité en matérialisant comptablement une charge à venir probable et permet de faire face à celle-ci, le cas échéant, le jour où le risque se réalise.

Pour ce qui est des provisions non comptabilisées sur les exercices antérieurs, celles-ci peuvent être reconstituées au travers du mécanisme de correction d'erreurs.

Différents risques peuvent être couverts par les provisions :

➔ Provisions pour risques et dépréciations (créances et titres)

Les charges afférentes aux **litiges** sont déterminées par une estimation se basant sur l'analyse faite par la Direction juridique du département qui permet de déterminer le montant à provisionner.

Les dépréciations liées aux **créances** sont également déterminées en fonction du taux de recouvrement et des informations fournies par le Payeur sur les RAR (Reste à Recouvrer).

Le Département de La Réunion possède des **titres de participations** qui doivent être évalués à l'arrêté des comptes et comparés à leur valeur d'entrée. Dans le cas où une moins-value latente apparaît (lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine), elle doit faire obligatoirement l'objet d'une dépréciation.

TITRE 2 : LA GESTION DE LA PLURIANNUALITÉ

En application de l'article L.3312-4 du CGCT, pour les départements et leurs établissements publics, la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme, et la section de fonctionnement des autorisations d'engagement. Chaque autorisation de programme ou d'engagement comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants. Les mêmes règles de vote, d'ajustement, d'affectation, de caducité, de clôture s'appliquent aux autorisations de programme et aux autorisations d'engagement.

1. CADRE GENERAL DE LA GESTION EN AP/AE - CP

A. LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP)

Les autorisations de programme constituent la **limite supérieure des dépenses** qui peuvent être engagées pour l'exécution **des investissements**. Elles demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation ou à leur clôture. L'article L.3312-4 du CGCT permet également qu'elles soient révisées, afin de rester valables.

Le programme peut être défini comme un ensemble de dépenses d'équipement à caractère annuel ou pluriannuel constitué par :

- l'acquisition ou la construction d'une immobilisation ou d'un groupe d'immobilisations de même nature ;
- le versement de subventions d'équipement pour une opération d'équipement réalisée par des tiers.

B. LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE)

Si l'assemblée départementale le décide, les dotations affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent être gérées en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

Elles sont réservées aux dépenses résultant de conventions, de délibérations ou de décisions au titre desquelles la collectivité s'engage au-delà d'un exercice budgétaire, dans le cadre de ses compétences, à verser une subvention, une participation ou une rémunération à un tiers, à l'exclusion des frais de personnel (article L.3312-4 du CGCT).

Les autorisations d'engagement constituent donc la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des dépenses visées à l'alinéa précédent. Elles **demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation**. Elles peuvent également être révisées, voire clôturées.

AP ou AE =				
CPN + CPN+1 + CPN+2 + N+3	CPN	CPN + 1	CPN + 2	CPN + 3

C. LES CREDITS DE PAIEMENT (CP)

Les autorisations de programme et d'engagement ne permettent pas le paiement de la dépense, mais seulement son engagement. Chaque année, il est donc nécessaire d'obtenir les crédits de paiement correspondants.

Les crédits de paiement constituent la **limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année** pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP ou des AE correspondantes.

Cette notion de CP permet d'engager des opérations sur plusieurs années tout en respectant le principe de l'annualité budgétaire au niveau du paiement de la dépense. De cette façon, le montant d'une AP ou d'une AE doit toujours être égal à la somme des CP ventilés par année. L'équilibre budgétaire des sections d'investissement et de fonctionnement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

D. LE VOTE D'UNE AP/AE

Les créations et ajustements d'AP et d'AE peuvent se faire **à chaque étape budgétaire**.

Ces dernières sont individualisées, à savoir que chaque autorisation fait l'objet d'un vote. Les AP/AE sont millésimées en fonction de l'année de leur création.

Les autorisations votées par programme doivent être affectées à une ou plusieurs opérations par décision de l'ordonnateur (sauf s'il s'agit de subventions qui relèvent de la compétence de l'assemblée).

E. LES REVISIONS ET CLOTURES DES AP/AE VOTEES

Il revient à l'assemblée départementale de décider des **révisions** (augmentation ou diminution) ou **annulations** des AP/AE. Ces travaux d'ajustement sont formalisés à travers les étapes budgétaires.

Une AP/AE votée peut-être abondée (augmentation du montant de l'autorisation) **uniquement au cours de sa période d'affectation**. Les **diminutions** concernent les AP/AE ne pouvant plus être affectées et/ou engagées sur l'exercice, et sont effectuées selon les mêmes modalités que leur création.

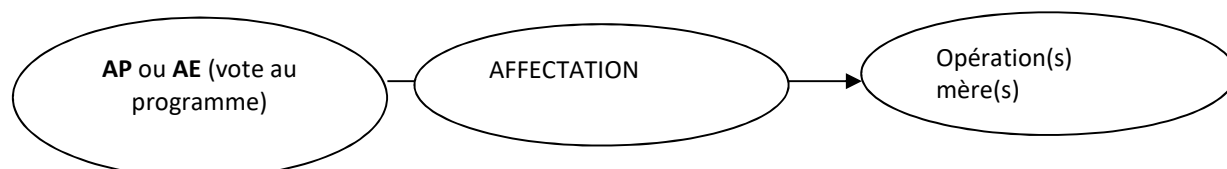
Toute modification doit entraîner un réajustement de l'échéancier prévisionnel des CP car l'égalité entre le montant de l'autorisation et la somme des CP ventilés par année doit pouvoir être vérifiée à tout moment.

Lorsque l'AP/AE est complètement mandatée ou lorsque plus aucun mouvement n'est prévu, celle-ci sera alors clôturée. L'assemblée délibérante est informée des clôtures à réaliser lors d'une étape budgétaire.

F. L'AFFECTATION / LA DELEGATION D'AE / AP

L'affectation (acte comptable) consiste, après l'individualisation d'une action (acte politique), à réserver tout ou partie de l'autorisation de programme votée pour la réalisation d'une ou plusieurs opérations. Il s'agit en fait de déterminer la part du montant total de l'autorisation qui revient à chacune des opérations. L'affectation est préalable à l'engagement la dépense.

La délégation d'autorisation de programme est la décision d'attribuer un montant de crédits d'une opération mère à une opération fille préalablement déterminée.





2. MODALITES DE GESTION

Conformément à l'article L.3312-4 du CGCT, ce paragraphe définit les modalités de gestion des autorisations de programme, des autorisations d'engagement, et des crédits de paiement y afférents.

A. LES DIFFERENTS TYPES D'AP / AE

Il est distingué dans le budget départemental **trois types** d'autorisation de programme ou d'engagement :

Typologie des AP / AE

AP / AE de projet ou individualisée	Ce type d'AP a pour but de financer un projet unique clairement identifié (ex : construction d'un collège)
AP / AE de contrat	Ce type d'AP concerne les opérations d'une politique publique entre la collectivité et ses autres partenaires institutionnels (ex : amélioration de l'habitat)
AP / AE annuelle	Ce type d'AP vise à financer un programme récurrent (ex : acquisition de véhicules)

B. LES CARACTERISTIQUES D'UNE AP/AE

- **Type d'AP / AE** : le type d'AP / AE permet de définir les règles de gestion qui lui sont applicables ;
- **Un millésime** : l'année de vote de l'AP / AE ;
- **Le libellé** : il est constitué du millésime, de l'objet de la dépense ;
- **Son montant** : le montant voté par l'assemblée éventuellement révisé lors des divers documents budgétaires ;
- **Un échéancier de CP** : il correspond au rythme de mandatement prévisionnel annuel ; cet échéancier correspond à une réalité physico-financière qui doit refléter au mieux les rythmes de mandatement.

C. L'ENGAGEMENT D'UNE AP / AE

L'engagement comptable sur autorisation pluriannuelle est obligatoirement précédé d'une affectation de l'AP ou de l'AE.

Les engagements sont autorisés dans la limite du montant de l'AP ou de l'AE.

L'engagement comptable doit intervenir préalablement à l'engagement juridique de la dépense, c'est à dire dès que la décision est prise de procéder à une dépense (et/ou formalisée par un bon de commande, un marché ou tout acte de la collectivité).

Par exemple :

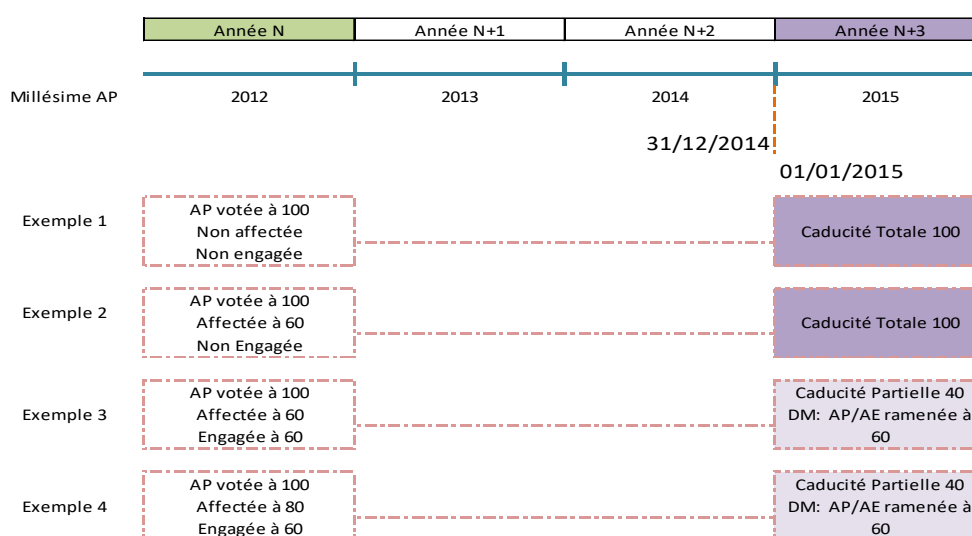
Type d'acte	Moment de l'engagement comptable	Engagement juridique
Décision	L'engagement doit se faire avant la présentation du dossier à l'organe délibérant	Signature de la décision
Marché formalisé	A la création du marché et avant la signature de l'acte d'engagement	Signature de l'acte d'engagement

D. LES REGLES DE CADUCITE

Les règles de caducité ou de clôture d'une AP/AE doivent être définies par la collectivité.

Au sein de la collectivité, toute partie de l'AP ou de l'AE votée en année N, non engagée au 31 décembre N+2 est réputée caduque.

Cette règle peut concerner l'intégralité du montant de l'AP (caducité totale) ou un reliquat du montant total (caducité partielle). Les AP/AE correspondantes sont alors diminuées du montant non affecté **lors d'une décision modificative**. Lorsque la date de caducité est atteinte, il n'est plus possible d'y affecter des crédits, mais l'autorisation demeure jusqu'au solde des engagements comptables pris pendant leur validité.



TITRE 3 : LES PROCÉDURES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

1. L'EXECUTION BUDGETAIRE DES DEPENSES

L'exécution des dépenses s'effectue en cinq phases : l'**engagement**, la **liquidation**, le **mandatement**, l'**ordonnancement** puis le **paiement**. Au regard de la séparation des fonctions ordonnateur et comptable, les quatre premières phases sont assurées par le département, le paiement étant du ressort de la paierie départementale.

A. LA GESTION ET LE SUIVI DES TIERS

En matière contractuelle, le tiers désigne **toute personne physique ou morale**. Il peut donc s'agir d'un client, d'un fournisseur ou d'un partenaire.

Les tiers ayant établi une relation contractuelle avec le département sont répertoriés dans une base de données la plus fiabilisée possible.

Il existe deux types de tiers : le tiers **financiers** et les tiers **communiquant**. Les premiers sont utilisés à des fins financières aussi bien en dépenses qu'en recettes (pour l'émission des mandats et les titres) ; les seconds sont utilisés sans finalité comptable (gestion des dossiers par exemple).

L'administration de la base de données des tiers financiers (création et la mise à jour) est centralisée au niveau du service Engagement de la Direction des Finances afin de permettre un respect strict des normes du Protocole d'Échange Standard (PES v2). Le fichier tiers doit demeurer conforme aux informations contenues dans la base SIRENE de l'INSEE, qui recense notamment les créations, modifications et les fermetures d'entreprise.

La gestion des tiers communiquant relève des directions, ces dernières doivent veiller au strict respect de la convention d'écriture mise en place.

Un tiers communiquant ne peut être reparamétré en tiers financier uniquement que par la Direction des Finances.

B. LA COMPTABILITE D'ENGAGEMENT

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, la comptabilité d'engagement s'applique à l'ensemble des dépenses (gérées en AP/AE ou non).

En pratique, il s'agit de s'assurer à la fois de la disponibilité des crédits et du respect des limites des autorisations budgétaires. Le contrôle de la disponibilité des crédits est opéré lors de l'engagement comptable. Il faut entendre par engagement juridique l'acte par lequel la collectivité contracte une dette vis à vis d'un tiers.

Loi ATR du 6 février 1992 - article 51.

L'article L. 3341-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'arrêté interministériel du 26 avril 1996, posent le principe du caractère obligatoire de la tenue par l'ordonnateur d'une comptabilité d'engagement des dépenses. La comptabilité des dépenses engagées concerne l'ensemble des crédits votés de l'exercice. Elle est tenue au minimum au niveau du vote des crédits budgétaires déterminés par l'Assemblée.

i. L'ENGAGEMENT COMPTABLE

L'engagement comptable consiste à réserver dans les écritures de la comptabilité d'engagement, les crédits nécessaires à la dépense. Le contrôle de la disponibilité des crédits est opéré lors de l'engagement comptable. **L'engagement comptable précède l'engagement juridique ou lui est concomitant.**

Toute dépense doit être pré-engagée et justifiée par le service utilisateur. La validation des engagements est opérée par le service Engagement de la Direction des Finances qui contrôle les dépenses sur la base des pièces justificatives présentées (copie des actes juridiques voire des projets d'actes juridiques à l'origine de la dépense).

ii. L'ENGAGEMENT JURIDIQUE

L'engagement juridique est **l'acte par lequel le Conseil départemental crée ou constate à son encontre une obligation de laquelle résultera une charge**. Cette obligation résulte notamment d'un contrat, d'un marché, d'une convention, d'une lettre de commande, d'un acte de vente, d'une délibération. Il est saisi dans la comptabilité d'engagement pour son montant total et fera l'objet éventuellement de mandatement successifs. L'engagement juridique doit rester dans les limites des autorisations budgétaires (crédits limitatifs en dépense).

Seul le Président, ou toute personne habilitée par délégation de signature, peut engager juridiquement le département. Et l'acte constitutif de l'engagement juridique varie en fonction de la nature de la dépense.

Engagement juridique des dépenses	
Acte constitutif	Entrée en vigueur de l'acte
Délibération	Jour du rendu exécutoire de la délibération
Convention	Jour de la notification de la convention
Arrêté	Jour de la notification de l'arrêté
Marché formalisé	Jour de la notification de marché
Marché non formalisé	Jour de la transmission de la lettre de commande
Décision de justice	Jour de la notification

C. LA LIQUIDATION

Les articles 29 et 31 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique définissent la liquidation.

La liquidation est une opération de dépense consistant à vérifier la réalité de la dette et à arrêter le montant de la dépense. Elle comporte :

1° La **certification du service fait**, par laquelle l'ordonnateur atteste la conformité à l'engagement de la livraison ou de la prestation ;

2° La **détermination du montant de la dépense** au vu des titres ou décisions établissant les droits acquis par les créanciers.

La liquidation peut ainsi s'effectuer sur la base de la facture d'un fournisseur.

Afin d'être conformes à l'annexe C du décret n° 2022-505 du 23 mars 2022 fixant la liste des pièces justificatives des dépenses des collectivités territoriales, **les factures** doivent énoncer diverses mentions obligatoires

s'imposant à l'ensemble des fournisseurs. Aucun formalisme n'est exigé, il suffit simplement que ces mentions y figurent clairement : identité du Département en tant que redevable, identité et numéro SIRET du tiers, références du marché concerné, date d'exécution de la commande, dénomination précise des fournitures ou des services, prix, quantité, TVA.

i. ENREGISTREMENT

De manière générale, l'étape de la liquidation démarre à réception d'une facture et/ou de pièces justificatives transmises par le créancier. S'agissant d'une facture, il convient d'assurer très précisément son **enregistrement dans le logiciel de gestion financière Astre GF** (module *Factures*) puisque la date de réception, renseignée dans un champ, demeure une mention obligatoire (point de départ de calcul du délai de paiement).

ii. VERIFICATION DES FACTURES

Il s'agit ensuite de vérifier la **concordance entre les éléments comptables** (tarifs, quantités, taux de TVA,...) figurant à l'engagement juridique (bon de commande, marchés, bordereau de prix unitaires,...) et les éléments de la facture.

La demande de paiement doit comporter des **mentions obligatoires** pour être exécutoire : identité du Département en tant que redevable, identité et numéro SIRET du tiers, références du marché concerné, date d'exécution de la commande, dénomination précise des fournitures ou des services, prix, quantité, TVA.

A défaut, **chaque facture non conforme doit être rejetée dans le logiciel ASTRE pour que le fournisseur soit informé via la plateforme CHORUS**. Ce qui suspend, de fait, le délai de paiement.

Toute facture doit être **déposée sur la plateforme CHORUS** pour injection dans le logiciel financier, qu'elle soit conforme ou non. En effet, le renseignement des champs *Suspension* et *Date De Renvoi* dans ASTRE GF Module *Factures* est à optimiser car il s'apparente à une **preuve de non-conformité** et permet une **interruption du délai de paiement**.

iii. LE SERVICE FAIT

Il y a service fait lorsque des travaux, des livraisons, des prestations sont matériellement exécutés. Dans la pratique, au terme des vérifications correspondantes, l'attestation de service fait est portée directement dans le logiciel financier ASTRE GF à travers le module *Factures*.

Bien que l'article D1617-23 du *Code Général des Collectivités Territoriales* stipule que « La signature manuscrite, ou électronique conformément aux modalités fixées par arrêté du ministre en charge du budget, du bordereau récapitulant les mandats de dépense emporte certification du service fait des dépenses concernées et attestation du caractère exécutoire des pièces justifiant les dépenses concernées », il n'en demeure pas moins que la responsabilité de l'agent de la direction opérationnelle ayant certifié service fait demeure et sera engagée en cas de litige.

Seule la certification du constat de service fait est opposable au payeur départemental lors d'un mandatement. Par contre, l'ordonnateur est responsable de l'organisation des modalités d'établissement du constat du service fait : attester que le fait générateur de la dépense a bien été réalisé, préciser le montant de la dépense, préciser l'existence d'ordonnateur délégué en fonction des arrêtés de délégation de signature pris.

Cas particulier du prix de journée globalisée pour les Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

Dans le cadre du paiement des prestations réalisées par les Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) pour les bénéficiaires de l'Aide Sociale, une évolution du mode de règlement a été mise en œuvre depuis l'année 2015.

Le paiement des prestations par dotation mensuelle dans le cadre du **prix de journée globalisé** consiste sur la base de l'activité prévisionnelle de l'établissement à déterminer un montant annuel global versé par douzième.

Une convention encadrant ce mode de versement est signée entre le Département et le l'organisme gestionnaire de l'ESSMS.

Les conséquences budgétaires entre la dotation versée durant l'exercice clos, et celle qui aurait dû être versée au regard de l'activité réelle et de la participation des usagers, seront constatées au titre du compte administratif de l'exercice considéré.

iv. LA LIQUIDATION COMPTABLE

La liquidation comptable consiste à arrêter le montant de la dette du département. Les services gestionnaires saisissent la liquidation dans le logiciel de gestion comptable. Le mode de paiement doit être renseigné et la référence de la liquidation (nommée automatiquement par CHORUS) peut être modifiée suivant la convention d'écriture interne du type : *FACT N°13/12 DU 21/01/2022 ACHAT MAT. BUR.*). Ainsi, il est impératif, pour tous les services liquidateurs, de rédiger l'**objet** de la dépense **en majuscule, de manière concise et explicite**. Dans ASTRE GF Module *Facture*, le nombre de caractères étant limité à 40 dans l'onglet « Objet », une zone « Complément » (2 lignes) permet d'apporter les précisions nécessaires (*120 caractères soit 60 caractères par ligne*).

Avec la dématérialisation de la chaîne comptable, toutes les liquidations doivent être accompagnées de documents annexés et convertis en pièces justificatives de la dépense. Pour ces pièces hors facture CHORUS, une règle de nommage se fera **en majuscules et sans espace** et sous la forme de la chaîne d'écriture suivante : **Année de l'exercice budgétaire + code budget + description de la dépense**.

Exemple : **202201FACT1312DU21012022ACHATMATBUR.**

La liquidation est rattachée à son engagement. Si ce dernier se révèle insuffisant, il convient de l'abonder au préalable. Si la dépense est inférieure à l'engagement initial et couvre l'intégralité du coût, et qu'aucune nouvelle dépense ne fera l'objet d'une liquidation sur l'engagement concerné, il convient de le solder.

D. LE MANDATEMENT

Le mandatement représente l'acte administratif qui donne au comptable l'ordre de payer une dépense due au créancier. La procédure de mandatement se déroule en deux étapes : d'une part le pré-mandatement (étape de contrôle et de validation) et d'autre part l'émission des mandats.

i. LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

La liste des pièces justificatives que l'ordonnateur doit transmettre au comptable pour permettre le paiement des dépenses publiques locales est périodiquement actualisée, pour tenir compte de l'évolution de la réglementation applicable aux collectivités.

E. L'ORDONNANCEMENT

L'**ordonnancement** est l'ordre donné par l'ordonnateur au comptable de payer une dépense (Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique - art. 32).

Cette phase de la chaîne comptable est exécutée au niveau de la Direction des Finances et consiste à **transmettre les mandats et les bordereaux journaliers**.

La Paierie Départementale effectue par la suite un pointage, appelé étape de mise en corrélation, et un contrôle des bordereaux journaliers, des mandats et des pièces justificatives avant paiement.

F. LE PAIEMENT

Conformément à ses obligations (qui engagent sa responsabilité personnelle et pécuniaire), le comptable exerce alors un contrôle approfondi et s'assure de l'exactitude de l'imputation budgétaire, de la disponibilité des crédits et de la validité de la créance. Si l'ensemble est conforme, les sommes dues sont virées sur le compte du bénéficiaire, à défaut, le mandat est retourné au Département (Direction des Finances) pour régularisation (suspension du mandat appelé rejet).

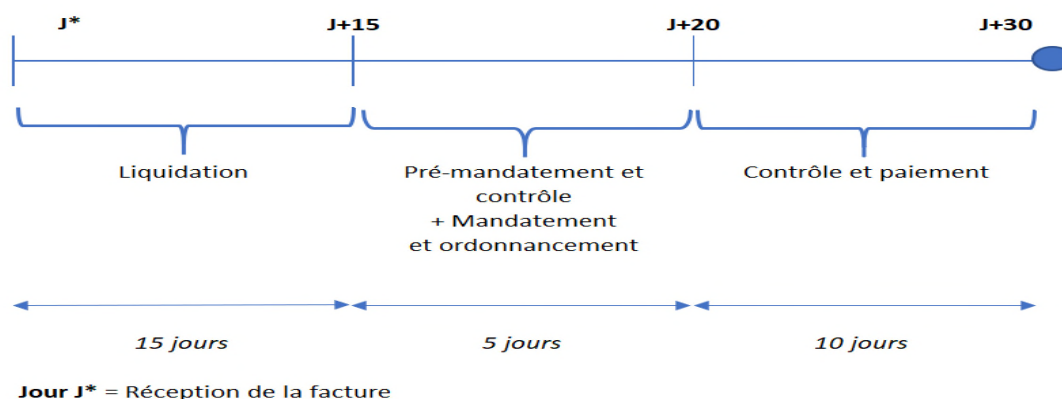
i. LE VIREMENT

Le paiement effectif ne peut être fait que par le payeur départemental (article L3342-1 du CGCT). Par cet acte, le Département se libère de sa dette.

Dès réception du bordereau journal de mandats, le comptable dispose d'un délai réglementaire de 10 jours pour procéder au virement des sommes dues.

Le délai de paiement pour le Département est de 20 jours et court à compter de la date de réception de la demande de paiement ou, si le contrat le prévoit, par le maître d'œuvre ou toute autre personne habilitée à cet effet.

Le délai global de paiement prévu à l'article R2192-10 du Code de la Commande Publique est fixé à 30 jours pour les collectivités territoriales. L'objectif de la collectivité est de tendre vers un délai global de paiement de 25 jours.



Le délai global de paiement ne s'applique qu'aux dépenses relevant du Code de la Commande Publique.

ii. INTERETS MORATOIRES

Le paiement d'une facture dans un délai supérieur au délai légal donne obligatoirement lieu à paiement des intérêts moratoires à compter du jour suivant l'expiration du délai de paiement ou l'échéance prévue au contrat (Loi n° 2013-100 du 28 janvier 2013).

Le décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique précise que le **taux des intérêts moratoires** est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, **majoré de huit points de pourcentage**, augmenté d'un **montant forfaitaire de 40€ par retard de paiement**.

Les intérêts moratoires courent à compter du jour suivant l'échéance prévue au contrat ou à l'expiration du délai de paiement jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse. Les intérêts moratoires appliqués aux acomptes ou au solde sont calculés sur le montant total de l'acompte ou du solde toutes taxes comprises, diminué de la retenue de garantie, et après application des clauses d'actualisation, de révision et de pénalisation.

La collectivité supporte dans son budget le coût des intérêts moratoires, quelle que soit l'origine du retard de paiement. Cependant, une action récursoire lui permet de demander à la DRFiP le remboursement des intérêts générés par le retard du payeur départemental (émission d'un titre de recette).

iii. GESTION DES REJETS

Le rejet d'un mandat conduit à la neutralisation de celui-ci ainsi que de la liquidation initiale. Néanmoins, le délai de paiement continue de courir. Le Flux PES Retour Rejet permet la prise en compte du rejet du mandat dans le logiciel financier ASTRE, ce qui rend les crédits correspondants à nouveau disponibles pour un re-mandatement de la dépense.

Les directions ayant accès à l'information, elles doivent vérifier les rejets éventuels de leurs mandats dans le logiciel financier ASTRE.

Après analyse du motif de rejet, la direction procède à une nouvelle liquidation de la dépense.

2. L'EXECUTION DES RECETTES

Les recettes du Département se composent essentiellement de la fiscalité locale, des dotations de l'Etat, d'aides contractuelles de l'Etat ou de l'Europe, du financement des transferts de compétences, des emprunts et du recouvrement des recettes locales.

Ces recettes constituent la base de la construction budgétaire, puisque le principe de l'équilibre implique que les dépenses ne peuvent être globalement prévues et engagées qu'à concurrence des ressources disponibles.

A ce titre, une bonne exécution des recettes demeure un enjeu essentiel car elle influera nécessairement, au regard des dépenses, sur le résultat constaté en fin d'exercice.

Quand un engagement juridique impliquant une créance à percevoir sur un tiers est créé, et dès lors qu'elle devient exigible, un titre de recettes doit être émis par la collectivité afin de matérialiser ses droits.

L'exécution des recettes s'effectue en cinq phases : la **constatation des droits**, la **liquidation**, l'**émission des titres de recettes**, l'**ordonnancement**, et le **recouvrement**.

Contrairement à l'exécution des dépenses, l'instruction budgétaire M57 ne prévoit pas de notion d'engagement comptable en matière de recettes. Les engagements de recettes ne sont donc pas obligatoires, mais sont préférables dans un objectif de traçabilité des opérations non terminées et afin d'avoir un aperçu des recettes attendues, à l'instar du suivi des subventions.

Cas particuliers des recettes encaissées avant émission des titres :

De manière générale, l'émission des titres de recettes précède le recouvrement. Toutefois, certaines catégories de recettes sont encaissées avant l'émission du titre correspondant ; il s'agit notamment des emprunts, des subventions... Ces recettes sont inscrites sur des comptes d'attente à la paierie départementale. Il s'agit par exemple des recettes présentes sur le relevé « P503 », régulièrement transmis à l'ordonnateur par le comptable pour établissement des titres de régularisation.

Cas particuliers des subventions et fonds européens :

Ces recettes font l'objet d'une procédure particulière. En effet, la collectivité doit avant tout, présenter les dépenses effectuées sur ses projets d'investissement ou de Fonctionnement à ses cofinanceurs partenaires qui vont contrôler l'éligibilité des dépenses présentées suivant des critères préalablement définis au travers de divers règlements. La perception de ces recettes est donc dépendante des actions des directions opérationnelles (remontées de dépenses vers les services instructeurs des fonds européens, vers la DRFIP pour les subventions de l'Etat...).

A. LA CONSTATATION DES DROITS

Les recettes, comme les dépenses, sont prévues au moment du vote du budget. Le recouvrement, pour être mis en œuvre, suppose que les droits aient été définis dans leur principe et leur montant.

La constatation des droits de la collectivité et le calcul de la créance se fait à partir d'un fait générateur (échéance, service exécuté...) ; il s'agit donc de définir matériellement et juridiquement la recette à percevoir.

B. LA LIQUIDATION ET L'EMISSION

La liquidation des recettes doit être **effectuée dès que les créances sont exigibles**, sans attendre le versement par les tiers débiteurs (sauf cas particuliers cités infra).

Le seuil de mise en recouvrement des créances non fiscales est fixé à **15 €** par le décret 2017-509 du 7 avril 2017.

Les titres de recettes sont rendus exécutoires dès leur émission en application de l'article L.1617-5 du C.G.C.T.

I. LE DELAI DE PRESCRIPTION

Le délai pour émettre un titre de recettes est limité. La **prescription d'assiette** (aussi appelée « prescription de mise en recouvrement »), qui relève de la responsabilité exclusive de l'ordonnateur, est le délai dont celui-ci dispose pour émettre le titre de recettes matérialisant les droits de la personne publique à l'encontre de son débiteur. Au-delà des délais applicables, la créance est prescrite.

Le délai de prescription en droit commun est de **5 ans** depuis la loi n° 2008-561 du 17 juin 2008. Des délais particuliers peuvent être cependant prévus par des textes spécifiques selon l'objet de la créance (indus RMI/RSA hors cas de fraude = 2 ans, loyers = 5 ans...), ou la nature du tiers débiteur (créances sur personnes publiques = 4 ans).

Le point de départ de ces délais est en principe le jour où le titulaire d'un droit a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant de l'exercer (article L2224 du Code civil). Certains textes, concernant des prescriptions spéciales, peuvent prévoir d'autres points de départ.

Il importe que les services ou directions veillent à ce que les ordres de recettes correspondant aux créances exigibles donnent lieu à l'émission des titres de recette au plus près du fait générateur de la créance et dans tous les cas avant la fin du délai de prescription s'appliquant aux créances de leurs domaines.

ii. LES MENTIONS OBLIGATOIRES

Les titres de recettes doivent obligatoirement comporter les **mentions suivantes** :

- l'indication précise de la nature de la créance ;
- la référence aux textes et/ou au fait générateur sur lesquels est fondée l'existence de la créance ;
- les bases de la liquidation de la créance de manière à permettre au comptable de la vérifier ;
- l'imputation budgétaire et comptable à donner à la recette ;
- le montant de la somme à recouvrer ;
- la désignation précise et complète du débiteur et de son adresse ;
- si des intérêts sont exigibles, il est nécessaire de viser le texte ou la convention sur lequel est fondée cette exigence et d'indiquer le taux et la date à partir de laquelle ils courent ;
- en application de l'article 4 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, « *les nom, prénoms et qualité de la personne qui a émis le titre* » (2ème alinéa du 4° de l'article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales) ;
- enfin, la date à laquelle le titre est émis et rendu exécutoire par l'ordonnateur.

iii. LES MENTIONS SPECIFIQUES DE L'AVIS DES SOMMES A PAYER

Avec la mise en place de la dématérialisation, un titre de recettes comporte 2 volets dont d'une part un **titre exécutoire** et d'autre part un **avis des sommes à payer** adressée par voie postale concernant les débiteurs privés et via la plateforme chorus pour les débiteurs publics pour les inviter à payer (cf. modèle d'un avis des sommes à payer en annexe 3).

La force exécutoire du titre implique un grand soin apporté à la présence sur cet avis de toutes les mentions rendues obligatoires par la réglementation en vigueur, afin aussi de se prémunir autant que possible contre tout risque de contentieux ultérieur. Ainsi, il doit être également indiqué :

• L'émetteur du titre de recettes

Comme pour l'autre volet, les noms, prénoms et qualité de la personne qui a émis le titre (signataire du bordereau) doit apparaître sur l'avis des sommes à payer.

L'avis des sommes à payer adressé au débiteur est une ampliation du titre de recettes émis par l'ordonnateur. Il n'a pas à être signé par ce dernier. Le bordereau seul porte la signature de l'ordonnateur.

• Les bases liquidatives de la créance

Il doit être indiqué, soit dans le corps même de l'avis des sommes à payer, soit par référence à un document annexe joint à cet avis ou envoyé précédemment au débiteur, les bases et les éléments de calcul sur lesquels la collectivité se fonde pour mettre les sommes en cause à la charge du redevable.

- **Les voies de recours**

Les avis de sommes à payer doivent mentionner la capacité du débiteur à contester dans un délai de deux mois suivant la notification, directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance. Ils doivent aussi indiquer, s'agissant de la créance à recouvrer, lequel des deux ordres de juridictions doit être saisi.

C. L'ORDONNANCEMENT

Cette opération consiste à transmettre un ordre de recouvrement au comptable public. En d'autres termes, il s'agit de l'émission d'un titre de recette et inscription de chaque titre sur le bordereau récapitulatif signé par les soins de l'ordonnateur pour donner force exécutoire (article L1617-5 du CGCT).

Conformément à ses obligations, le comptable exerce alors le contrôle du titre des recettes et des pièces justificatives jointes, de l'exactitude de l'imputation budgétaire, des bases liquidatives, du tiers et de la validité de la créance. **Si l'ensemble n'est pas conforme, la totalité du dossier est retournée à l'ordonnateur. Le titre de recettes peut aussi faire l'objet d'une annulation ou réduction après sa prise en charge par le comptable.**

D. LE RECOUVREMENT

Le recouvrement des créances issues des titres de recettes de la collectivité est précisé par les conventions de services comptable et financier (dont la dernière a été signée le 12 février 2019) ainsi que par le protocole de recouvrement voté le 29 juin 2012 et complétée par une délibération de la Commission permanente du 26 septembre 2012.

Ainsi, en fonction de l'application des seuils, les créances dont le recouvrement est infructueux font l'objet des poursuites séquentielles prévues au niveau du comptable public (lettre de relance, mise en demeure...jusqu'à la saisie par huissier) ou font l'objet d'un abandon des poursuites (**cf schéma de recouvrement en annexe 4**).

Afin d'optimiser le recouvrement, **une autorisation globale et permanente de poursuite** est accordée en début de mandature au comptable public. Cette autorisation permanente, permettant la poursuite des débiteurs jusqu'à la saisie-vente, est systématiquement proposée en renouvellement au début et pour la durée de chaque nouvelle mandature. Ainsi, la dernière autorisation est en date du 26 juillet 2021. Le recouvrement des titres de recettes peut être contrarié dans les cas suivants :

- **L'admission en non-valeur (ANV)** : le comptable public doit mettre en œuvre les moyens nécessaires pour parvenir au recouvrement des titres de recettes émis par la collectivité. A défaut de recouvrement amiable, il procède au recouvrement contentieux. Lorsqu'une créance s'avère irrécouvrable et correspond à l'application des seuils du protocole de recouvrement ci-dessus, elle est proposée en ANV par le comptable public et soumise à la validation de l'assemblée délibérante, au vu des justifications produites (insolvabilité, disparition des débiteurs, caducité des créances,...)
L'ANV est une **mesure budgétaire** et comptable qui a pour but de permettre le passage de ces créances en créances irrécouvrables, permettant au comptable de se concentrer son activité sur les celles susceptibles d'être recouvrées.

Il convient de noter à ce titre que l'ANV :

- ne dégage pas la responsabilité du comptable ;
- ne fait pas obstacle à l'exercice des poursuites ;
- n'éteint pas la dette du redevable.

Les propositions d'ANV sont présentées par le comptable public à une fréquence concertée notamment dans le cadre de la CSCF. Elles font l'objet d'échanges préparatoire entre les services du Département (Direction des Finances) et du comptable public.

- **Les créances éteintes** : une créance est réputée éteinte à l'issu d'une procédure de surendettement ou d'une procédure collective, lorsque le comptable a satisfait à l'ensemble de ses obligations et qu'aucune somme ne peut être recouvrée. L'ordonnateur doit constater la perte et comptabiliser la charge correspondante après validation par l'Assemblée délibérante.
- **La contestation ou la demande de remise gracieuse** : la contestation ou la demande de remise gracieuse conduisent à une suspension du recouvrement au niveau du comptable public, qui doit donc en être informé. Il incombe dès lors à la collectivité de répondre aux demandes de l'utilisateur, dans un délai de 2 mois maximum. Au-delà, la réponse sera réputée défavorable et le comptable sera autorisé tacitement à reprendre le recouvrement. Pour ce faire, il convient de distinguer :
 - Les demandes de remise gracieuse **motivées par l'incapacité de remboursement du redevable (insolvabilité)**, pour lesquelles la Direction des Finances intervient dans le cadre d'un traitement systématique basé sur la procédure de recouvrement mise en œuvre par le comptable public, lequel est habilité à présenter le cas échéant les créances réellement irrécouvrables en admission en non-valeur, ou éventuellement dans le cadre des procédures spécifiques prévues par la loi en matière de traitement de remises gracieuses. Cette procédure garantit le principe d'un traitement équitable et objectif des administrés ;
 - Le traitement des **contestations et demandes d'information portant sur l'origine de la créance** incombent aux directions ou services opérationnels en charge du domaine, en ce qu'il nécessite une analyse et subséquemment une réponse spécifique propre à la constatation des droits. Si la demande du redevable paraît justifiée, il convient que la direction ou le service concerné transmette les justificatifs permettant une annulation totale ou partielle du titre de recettes émis (note, état signé, justificatifs divers établissant l'erreur de l'administration) ;
- **Prescription relative au recouvrement** : l'alinéa 3 de l'article L1617-5 du CGCT stipule que l'action des comptables publics se prescrit par quatre ans à compter de la prise en charge du titre de recettes. Ce délai est interrompu par tout acte comportant reconnaissance de la créance dont les actes de recouvrement.

3. LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Afin d'assurer le principe d'indépendance des exercices ainsi qu'une plus grande **sincérité des résultats**, il est possible de rattacher des charges et les produits de la section de fonctionnement à l'exercice auquel ils se rapportent.

Il est possible de procéder sur un même engagement donné, à la fois à un rattachement et à un report.

A. LE RATTACHEMENT DES CHARGES ET PRODUITS

La **procédure de rattachement** consiste à intégrer dans le résultat annuel toutes les charges correspondant à des **services faits** et tous les produits correspondant à des droits acquis au cours de l'exercice considéré qui n'ont pu être comptabilisés en raison, notamment pour les dépenses, de la non réception par l'ordonnateur des pièces justificatives. Les charges à rattacher sont déterminées à partir de la comptabilité d'engagement.

Les opérations de rattachement des charges doivent également faire ressortir les intérêts courus non échus, qui sont rattachés aux dettes dont ils proviennent. Le rattachement de ces intérêts à l'exercice est un élément de la sincérité du budget.

Ainsi, les charges qui peuvent être rattachées sont celles pour lesquelles :

- la dépense est engagée ;
- le service est fait avant le 31 décembre de l'année en cours ou un solde est à verser avant cette date ;
- la facture n'est pas parvenue avant la fin de la journée complémentaire.

La collectivité limite ce rattachement à des opérations ayant une incidence significative sur le résultat de l'exercice dont le montant est supérieur à 1 000 € TTC sur tous les budgets. Toutes dépenses rattachées doivent être obligatoirement justifiées.

Les différents services doivent saisir dans le logiciel financier le montant à rattacher, les dates réelles de constatation de service fait sur les engagements à rattacher et annexer obligatoirement les pièces justificatives et ce **avant le 31 décembre de l'année en cours**. S'agissant des rattachements issus des restes engagés sur engagement provisionnels ou globaux (exemple sur les aides sociales), un état de suivi détaillé devra être systématiquement communiqué.

B. LES RESTES A REALISER

Les reports de crédits permettent le transfert des crédits engagés sur l'exercice N+1 pour des catégories de dépenses et de recettes non encore réalisées sur l'exercice N. Seuls les crédits gérés hors autorisation de programme et d'engagement (hors AP / AE) peuvent être reportés. Ces modalités sont synthétisées de la manière suivante :

	Dépenses		Dépenses financées par recettes affectées (FIRT/TA)*
	Hors AP	AP/AE	
Investissement	Report du montant engagé justifié de l'année N (**)	Non report	Report des crédits disponibles sur mandatement (***)
Fonctionnement	Report du montant engagé justifié de l'année N (**)	Non report	Report des crédits disponibles sur mandatement (***)

(*) FIRT : Fonds d'Investissement des Routes et des Transports et TA : Taxe d'aménagement (ex TDENS/TDCAUE)

(**) Report du solde des dépenses permettant l'affectation intégrale de la recette effectivement perçue

(**) Comme pour l'année précédente, les engagements antérieurs à l'année N ne seront pas reportés.

Les dépenses non justifiées et celles déjà reportées une première fois ne pourront faire l'objet d'un reste à réaliser.

Les reports de crédits donnent lieu à l'établissement d'un état des restes à réaliser. Cet état fait partie des documents à joindre obligatoirement en annexe au compte administratif.

Il est établi au 31 décembre de l'exercice et son montant est arrêté en toutes lettres avant d'être visé par le Président de la collectivité ainsi que par le comptable.

La M22 (Foyer de l'Enfance Nord Est et Foyer de l'Enfance de Terre Rouge) ne prévoit pas la possibilité de procéder à des restes à réaliser (cf p. 11).

4. LA GESTION COMPTABLE DU PATRIMOINE

Le patrimoine se compose de l'ensemble des biens qui ont été acquis en section d'investissement, destinés à servir de manière durable à l'activité de la collectivité, qu'ils soient acquis en pleine propriété, affectation ou mise à disposition. Leur acquisition est enregistrée en classe 2 (immobilisations) du plan comptable.

Afin de produire une image fidèle de l'état patrimonial du Département de La Réunion, l'instruction budgétaire et comptable M57 impose la tenue régulière d'un inventaire de ce patrimoine et introduit des changements de pratiques en matière d'amortissement des immobilisations.

La gestion de l'inventaire correspond au recensement des biens et à leur identification. Le Président du Conseil Départemental, en sa qualité d'ordonnateur, est autorisé à traiter toutes les questions relatives à la gestion de l'inventaire et procéder aux ajustements dans le cadre de sa mise à jour.

A. LA TENUE DE L'INVENTAIRE COMPTABLE

Les immobilisations sont donc des biens destinés à rester durablement dans le patrimoine de la collectivité ou à augmenter la valeur et/ou la durée de vie du bien immobilisé. En plus de cette caractéristique principale, ces biens répondent aux critères cumulatifs d'être identifiables, porteur d'avantages économiques, contrôlés par la collectivité, et de pouvoir être évalués avec une fiabilité suffisante. La responsabilité de leur suivi incombe, de manière conjointe, à l'ordonnateur et au comptable public.

L'ordonnateur est chargé plus spécifiquement du recensement des biens et de leur identification par la tenue d'un inventaire physique (constatant la réalité et de la présence des immobilisations) et d'un inventaire comptable (qui renseigne sur la valeur du patrimoine).

De son côté, le comptable public assure la tenue de l'actif immobilisé, conforme à l'inventaire comptable, et à la tenue de la comptabilité générale patrimoniale (justifiant les soldes des comptes apparaissant à la balance et au bilan).

L'inventaire et l'état de l'actif ont des finalités différentes, mais doivent en toute logique, correspondre.

L'obligation de tenir un inventaire, découlant de l'Instruction Budgétaire et Comptable M52, est reprise par l'Instruction Budgétaire et Comptable M57. Elle concerne les biens incorporels, les biens corporels, les immobilisations en cours (travaux) et les immobilisations financières. Les informations concernant les entrées et les sorties des biens de l'inventaire figurent en annexe du Compte Administratif.

Le critère de classement des biens meubles entre la section d'investissement et la section de fonctionnement est fixé par l'arrêté du 26 octobre 2001 et la circulaire du 26 février 2002 relatifs aux règles d'imputation des dépenses du secteur public.

B. LE SUIVI DU PATRIMOINE

L'inventaire comptable du Département de La Réunion est mis à jour en fonction des acquisitions et des cessions en section d'investissement dès l'ordonnancement des dépenses ou des recettes. Un numéro d'inventaire comptable est attribué. Il permet une identification et un suivi de l'immobilisation dans sa consolidation comme dans sa dépréciation, de l'entrée dans le patrimoine de la Collectivité jusqu'à sa sortie (cession, réforme, vol, destruction...).

L'attribution d'un numéro d'immobilisation participe à améliorer la connaissance du patrimoine départemental et sa gestion en ce qu'il en identifie chaque élément.

Lors de la liquidation d'une dépense d'investissement, les directions doivent rattacher leurs liquidations de dépenses à numéro d'inventaire suivant la procédure interne définie par type de biens (Subventions, Bâtiments, Travaux routiers, ...). A défaut, la chaîne de mandatement est interrompue.

Une fiche inventaire est ainsi créée dans l'outil de gestion financière contenant un numéro d'inventaire unique attribué automatiquement dans l'ordre chronologique. Il est constitué de l'année d'acquisition, du numéro du budget et du numéro dans l'ordre de création.

Le numéro d'immobilisation va permettre de suivre tous les événements relatifs à la vie d'une immobilisation :

- entrée dans le patrimoine du département : acquisition à titre onéreux, à titre gratuit, par voie d'échange ; bénéfice d'une affectation ou d'une mise à disposition, travaux en régie,...
- pendant la durée de l'inscription du bien au bilan : adjonctions, amortissements et le cas échéant provisions, affectation / mise à disposition auprès d'un tiers, mise en concession,...
- sortie du bien du patrimoine départemental : cession à titre onéreux ou gratuit, réforme, échange, retour du bien à son propriétaire,...

a. Le traitement comptable des frais d'études et des travaux en cours

Lorsque les frais d'études contribuent effectivement à la réalisation d'un projet d'investissement futur, ils sont imputés directement au compte 2031 « Frais d'études » en section d'investissement.

Les dépenses relatives aux travaux sont imputées, lors du lancement des travaux, sur des comptes 23 « Immobilisations en cours » éligibles au FCTVA.

Une fois l'opération de travaux achevée, toutes les dépenses effectuées sur l'opération doivent être transférées à la subdivision des comptes 20 ou 21 correspondantes à celle du bien. Ce transfert s'opère par opérations d'ordre non budgétaires réalisées par le Comptable Public.

Les études non suivies de réalisation dans un délai maximum de trois ans à compter de leur achèvement (et mandatées dans leur totalité) sont amorties sur la durée fixée par la collectivité.

Lorsque les études sont réalisées par les moyens propres du Département de La Réunion pour son compte, les frais correspondants sont imputés aux comptes de charges par nature concernés puis portés, en fin d'exercice, au débit du compte 2031 par le crédit du compte 721 « Travaux en régie – immobilisations corporelles ». Lorsqu'ils ne contribuent pas à la réalisation d'un projet d'investissement futur, ils sont imputés au compte 617 « Frais d'études et de recherche » de la section de fonctionnement.

b. Avances versées pour des opérations de travaux en cours

Les avances à mandataires dans le cadre d'opérations d'investissement sont enregistrées sur les comptes dédiés : 237 pour les immobilisations incorporelles et 238 pour les immobilisations corporelles.

Chaque année, des avances sont transférées vers des comptes 231 « Immobilisations corporelles en cours » et 232 « Immobilisations incorporelles en cours », éligibles au FCTVA, au vu des justificatifs transmis par les mandataires certifiant de l'emploi de l'avance pour l'exécution des travaux.

Une fois les travaux achevés, toutes les dépenses des comptes 231 et 232 sont intégrées à la subdivision des comptes 20 et 21 correspondant au bien sur lequel les travaux ont porté, par opération d'ordre non budgétaire réalisée par le Comptable Public.

C. LES AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont la constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif, dépréciation résultant de l'usage et du temps ou de l'évolution des techniques. L'obligation de sincérité des comptes exige que cet amoindrissement soit constaté.

L'amortissement se traduit par un étalement de la charge sur la durée de vie probable du bien. Il en résulte la valeur nette comptable du bien.

Les amortissements permettent d'obtenir une meilleure appréciation du coût des biens amortis tout en assurant une partie du financement de leur renouvellement au terme de la période d'utilisation. L'article L.3321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose l'amortissement des biens du patrimoine départemental. L'objectif de ces amortissements est de réserver et d'anticiper les moyens budgétaires à l'entretien lourd ou au renouvellement de ce patrimoine.

Ainsi, à chaque immobilisation est appliquée un taux d'amortissement calculé en application d'un barème établi par l'assemblée départementale (cf. *Annexe 5*).

a. Champ d'application

En application des dispositions de l'article L.3321-1 du CGCT, les dotations aux amortissements des immobilisations constituent pour la Collectivité une dépense obligatoire et se traduisent par des écritures d'ordre budgétaire :

- une charge de fonctionnement (la dotation en compte 6811) ;
- et une recette d'investissement (l'amortissement en compte 28...).

Comme toute opération d'ordre budgétaire, l'amortissement donne lieu à l'ouverture de crédits budgétaires. Un état, annexé aux documents budgétaires, détaille les méthodes comptables utilisées en matière d'amortissement.

b. Durée d'amortissement

Les durées d'amortissement sont fixées, par catégorie de biens, en fonction de leur rythme de dépréciation technique et en référence aux barèmes préconisés par l'instruction budgétaire et comptable M57, conformément aux dispositions de l'article D3321-1 du CGCT, et sont adoptées par l'assemblée délibérante.

Les durées d'amortissement sont également fixées pour les budgets annexes relevant des instructions comptables M4 et M22 et sont adoptées par l'assemblée délibérante.

Ainsi, pour chaque bien corporel et incorporel, des durées d'amortissement ont été arrêtées par délibération du Conseil Départemental :

- Amortissements M57 : Délibération n°67 du 26 juin 2019 ;

- Amortissements M4 et M22 : Délibération n°68 du 26 juin 2019.

Les tableaux des durées d'amortissement par catégorie de biens figurent en annexe 5 du présent règlement budgétaire et financier. Elles s'appliquent pour les immobilisations acquises à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les durées d'amortissement des biens reçus au titre d'une mise à disposition comme des biens reçus en affectation sont les mêmes que celles des comptes correspondants pour les biens propres au Département de La Réunion.

c. Modalités d'amortissement

Les modalités d'amortissement définies ci-après en application de l'instruction budgétaire et comptable M57 s'appliquent au budget principal et aux budgets annexes gérés selon cette norme à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- l'amortissement des immobilisations acquises par le Département de La Réunion est linéaire et son calcul s'opère sur la valeur toutes taxes comprises de l'immobilisation pour les activités relevant du budget principal et sur la valeur hors taxes pour les budgets annexes assujettis à la TVA ;
- le calcul de l'amortissement des immobilisations acquises à compter du 1^{er} janvier 2019 s'effectue selon la règle du *pro rata temporis*, à partir de la date de mise en service du bien, sauf pour les catégories d'immobilisations suivantes, dont le plan d'amortissement débute au 1^{er} janvier de l'exercice suivant leur mise en service :
 - les biens de faible valeur dont le montant unitaire est inférieur au seuil fixé par délibération ;
 - les immobilisations corporelles acquises par lot, faisant l'objet d'un suivi globalisé : matériel de bureau, petit matériel informatique (ordinateurs, écrans, imprimantes, ...), mobilier, matériel de téléphonie, petit matériel et outillages ;
 - les frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation ;
 - les subventions d'équipement versées faisant l'objet d'un suivi globalisé ;
- le seuil pour la détermination des biens amortissables sur une durée supérieure à un an est fixé à 2 000 euros toutes taxes comprises (valeur unitaire) ;
- les biens de faible valeur sont sortis de l'inventaire comptable, de l'état de l'actif et du bilan dès qu'ils ont été amortis ;
- le lot se définit comme une catégorie homogène de biens dont le suivi comptable individualisé ne présente pas d'intérêt, puisque ayant, à la fois, une même durée d'amortissement, une même imputation comptable, et acquis par le biais d'une commande unique. Le principe de lot est appliqué dès lors que les trois conditions sont remplies. Un numéro d'inventaire est attribué par lot. Ce mode de gestion ne doit pas faire obstacle à la possibilité par la suite de procéder à une sortie partielle au sein d'un lot ;
- la date de mise en service d'un bien acquis est la date du dernier mandat d'acquisition, et celle des immobilisations corporelles enregistrées à l'achèvement de travaux est la date d'intégration des travaux en cours en comptes d'immobilisations définitifs ;
- les réseaux et installations de voirie, dont l'amortissement est facultatif, ne font pas l'objet d'amortissement au Département de La Réunion ;
- l'amortissement par composants n'est pratiqué que si les éléments constitutifs d'un actif sont aisément identifiables comptablement, si la durée d'utilisation de certains de ces derniers est significativement différente de la durée d'utilisation de l'immobilisation non décomposée, et si le composant représente une forte valeur unitaire.

d. Neutralisation de la charge de l'amortissement

Conformément à la disposition d'application facultative de l'Instruction Budgétaire et Comptable M57 relative à la neutralisation des amortissements, le Département a la possibilité de prendre chaque année, au moment du vote du budget, une délibération afin de neutraliser l'amortissement des bâtiments administratifs et scolaires ; et des subventions d'équipement versées.

Cette neutralisation constitue une opération d'ordre budgétaire, se traduisant par :

- une dépense de la section d'investissement, imputée au compte 198 ;
- une recette de la section de fonctionnement, imputée au compte 7768.

e. La reprise des subventions transférables

Subventions d'investissement et fonds affectés à l'équipement

Les subventions d'investissement (compte 131) et les fonds affectés à l'équipement (compte 133) sont reçus par la Collectivité pour financer un bien amortissable. Leur reprise au compte de résultat permet d'atténuer la charge de la dotation aux amortissements de ces biens.

Cette reprise constitue une opération d'ordre budgétaire, se traduisant par :

- une dépense de la section d'investissement, imputée au compte 139 ;
- une recette de la section de fonctionnement, imputée au compte 777.

La reprise de la subvention est effectuée sur le même rythme que l'amortissement du bien.

Le cas particulier de la Dotation Départementale d'Équipement des Collèges (DDEC)

Par exception, la Dotation Départementale d'Équipement des Collèges (DDEC), qui ne finance pas un bien particulier mais l'ensemble des constructions et des équipements scolaires, est reprise globalement en n+1, pour un montant au plus égal à la dotation aux amortissements de l'ensemble des constructions et équipements (mobilier, matériel, bâtiments scolaires...).

5. LES DISPOSITIFS DE CONTROLE INTERNE COMPTABLE ET FINANCIER

A la lumière des définitions données par le décret n°2011-775 du 28 juin 2011 relatif aux dispositifs de contrôle et d'audit internes qui visent à assurer les risques liés à la gestion des politiques publiques mises en œuvre par les administrations.

Le contrôle interne est l'ensemble des dispositifs, organisés, formalisés et permanents, décidés par l'ordonnateur, mis en œuvre par les responsables de tous niveaux, sous la coordination du responsable de l'administration qui visent à maîtriser les risques liés à la réalisation des objectifs de l'entité.

Ainsi, le Contrôle Interne Comptable et Financier s'étend à tous les acteurs qui produisent de l'information comptable. Son champ couvre la comptabilité d'exercice et l'ensemble des procédures qui aboutissent à une écriture comptable.

Ce périmètre exclut les champs budgétaires (mise à disposition des crédits) ainsi que la comptabilité analytique et d'analyse de coûts (contrôle de gestion). Par ailleurs, il est important de souligner que dès lors que

l'engagement juridique (décisions) constitue une pièce justificative de la dépense, le Contrôle Interne Comptable et Financier couvre le Contrôle Interne Décisionnel.

Traçabilité des Contrôles CICF		Observations
1	CONTRÔLES "TECHNIQUES" AUTOMATISES*	Embarqués dans le SIF ou assistés par le requêteur
2	CONTRÔLES "INTELLECTUELS" DES OPERATIONNELS**	
2a	AUTO-CONTRÔLE	L'agent réalise un contrôle sur ses opérations
2b	CONTRÔLE MUTUEL	Avant d'être validée, une tâche est vérifiée par un autre agent que celui qui l'a initiée
3	CONTRÔLES "INTELLECTUELS" DE SUPERVISION	Réalisé par l'encadrement (délégué)

*Contrôles opérés par l'outil ou par requêteur Business Objects

**Contrôles opérés par le personnel

Le CICF fait l'objet d'un déploiement mis en œuvre conjointement par la Direction Générale des Services et la Direction des Finances selon un plan d'action défini et actualisé périodiquement.

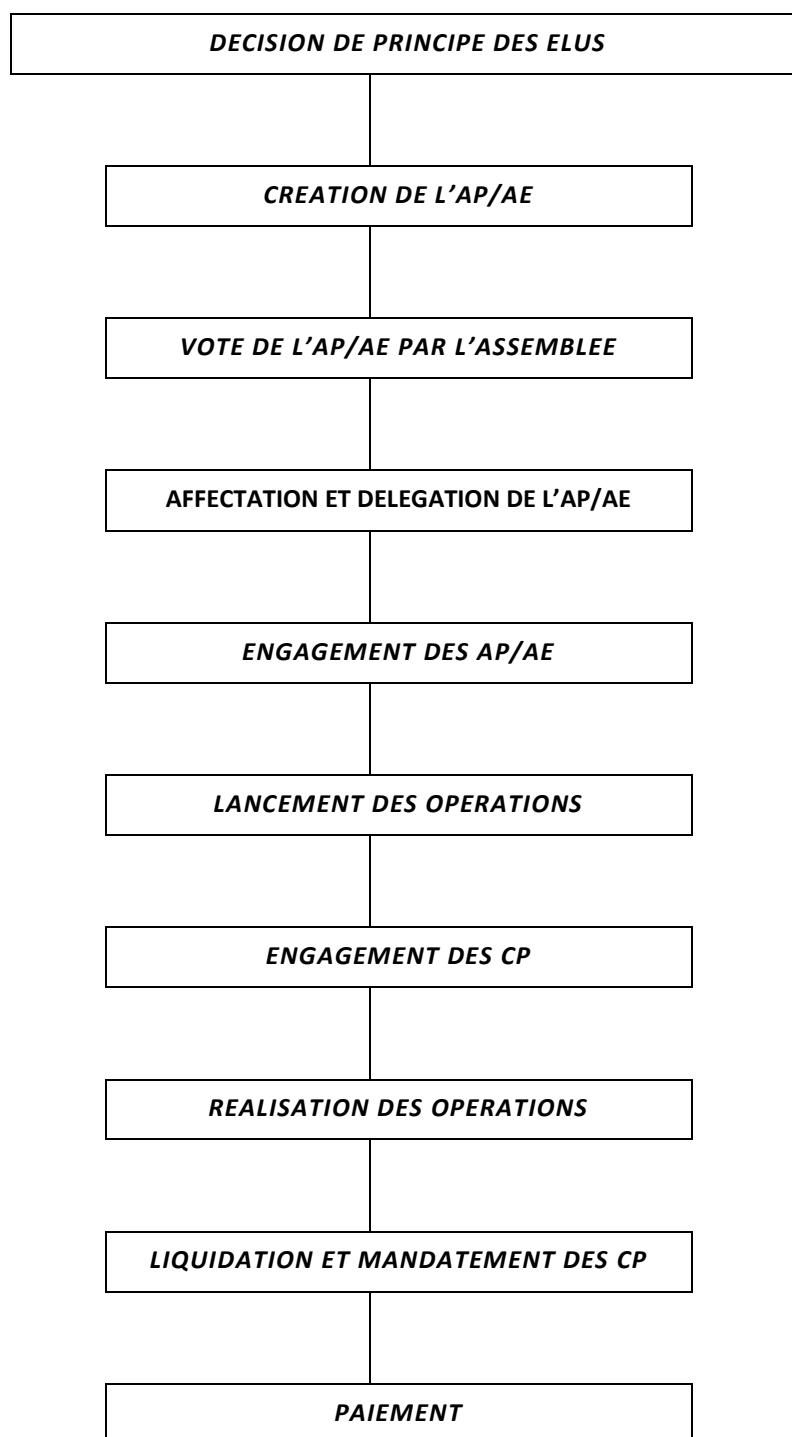
*

* *

ANNEXE 1 : CALENDRIER BUDGÉTAIRE

ETAPE		DELAÏ REGLEMENTAIRE	COMMENTAIRES
DOB	Débat d'Orientations Budgétaires	dans un délai de 2 mois avant l'adaptation du Budget primitif.	Le DOB permet de définir les grandes orientations du budget à venir.
BP	Vote du Budget Primitif N	avant le 15 avril N ou le 30 avril en cas de renouvellement de l'assemblée délibérante.	Le BP prévoit et autorise les dépenses et les recettes de l'exercice.
BS	Vote du Budget Supplémentaire	aucune date limite n'est fixée pour son vote.	Le BS a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent et les restes à réaliser, et permet de faire des ajustements de crédits.
DM	Vote de la Décision Modificative	à tout moment après l'adoption du budget primitif jusqu'au 20 janvier N+1.	La DM permet de faire des ajustements de crédits.
CA	Vote du Compte Administratif	au plus tard le 30 juin N+1.	Le CA arrête les comptes de l'exercice écoulé.

ANNEXE 2 : LES ETAPES DE LA VIE D'UNE AP / AE



ANNEXE 3 : MODELE AVIS DES SOMMES A PAYER

AVIS DES SOMMES A PAYER

Titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L.1617-5, D.1617-23, R.2342-4, R.3342-8-1 et R.4341-4 du code général des collectivités territoriales.

DEPARTEMENT DE LA REUNION
2 RUE DE LA SOURCE

SAINT-DENIS
97488 SAINT-DENIS
8h - 16h
Budget : 10 06 / 090
LABORATOIRE VETERINAIRE

Service gestionnaire :
DEVELOPPEMENT RURAL & AGRICOLE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de verser à ma caisse la somme

de : **5 778,55** Euros

dont le montant et la nature figurent ci-dessous.

Le Trésorier

HT 5 325,87

TVA 452,68

Pour le Président, **Signataire**
Responsable service Budget Recettes

Nature	F MULTICLIENT 2403 DU 11/05/2022 ANALYSES SANTE ANIMALE	Exercice	N° Bordereau	N°Titre	Emis et rendu exécutoire le
		2022	60	554	16/05/2022
Imputation	70641 6311	MONTANT DUE EN TITRE SUIVANT : 5 778,55 Euros			

LIEU ET MODALITES DE PAIEMENT

MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL
4 RUE AMIRAL LACAZE
CS41008

97404 SAINT-DENIS CEDEX 9 Tel. 0262 41 50 82
7h30 A 12h (du lundi au vendredi)

- Par chèque bancaire établi à l'ordre du Trésor Public
(joindre le talon de paiement ci-dessous)

- Par virement bancaire : BDFEPRPOCT FR133000100064713000000019

- En espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portal/paiement-de-proximité).

Munissez-vous du présent avis, un reçu vous sera remis.

- Sur internet en vous connectant sur le site :

<http://www.payfp.gouv.fr> identifiant collectivité 004580
Ref. dette:2022-554-1

DIFFICULTES DE PAIEMENT

Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous, muni des justificatifs de votre situation, au comptable chargé du recouvrement désigné ci-dessus.
Pour toute correspondance, n'omettez pas de rappeler les références du titre figurant au bas du présent avis.

RENSEIGNEMENTS ET RECLAMATIONS

Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes dues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, une simple démarche vous épargnera d'avoir à présenter une réclamation écrite.

Adressez-vous pour vos démarches et réclamations à :

DEPARTEMENT DE LA REUNION
2 RUE DE LA SOURCE

97488 SAINT-DENIS - Tel: 0262 90.30.30

AU SERVICE GESTIONNAIRE INDIQUE CI-DESSUS

Dans l'hypothèse d'une réclamation ou contestation, formulée par écrit, veuillez aviser :

MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

VOIES DE RECOURS

Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L. 1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée ci-dessus en saisissant

directement selon la nature de la créance :
le tribunal administratif ou judiciaire.

PAIEMENT A EFFECTUER A :

MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL
4 RUE AMIRAL LACAZE
CS41008
97404 SAINT-DENIS CEDEX 9
Tel. 0262 41 50 82

TALON DE PAIEMENT

A joindre obligatoirement à tout moyen de paiement

M. X

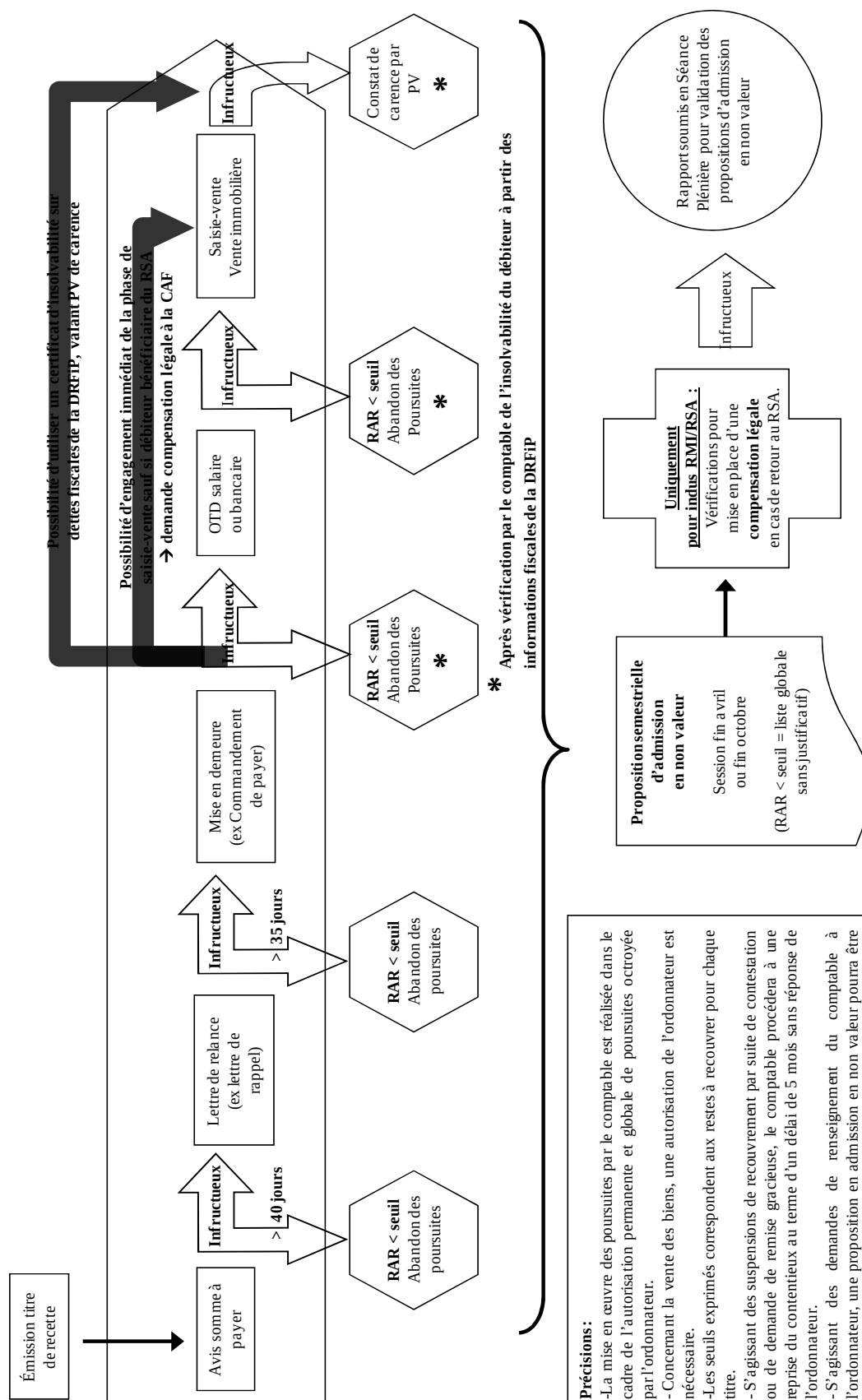
Adresse



Organisme	DEPARTEMENT DE LA REUNION				
Budget	LABORATOIRE VETERINAIRE		Serv. Gest.	DEVT. RURAL ET AGRICOLE	
Exercice	N° Bordereau	N°Titre	Emis et rendu exécutoire le	Montant du titre:	
2022	60	554	16/05/2022	5 778,55 Euros	

G:\ACTUALISATION\GFE\TRC\8.05.00354.09.2020

ANNEXE 4 : SCHEMA DE RECOUVREMENT DES RECETTES



Précisions:

- La mise en œuvre des poursuites par le comptable est réalisée dans le cadre de l'autorisation permanente et globale de poursuites octroyée par l'ordonnateur.
- Concernant la vente des biens, une autorisation de l'ordonnateur est nécessaire.
- Les seuils exprimés correspondent aux restes à recouvrer pour chaque titre.
- S'agissant des suspensions de recouvrement par suite de contestation ou de demande de remise gracieuse, le comptable procédera à une reprise du contentieux au terme d'un délai de 5 mois sans réponse de l'ordonnateur.
- S'agissant des demandes de renseignement du comptable à l'ordonnateur, une proposition en admission en non valeur pourra être effectuée après un délai de 3 mois sans réponse.
- Une vérification entre les fichiers du RSA à payer et des indus de RMI/RSA pourra être mise en œuvre mensuellement par l'ordonnateur afin de faciliter la compensation légale auprès de la CAF.

ANNEXE 5 : DURÉE DES AMORTISSEMENTS

I) - IMMOBILISATIONS (CLASSE 2)

Nature comptable M57	Catégories d'immobilisations	Duré
	<u>A) Immobilisations incorporelles</u>	
2031, 2033	Frais d'études, frais d'insertions (non suivis de travaux)	5 ans
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logiciels	2 ans
204	Subventions d'équipements versées pour le financement des biens mobiliers, de matériels ou d'études	5 ans
	Subventions d'équipements versées pour le financement des biens immobiliers ou d'installations	30 ans
	Subventions d'équipements versées pour le financement de projets d'infrastructures d'intérêt national	40 ans
	<u>B) Immobilisations corporelles</u>	
2121	Plantations	20 ans
213	Bâtiments	30 ans
	Bâtiments légers, abris	10 ans
2135	Installations générales, agencements, aménagement des constructions	20 ans
214	Construction sur sol d'autrui	20 à 30 ans ou sur la durée du bail si bail < 20 ans
21572	Matériel technique scolaire	10 ans
215731	Matériels roulants de voirie	5 ans
215738	Autres matériels et outillage de voirie	10 ans
21578	Autres matériels techniques	10 ans
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10 ans
2158	Equipements sportifs	10 ans
2158	Equipements de cuisine	10 ans
2181	Autres installations générales, agencements, aménagements divers	20 ans
21828	Autres matériels de transport (voitures, camions, vélos, motos...)	5 ans
2183	Matériel informatique	5 ans
2184	Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans
2184	Mobilier	10 ans
2185	Matériel de téléphonie	5 ans
2188	Autres immobilisations	5 à 10 ans
2188	Matériels audio, vidéo, photographiques	5 ans
2188	Matériels d'hygiène et de santé	5 ans

II) - SUBVENTIONS RECUES (CLASSE 1)

Nature comptable M57	Catégories de subventions reçues	Durée
131, 133	Subventions reçues / bâtiments départementaux	30 ans
	Subventions reçues / équipements sportifs départementaux	10 ans
	Subventions reçues / bâtiments légers départementaux	10 ans
	Subventions reçues / équipements mobiliers départementaux	5 à 10 ans

SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



PRESENTS : (41)

Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR
Monsieur Jean-François PAYET**

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

SP-2022-DEC-084

OBJET : Délégation du service public de gestion des théâtres départementaux 2016-2023 : présentation du rapport de l'année 2021 du délégataire (Association Théâtres Départementaux de La Réunion - TEAT REUNION)

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission de l'Education, de la Culture, du Sport et de la Mobilité en date du 5 décembre 2022,

VU l'avis de la Commission Départementale Consultative des Services Publics Locaux en date du 5 décembre 2022,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : Au vu des éléments figurant au rapport, le Département approuve :

- sous réserve de l'ensemble des observations figurant au présent rapport, le rapport d'activités présenté par l'Association TEAT REUNION pour l'année 2021 ;
- le reversement à la collectivité de 1 912 € correspondant à 50% du résultat excédentaire 2021 ;
- le maintien du différé du mandatement d'une partie de la subvention de fonctionnement 2021 pour un montant de 301 127 € correspondant à la charge exceptionnelle comptabilisée par le délégataire à ses comptes 2020 jusqu'à épuisement des discussions par voie d'avocat.

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 22 décembre 2022 et de la publication sur le site du Département le 22 décembre 2022.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

Identifiant de l'acte :974-229740014-20221214-lmc128945-DE-1-1